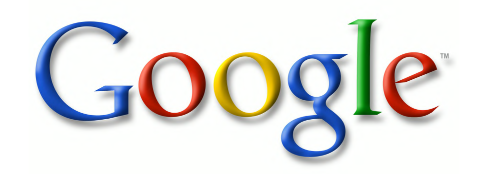
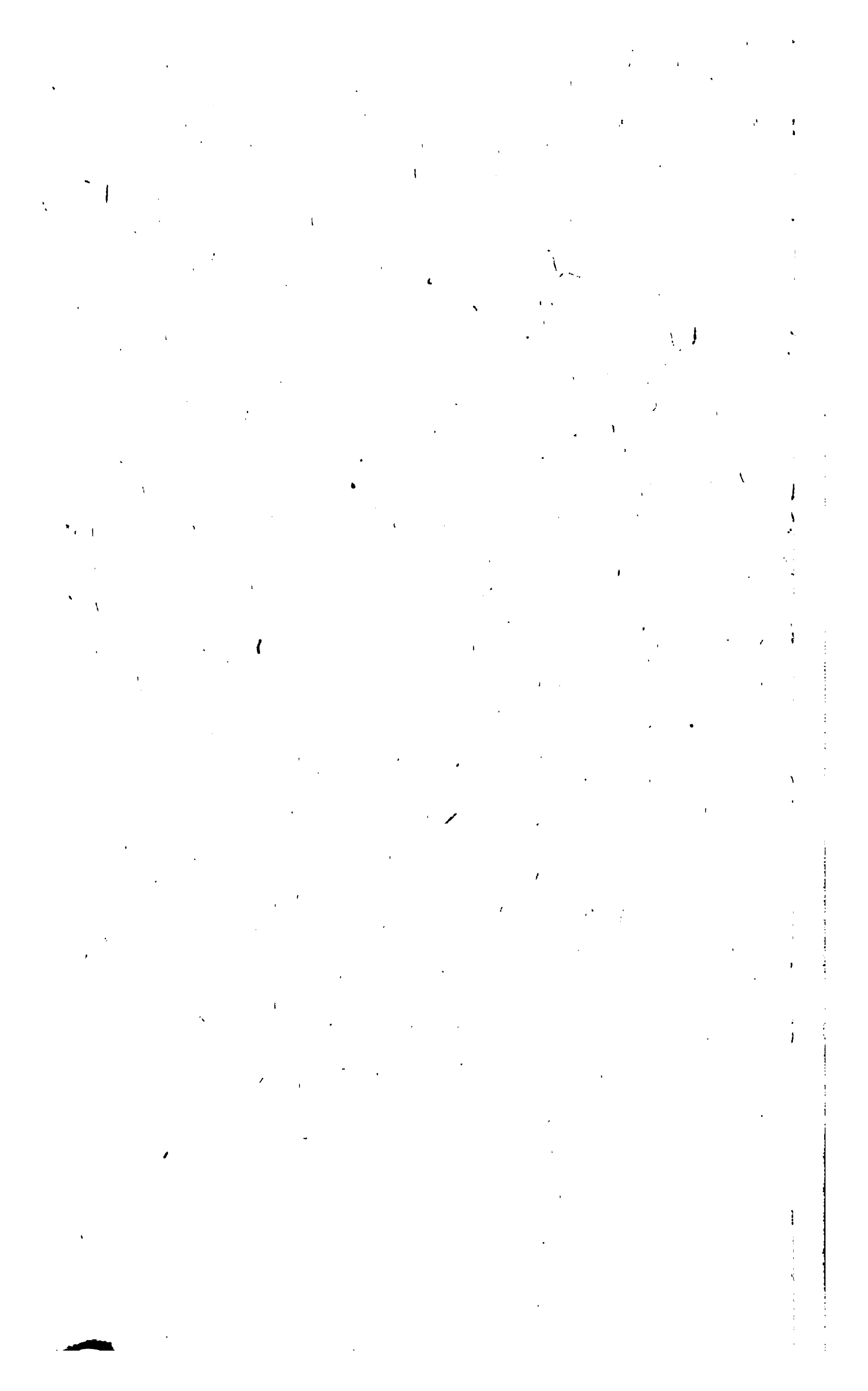
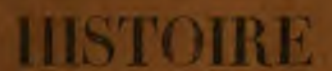

Google





HISTOIRE

DE

PROVENCE.

PAR LOUIS MERY.

TOME PREMIER.



MARSEILLE

IMPRIMERIE JULES BARILE ET BOULOUCH,

Place Royale, 4.

1837.

HISTOIRE
DE PROVENCE.

HISTOIRE

DE PROVENCE.

1. Provence -- Hist.

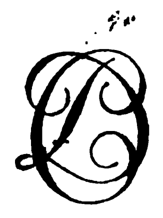
HISTOIRE

DE

PROVENCE,

PAR LOUIS MÉRY.

TOME PREMIER.



PARIS.

LECOINTE, LIBRAIRE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS.

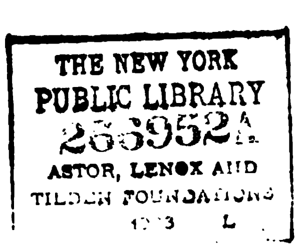
MARSEILLE,

IMPRIMERIE MILITAIRE DE DUFORT CADET,

RUE DU PAVILLON, N. 20.

1830.





A mon Frère.

*

Dans l'ancienne division de la France, on donnait le nom de Provence à cette partie méridionale qui commence à l'embouchure du Rhône, longe ce fleuve jusqu'à Arles et à Avignon, puis la Durance et le Var jusqu'à Antibes; elle est bornée à l'orient par les Alpes, et sur tous ses points, au midi, par la mer Méditerranée. Sa population s'élève à 790,000 habitans. Elle comprend les départemens des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône et du Var.

Bien des provinces l'emportent sur la Provence en industrie et en fécondité, mais nulle n'est plus abondante en contrastes, plus riche en cités antiques, en glorieux souvenirs; nulle n'éveille dans le voyageur plus d'affection et de curiosité par son tiède climat, ses productions orientales, sa mer, son peuple, ses monumens. On dirait que chaque contrée méridionale du globe y est

représentée avec son caractère particulier. A Arles on retrouve l'Egypte, le Delta du Rhône, où paissent d'immenses troupeaux de bœufs, le désert de la Crau, où se reproduit le phénomène du mirage, et dans ce mélange de fécondité puissante et d'éternelle aridité, surgissent de larges murailles antiques, des temples, des colonnes, des obélisques, colorés des mêmes teintes que les monumens du Nil. L'illusion est complète si l'on aperçoit parmi ces grandes ruines un groupe de femmes arlésiennes avec la coiffure d'Anubis.

Le Martigues attend encore son illustration. Des canaux d'eau vive et salée le divisent en îles de maisons; on y circule par des ponts et des gondoles; sa population est toute de marins; toute sa richesse vient de la mer, la pêche et le sel. Rien n'est beau comme cette ville par un soir d'été. Bâtie sur un étang immense, coupée de canaux, bordée de salins, de barques et d'oliviers, avec ses débris de murs crénelés, ses clochers italiens, sa vieille architecture, c'est la Venise de la Provence.

Marseille n'a plus rien d'ancien que son nom. Trop de civilisation et d'industrie l'ont dépouillée de ce vernis du moyen-âge qui plaît au voyageur. Après vingt incendies, il a fallu la rebâtir tant de fois, qu'on s'est vu forcé de demander des pierres à tous ses vieux monumens. Mais son commerce avec l'univers lui a

conservé cet attrait, cette vie, ce bruit de chantiers et de môle qui rappelle Carthage et Tyr. Tous les peuples inondent ses quais, tous les pavillons flottent dans son port, tous les idiômes sonores du midi se croisent et retentissent sur les larges palissades de pierre qui descendent à la mer. Ce n'est pas ce fracas de roues et de chevaux qui étourdit le voyageur dans une capitale ; c'est un long murmure de gaieté laborieuse ; c'est un long drame de travailleurs et de marins, entremêlé de chants espagnols, provençaux, napolitains, dans un bazar en plein air où tombent les oranges de Majorque, l'huile de la Canée, les morues de Terre-Neuve, les denrées des Deux-Indes, le blé de Sicile et d'Odessa.

A Toulon, autre physionomie. C'est Naples, avec les remparts de Lille et les chantiers de Rochefort. Point de commerce de peuple à peuple comme à Marseille ; point de gaieté vive et d'étalages industriels : mais un développement de force créatrice plus grandiose et plus imposant ; dans son port et dans son arsenal tout est gigantesque : chantiers, vaisseaux, monumens. Les travaux s'y accomplissent dans un grave silence, et leurs résultats confondent l'imagination. Autour de la ville, le génie de Vauban a fait serpenter des remparts à fleur de glacis, et la nature a prodigué des bois de pins et d'oliviers, comme autour du Pyrée et du Parthénon.

Si l'on suit la verte dentelure du rivage, en remontant vers l'Italie, on rencontre Hyères, Eden de la Provence, jardin de parfums et d'orangers, golfe sans tempête et sans hiver, que rafraîchit en été la brise odorante de l'Archipel voisin. Les îles fortunées où les anciens portaient leurs rêves de vie épicurienne, ont leurs fièvres et leurs volcans; Hyères est un hospice naturel où le malade aspire un atmosphère de guérison, où l'homme heureux ne trouve que des parfums, des bains tièdes et des fleurs.

En revenant sur ses pas, par une route idéale, on n'admire que contrastes de rocs nus et de champs de vignobles et d'oliviers; puis on gravit les versans grisâtres de la Sainte-Baume, et du sommet on croit voir sous ses pieds la forêt sombre de la grande Chartreuse; tout-à-coup la végétation colossale expire devant des champs de blé; on suit une arête de rochers, aqueduc immense qui porte les eaux du Mont Cassien au vallon de Gémenos; là c'est la Thessalie; c'est le Pénée limpide et le frais Tempé, à côté des âpres montagnes d'Ossa et de Pélion. Sans doute ce nom de Tempé provençal fut donné à ce vallon par ces aventureux Ioniens qui après avoir fondé Marseille s'enfoncèrent dans les bois en y cherchant des sites qui leur rappelassent le doux pays natal.

Aix est une ville à part; ville d'aspect féodal, avec

de vieux hôtels sans habitans, et pavée de gazons; elle est animée, comme Salamanque, par ses jeunes bacheliers; elle est morte en leur absence : c'est un vaste cabinet d'étude, avec des maisons et des rues où nul bruit ne trouble la méditation; vue au mois d'août, à midi, elle est comme un autre Herculanum déblayé qui attend son peuple. L'architecture romane et gothique y a bâti quelques églises et des clochers à flèches; son fondateur lui a légué ses eaux thermales. La campagne d'Aix est ravissante à voir; elle est fécondée par la petite rivière de l'Arc et d'immenses réservoirs d'eau vive; c'est un contraste continuel de collines boisées, de rochers nus, de vignobles étagés, de vastes prairies, de touffes de pins, de gaies bastides, et de résidences féodales voilées de sycomores et de marronniers.

De Riez à Barcelonnette, on croit souvent voyager en Suisse; la nature y est plus puissante et moins gaie qu'au midi; le vert des feuilles y est plus sombre comme dans le nord; il y a des lacs dans les plaines, des ravins et des torrens sur les flancs des montagnes. De Sisteron à Manosque, la campagne est désolée par la Durance, rivière capricieuse qui s'oppose à toute culture voisine en changeant de lit et semant des cailloux. Çà et là quelques touffes de chênes tristes, des bordures de collines sans végétation, de pauvres villages; puis à Manosque

le tableau change encore : auprès des cratères de volcans éteints, s'élargit une plaine féconde, et s'élève le *Mont-d'Or* tout couronné de pâles oliviers. C'est Agrigente sous l'Etna.

On retrouve les parterres embaumés de Pestum dans la campagne de Grasse; là le peuple fait un commerce de roses et de parfums ; il n'en est pas de plus doux au monde; chaque usine s'y revèle de loin, comme un boudoir de Sybarite; les brises printanières y sont embaumées d'orange et de réséda. Grasse doit ce luxe à ses belles eaux et à son tiède climat. Elle rappelle Séville, où des forêts de jasmins à larges feuilles ombragent le Guadalquivir.

Ce tableau, tout incomplet qu'il est, suffit pour donner une idée de cette belle Provence dans laquelle certains observateurs aveugles n'ont vu qu'un pays frappé de stérilité, qu'un vaste sol pierreux sans ombrage et clair-semé d'orangers. Certes, il ne faudrait pas y chercher la féconde monotonie des plaines bourguignonnes, les gras pâturages de la Touraine, les vergers sans fin de la Normandie, les forêts colossales du nord, mais plutôt des sites et des accidens de tous les points agricoles de la France, avec un luxe de productions particulières à ce sol, et qu'on ne retrouve plus au-delà d'Avignon. Il est impossible d'apprécier en deux mots l'aspect physique de la Provence, comme on ferait en

parlant de la Bourgogne et du Poitou. On s'exposerait, en généralisant, à trop d'omissions et d'erreurs. Quel singulier coin de la France que celui où l'on trouve des landes pierreuses et des prairies, des orangers et des sapins, des oliviers et des mélèzes, des chênes et des aliziers, des montagnes nues comme des îles sur une plaine féconde, des collines vertes auprès d'un roc pelé, des rivages arides auprès des promontoires couverts de pins ; presque toujours la fraîcheur de l'ombre et de l'eau, à côté d'un sol brûlant, poudreux et sans végétation. Pour qui ne veut pas considérer l'ensemble du tableau, il résulte de ces deux aspects une double appréciation au choix de l'observateur superficiel ou de mauvaise foi. L'homme d'esprit qui crut peindre la Provence d'un mot en l'appelant une *mendiante parfumée*, n'avait voyagé que de Grasse à Draguignan.

Tant de contrastes dans l'ordre physique de la Provence, doivent avoir nécessairement leur effet sur le caractère de ses habitans. Et d'abord, c'est chose prouvée par de frappantes analogies, qu'une latitude méridionale imprime aux hommes la chaleur et la vivacité du sang, avec les défauts et les qualités qui résultent d'une ardente organisation. Les Provençaux participent du caractère espagnol et italien ; ils sont indolens par nature, et laborieux par résignation, pas-

sionnés pour les jeux et les fêtes; amans du merveilleux; enclins à la superstition; partisans des pompes d'églises et des plaisirs mondains; dévots par occasion; prompts à la colère; faciles à appaiser; hardis et jamais calmes dans le péril; légers dans les relations sociales; amoureux de leurs foyers domestiques et de leur soleil; contempteurs des nations voisines; oublieux des affronts récents; francs avec rudesse; semi-républicains à leur insçu; en haine des supériorités nobiliaires trop orgueilleuses; idolâtres du commerce; tour-à-tour esclaves des impressions de haine, d'amour, de vengeance, d'amitié, de fanatisme profane ou religieux; gais, spirituels, railleurs, hommes d'émeute et de forum dans les crises d'état; ils rappellent par leur vive mobilité de caractère les Athéniens d'Aristide et de Périclès.

Ces mœurs si pittoresques, enfouies pour ainsi dire dans les accidens de la vie commune, se détachent et se mettent soudainement en relief dans une explosion politique. Il me sera facile de montrer, par les faits, dans le cours de cette histoire, que les Provençaux ont conservé depuis César jusqu'à notre révolution, ces contrastes moraux de caractère qu'ils doivent à leur soleil et à leur climat. Depuis quinze ans chaque jour apporte des modifications aux traits distinctifs des anciens Provençaux. Le nouvel ordre de

choses politiques nivèle insensiblement les rudes aspérités des populations méridionales, et met en fusion toutes les nuances. La Provence n'est plus un comté régi à part, mais une fraction de la grande famille. Ce perfectionnement était inévitable avec la Charte et les journaux qui fondent la communauté de lois, de mœurs, d'habitudes et d'opinions. Aussi la génération provençale qui s'élève a conservé peu de chose du legs paternel; ce qui lui reste encore est assez beau : *l'amour des lois et de leur liberté sage et antique, avec le courage pour les soutenir.* C'était le cri des Provençaux devant César; après deux mille ans ce cri se retrouve encore dans leurs cœurs.



HISTOIRE

DE

PROVENCE.

Ire PARTIE.

ÉVENEMENS ANTÉRIEURS A LA FORMATION DU COMTÉ DE PROVENCE.

CHAPITRE PREMIER.

LA PROVENCE FESANT PARTIE DE LA GAULE.

Ces grandes familles humaines auxquelles la nature semble avoir imprimé une physionomie qui se fait reconnaître encore, affaiblie et modifiée, après un laps de tems immense, exercent la sagacité des savans et donnent naissance à des systèmes plus ou moins ingénieux. Tant de voiles se sont épaissis sur l'origine des nations primitives; le berceau des peuples est reculé si profondément dans la nuit des âges, que mille

difficultés, mille incertitudes arrêtent celui qui, sur cette terre antique, cherche aventureusement, de siècle en siècle, la trace des premières sociétés.

Les livres religieux se taisent sur ces grandes migrations qui peuplèrent le monde à son aurore; si l'on consulte les écrits sacrés de la plupart des peuples, on voit partout la fable et les rêveries de l'imagination à la place des faits, et la fiction audacieuse et romanesque s'élancer dans un champ de prodiges, et créer des absurdités colorées de poésie. Les peuples qui ont eu des histoires à part, ont voulu éclore au sein des miracles, et se montrer dès leur début sur la scène du monde, environnés de mystérieux nuages et de folles rêveries. Cependant à travers ces inventions puériles dont ils entourèrent leur berceau, on peut saisir la vérité et se rendre compte des faits qui signalèrent leur existence. Il n'en est pas ainsi de ces nations sans historiens, dont les langues ont péri; chez qui les arts, dans une longue enfance, n'élevèrent que de grossiers monumens.

L'histoire des peuples primitifs ne se trouve nulle part: les Grecs, les Romains ont été précédés par des nations dont des récits incomplets revèlent à peine l'existence. Dans quelques contrées favorisées, la civilisation ayant fait des progrès plus rapides, l'histoire commença plutôt; dans d'autres pays, au contraire, un sommeil

plus long pesa sur les peuples, et leur vie de forêts et de combats, s'écoula inconnue sans retentissement dans l'avenir. A peine si les écrivains des sociétés civilisées daignèrent-ils faire mention de leur nom, défiguré en passant dans une langue étrangère.

Cependant la science ne s'est pas découragée : des faits, des récits étaient épars çà et là dans mille ouvrages ; des langues, débris de vieux idiomes, s'étaient réfugiées dans des coins d'un grand pays, protégées contre l'envahissement des langues plus récentes, par des montagnes, des mers ou des usages sacrés ; des traditions d'une prodigieuse antiquité s'étaient conservées ; une voie semblait donc ouverte aux explorations de la science. Elle me paraît avoir été parcourue avec quelque succès. C'est donc appuyé sur ces travaux entrepris par des hommes d'une instruction si remarquable, que je vais essayer de faire connaître le peuple qui occupa cette partie de la France connue sous le nom de Provence.

Aussi loin qu'on remonte dans l'histoire de l'Occident, on voit qu'il est question d'une population gallique, qui se divisait en familles ou tribus, formant entr'elles plusieurs nations distinctes. Elles empruntaient leurs noms à la nature du pays qu'elles habitaient, ou à certaines particularités de leur état social ; on les vit souvent se réunir pour former de grandes confédérations ou ligues.

La race des Galls occupait le territoire continental compris entre le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan, ainsi que les deux grandes îles situées au nord-ouest, à l'opposite des bouches du Rhin et de la Seine. De ces deux îles, la plus voisine du continent s'appelait Alb-in, c'est-à-dire l'île blanche; l'autre portait le nom d'Er-in, l'île de l'Ouest. Le territoire continental recevait spécialement la dénomination de *Galltachd*, qui signifiait *terre des Galls.*

D'après toutes les inductions historiques, dont cet ouvrage ne comporte pas un développement très étendu, il paraît prouvé que les habitans de la Gaule, sous le rapport de leur origine, peuvent se ranger en trois classes : les Aquitains, les Ligures et les Galls.

Une population ibérienne, venue de l'Espagne était parfaitement distincte de la population gauloise; elle occupait plusieurs cantons du midi de la Gaule, sous le nom d'Aquitains et de Ligures.

L'existence et l'origine de cette population se prouvent par l'examen de sa langue : le Basque, appelé *Euscara* [1] par le peuple qui le parle. Cette langue est encore en usage dans quelques cantons du sud-ouest de la France et du nord-

1. Eusk, Ausk ou Ask, paraît avoir été le véritable nom générique de la race parlant le basque. *Bask*, *Vask* et *Gask*, d'où dérivent *Vascons* et *Gascons*, ne sont que des formes aspirées de ce radical.

ouest de l'Espagne, des deux côtés des Pyrénées. Son antiquité demeure chose évidente, puisqu'elle peut réclamer une foule de vieilles dénominations de fleuves, de montagnes, de villes, de tribus d'Espagne. L'empreinte de cette antique langue est profondément gravée dans la nomenclature géographique des provinces orientales et méridionales de cette dernière contrée. Si l'on revient dans cette partie de la France que Rome nomma *Aquitaine*, même origine dans la plupart des noms géographiques, mêmes traces durables et conservées, jusqu'à nous de l'existence reculée de cette langue. On peut encore suivre la route de ces vestiges respectés par les siècles, le long de la Méditerranée, entre les Pyrénées orientales et l'Arno, dans ce rétrécissement de pays que les anciens nommaient Ligurie, Célto-Ligurie et Ibero-Ligurie. Le mot *ligure*, *li-gor*, peuple d'en bas, est basque.

A ces preuves philologiques tirées de l'examen des langues primitives de l'Europe occidentale, d'autres non moins concluantes viennent se réunir : « Les Aquitains, dit Strabon, diffèrent es-» sentiellement de la race gauloise, non seule-» ment par le langage, mais par la constitution » physique ; ils ressemblent plus aux Ibères » qu'aux Gaulois. »

La nation aquitaine se subdivisait en vingt petites peuplades, dont les noms sont à peine connus.

Les principales étaient les *Tarbelles*, riverains du bas Adour et de l'Océan; les *Bigerrions*, riverains du haut Adour; les *Garumnes*, qui habitaient près des sources de la Garonne; enfin, les *Auscii* ou *Auskes*, dont le territoire était situé entre le pied des Pyrénées et la moyenne Garonne.

Le type originel de sa race s'était conservé presque sans altération chez l'Aquitain : langage, mœurs, vêtement court, fabriqué de laine grossière et à long poil,[1] propreté et élégance ibériennes parmi ses femmes,[2] tout dénotait en lui un enfant de l'Ibérie.

Les Ligures réclament une semblable descendance. Les Grecs les nommaient *Ligyes*; Strabon les signale comme étrangers à la Gaule; Sextus Avienus place leur séjour primitif dans le sud-ouest de l'Espagne, d'où les bannit l'invasion des Celtes conquérans. Nous trouvons dans Thucydide la marche des Liguriens, qui, expulsés de leur première demeure, arrivent au bord de la Sègre, sur la côte orientale, et en chassent à leur tour les Sicanes. Ceux-ci, également d'origine ibérienne, repoussés par les Ligures, franchissent les passages orientaux des Pyrénées, longent la Méditerranée et arrivent en Italie. Les

1. Bigerricam vestem brevem atque hispidam.... Sulpic. Sever. Dial. II. c. 1.

2. Ammiam. Marcell. l. XV. c. 12. Diod. Sic. l. V.

Ligures les suivent, et couvrent ce vaste déploiement de côtes maritimes, depuis les Pyrénées jusqu'à l'Arno. Les Sicanes, expulsés de l'Italie, se réfugient en Sicile, vers l'an 1400. L'origine ibérienne des Ligures est mise hors de doute; mais convenons que le type ibérien n'est pas si fortement empreint chez eux que chez les Aquitains. Il est facile d'en déduire les preuves. Se répandant sur un territoire plus étendu, se mêlant avec d'autres peuples, ils finirent par ne conserver que des restes presque effacés de leur ancienne origine. De puissantes tribus celtiques s'incorporèrent dans leurs rangs et s'y fondirent; les Gaulois et les Marseillais contribuèrent à altérer leur physionomie première.

Le Ligure était de petite taille et d'une complexion sèche, mais nerveuse; sobre, économe, dur au travail, il gâta par des vices des qualités aussi précieuses. Le manque de foi et la fourberie lui sont reprochés. Les Ligures durent à l'influence marseillaise, qui se fit sentir dans les contrées voisines de cette célèbre colonie grecque, la culture de la vigne et de l'olivier. Ceux des montagnes chassaient, ou venaient louer leurs bras et leurs services au cultivateur des plaines. Les Ligures de la côte s'adonnaient à la pêche et à la piraterie. Leur intrépidité est vantée dans les anciens récits. Une nuit d'orage était par eux choisie pour exercer leurs brigan-

dages. Quand une obscurité profonde descendait sur la mer, quand la tempête mugissait, ces hardis pirates, se confiant à de frêles barques ou à de larges radeaux que des outres soutenaient, s'élançaient au milieu des flots, et apparaissaient comme les sombres gardiens des côtes inhospitalières de la Ligurie gauloise ; ils surprenaient les vaisseaux que l'orage tenait écartés des ports voisins, et après les avoir dépouillés, ils se hâtaient d'aller déposer leur butin dans des îles voisines.

La répression de ces pirateries coûta une peine infinie aux Marseillais : pour contenir ces hardis forbans, ils construisirent des forts sur les îles ; alors les Ligures se choisirent d'autres repaires sur le continent. Les flottes que Marseille envoyait dans de lointaines contrées furent souvent attaquées par ces hommes familiers dès l'enfance avec les dangers de la mer, et accoutumés au vol. Les côtes de l'Italie furent aussi exposées à leur continuelles déprédations.

Les femmes liguriennes partageaient avec leurs maris les travaux les plus pénibles de l'agriculture. Un trait, raconté par Posidonius, prouve l'étonnante force physique de ces femmes.

Une Ligurienne travaillait dans les champs d'un Marseillais nommé Charmolaüs ; elle est surprise par les douleurs de l'enfantement ; aussitôt elle se retire dans un petit bois voisin, se dé-

livre elle-même, et après avoir couché son enfant sur un lit de feuillage, derrière un taillis, elle vient reprendre son ouvrage. Les cris de l'enfant se font entendre ; la pâleur de la mère trahit son action. Le surveillant des travaux veut congédier la Ligurienne ; elle s'obstine à continuer sa tâche, et ne consent à la quitter qu'après avoir reçu le don de son salaire. Alors elle lave l'enfant dans une source d'eau vive, et l'emporte enveloppé dans quelques lambeaux. [1]

Chez les Gaulois, les femmes soumises aux plus rudes travaux étaient traitées comme des esclaves ; leur sort était meilleur chez les Liguriens : leurs maris les regardaient comme des compagnes. Une coutume connue atteste qu'elles jouissaient d'une grande liberté, puisque le choix d'un époux leur était entièrement réservé. Quand une jeune fille de ces peuples devait se marier, son inclination n'était ni contrariée, ni son choix indiqué par la volonté souveraine d'un chef de famille. Dans cet acte important, elle usait pleinement d'un droit que l'usage de sa nation lui déférait. Tous ceux qui prétendaient à sa main, étaient invités à un festin : à la fin du repas, la jeune Ligurienne se montrait en tenant à la main un vase plein de quelque breuvage ; une secrète inquiétude agitait les prétendans ; alors, s'avan-

1. Strabon, l. III. Diodore, Sicul. l. IV.

çant vers celui au sort duquel elle voulait unir le sien, elle lui offrait le vase : langage muet qui proclamait un choix regardé par les parens comme une loi irrévocable. [1]

Les femmes liguriennes s'élevèrent quelquefois à un rôle politique : leurs époux, leurs pères les regardaient comme placées sous l'influence secrète d'une céleste inspiration. L'amour ou la superstition les arma d'une autorité pacifique, qui empruntait à leur sexe un caractère gracieux et aimable. Voici ce que racontent les historiens :

D'interminables querelles avaient armé les Liguriens les uns contre les autres ; les deux partis, excités par une haine réciproque, touchaient au moment d'une bataille décisive ; au milieu des lances éclatantes et des cris, sinistres précurseurs d'un combat sanglant, s'avance un cortège de jeunes femmes. Elles arrêtent et suspendent la fureur des guerriers ; leurs mains baissent les fers des lances ; elles demandent le sujet de la discorde. La cause fut plaidée devant elles ; elles prononcèrent un jugement où brillaient tant de raison et de justice, que les armes furent déposées à leurs voix, et une réconciliation jurée en leur présence. De là naquit chez ces peuples l'usage d'appeler les femmes aux délibérations sur la paix et sur la guerre, et de leur faire juger les différends survenus avec les alliés. [2]

1. Aristote, apud Athenæ, l. XIII, c. 5. Justin, l. XLIII, c. 3.
2. Plutarch., Virtut mulier, p. 256.

Le vêtement de guerre des Ligures était une tunique de laine ou de peau de bête, arrêtée au milieu du corps par une large ceinture en cuir; ils reçurent des Marseillais le bouclier fabriqué sur le modèle grec.

Voici les noms des différentes nations qui composaient la race ligurienne, et l'indication des pays qu'elles occupaient.

A l'occident du Rhône, dans cette partie de la Gaule qui s'étendait jusqu'aux Pyrénées, nommée par les géographes anciens Ibéro-*Ligurie*, nous trouvons, à des époques reculées, trois grands peuples : les *Sordes*, les *Elésykes*, et les *Bébrykes*. La domination des Sordes ou Sardes, [1] établis le long de la côte, au pied des Pyrénées, s'était étendue jusqu'en Espagne. Le territoire des Élésykes touchait à celui des Sordes, et arrivait au Rhône. [2] Nemausus, aujourd'hui Nîmes, de fondation tyrienne; [3] Narbo ou Narbonne, centre de la civilisation ligurienne, étaient leurs villes. Les Bébryques [4] occupaient les Pyrénées à leur jonction avec les Cévennes, et en partie le revers occidental de cette dernière chaîne.

Mais la conquête vint effacer les lignes de dé-

1. *Sordi*, *Sardi*, *Sardones*. Mela. L. II, c. 5.

2. Gens elesycum priùs.

3. Steph. Byzant. Loca hæc tenebat. Festus avienus. Oram maritim. V. 585 et seq.

4. Scymnus chius.

marcation de ces anciennes nations liguriennes. Du nord de la Gaule accoururent des bandes guerrières qui s'emparèrent de ce territoire. Deux tribus belges s'y établirent : les Volkes-Aré-Comikes imposèrent leur nom au pays des Élésykes.

Les Bébryques furent chassés par les Volkes-Tectosages, qui firent de Tolosa leur capitale. Les Sardes, réduits à un petit nombre, surent sauver leur liberté ; mais leur puissance s'effaça entièrement, et une ombre d'une gloire presque éteinte resta attachée à leurs cités d'*Illiberri* et de Ruscino. [1]

Notre but n'est pas de nous étendre sur la géographie de l'ancienne Gaule ; ce n'est qu'à indiquer les traits de celle de la Ligurie gauloise que nous nous croyons astreints.

Voici comment la côte Ibéro-Ligurienne est décrite par les anciens. Ils nous la représentent basse et marécageuse ; des ports où les vents pénétraient avec violence, la découpaient en quelques endroits. Sur la commune frontière des Arécomikes et des Sordes, on remarquait un phénomène curieux, raconté par les géographes de l'antiquité : un lac souterrain, alimenté par des sources d'eau douce et par les eaux de la mer, que des canaux et des filtrations in-

1. Ruscino, illiberris magnæ quondam urbis et magnarum opum tenue vestigium. Mela. l. II, c. 5.

térieures y fesaient parvenir, se dérobait aux regards sous une verte surface de gazon et de roseaux ; on eût dit une vaste et fraîche prairie ; ce n'était qu'une trompeuse apparence, car, en rompant cette croûte, on rencontrait l'eau. Là, s'opérait une pêche abondante ; les naturels du pays, armés d'un long trident, le plongeaient dans ce lac, et en retiraient d'énormes mulets, qui venaient s'y engraisser de vase ; [1] à ce sujet, de merveilleux récits coururent le monde. L'imagination grecque et romaine s'extasia devant les *poissons* fossiles de la Gaule et les pêches du *champ* suspendu. [2]

Nous retrouvons la Provence dans l'autre portion de la Ligurie, qui, située à l'orient du Rhône, entre ce fleuve et les Alpes, l'Isère et la Méditerranée, était désignée chez les anciens par le nom de *Celto-Ligurie*.

Là se groupaient, en plusieurs confédérations, une multitude de tribus liguriennes ou galloliguriennes.

Nous nommerons les *Ségobriges*, qui accueillirent avec une hospitalité si gracieuse l'aventureuse tribu des Phocéens. Cette colonie fut remplacée par les Salyes ou Salluves, dénomination contre laquelle les Ségobriges avaient peut-être échangé la leur : ceux-ci étaient maîtres

1. Strabo, l. IV, p. 182.

2. Polyb. ap. Athen. l. VIII, c. 2.

de presque tout le pays au sud de la Durance. Arelate, ou pour mieux dire (Arlath), aujourd'hui Arles, était leur capitale. [1]

A l'Orient des Salyes, du côté de la Durance et des montagnes, se trouvaient les *Albikes*, [2] petite tribu gauloise. Au-dessous des Albikes, vers la mer, venaient les Verrucins, les Sueltères, les Oxybes, les Décéates et les Néruses; ces derniers avaient pour frontière le Var, commune limite de la Gaule et de l'Italie. [3]

Une tradition mythologique est empreinte sur le désert de la Crau, [4] plaine désolée, où l'œil ne rencontre que de blancs cailloux. L'antiquité l'appela le champ des pierres. Hercule, disait-elle, y fut attaqué par deux enfans de Neptune, Alb et Ligur; ses flèches étaient épuisées; le héros invoque les Dieux, et aussitôt une pluie de pierres écrase les deux puissans montagnards d'une céleste origine. Dans ce symbole contemporain des premières fables grecques, ne pourrait-on pas y voir la personnification du génie tyrien. La statue d'Hercule, qu'on enchaînait à Tyr dans les jours de péril,

1. Arelate, Arelatum, Arelatus, dans les poètes; Ar, sur, vers; Lath. (Gaelic), Llacth (Cymr.), Marais.

2. Albici. Leur capitale était, suivant Pline, Alebece-Rejorum; c'est aujourd'hui Riez.

3. Finis et hesperiæ promoto limite Varus. Lucan, l. v. 404.

4. Campus lapideus. Mel. l. II, c. 5. Crau vient de craies, (*gael*), (*Carrey*) *Kymr.*, qui signifie pierre, rocher.

y était l'objet d'une vénération sacrée. Sous le nom de ce dieu protecteur de la cité phénicienne, n'aurait-on pas voulu désigner ces hardis navigateurs qui, explorant les côtes de la Méditerranée et abordant à de lointaines terres, y fondèrent des villes, y ouvrirent des marchés. Ces montagnards qui assaillent le Dieu, représentent des peuplades farouches qui attaquent les Phéniciens ; ceux-ci les repoussent en se servant de cette prodigieuse quantité de cailloux dont la Crau, voisine de l'embouchure du Rhône, est parsemée.

Au nord de la Durance, depuis cette rivière torrentueuse jusqu'à l'Isère, la plus considérable des nations liguriennes était celle des *Voconces* ou *Vocontii.* [1] Les Voconces avaient pour frontières : au sud, la Durance ; au nord, le Drac ; à l'est, le pied des Alpes. Trois peuples de sang gallique habitaient entre sa frontière occidentale et le Rhône ; les *Segalaunes*, qui occupaient l'île entre l'Isère et la Drôme ; les *Tricastins*, établis plus bas, et les *Cavares*, qui s'étendaient jusqu'à la Durance, et avaient pour chefs-lieux Avenio [2] et Cabellio. [3]

1. Leur territoire comprenait une partie du Dauphiné, du Venaissin et de la Provence.

2. Abhainn (Gael.) Avon (Cymr.) Eau. Cette ville devait son nom à sa position sur le Rhône. Aujourd'hui Avignon.

3. Aujourd'hui Cavaillon.

L'histoire prouve que les nations du sang gaulois se partageaient en deux branches : les Galls et les Kymris. L'origine de ces deux branches n'appartient point à l'Occident : leurs langues, leurs traditions, l'histoire, enfin, les reportent en Asie. La nation *Celte*, dont le nom revient souvent dans l'histoire de ces peuples, a une identité démontrée avec celle des Galls. La dénomination de Celte a été imposée par erreur à tout le peuple gallois ; elle n'était affectée qu'à une tribu, et son origine est toute gallique. *Celte* signifie habitant des forêts. Les Galls prenaient pour base de leurs divisions territoriales, les accidens physiques du sol. Le passage de cette race voyageuse est attestée par les mots d'*Alpes*, hautes montagnes ; d'*Albanie*, régions des montagnes ; de *penn* et *apenn*, pics ; de *cenn*, sommets; de *tor*, élevé; et par les noms d'habitation en *dunn*, qui signifie une hauteur ; *mag*, qui indique une plaine ; *dur* et *av*, qui désignent de l'eau. [1]

L'existence de la seconde branche gauloise, connue sous le nom de Kimris, est attestée par uue foule de témoignages historiques. Strabon, Plutarque, Diodore de Sicile nomment ce peuple, et indiquent les lieux qu'il habita. Tout le pays compris entre l'Océan et le Pont-Euxin fut

1. Durance, Avignon.

occupé par les nations Kimbriques.[1] Les inductions philologiques nous font retrouver ce peuple depuis la Crimée jusqu'à la Chersonèse Cimbrique, appelée aujourd'hui le Jutland.

Il n'entre pas dans le plan de cette histoire de raconter les migrations et les conquêtes des Galls et des Kimris ; d'indiquer quels pays furent occupés par les uns, et sur quels bords les autres plantèrent leurs tentes voyageuses ; comment le caractère distinctif de ces deux branches d'une même famille se retrouve encore chez les peuples qui leur doivent leur origine ; d'où vient que les nations kimriques, plus graves que les nations gauloises, prouvent encore de nos jours que la légéreté des Galls ne s'est pas plus effacée que la prudente circonspection des Kimris. Je serais entraîné loin de mon sujet, si, fouillant dans des langues telles que le bas-breton et le gaëlic, parlés encore dans deux coins de la France et de l'Angleterre, j'étalais une facile érudition, en montrant par les preuves, à mon avis les plus concluantes, quels furent les lieux habités par ces anciens peuples ; lieux où des traces durables de leur existence sont empreintes encore dans des dénominations géographiques. Qu'il me suffise de dire que dans la Gaule habitée de

1. Sur ces mêmes rives du Pont-Euxin, entre le Danube et le Tanaïs, avait habité un grand peuple connu des Grecs sous le nom de Kimmerii, dont nous avons fait Cimmeriens.

tems immémorial par la nation gauloise, divisée en deux branches, les Galls et les Kimris, se trouvaient deux peuples d'une autre origine, et appartenant au sang ibérien. Ces peuples, les Aquitains et les Ligures ont été présentés au lecteur avec les traits qui leur conviennent d'après les témoignages unanimes d'une foule d'historiens. Mais leur caractère, leurs mœurs, leurs coutumes reçurent de notables altérations; au sein de leur pays, les Galls pénétrèrent, et les tribus de ce dernier peuple se maintinrent dans la possession des terres conquises sur les Liguriens. Ceux-ci adoptèrent les usages et la religion des conquérans; et à quelque différence près, de peu d'importance, toute la surface de la Gaule offrit un peuple dont les habitudes, les vêtemens, les institutions politiques étaient les mêmes.

Frappé de ces considérations, j'ai rassemblé tous les traits du caractère gaulois, afin que le lecteur, en les étudiant, pût se faire une idée de cette nation célèbre, dont les courses embrassèrent l'Europe, l'Asie et l'Afrique, qui inscrivit son nom dans les annales de tous les peuples, le grava, avec la pointe de l'épée de Brennus, sur les murs du Capitole, pilla Delphes, força les Thermopyles, et vint aventureusement s'asseoir sur les ruines de Troie, dans les places publiques de Milet, aux bords du Sangarius et à ceux du Nil.

Sans doute j'aurais usurpé la tâche d'un historien de la France, si, cédant aux charmes de pareils récits, j'eusse tracé le tableau des conquêtes d'un peuple qui éclate en traits d'héroïsme surprenant et de fière indépendance au sein d'une barbarie profonde. Mais je n'ai pas cru qu'esquisser rapidement les mœurs de cette race si remarquable, ce serait m'écarter des limites de mon sujet.

La Provence, comme on vient de le voir, était occupée par des peuples d'origine gauloise; et ses premiers habitans finirent par en adopter les mœurs. Or, tracer le portrait de ces mœurs, c'est écrire l'histoire de notre patrie.

Dans les tems les plus reculés, les Gaulois menaient la vie des peuples chasseurs et pasteurs; plusieurs de leurs tribus se teignaient le corps avec une substance bleuâtre, tirée des feuilles du pastel [1]; quelques-unes se tatouaient. Leurs armes étaient des haches et des couteaux en pierre; des flèches garnies d'une pointe en silex ou en coquillage; des épieux durcis au feu, qu'ils appelaient *gaies*, et d'autres nommés *catéies* [2], qu'ils lançaient tout enflammés sur l'ennemi. Leur armure défensive était, alors, un bouclier de planches, grossièrement jointes, de forme étroite et allongée.

1. Pline, l. XXII, c. 2. Herodian., l. III, p. 83.

2. Cateia jaculum fervefactum, Virgil. AEn. En langue gallique, gath-telb, signifie dard brûlant.

Le Gaulois était robuste ; sa taille se dessinait haute et fière ; des éclairs sortaient de ses yeux bleus ; de sa tête se déroulait une chevelure rouge-ardente, dont l'éclat sombre était entretenu par une pommade caustique, composée de suif et de cendres ; [1] tantôt la rassemblant sur le sommet de la tête, il en formait une touffe ; tantôt ses longs cheveux flottaient sur ses épaules comme les cimes éployées au front des forêts.

Les riches seuls se rasaient le visage ; seulement d'épaisses moustaches couvraient leurs lèvres supérieures.

La principale pièce de l'habillement des Gaulois était un pantalon ou braie très large, chez les Belges, plus étroit chez les Gaulois méridionaux. On y ajoutait une chemise à manches d'étoffe rayée, qui descendait jusqu'au milieu des cuisses, et une casaque ou saie, également rayée, sur laquelle on dessinait quelquefois des disques, des fleurs, mille figures de différente espèce. Chez les riches, cette saie éclatait en broderies d'or ou d'argent. La casaque couvrait le dos et les épaules, et s'attachait sous le menton avec une agrafe en métal. Le Gaulois, des classes inférieures, jetait seulement sur ses épaules une peau de bête fauve ou de mouton, ou une espèce de cou-

1. Galliarum hoc inventum rutilandis capillis fit ex sebo et cinere. Pline, l. XXVIII, c. 12.

verture en laine grossière, appelée dans les dialectes gallo-kimriques *linn* ou *lenn*. Les riches avaient un goût très vif pour la parure. Ils étalaient avec complaisance une grande profusion d'or, qui serpentait en colliers autour de leur cou, sur leur poitrine, ou étincelait sur leurs bras et sur leurs doigts en bracelets et en anneaux.

La plus terrible de leurs armes était une espèce de pique, dont le fer long de plus d'une coudée, et large de deux palmes, se recourbait vers sa base en forme de croissant; c'était là une arme formidable qui hachait et lacerait; le Gaulois la lançait en poussant un cri de mort, et l'empreinte qu'elle laissait sur les chairs pâles et convulsives était l'avant-coureur du trépas.

Long-tems le Gaulois dédaigna les armes défensives; son courage s'indignait de ces moyens employés pour rendre moins funestes les coups de l'ennemi. Cet enfant des forêts aurait rougi d'enfermer ses membres robustes dans une prison d'airain. Il offrait sa poitrine forte et nue aux traits des combattans; envain les rangs opposés se montraient-ils à lui couverts d'étincelantes armures : dans son sauvage orgueil, il se dépouillait de tous ses vêtemens, et défiant les flèches lancées, il multipliait autour de sa tête sans défense les cercles prolongés et rapides de son long sabre sans pointe. Il finit par adopter prudemment les usages des autres nations; la cui-

rasse, le bouclier et le casque grec ou latin marièrent bizarrement leurs formes polies et régulières avec son grossier costume de guerre.

Un soldat gaulois offrit alors un aspect étrange. Des cornes d'élan, de buffle ou de cerf s'élevaient en pointes menaçantes sur un casque en métal; un panache haut et touffu surmontait ces ornemens bizarres, et rehaussaient la taille du guerrier. Veut-on se figurer l'accoutrement militaire d'un noble Arverne, Éduen ou Biturige, deux cents ans avant l'ère vulgaire, qu'on se représente un bouclier et un casque ainsi grotesquement décorés, une cuirasse en métal, un énorme sabre pendant sur la cuisse droite à des chaînes de fer, quelquefois à un baudrier tout brillant d'or, d'argent et de corail; qu'on y ajoute le collier, les bracelets, les anneaux d'or autour du bras et au doigt du milieu; le pantalon, la saie à carreaux éclatants ou superbement brodée; enfin de longues moustaches rousses, et l'on aura devant les yeux une de ces grandes figures gauloises qu'on pourra appeler Divitiac ou Vercingètorix.

L'ancienne Gaule n'était pas sans industrie: l'art d'exploiter les mines, de fabriquer des armes, de tremper le cuivre, de tisser et de brocher les étoffes, de composer des boissons fermentées, telles que la bière d'orge, appelée *cervisia*, la bière de froment, mêlée de miel, l'hy-

dromel, etc., y était en pleine vigueur. Les dames gauloises se servaient de l'écume de bière comme d'un excellent cosmétique auquel elles prétendaient devoir la fraîcheur de leur teint [1]. L'essai en serait peut-être renouvelé avec succès par leurs descendantes.

Les maisons des Gaulois, rondes et spacieuses, étaient construites de poteaux et de claies; des cloisons de terre les revêtaient intérieurement et à l'extérieur. Elles étaient recouvertes d'une large toiture de chaume ou de paille hachée et pétrie dans l'argile. Des fortifications qui opposaient au feu des pierres énormes, et au choc des beliers, de larges poutres, protegeaient assez bien leurs villes: mais le plus souvent la nature était chargée du soin de les défendre; car ils choisissaient d'ordinaire pour les bâtir un îlot étroit que pressait un large marais ou un recoin enfoncé dans l'épaisseur d'un bois; et c'était là qu'au premier cri de guerre se réfugiait la population éparse dans la campagne.

Déjà une image de la vie féodale entourait le riche Gaulois dans sa maison des champs; il la construisait dans la profondeur des forêts, ou sur les bords d'une rivière; un immense attirail de chevaux, de chars, de valets résonnait bruyam-

1. Spuma cutem feminarum in facie nutrit. Plin. l. XXII, c. 25.

ment autour de lui dans cette demeure ; et quand une attaque imprévue venait l'y assaillir, il trouvait, en cas d'échec, mille issues dans les détours multipliés des grands bois.

La guerre était l'affaire la plus importante de ce peuple ; rien n'était épargné pour entretenir une ardeur martiale dans les esprits et une agilité constante dans les corps. Une ceinture, déposée chez le chef de chaque village, réprimait la corpulence ; chaque jeune homme y mesurait sa taille, et une amende le frappait s'il ne pouvait pas ramener sur le ventre les deux bouts de la ceinture.

Chaque chef fesait ses recrues ; dans une guerre importante, quand il s'agissait de défendre le sol de la patrie, de repousser une attaque menaçante, la nation se levait en masse. Des châtimens terribles étaient infligés à ceux qui n'auraient pas repondu à l'appel de guerre ; de honteuses mutilations exercées sur leur visage, les vouaient à une honte éternelle : sans nez, les yeux arrachés, les oreilles coupées, ils portaient jusqu'au tombeau les preuves horribles de la lâcheté ; d'effroyables tortures attendaient celui qui arrivait le dernier au rendez-vous.

Quand l'armée gauloise se trouvait en présence de l'ennemi, une ardente impatience éclatait dans les rangs ; l'attaque était brusque ; des cris affreux retentissaient, et la mêlée devenait terrible. Quel-

quefois ils préféraient l'escarmouche : cachés derrière les halliers, en embuscade dans des fourrés, ils se précipitaient sur l'ennemi déconcerté. Des chiens, dressés à ces jeux sanglans, dépistaient la proie.

C'était sur les prisonniers de guerre que s'épuisait leur rage ; ils se plaisaient à les clouer à des poteaux, à les lier à des arbres. Leur adresse se signalait alors dans de cruels exercices : ces malheureux devenaient le but vers lequel, d'un bras robuste, ils lançaient la formidable cateie, quand ils n'aimaient pas mieux entendre gémir leurs chairs dans le cadre du feu. Ils coupaient les têtes des ennemis morts; ces pâles et sanglantes dépouilles étaient pour eux de beaux et nobles trophées ; ils les plantaient à la pointe de leurs piques. Un cavalier gaulois retournait de la bataille en fesant résonner sur le poitrail de son cheval les têtes que sa main y avait attachées.

La population restée à la ville, accourait au devant de l'armée victorieuse : des cris de triomphe, des hymnes éclataient dans les airs. Les portes recevaient de hideux ornemens ; on les surmontait des têtes que le vainqueur y clouait. Les animaux sauvages, tués à la chasse, contribuaient aussi par leurs dépouilles à former ces étranges et barbares décorations ; l'aspect d'un village gaulois était celui d'un charnier.

On traitait avec plus d'égards les têtes des chefs

ennemis et des guerriers fameux : on réservait pour elles les parfums et l'embaumement; après les avoir enduites d'huile de cèdre, on les déposait soigneusement dans des coffres, où elles étaient rangées par ordre de date. Souvent un chef gaulois, dont les cheveux avaient blanchi au souffle des combats, conduisait son jeune fils devant ces poudreux reliquaires; sa main ridée ôtait le couvercle; des têtes dépécées s'offraient méthodiquement rangées; c'était là l'Illiade de ce Gaulois; il invitait son fils à ajouter d'autres sanglantes pages à ce livre horrible.

Un crâne ennemi obtenait quelquefois une meilleure fortune : un ouvrier habile le nétoyait, et fesait circuler sur ses bords une lame d'or amincie; alors, ce reste d'homme devenait la coupe des festins [1], ou figurait dans les temples.

Un voyageur, né dans la Grèce élégante et polie, Possidonius, vint dans la Gaule quand ces mœurs sombres et barbares n'avaient pas encore été adoucies; il raconte l'impression dont il fut saisi à la vue d'une cité gauloise. Partout étaient appendues des têtes noircies par l'air et la pluie; il suivit quelque tems des yeux ces files immobiles qui circulaient de huttes en huttes. Ce spec-

1. Calvam auro cælavere, id que sacrum vas iis erat, quo solemnibus libarent, poculum que idem sacerdoti ac templi antistibus. Tit. Liv. l. XXIII, c. 24.

tacle souleva son cœur : ce n'étaient pas là les riantes corniches qui, sous le ciseau athénien, s'épanouissaient en festons au front des temples. Le voyageur grec ajoute cependant que ses yeux finirent par s'accoutumer à l'aspect de ces formidables rangées.

Les Gaulois avaient un son de voix fort et rude ; leurs idiomes étaient gutturaux. L'hyperbole était leur figure favorite : brefs et saccadés dans leur conversation, ils réservaient pour des discours d'apparat la multiplicité des expressions et l'éclat des pensées. Des images vives et pittoresques abondaient dans ces discours. A la tête d'une armée silencieuse et attentive, au milieu d'une assemblée grave et posée, retentissait forte et accentuée la voix du général ou celle de l'orateur. Alors de l'éloquence sauvage et belle se fesait au milieu des piques gauloises, ou sous le dôme des forêts. Les Grecs, railleurs et compassés, l'ont tournée en ridicule cette éloquence née au bruit des torrens, et exaltée par le spectacle d'une nature sombre ; ils l'ont, dans leurs épigrammes attiques, traitée de *fanfaronne*, de *boursoufflée* et de *par trop tragique* [1]. A la vérité les Gaulois ne procédaient pas par exordes et ne finissaient pas par péroraisons ; mais leurs discours remuaient plus fortement les es-

1. Voir Diodore de Scicile, livre IV, page 308.

prits que des oraisons latines ou grecques, et si le goût sévère d'Athènes pouvait y trouver à reprendre, les merveilleux effets qu'ils produisaient en soulevant des populations entières, les absolvent du reproche d'avoir manqué aux règles. L'impression qui en résultait se manifestait par de bruyantes acclamations. A peine l'orateur s'était tu, que cette assemblée d'hommes silencieux éclatait en énergiques paroles et en sonores applaudissemens, à travers lesquels des voix de blâme perçaient quelquefois. Si c'était un général qui venait, avec l'ironie de la nature et non celle de l'art, de rabaisser ses rivaux, de s'exalter lui-même, et de faire intervenir dans sa harangue la touchante prosopopée des héros morts pour la patrie, alors les *gaïes* ou les sabres choqués contre les boucliers, produisaient un concert militaire d'approbation.

L'orateur ne devait jamais être interrompu; si la vivacité gauloise contrevenait à cette loi, un homme qui remplissait des fonctions analogues à celles d'huissier, s'avançait l'épée à la main vers l'interrupteur, et lui imposait silence; la sommation était réitérée trois fois : si l'interrupteur ne se taisait pas, l'huissier lui coupait un pan de sa saie, assez grand pour que le reste devînt inutile [1].

Je ne trace point un panégyrique des Gaulois;

1. Strabon, livre IV, page 197.

j'essaie de présenter à mes lecteurs un tableau fidèle, dans lequel ce peuple puisse comparaître avec ses qualités et ses vices. Tous les historiens l'accusent d'un malheureux penchant à l'ivrognerie, déterminé par la grossiéreté des mœurs et les besoins d'un climat froid et humide. On reproche aux Italiens et aux Marseillais d'avoir favorisé ce vice pour l'exploiter avec profit. Ils fesaient parvenir dans les coins les plus reculés de la Gaule, d'abondantes cargaisons de vin, contre lesquelles les Gaulois accourus échangeaient leurs métaux, leurs pelleteries, leurs bestiaux, leurs esclaves.

Les marchands de vin retiraient de ce commerce des profits incalculables : un jeune esclave ne leur coûtait qu'une cruche de vin ; pour la liqueur, dit Diodore de Sicile, on avait l'échanson. Les effets de l'ivresse étaient terribles chez ces peuples : ils tombaient dans des excès d'une horrible fureur, qui ne cessaient que par un entier épuisement de forces.

La sagacité du lecteur aura déjà remarqué la frappante similitude de ces mœurs avec celles des sauvages de l'Amérique septentrionale. Quand on lit ces divers traits du caractère et des usages gaulois dans les écrivains de l'antiquité, on croit souvent parcourir les récits des voyageurs modernes au milieu des forêts où se déroulent l'Illinois et l'Ohio.

Chez ces enfans de la nature, les uns contemporains des beaux jours de Rome et d'Athènes, les autres visités par Chateaubriant ou décrits par Cooper, des scènes semblables se reproduisent. Les sauvages américains s'exaltent aussi à la voix de leurs orateurs ; les crânes et les chevelures ennemies deviennent pour eux des trophées ; les prisonniers y accomplissent leur sacrifice sous la hache qui les déchire, ou dans le cadre du feu qui les consume. L'eau-de-vie, que dans un langage hyperbolique, pareil à celui du Gaulois, l'emphase américaine appela eau de feu, pénètre dans les veines du sauvage comme une lave ardente dont ils sont embrâsés, et qui, après les avoir transportés d'une sombre fureur, les livre sans défense au fer ennemi. L'histoire a recueilli les défaites sanglantes qu'attira aux armées gauloises l'intempérance des soldats et des chefs, et les victoires qu'elle leur arracha. A mesure que je continuerai à décrire les mœurs des premiers habitans de la Gaule, cette ressemblance acquerra encore une plus grande exactitude.

Le lait et la chair des animaux sauvages ou domestiques, surtout de la chair de porc fraîche et salée, formaient la principale nourriture des peuplades gauloises. Nous avons une description curieuse des repas des Gaulois, tracée de la main d'un homme qui souvent s'assit à leurs tables :

c'est de Possidonius que je veux parler, voici en quels termes il s'exprime : « Autour d'une table » fort basse, on trouve disposées par ordre des » bottes de foin ou de paille : ce sont les siéges » des convives. Les mets consistent d'ordinaire » en un peu de pain et beaucoup de viande bouillie, » grillée, ou rôtie à la broche ; le tout servi proprement dans des plats de terre, ou de bois chez les » pauvres, d'argent ou de cuivre chez les riches. » Quand le service est prêt, chacun fait choix de » quelque membre entier d'animal, le saisit à deux » mains, et mange en mordant à même ; on dirait d'un repas de lion ; si le morceau est trop » dur, on le dépèce avec un petit couteau, dont » la gaîne est attachée au fourreau du sabre. On » boit à la ronde dans un seul vase en terre ou » en métal, que les serviteurs font circuler ; on » boit peu à la fois, mais en y revenant fréquemment. Les riches ont du vin d'Italie et de Gaule, » qu'ils prennent pur ou légèrement trempé d'eau; » la boisson des pauvres est la bière et l'hydromel. » Près de la mer et des fleuves, on consomme » beaucoup de poisson grillé, qu'on asperge de » sel, de vinaigre et de cumin; l'huile partout » le pays est rare et peu recherchée.

» Dans les festins nombreux et d'apparat, la » table est ronde, et les convives se rangent en » cercle à l'entour; la place du milieu appartient » au plus considéré par la vaillance, la noblesse

» ou la fortune, c'est comme le *coryphée* du chœur;
» à côté de lui s'assied le patron du logis; et
» successivement chaque convive, d'après sa di-
» gnité personnelle et sa classe; voilà le cercle
» des maîtres; derrière eux se forme un second
» cercle concentrique au premier, celui des ser-
» vans d'armes; une rangée porte les boucliers,
» l'autre rangée porte les lances; ils sont traités
» et mangent comme leurs maîtres. Après des
» repas copieux, les Gaulois aiment à prendre
» les armes et à se provoquer mutuellement à
» des jeux simulés. D'abord ce n'est qu'un jeu:
» ils attaquent et se défendent du bout des mains;
» mais leur arrive-t-il de se blesser, la colère les
» gagne: ils se battent alors réellement, avec un
» tel acharnement, que, si l'on ne s'empressait
» de les séparer, l'un des deux combattans res-
» terait sur la place. Il était d'usage autrefois que
» la cuisse des animaux servis sur table appartînt
» au plus brave, ou du moins à celui qui se
» prétendait tel; si quelqu'un osait la lui dis-
» puter, il en résultait un duel à outrance.[1]

Une place était réservée dans les repas à l'hôte étranger. Tant que le festin durait, aucune question ne lui était faite; mais à peine l'avait-t-on terminé, qu'il se voyait assailli par une foule de demandes que multipliait la curiosité gauloise. On s'enquérait de son nom, de sa patrie, des

1. Posidonius, apud Ath. l. IV, c. 13.

motifs de son voyage ; on provoquait de longs et intéressans récits sur les nations étrangères, sur les mœurs des pays, sur les contrées lointaines. Les historiens s'accordent tous à regarder les Gaulois comme un peuple extrêmement avide de nouvelles. Les marchands qui arrivaient parmi eux étaient accablés de questions ; un voyageur se voyait forcé de suspendre sa route pour raconter à des passans les événemens de ses courses.[1]

Jamais nation ne poussa plus loin le mépris de la mort et l'ostentation du courage. On vit des Gaulois consentir à se laisser tuer pour tant de mesures de vin ou pour une certaine somme d'argent. Quant le marché était conclu, le hardi et insensé parieur distribuait à ses amis et à ses parens le vin et l'or contre lesquels il échangeait sa vie, ensuite se couchant sur son bouclier, il tendait la gorge au couteau, et recevait la mort sans sourciller.

Dans leur présomptueuse audace, ils semblaient porter des défis de guerre aux élémens mutinés. On avait vu de ces fiers Gaulois s'obstiner à rester sur la plage que le flux de l'Océan allait envahir, et quand les vagues s'apprêtaient

1. Est autem Gallicœ consuetudinis, ut viatores etiam invitos consistere cogunt ;...... et mercatores in oppidis vulgus circumsistat. Cœs. Bell. Gall. l. IV. c. 5.

à les engloutir, garder le poste périlleux qu'avait choisi leur courage. Sous les murs croulans d'une maison, en présence d'un incendie qui se dressait flamboyant devant eux, à l'aspect d'un fleuve dont le débordement les menaçait, ils ne reculaient pas, et de véhémentes apostrophes accueillaient la chûte des poutres, le craquement des flammes, le mugissement des flots. Ces actes de bravade les firent passer dans l'antiquité pour une race impie et sacrilège; on disait d'eux qu'à l'aspect d'une mer en fureur, ils tiraient l'épée contre les flots, et que lorsque la tempête éclatait sur leur tête, saisissant leurs flèches dans leur impuissant courroux, ils les lançaient contre les cieux, que déchiraient les tonnerres.

La richesse gauloise passa en proverbe. Cette opinion avait dû sa naissance aux énormes capitaux que concentrèrent dans les mains de quelques chefs l'exploitation des mines et des monopoles, et à la grande quantité d'objets plaqués et étamés dont ce peuple se servait, soit pour les usages domestiques, soit pour la guerre, tels qu'ustensiles de cuisine, armures, harnais de chevaux, jougs des mulets, et jusqu'à des chars entiers. [1] Les voyageurs éblouis de ce luxe innatendu, exagérèrent les richesses du pays. Les chefs, pour se concilier les suffrages et la fa-

1. Carpentum argenteum.

veur populaire exerçaient d'inouies prodigalités. Un certain Luern, ou Luer, roi des Arvernes, fesait tomber sur la foule une pluie d'or et d'argent chaque fois qu'il paraissait en public. On assure que dans ses festins, où une somptuosité de mauvais goût était étalée, il fesait creuser de larges citernes remplies de vin, d'hydromel et de bière.

Les femmes gauloises étaient dans la dépendance entière de leurs époux; ceux-ci avaient droit de vie et de mort sur elles comme sur leurs enfans. Quand un homme puissant et considéré était frappé par une mort subite et extraordinaire, toutes ses femmes (la polygamie était en usage chez les Gaulois) étaient appliquées à de cruelles tortures; si le moindre soupçon d'attentat contre les jours d'un époux existait, on livrait ces malheureuses aux flammes, après leur avoir fait subir d'effroyables supplices. Les parens du mari poursuivaient ces barbares exécutions.[1]

Les enfans restaient auprès de leurs mères jusqu'à l'âge de puberté. Un père aurait rougi de laisser son fils paraître en public avant qu'il

1. Quùm pater familias illustriore loco natus decessit, ejus propinqui conveniunt; et de morte si res ad suspicionem venit, de uxoribus, in servilem modum quæstionem habent........ Cæs. loco citato.

posait des anciennes familles souveraines des tribus et des notabilités récentes, créées soit par la guerre, soit par l'influence de la richesse.[1]

Les habitans des campagnes formaient la clientelle des nobles[2]; ils se groupaient autour d'eux comme autour d'une aristocratie patriarchale; leurs vies, leurs personnes leur étaient dévouées; ils contribuaient ainsi à augmenter cette dignité individuelle qui tire des forces de plusieurs mises au profit d'un seul, sa grandeur et son pouvoir. La Gaule était partagée en une infinité de tribus rangées sous les enseignes d'une multitude de chefs, dont elles servaient l'ambition et nourrissaient l'orgueil. Une ombre de liberté s'était refugiée dans les villes : là vivait une population affranchie du joug nobiliaire, et dont les efforts pour obtenir une indépendance plus tard conquise, furent continus et non sans succès. Les esclaves étaient peu nombreux en Gaule.

Le peuple, ainsi placé sous la double influence des nobles et des prêtres, fit, pendant long-tems, d'impuissans efforts pour s'affranchir de l'une et de l'autre. Mais des révolutions politiques, préparées pendant une longue suite de siè-

1. In omni Galliâ, eorum hominum qui aliquo sunt numero atque honore, genera sunt duo.... alterum est Druidum, alterum equitum. Cæs. Bell. Gal., l. VI, c. 13, 15.

2. Clientes, clientela. Cæs. Bell. Gall., passim.

cles, amenèrent d'importans changemens dans les institutions gauloises. A peine l'histoire commence-t-elle à s'occuper de cette nation, que nous voyons s'établir au milieu d'elle une théocratie bien distincte : toute l'autorité est concentrée dans les mains des Druides, ses prêtres; c'est de leur bouche que sort le terrible anathême, dont l'effet était de séquestrer un homme de la société, et de l'écraser sous le poids d'une éternelle ignominie. Maîtres de la vie des Gaulois, retranchés derrière ce formidable rempart que la superstition asseoit sur la peur et la crédulité, objets à la fois de respect et de crainte, les Druides nous apparaissent à cette époque armés du double glaive de la loi et de la religion. Mais ces guerriers, dont les Bardes exaltaient le courage par des chants où revivaient les noms et les exploits de leurs aïeux, voulurent aussi revendiquer une part de ce pouvoir mystérieux appuyé sur l'empire des idées; ils avaient pour eux ce droit que donne l'épée; aussi parvinrent-ils à faire marcher leur puissance presque l'égale de celle des prêtres gaulois. Nous retrouvons sous la hutte du sauvage des passions semblables à celles qui s'agitent au sein des sociétés civilisées : au milieu des forêts comme dans les villes, l'esprit de l'homme ne reste jamais stationnaire, à moins qu'un despotisme fort et édifié sur de larges bases, n'arrête l'essor d'une

marche ascendante, et n'emprisonne l'ame humaine dans une atmosphère de terreur et de silence. Mais comment le despotisme aurait-il pu germer sur la terre des Gaules? Un lien faible unissait entr'elles les tribus de cette grande famille. Les Druides ou les nobles n'auraient jamais pu obtenir un concours de forces stipendiées suffisantes pour asseoir et prolonger long-tems leur domination contestée. D'ailleurs la Gaule contenait une population remuante et inquiète, lancée de bonne heure dans les hazards des combats, et qui n'avait retenu de son origine asiatique que la pompe des mots et la vivacité de l'imagination. Des mœurs fortes et grossières ne se plient pas aisément aux exigences d'un pouvoir sans bornes. Sous ce ciel âpre, au sein de ces forêts coupées par des fleuves et de larges marais; au milieu de ces hommes familiers avec les scènes du danger, une domination unique et absolue ne pouvait s'établir. Ils consentirent bien pendant quelque tems, ces fiers Gaulois, à déposer leur sauvage indépendance d'abord aux pieds d'un Druide, sombre image d'une divinité sanglante; plus tard, dans les mains d'un chef d'une éclatante bravoure; mais à peine eurent-ils creusé des fossés, élevé des murs et construit des villes, qu'ils se proclamèrent indépendans, et remirent le soin des décisions importantes à cette volonté qui surgit, forte et incontestée, de l'admirable concours de l'élec-

tion populaire et des vœux du plus grand nombre. Eh ! bien, ces institutions politiques qui nous paraissent l'admirable résultat des progrès des lumières, se retrouvent chez les Gaulois. A la vérité, les rouages qui les mettent en jeu sont moins compliqués et moins réguliers, mais les élémens premiers s'y font reconnaître. Une grande civilisation n'aurait-elle donc sur une moindre que l'avantage d'une rédaction de principes plus détaillée et plus élégante ?

La Religion, ce premier besoin de l'homme, semble recevoir du climat une influence singulière. Sous les cieux doux et favorisés, elle se manifeste par des temples aériens, où descend un jour rayonnant, par des autels parés de festons, quelquefois par de voluptueuses danses. Dans l'accomplissement de ses mystères, elle fait intervenir des chœurs de jeunes filles, les mains chargées d'odorantes offrandes. Dans ses hymnes, dans ses sacrifices respirent l'amour ou un paisible recueillement ; les images qu'elle offre à l'adoration des peuples, n'éveillent aucun sentiment de terreur ; mais autre est son caractère dans des contrées exposées à la rigueur des saisons ou aux ardeurs d'un soleil brûlant. Là, elle taille de hideux simulacres, tantôt exagération grotesque et affreuse de formes humaines, tantôt, produit bizarre d'une imagination en délire, qui réalise avec la pierre ou le bois des monstres qui n'ont pas de nom dans nos langages.

Sous les roues des pagodes ambulantes, dans les flammes des bûchers, elle broie ou brûle les membres de ses victimes. Ce n'est pas aux rayons d'un beau soleil que s'accomplit alors le sacrifice. Une nuit sombre, voilà le dais de son autel; la lune, son pâle luminaire; des forêts, les voûtes de son temple; un vieillard ou un prisonnier que le fer va torturer, sa sanglante hostie. Tels sont les traits sous lesquels s'offre à nous la religion gauloise. Née, sans doute de l'Asie, elle se rattache par une chaîne mystérieuse à ce berceau antique des croyances et des erreurs de l'esprit humain. En examinant attentivement le corps des doctrines religieuses du peuple gaulois, on y reconnaît deux systèmes d'idées tout à fait distincts, deux religions. L'une rappelle le *polythéisme* de la Grèce, parce que, comme cette dernière, elle personnifie et déifie les phénomènes naturels; l'autre est fondée sur un panthéisme matériel; métaphysique, toute mystérieuse et sacerdotale, elle reproduit le caractère des religions orientales. Elle est connue sous le nom de *druidisme*, à cause des Druides qui en étaient les fondateurs et les prêtres.

Nous les examinerons séparément.

Le polythéisme a dû nécessairement précéder le druidisme; telle est l'invariable marche des idées. De la personnification, on s'élance dans un champ de doctrines plus spirituelles, plus dé-

gagées de l'influence matérielle des objets. Les traditions des *Kimris* attestent cette progression qui s'opéra dans les croyances gauloises. Un culte grossier régnait dans la Gaule et la Grande-Bretagne, quand le druidisme s'y introduisit ; Hu, Heus ou Hesus, surnommé le *Puissant*, chef de la première invasion des Kimris, fut celui qui implanta sur le territoire gaulois le sytème religieux et politique du druidisme. En lui se réunissaient les triples fonctions de conquérant, de prêtre et de législateur ; après sa mort, il devint Dieu.

Ceci se passe dans l'enfance des sociétés : d'abord, un fétichisme grossier expose à la vénération des peuples la matière brute, insensible, et déifie les phénomènes de la nature. Le Gaulois transformait en divinités les rochers, les vents, et en particulier le terrible *Kirck* ou *Circuis*. Mais peu à peu sa religion s'épura ; il mit sous la garde des esprits les objets de son premier culte, et dans les mouvemens calmes ou désordonnés de la nature, il crut voir des divinités qui les dirigeaient à leur gré. Alors le dieu Tarann [1] fut chargé d'attacher au tonnerre ses ailes étincelantes ; dans les Alpes, vint s'asseoir, sur un trône de frimas et de glaces, le dieu *Pennin* [2] ; la déesse *Ar-*

1. Taranis, Lucan-Phars., l. I. v. 446. Torann (Gaël) tonnerre.

2. Tite Live, l. XXI, c. 38.

duine[1] ajoutait par sa présence à la sombre horreur de la forêt des Ardennes. Des tribus eurent leur génies protecteurs : la déesse Bibracte[2] veillait sur les Eduens, et le Dieu Nemausus sur lesArecomikes.

Le champ des idées religieuses d'abord si rétréci, s'agrandit prodigieusement. Telle est la constante voie de l'esprit humain : il multiplie ses dieux, il personnifie la nature, ses élémens; l'ame, ses facultés ; puis, honteux d'avoir ainsi prodigué le titre de Dieu, il chasse devant lui cet immense troupeau de créatures divinisées, et proclame sur les débris des autels et des temples renversés, un seul et grand être auquel il finit par restituer des droits long-tems méconnus.

Le polythéisme gaulois fit de nouvelles conquêtes. Cette force, toujours agissante de la nature, qui brise aujourd'hui l'ouvrage d'hier pour lui redonner une forme nouvelle, reçut un nom, devint un Dieu. *Tarann*, qui d'abord n'était que le génie du tonnerre, vit ses fonctions s'accroître; il fut le moteur invisible de l'univers, et la foudre arma d'une vengeance prompte sa main puissante. *Bel* ou *Bellen*, attaché autrefois aux roues brûlantes du soleil qu'il guidait comme un radieux esquif, dans les vagues ardentes du ciel, reçut

1. D. Martin ; Diction. topog.

2. Dom Bouquet. p. 24.

de plus nobles attributs ; c'était lui qui fesait croître les plantes salutaires, et présidait à la médecine. *Heus* ou *Hesus* devint le dieu des combats, et souffla l'ardeur des conquêtes au cœur des Gaulois [1]. Il finit même par se mettre à la tête de ce sauvage olympe, et reçut tout le caractère du Dieu par excellence. Le Dieu du commerce, *Teutatès* [2], étendait sa protection vigilante sur les arts, les routes ; à la suite de ce dieu, arrivait le génie de l'éloquence et de la poésie. C'était un vieillard armé de la massue et de l'arc ; mais sur le front de ceux qu'il enchaînait à ses pas, se déployait une joie vive ; des chaînes d'or et d'ambre sortant de la bouche d'*Ogmius* (ainsi se nom-

1. Le fameux bas-relief trouvé sous l'église de Notre-Dame de Paris, en 1711, nous montre ce prêtre législateur couronné de feuillage, à demi-nu, une cognée à la main et le genou gauche appuyé sur un arbre qu'il coupe, donnant à ses sujets l'exemple des travaux rustiques.

2. Le nom de Teutatés rappelle le dieu *Theut* des Phéniciens et d'une grande partie de l'Orient. Si l'on songe que les Phéniciens propageaient volontiers leur religion chez les peuples au milieu desquels ils s'établissaient, et qu'ils introduisirent ainsi le culte de ce même Teutatés en Espagne ; si l'on songe, en outre, qu'ayant commercé les premiers avec les Gaulois encore sauvages, ils ont dû chercher à leur inspirer du respect pour les relations commerciales et pour les voyageurs, en repandant le culte d'un dieu qui protégeait les routes et l'industrie, on sera tenté, peut-être avec quelque raison, d'attribuer au *Teutatés* gaulois une origine phénicienne.

mait ce dieu) retenaient par l'oreille ses heureux captifs.

La frappante ressemblance de cet olympe avec celui des Grecs et des Romains, saisit d'abord l'esprit. Elle n'échappa pas à César. Ceci est une preuve nouvelle de l'origine du peuple gaulois, et de l'influence que l'Asie a exercée sur les idées. Ce vieux berceau de toutes nos croyances a vu sortir de son sein un fleuve mystérieux, qui s'est épanché sur le monde. Quelques idées, des formes de culte à peine ébauchées, des noms qui malgré de graves altérations, devaient conserver quelques syllabes éternelles et respectées, destinées à frayer une route à des systèmes vraisemblables, naissent dans ces plaines où la raison humaine balbutia les premiers essais de sa pensée première. Ces idées, ces formes, ces noms s'embarquent sur le frêle navire de Cecrops et de Cadmus, s'attachent aux pas des tribus errantes, abordent aux rives de la Grèce, aux côtes sauvages de la Germanie, aux champs de l'Italie, et bientôt le Druide les dépose dans les feuillets sacrés de son livre ; le Grec et le Romain les grave sur son papyrus et son parchemin, et les nations modernes les accueillent comme des pensées contemporaines du monde.

Il y a quelques années qu'un jeune Marseillais plein d'imagination et d'un savoir étendu, arriva dans une de ces îles de l'Océanie qui cha-

que jour surgissent, nouvelles et isolées, sur nos cartes européennes. Un édifice qui s'élevait au milieu d'une plaine le frappa ; il entre. Gravement assis sur le sol, des sauvages écoutaient un vieillard qui s'exprimait dans un langage déjà connu à notre compatriote. Des morceaux de bois grossièrement sculptés, paraissaient être les étranges divinités de ces hommes. En présence de ces symboles ridicules, le vieillard racontait la création du monde, la chûte d'Adam, la barque flottante de Noé. Sans doute de grotesques accessoires déparaient le texte sacré ; mais au milieu de cette genèse barbare, l'oreille du voyageur européen saisit l'idée primitive, à laquelle de pauvres sauvages avaient mal-adroitement cousu les rêves de leur imagination. Grande fut sa surprise; à trois mille lieues de sa patrie, au milieu d'hommes nus, et qui n'ont point de nom dans la famille humaine, il retrouvait quelques pages arrachées au plus étonnant des livres.

Les Druides proclamèrent l'éternité de la matière et de l'esprit ; l'univers était, selon eux, une substance inaltérable, dont la forme éprouvait de continuelles variations, produites par l'eau et par le feu, puissans agens chargés par le grand être de faire subir à la matière de perpétuelles transformations. L'ame, qui ne mourait pas, voyageuse de corps en corps, communiquait ainsi le souffle de la vie, pareille à ce flambeau toujours

allumé que les initiés de la Grèce se passaient de main en main [1]. Cette métempsycose, fille de l'Asie, ne détruisait pas l'idée morale des peines et des récompenses : des châtimens étaient attachés à ces divers degrès de transmigation inférieure à la condition humaine; ces degrès devenaient des états d'épreuve ou de peine.

Au-delà des bornes de ce monde visible, dans une région inconnue, qui flottait, radieuse, dans les plaines incommensurables de l'espace, arrivaient les ames affranchies tout-à-fait des liens du corps. C'était le paradis des Gaulois : les guerriers y retrouvaient une image perpétuelle des plaisirs de leur vie; les passions, les habitudes, les goûts de la terre survivaient à la ruine du corps. Le cheval de guerre dont le héros pressa le flanc rapide au jour des combats, attendait son maître aux portes de la céleste demeure, et le recevant sur sa selle éblouissante, il l'emportait dans des routes sans fin. Le Gaulois pouvait se parer de ses armes favorites; alors, des armées vaporeuses commençaient autour de lui un cercle qui allait

1. Idem senserunt.... quod Pythagoras; Valer. Max. l. II, c. 9. .....Regit idem spiritus artus orbe alio : longè (canitis si cognito) vitæ mors medium est; Lucan. Pharsal., l. I. In primis hoc volunt persuadère non interire animas; Cæs. Bell. Gall., l. IV, c. 14. Æternas esse animas; Mela., l. III, c. 2. Animas esse immortales; Ammian. Marc., l. XV, c. 9. Valer. Maxim., l. II. Animas abaliis post mortem transire adalios; Cæs., l. VI, c. 14.

toujours s'agrandissant ; des ombres de forme indéterminée s'allongeaient devant lui ; l'ardeur des combats échauffait son cœur : armé d'un sabre d'une trempe céleste, il dissipait ces étranges milices, et trouvait dans ces jeux, images des combats humains, l'émotion de la victoire. Le chasseur autour duquel se pressait, la gueule enflammée, la meute aux aboiemens multipliés, dispersait ses flèches dans d'éternelles forêts.

Les Druides enseignèrent une croyance touchante. Toute relation n'était pas brisée entre les morts et les vivans. Le tombeau garde un silence qui a quelque chose d'effrayant. Hier, à vos côtés, s'asseyait, lisait, parlait un être chéri, compagnon de vos promenades, dépositaire de vos secrets, confident de vos peines. Aujourd'hui le trépas a posé son sceptre de plomb sur des lèvres d'où nul bruit ne s'échappe plus. Le cœur se serre d'un vague effroi : à votre voix, une autre voix ne répond pas, et ce n'est que dans des songes que l'ombre regrettée vient, silencieuse et abattue, vous visiter.

Une correspondance mystérieuse fut donc établie par les Druides sur les limites des deux mondes. Les amis, les parens jetaient dans les flammes des bûchers des lettres qui arrivaient, d'après les idées religieuses, au séjour des ames. Dans les funérailles, on en brûlait une quantité prodigieuse.

Cette croyance dans une autre vie, si fortement empreinte dans l'ame des Gaulois, fut pour eux une source de dévouemens admirables et d'actions atroces. Quand la flamme du bûcher dévorait les restes d'un être regretté, autour d'elle se plaçaient les parens, les amis du défunt. De ces rangs mornes et silencieux, s'élançaient souvent des fils, des femmes, des cliens qui se précipitant dans le feu, mêlaient leurs cendres aux cendres du mort, afin de retrouver dans une autre terre le père, l'époux, le patron si vivement pleuré. La superstition s'assit aussi auprès des funérailles. Quand un personnage important avait fermé les yeux, sa famille fesait égorger un certain nombre de ses cliens et les esclaves qu'il avait le plus aimés [1]; on les brûlait, et leurs restes, ainsi que son cheval de bataille, ses armes et ses parures étaient enterrés à ses côtés. Alors ils s'imaginaient que belle et triomphante serait dans l'autre vie l'entrée du guerrier. Les Gaulois renvoyaient souvent en ce monde à venir la décision de leurs affaires d'intérêt; ils se prêtaient quelquefois des sommes payables après leur commun décès [2].

1. Omnia quæ vivis cordi fuisse arbitrantur in ignem inserunt, etiam animalia : ac paulò suprà hanc memoriam servi et clientes, quos abeo dilectos esse constabat, unà cremabantur. Cæs. bell. gall. l. VI, c. 19. Cum mortuis cremant et defodiunt apta viventibns olim. Mel. l. III, c. 2.

2. Negotiorum ratio etiam et exactio crediti differebatur ad inferos. Mel. l. III, c. 2. Valer. Maxim. l. II, c. 9.

Tels étaient les dogmes que les Druides enseignaient ; toute leur science n'était pas renfermée dans le cercle des opinions religieuses, ils avaient de plus hautes prétentions : dépositaires de mystérieuses connaissances, sur lesquelles le peuple n'osait porter une vue profane, ils s'annonçaient comme initiés dans les secrets d'une nature qui avait dévoilé à leur esprit ses opérations les plus cachées ; ils disaient que leurs regards avaient dessiné la grandeur des corps planétaires, et étudié leur marche dans l'espace ; que les plantes leur avaient revélé les singulières vertus dont elles étaient douées ; que l'avenir n'avaient point de voiles pour eux.

Ils ne négligèrent point l'étude de l'astronomie : l'observation des phénomènes célestes jouait un rôle important dans tous leurs rites religieux, comme dans un grand nombre d'actes de la vie civile. Leur année se composait de lunaisons. Elle commençait non à la syzygie, ou nouvelle lune, ni à la première apparition de cet astre, mais à son premier quartier, lorsque près de la moitié du disque est éclairée [1].

Leur siècle était de trente ans [2] ; quand le cercle de ces trente années était accompli, alors

1. Sexta luna principia annorum mensium que his facit et seculi. Plin., l. XVI, c. 44.

2. Seculum post tricesimum annum.... Plin., l. XVI, c. 44.

l'année solaire concordait avec l'année civile, c'est-à-dire que chaque trentième année civile, les points cardinaux des équinoxes et des solstices revenaient au même quantième des mêmes lunes.

Le sixième jour de la lune était chez les Gaulois un jour sacré qui ouvrait le mois, l'année et le siècle, et annonçait les cérémonies les plus augustes du culte. Les Druides étaient souvent représentés tenant dans leurs mains un croissant pareil à celui de la lune dans son premier quartier [1].

Les Romains attribuèrent à ces peuples une origine infernale; cette supputation du tems par lunaisons, leur fit dire que les Gaulois, mesurant la durée par nuits et non par jour, prouvaient ainsi leur descendance du dieu Pluton [2].

Les Druides ne répudiaient pas la dénomination de sorcier; c'était à l'aide de magiques évocations qu'ils exerçaient la médecine. Un troupeau était-il frappé d'une maladie qui le décimait, le Druide consulté avait recours à des cérémonies bizarres, et à de mystérieuses formules pour conjurer le maléfice; après s'être préparé par le

1. Bas-relief d'Autun. — Montfaucon, antiquité dévoilée.

2. Ob eam causam (quòd a dite patre sint prognati) spatia omnis temporis, non numero dierum sed noctium finiunt: dies natales et mensium et annorum initia sic observant, ut noctem dies subsequatur. Cæs., l. VI, c. 18.

jeûne à cueillir le *samolus* [1], il s'avançait vers la plante sacrée, l'arrachait de la main gauche sans la regarder, et se hâtait de la jeter dans les fontaines où les bestiaux s'abreuvaient. La maladie devait disparaître devant cette plante cueillie avec les rites ordinaires.

Une autre plante, la *sélage*, à laquelle sont, avec raison, attribuées des vertus purgatives, n'était enlevée du sol qu'avec des cérémonies plus solennelles encore. Le prêtre s'y préparait par des ablutions ; puis, vêtu de blanc, nu-pieds, il s'acheminait vers le précieux végétal ; le fer ne devait pas en offenser la tige ; la main droite, glissée sous le bras gauche, l'arrachait furtivement. On l'enveloppait d'un linge qui ne devait servir qu'une fois.

La verveine fut proclamée comme un remède souverain contre les maux de tête ; mais toutes les plantes, quelque salutaires qu'elles fussent, s'effaçaient devant le célèbre *gui* de chêne. Dans ce *gui*, les Druides avaient réuni toutes les vertus: c'était, selon eux, la panacée universelle ; un mal, quelque grande que fut sa violence, cédait toujours à l'efficacité de cette plante [2].

Ce n'est point du sol que cette plante vivace

1. On croit que le *samolus* est la plante aquatique nommée *mouron d'eau*

2. Omnia sanantem appelantes suo vocabulo. Plin., l. XVI, c. 44.

et ligneuse s'élève; végétal parasite, elle introduit ses racines dans l'écorce d'un arbre, se nourrit de sa sève et entrelace de ses festons le tronc noueux qui la supporte. Quand l'hiver a abbattu le feuillage, qu'un grand arbre dépouillé de sa verte chevelure étend tristement ses branches frémissant au souffle des froides brises, le gui bravant la rigueur de la saison, console la nature par une brillante image d'une végétation permanente. Ses fleurs, pareilles à des cloches, jaunes et ramassées par bouquets, éclosent en février et produisent de petites baies ovales, molles et blanches, dont la mâturité arrive en automne.

Le gui se trouve communément sur le pommier, le poirier, le tilleul, l'orme, le frène, le peuplier, le noyer, etc., rarement sur le chêne, dont ses radicules ont peine à pénétrer l'écorce [1].

Les sacrifices druidiques s'accomplissaient toujours sous un chêne : cet arbre, objet de la vénération gauloise, était sacré; quand le gui s'y montrait suspendu, alors confondant dans leurs res-

1. Est autem id rarum ad modum inventu. Pline, l. XVI, c. 43. — M. Decandolle, qui a beaucoup herborisé en France et dans les pays voisins, n'a jamais rencontré le gui de chêne. L'auteur de l'article *gui*, dans le Dictionnaire des Sciences médicales, énonce l'avoir vu une seule fois. Duhamel le croyait plus commun.

pects l'arbre et la plante qui s'y était cramponée, les Druides voyaient dans cette mystérieuse union un symbole qui ajoutait aux propriétés naturelles du gui des propriétés occultes. Le Ciel, disaient-ils, a semé cette plante sur le chêne [1]; sa verdure perpétuelle est l'image de l'éternité. Objet de continuelles recherches, le gui, quand il s'était enfin dévoilé aux regards, était cueilli avec une pompe solennelle. C'était pendant l'hiver, époque de sa floraison, que cette cérémonie se pratiquait [2]. Une foule immense accourait autour du chêne que la plante célèbre parait de ses fleurs safranées, c'était le seul signe de vie qu'une nature endormie donnait pendant cette saison de mort; le gui devait être coupé le sixième jour de la lune; il tombait non sous le fer, mais sous le tranchant d'une faucille d'or.

La table d'un long festin était dressée sous le chêne : les préparatifs d'un sacrifice se fesaient; puis, un Druide vêtu d'une robe blanche, la serpe d'or en main, montait sur l'arbre [3]; il tranchait la racine de la plante; la plante arrachée était reçue dans une saie blanche que tendaient d'au-

1. E cælo missum putant. Plin., l. xvi, c. 44.

2. Quale solet sylvis, brumali frigore viscum
Fronde virere novâ, quod non sua seminat arbor,
Et croceo fœtu teretes circumdare ramos.
Virg., AEneid., l. vi, v. 205.

3. Sacerdos candidâ veste cultus arborem scandit; falce aurea demetit; candido id excipitur sago. Plin., l. xvi, c. 44.

tres prêtres; il ne fallait pas qu'elle touchât la terre. Alors commençait le sacrifice : deux taureaux blancs, dont aucun lien n'avait encore enlacé les cornes, tombaient immolés au pied du chêne, et dans des prières répétées par la nombreuse asistance, les dieux étaient conjurés de rendre ce présent salutaire. Des réjouissances marquaient la fin de cette journée[1].

Que de vertus attachées à ce gui : les poisons les plus subtils cessaient d'infecter les veines, quand ce précieux antidote venait en suspendre les ravages; la stérilité n'imprimait plus son opprobre sur le front de la jeune femme qui le prenait par infusion. Il fut sans doute une source d'abondans revenus pour les Druides, qui en proclamaient la bienfaisante puissance[2].

1. Un usage général en France dans le moyen-âge, et pratiqué encore de nos jours dans quelques coins de la France, se lie, sans aucun doute, à cette antique superstition de nos pères. Le premier jour de l'année, des troupes d'enfans parcouraient tumultueusement les rues; les portes des maisons retentissaient sous leurs coups répétés, et ces cris qu'ils proféraient : *au gui* l'année! ou au gui l'an neuf! résonnant dans les airs, semblaient être un écho prolongé d'une coutume née au sein de la Gaule primitive. C'était sans doute ainsi que la récolte du gui était publiée chez les Gaulois; probablement aussi elle se pratiquait au renouvellement de l'année, qui, dans cette hypothèse, aurait eu lieu au sixième jour de la lune de mars.

2. Fecunditatem eo poto dari... contrà venena omnia esse remedio. Plin., l. XVI, c. 44. — Pendant le moyen-âge, parmi le peuple, le gui passait encore en France pour posséder de grandes

La sauvage Armorike [1] retentissante du bruit des vents et des flots, allongeant sa péninsule étroite au sein d'un sombre océan et sous un ciel orageux, vit, à cette époque reculée, ses forêts couvrir d'infernales évocations. Dans ce coin de terre désolé, le Druide ne frappait que plus fortement l'imagination subjuguée du Gaulois superstitieux; à travers les éclaircies des bois, son œil levé vers le ciel étudiait le vol rapide de l'oiseau; ou bien le baissant vers les entrailles palpitantes des victimes, il y lisait l'avenir. On se pressait autour de ces prêtres pour en obtenir des talismans auxquels de secrètes vertus étaient attachées, ou des chapelets d'ambre dont le guerrier entourait son cou pour écarter la mort.

La forme symbolique de l'œuf a de tout tems saisi l'imagination humaine; dans tous les lieux sacrés, un œuf suspendu devant des autels porte à l'esprit des idées de métempsycose et d'éternelle rénovation. La fumée des temples de nos religions actuelles noircit encore ce symbole mys-

vertus occultes; cette croyance était partagée même par les médecins. Il n'y a pas long-tems que les pharmaciens débitaient l'eau distillée du gui de chêne. Pourtant on ne doit pas enlever toute propriété au gui; de célèbres praticiens, Boerhaave, Van-Swieten et Déhean, assurent l'avoir employé avec succès dans les affections nerveuses. De nos jours le gui est dans un total discrédit.

1. Aujourd'hui Bretagne.

térieux. L'œuf des Gaulois, connu sous le nom d'œuf de serpent, était le meilleur et le plus efficace des préservatifs [1]. Il paraît que ce prétendu œuf n'était autre chose qu'une *échinite* ou pétrification d'oursin de mer, présentant la forme d'une pomme de grosseur moyenne, dont la substance dure et blanchâtre était recouverte de fibres et d'excroissances pareilles aux tentacules du polype. La vénération dont cet œuf était l'objet, a une origine toute orientale. Des fables absurdes se groupaient autour de la formation et de la conquête de ce précieux talisman. Pline ajoute une foi aveugle à ces ridicules croyances. Voici un singulier récit consigné dans l'ouvrage du plus célèbre des naturalistes de l'antiquité :

Quand la terre, dit-il, est échauffée par les ardeurs de l'été, des serpens se rassemblent en grand nombre dans une profonde caverne ; là, dans leurs jeux bizarres, ils s'entrelacent et se replient les uns sur les autres ; alors une abondante et visqueuse salive jointe à la sueur qui suinte de leur peau forme cet œuf miraculeux. Lorsque cet étrange produit d'immondes embrassemens a atteint sa parfaite configuration, les monstres réunissant leurs sifflemens le soutiennent dans l'air ; on le voit ainsi se balancer suspendu sur des cris aigus. C'est alors qu'il fallait le saisir, avant que la terre l'eût souillé de son contact ; un homme

1. Anguinum appellatur. Pline, l. XXIX, c. 3.

aposté s'élançait, recevait l'œuf dans un linge, sautait sur un cheval et s'éloignait rapidement; les serpens le poursuivaient jusqu'au ce qu'il eût mis entr'eux et lui une rivière[1].

Mais le Druide s'assurait par des épreuves, si l'œuf avait l'origine qu'on lui attribuait; s'il surnageait après avoir été plongé dans l'eau; si, appesanti par le cercle d'or dont on l'environnait, il flottait encore à la surface de la fontaine, alors sa formation était invinciblement démontrée.[2] Enchassé précieusement, il était suspendu au cou de celui qui l'obtenait à un très haut prix : le gain d'un procès, un favorable accès auprès des rois, attestaient son pouvoir; il devenait l'ornement distinctif des Druides[3].

Les femmes jouaient un grand rôle dans les cérémonies du culte gaulois. Les Druides s'affilièrent des magiciennes et des prophétesses, et s'en servirent comme d'instrumens à leurs volontés.

Sur les lèvres de ces femmes descendaient les oracles, interprêtes mensongers d'un avenir inconnu; admises dans les sacrifices, elles ajoutaient par leur présence à leur pompe ou à leur terreur.

1. Angues innumeri æstate convoluti, salivis faucium corporumque spumis artifici complexu glomerantur.. Pline, l. XXIX, c. 3.

2. Experimentum ejus esse si contrà aquas fluitet, vel auro vinctum.... Pline, l. XXIX, c. 3.

3. Ad victorias litium et regum aditus mirè laudatur insigne Druidum. Plin., l. c.

Forcéesde se soumettre à des lois irrévocables, tantôt elles fesaient à la religion le sacrifice de leur pudeur; tantôt, vouées à une virginité perpétuelle, elles se renfermaient dans l'accomplissement des fonctions sacerdotales. Celles à qui l'avenir se dévoilait, n'en révélaient les secrets qu'après avoir été brutalement profanées. Dans les sacrifices, elles y paraissaient d'une étrange manière.

La nuit était choisie pour la célébration du mystère ; quand les prières avaient commencé, arrivaient les sombres prêtresses, les cheveux en désordre, la fureur dans les yeux, dépouillées de tout vêtement : la blancheur de leurs corps avait disparu sous une couleur noire; alors, s'abandonnant à de frénétiques transports, exécutant d'infernales danses, secouant sur les assistants effrayés des torches enflammées, elles remplissaient les cœurs d'un vague effroi [1].

Aussi quelle crainte n'inspiraient-elles pas ! Dans cette mer orageuse qui, pressée par la Gaule et la Bretagne, élève entre des écueils rongés de hautes et mugissantes vagues, la nature a placé un sauvage archipel. Dans ces îles que d'éternelles tempêtes assiègent, résidaient ces prophétesses. Là s'élevaient leurs temples et les murs de leurs sombres demeures. Iles redoutées, le

1. In modum furiarum, crinibus dejectis, faces præferebant... in furore turbatæ. Tacit., Annal., l. XIV

Gaulois ne les contemplait qu'avec épouvante. Si un étranger osait y aborder, sa témérité était bientôt punie ; accueilli par la foudre, enveloppé dans le tourbillon rapide d'un ouragan, il mourait de terreur à l'aspect d'étranges visions qui se dressaient menaçantes, indéterminées devant lui [1].

Dans ce sejour d'orages, exaltées par la superstition, les prophétesses mêlaient leur voix à la voix de la tempête. Quelquefois, déités farouches, du haut des monts, semblables à de blanches et fantastiques apparitions, elles suivaient de l'œil une frêle barque descendue dans les vallées larges et profondement creusées de la mer, et en résolvaient soudainement le naufrage ; l'océan, obéissant à leurs chants sauvages, se soulevait et engloutissait la fatale embarcation.

D'autres fois, divinités secourables, elles fesaient éclater une puissance bienfaisante. Le bras étendu dans l'orage, en présence des flots émus, elles suspendaient le vol de l'ouragan, et leurs chants dispersés sur les eaux, en enchaînaient la fureur.

Puis, déposant la figure humaine, elles empruntaient des formes capricieuses ou se changeaient en animaux ; leurs pouvoirs sur la nature n'avaient point de limites ; les maux incurables cédaient à l'efficacité de leurs enchantemens :

1. Plutarch., de Oracul.

souveraines redoutées et adorées, elles étendaient leur puissance sur les vents, les mers, l'avenir, les maladies [1].

Le plus célèbre de tous les oracles était celui de *Sena*. Cette île, située vis-à-vis du cap le plus occidental de l'Armorike, renfermait un collége de neuf vierges, qui, de son nom, étaient appelées *Senes* [2]. Un marin seul avait le droit de les consulter, et il fallait, de plus, avoir fait le trajet dans ce seul but [3].

Un autre collége de prêtresses était établi dans un de ces îlots que la Loire forme à son embouchure. Elles appartenaient toutes à la tribu des Nanètes, et vivaient séparées de leurs maris. Dans la nuit elles allaient visiter la couche nuptiale; mais à peine l'aube rougissait-elle l'horizon, que, s'arrachant des bras de leurs époux, elles s'élançaient dans leurs nacelles et regagnaient leur solitude.

1. Putant ingeniis singularibus præditas, maria ac ventos concitare carminibus, seque in quæ velint animalia vertere, sanare quæ apud alios insanabilia sunt, scire ventura et prædicare. Mel., l. III, c. 5.

2. Galli senas vocant. Mel, l. III, c. 5. — On trouve dans les manuscrits, Gallizenas, Gallisenas, Galligenas, Barrigenas et d'autres variantes plus ou moins corrompues. — *Sena* est aujourd'hui l'île de *Sain*.

3. Non nisi deditas navigantibus, et in id tantùm ut se consulerent profectis. Mel., l. III, c. 5.

La mort est une divinité que la superstition fait toujours intervenir dans ses fêtes. Chaque année revenait, chez ces femmes, une cérémonie sanguinaire, ainsi décrite dans les anciens historiens. Il leur était ordonné d'abattre et de reconstruire, dans l'intervalle d'une nuit à l'autre, le toit de leur temple. A peine le jour commençait-il à blanchir, que, ceintes de lierre et de vert feuillage, elles se mettaient à l'ouvrage; la charpente était brisée, les pieux arrachés du sol, le chaume renversé, les poutres enlevées; l'ouvrage de destruction achevé, commençait celui de la reconstruction. Avec une infatigable ardeur, elles creusaient aussitôt les fondemens du nouvel édifice, et le bâtissaient avec les matériaux de l'ancien. Mais si l'une d'elles laissait, par malheur, tomber à terre la moindre parcelle de ces matériaux sacrés, un cri horrible lui annonçait sa mort. La troupe frénétique de ses compagnes s'élançait sur elle; on la battait, on la mettait en pièces, et ses chairs sanglantes dispersées sur le sol, attestaient le triomphe d'un ardent fanatisme.

Parmi toutes ces îles où le druidisme avait établi ses fêtes et ses mystères, il y en avait une dont une terreur plus grande, une vénération plus religieuse interdisaient l'approche aux voyageurs; on la rencontrait non loin des côtes de la Bretagne; à travers les brouillards se dessinaient ses cimes isolées. Objet des plus étran-

ges récits, elle servait de théâtre à des mystères sans initiés, à des fêtes sans spectateurs ; nuit et jour des bruits retentissans de voix humaines irritées et de bruyantes cymbales s'élevaient de l'île sacrée.

Un usage atroce se trouve chez les Gaulois. La superstition leur persuada que l'avenir et le succès d'une bataille prochaine, étaient cachés dans le sein d'un ennemi. Quand l'armée avait un instant suspendu sa marche, au milieu du camp, de hideuses femmes dressaient un effrayant appareil. Auprès d'une énorme chaudière de cuivre étaient placés de longs couteaux et un escabeau. Les vieilles prêtresses s'avançaient, conduisant le prisonnier qu'elles avaient choisi pour victime ; elles se rendaient au lieu du sacrifice les pieds nus, couvertes de vêtemens blancs que retenait une ceinture garnie d'airain. Alors, saisies de fureur, elles garrottaient la victime et la tenaient suspendue sur la chaudière, l'une d'elles frappait à la gorge ; puis, les yeux fixés sur le sang qui jaillissait dans une coupe, elles cherchaient des signes prophétiques dans sa couleur et sa rapidité.

Sous la voûte abaissée d'un temple, les Gaulois se rassemblaient pour assister à l'agonie d'une victime humaine. On la plaçait au milieu du cercle redoutable des prêtres ; ceux-ci la perçaient au-dessus du diaphragme ; des yeux étincelans de fureur étudiaient alors ses convulsions dernières ;

si l'homme ainsi frappé gardait en tombant une pose héroïque, si dans les frémissemens de ses membres, l'abondance et la couleur de son sang, de favorables pronostics se manifestaient, le peuple et les Druides accueillaient avec une grande joie ces augures prospères [1]. Il me reste à décrire le dernier cérémonial le plus solennel et le plus usité dans ces abominables sacrifices. On construisait un colosse de proportions gigantesques, en paille ou en osier, représentant une figure humaine; après l'avoir rempli d'hommes vivans, on le plaçait sur un bûcher; un Druide y jetait une torche enflammée; bientôt, envahi par le feu, le colosse s'embrasait et pétillait dans l'incendie qui l'enveloppait; de lamentables voix sortaient des flammes [2], c'était le signal des chants et des acclamations. En cet instant les hymnes des Bardes, la barbare musique des prêtres, les prières éclatantes des Druides dominaient les cris des victimes; cette vapeur empestée qui montait en colonnes lourdes et noires vers le ciel, était, aux yeux du Gaulois, un encens de prédilection pour ses terribles divinités. Ce sacrifice solennel assurait le repos de sa patrie, en conservait la gloire,

1. Strabo., l. v, p. 308.

2. Immani magnitudine simulacra habent, quorum contexta viminibus membra vivis hominibus complent, quibus succensis circumventi flammâ exanimantur homines. Cæs., Bell. Gall., l. vi, c. 16. Strabo, l. iv, p. 198.

écartait les dangers d'une invasion ennemie et méritait aux peuples les faveurs célestes.

Avant de continuer à décrire ces mœurs empreintes de tant de barbarie, qu'il me soit permis de signaler à l'attention du lecteur un souvenir que le druidisme a laissé sur notre terre de Provence. Dans la campagne d'Aix, au milieu d'un champ soigneusement cultivé, ceints d'oliviers et de vignes, s'élèvent les restes usés d'une ancienne construction. Quelques pans de murs grisâtres asseoient leurs fondemens ébranlés sur un sol auquel une culture intelligente enlève toute mystérieuse association d'harmonie et de couleur avec la ruine druidique. Une respectable tradition, qu'aucun savant, avec ses calculs désespérans pour l'imagination, n'a cherché à détruire, assure qu'elle fesait partie d'un édifice que les Druides élevèrent pour les besoins de leur culte. Les flambeaux des sacrifices ont noirci ces murs, des prophétesses en firent retentir les vieilles dalles sous leurs danses frénétiques, la robe du sacrificateur en balaya l'enceinte, des chants barbares en ébranlèrent les voûtes ; maintenant tout a disparu, tout s'est tu ; de ces cérémonies accomplies dans les ténèbres de la nuit, de ces sauvages hymnes hurlées par de farouches vestales, de ces immolations humaines, de ce long empire d'une religion spirituelle à la fois et matérielle, il ne reste plus que quelques pierres, objets d'une curiosité peut-être futile.

Les Druides choisissaient ordinairement des criminels, pour les faire expirer dans les flammes allumées au souffle d'un révoltant fanatisme [1]; mais si les malfaiteurs manquaient, alors le bûcher recevait des innocens, à qui une mort si cruelle paraissait être le plus beau des triomphes [2]. Les hommes destinés à périr dans ces horribles sacrifices, étaient commis à la garde des prêtres. Les riches malades n'en obtenaient la mort, dans l'espoir d'une guérison prompte, que par l'offre de sommes exhorbitantes. Ceux qu'une fortune médiocre empêchaient de solliciter de semblables immolations, déposaient dans les mains des Druides des dons votifs, en or, en argent, en monnaie, en butin conquis sur l'ennemi. Ces richesses placées dans les temples, ou jetées dans les lacs sacrés, ne tentaient jamais la cupidité; cependant personne ne veillait autour d'elles, la superstition les prenait sous sa garde [3].

Les Druides formaient l'ordre le plus respecté dans les Gaules. Leur sacerdoce les élevait au-

1. Supplicia eorum, qui in furto aut latrocinio, aut aliquâ noxâ sunt comprehensi, gratiora Diis immortalibus esse arbitrantur. Cæs. Bell. Gall., l. VI, c. 16.

2. Sed quùm ejus generis copia deficit, etiam ad innocentium supplicia descendunt. Cæs., Bell. Gall., l. IV, c. 16.

3. Neque sæpè accidit ut, neglectâ quispiam religione, aut capta apud se occultare, aut posita tollere auderet. Cæs., Bell. Gall., l. VI, c. 17. Diodor., Sicul., l. V, p. 305. Strab., l. IV, p. 183.

dessus des peuples, et semblait les placer dans une région supérieure, voisine de celle des Dieux. On a admiré leur forte organisation et leur hiérarchie ; rangés dans trois classes, celle des Druides proprement dite, des Ovates ou Vates [1], et des Bardes [2], ils réunirent ainsi dans leurs mains les trois instrumens, symboles de puissance et d'ascendant dans toute société ; le glaive du sacrifice, celui de la loi et la harpe du poète.

Le mot Druide signifie homme des chênes [3]. L'ombre vénérable de cet arbre des Gaules protégea leur berceau mystérieux et s'étendit sur leurs demeures isolées [4]. Entourant de solitude et de silence leur séjour, ils voulurent que des forêts ceignissent les hautes tours où reposaient leurs anathêmes et leurs secrets.

L'antiquité a vanté le savoir des Druides ; un corps de doctrines théologiques, d'histoire naturelle, de jurisprudence fut par eux rédigé [5]. D'abord, ils ne voulurent pas que des caractè-

1. Strab., l. IV, p. 197. — Eubages, ou plutôt Eubates. Amm. Marcell., l. XV, c. 9. — Dans les traditions gauloises, Ovydd.

2. *Bardi*, *Bard* (gaël) Bardd (Cymr) Barz (armor). *Bardus* Galliæ cantor appellatur. Fest., épit. col. 258.

3. *Druides*, *Dryidæ*, *Derwydd*, *Derwyddon*, en langue kimrique. Derw (Cymr.), *Deru* (armor), *Dair* (gaël) chêne.

4. Clam in abditis saltibus. Mel., l. III, c. 2.

5. Druidæ ingeniis celsiores, quæstionibus occultarum rerum altarum que erecti sunt. Ammian. Marcelli, l. XV, c. 9.

res tracés sur des livres fixassent, en traits indélébiles, les mystères de leur science [1]. L'éducation fesait la partie la plus remarquable de leurs attributions ; mais leur enseignement était tout verbal ; ils déposaient dans la mémoire de leurs élèves de graves enseignemens, qui recevaient d'une communication solennelle un haut degré d'importance. Ces préceptes, ces secrets dans lesquels se révélaient la nature et une religion spirituelle, aucun livre ne les contenait ; l'esprit de l'homme en était seul le vigilant dépôt. La poésie ne fut pas inconnue à ces prêtres. Le vers laisse dans l'ame une plus profonde trace ; aussi la sentence, corollaire d'un vaste système religieux ou politique, était-elle présentée sous cette belle forme du langage humain. Plus tard les caractères grecs ont été employés par les Druides ; Marseille les leur fit connaître ; mais leur usage fut sévérement interdit aux profanes.

Les Druides vivaient retirés ; les Ovates [2] se mêlaient à la société. La partie matérielle du culte, la célébration des sacrifices les concernait. Ils s'attachaient à l'étude de la divination, à l'astronomie, à pouvoir lire dans le vol des oiseaux

1. Neque fas esse existimant ea litteris mandare, quùm in reliquis ferè rebus publicis, privatis que rationibus, græcis litteris utantur. Cæs., Bell. Gall., l. VI, c. 14.

2. Eubales verò scrutantes seriem et sublimia naturæ pandere conabuntur. Ammian. Marcell., l. XV, c. 9.

ou dans les entrailles des victimes. Par leur moyen, les Druides, du fond de leurs retraites, dirigeaient les mouvemens du corps social ; les Ovates placés, sur les limites de la domination théocratique et politique, soumettaient celle-ci à l'influence de la première, et fesaient tonner l'arrêt puissant et vainqueur du sacerdoce absent, dans les assemblées populaires, auprès des rois et des grands. Tous les actes publics ou privés ne pouvaient recevoir que d'eux leur sanction et leur force.

Quel empire n'exercèrent pas les Bardes, ces poètes des premières sociétés du Nord [1] ; leurs chants sauvages et expressifs avaient quelque chose de l'éclair de la lance et du mugissement de la tempête. Rarement des sons doux vinrent amollir leurs vers, forgés pour ainsi dire sur le bouclier de la guerre. Quand les peuples avaient discuté leurs graves intérêts, un Barde s'avançait dans l'assemblée émue ; le rote [2], harpe semblable à

1. Fortia virorum illustriorum facta... cantitant. Ammian. Marcell., l. XV, c. 9.

> Vos quoque qui fortes animas Belloque peremptas
> Laudibus in longum, vates dimittitis ævum,
> Plurima, securi, fudistis carmina, bardi.
>
> Lucan., l. I, v. 447.

2 *Chrotta* britanna canat. Fortunat., l. VII, carm., 8. — *Cruit* (gaël), Crwd (Cymr). — On appelait *rote*, dans le moyen âge, une espèce de vielle dont les ménestrels se servaient.

la lyre des Hellènes, devait accompagner sa voix puissante d'harmonie ou terrible de colère : le front inspiré, le regard empreint d'une ardeur sombre, la barbe soulevée, il paraissait, au milieu de la foule alors calmée, comme un interprêtre du Ciel. La Gaule se crut invincible à la voix des Bardes ; le signal du combat retentissait et volait au-dessus des piques hérissées; l'ennemi, immobile, aux rangs serrés, aux lances éclatantes, s'était arrêté dans la plaine ; alors un vieillard se plaçait devant les rangs de l'armée gauloise ; ce grand silence, ce silence involontaire qui annonce toujours les catastrophes humaines, était interrompu par l'hymne du Barde. Que d'antiques exploits renaissaient dans les vers du poète ; sur quels champs de bataille la Gaule n'avait-elle pas élevé ses trophées ; à quel peuple son souvenir n'était-il pas présent comme la flamme d'un incendie qui brûle et disparaît ; combien de héros s'étaient élancés du sein des forêts aux nobles chances des combats ; tels étaient les sujets qui enflammaient la verve du chantre et l'ardeur des guerriers.

Mais la victoire n'était pas sans deuil : l'ennemi n'avait fui qu'après une longue résistance, et les héros morts attestaient son courage. Alors, au milieu des rangs silencieux, arrivait le cortège des Bardes ; les funérailles commençaient : l'éloge des combattans que la mort avait frappés rendait leur

mémoire immortelle ; le trépas perdait ainsi toute son épouvante : c'était le beau prélude de l'hymne, qui éclatait ravissant et énergique sur un tombeau.

Le foyer domestique reçut aussi leurs chants : à la lueur de la flamme qui pétillait dans l'âtre, durant les nuits longues et froides, environné d'un cercle d'auditeurs, le Barde charmait l'orgueil de la famille hospitalière, en retraçant dans ses vers les glorieux faits d'armes des ayeux ; hommes pacifiques, ils arrêtèrent souvent l'effusion du sang, en calmant par une douce harmonie des ressentimens terribles prêts à éclater. La fiction s'attacha à leurs pas : on prétendit que, comme l'Orphée de la Thrace, un Barde exerçait sur la nature un souverain empire ; la bête féroce déposait devant ses chants sa fureur assoupie [1].

L'ordre des Druides était électif ; ces prêtres soumettaient les adeptes aux épreuves d'un rude noviciat ; ils les tenaient renfermés dans une profonde solitude, au fond des cavernes, et là leur mémoire cherchait à retenir cette vaste encyclopédie poétique qui contenait la science du sacerdoce. L'espace de vingt années suffisait à peine à ce long et laborieux exercice [2]. Un chef

1. Diodor. sicul., l. v.

2. Magnum ibi numerum versuum ediscere dicuntur ; itaque annos nonnulli vicenos in disciplinâ permanent. Cæs. bell. gall. l. vi, c. 14. In specu, aut in abditis saltibus. Mel., l. iii, c. 2.

suprême dominait l'ordre entier ; sa place, vivement disputée après sa mort, était souvent obtenue par l'épée [1]. Dans des cours de justice que tenaient ces prêtres, les affaires criminelles étaient soumises à leur jugement [2]. Malheur à celui qui aurait osé résister à leur puissance ou contesté leur autorité ; le terrible anathème était lancé sur lui ; on l'excluait des choses saintes ; aussitôt un isolement se formait autour de sa personne ; ses parens, ses amis, lisant sur son front l'arrêt réprobateur, fuyaient sa présence abhorrée, comme si, porteur d'un mal contagieux, il eût pu, d'un souffle de mort, tarir les sources de la vie dans l'être qui l'aurait assisté [3]. Tant que l'arme redoutable de l'excommunication resta dans les mains des Druides, leur puissance fut forte et formidable. Mais le long asservissement dans lequel ils tinrent la Gaule plongée trouva enfin un terme : l'insur-

1. Hoc mortuo, si quis ex reliquis excellit dignitate, succedit. At si sunt plures pares, suffragio Druidum adlegitur, nonnunquàm etiam de principatu armis contendunt. Cæs. bell. gall. l. VI, c. 13.

2. Si quod est admissum facinus, si cædes facta, si de hæreditate, si de finibus controversia est, iidem decernunt, præmia pœnasque constituunt. Cæs. l. VI, c. 13. Strab. l. IV, p. 197.

3. Quibus ita est interdictum, ii numero impiorum ac sceleratorum habentur ; ab iis omnes decedunt, aditum eorum sermonem que defugiunt, ne quid ex contagione incommodi accipiant.... Cæs. bell. gall. l. VI, c. 13.

rection fut proclamée par les familles souveraines des tribus ; le pouvoir sacerdotal, recueillant ses forces attaquées, ses foudres méprisées, voulut, dans cette lutte de la théocratie aux prises avec une aristocratie souveraine, conserver une influence dont l'effet s'était trop long-tems prolongé. Les anathêmes retentirent ; les colléges druidiques s'ébranlèrent ; une espèce de transaction qui modifiait singulièrement l'empire des prêtres suspendit les hostilités, et renferma les fonctions des Druides dans le cercle des cérémonies religieuses.

La Gaule offrit, à l'époque de cette révolution, l'image de la vie féodale. Des chefs de tribus, pareils aux chefs des *Clans* de l'Ecosse, virent leur autorité s'accroître, et protégèrent de leur bouclier et de leur épée les familles qui se rangèrent sous leurs lois. Les scènes de désordre se multiplièrent ; la Gaule devint une arène ouverte aux dissentions intérieures. L'empire illimité de la force et de l'arbitraire data son ère sanglante de la révolution, excitée par la tyrannie sacerdotale. Le sabre créait et détruisait à chaque instant de petits royaumes. Tantôt plusieurs tribus formaient une coalition puissante pour écraser les autres ; tantôt, divisées entr'elles, elles fesaient retentir un unanime cri de guerre sur la surface entière de la Gaule.

Cet état de violences générales ou partielles ne

pouvait pas durer. Le ressort théocratique, qui s'était brisé, avait placé la société en dehors de ce pouvoir mystérieux qui la contint si longtems; alors il y eut trouble, confusion, anarchie; l'épée seule décidait le droit; une main robuste la plantait sur le champ en litige, et la question était décidée par la force. De ce cahos politique la liberté et d'admirables formes de gouvernement sortirent; l'indépendance fut due aux villes; plus tard elle devait aussi se préparer, et éclore à l'abri de ces remparts élevés contre la force violente, et protecteurs tutélaires de la faiblesse opprimée. Tant l'esprit d'association est favorable à ces généreux élans qui multiplient les miracles d'une courageuse et patiente résistance. L'autorité fut décernée par l'élection populaire, l'antique privilége de l'hérédité détruit, et, sur cette noble terre des Gaules, la liberté déposa alors des germes qu'un nouveau soleil devait encore ranimer après tant de siècles.

Les Druides proprement dits sauvèrent du naufrage plusieurs prérogatives; ils continuèrent à diriger l'éducation des jeunes Gaulois, à prononcer des jugemens dans les affaires civiles et criminelles; on les exempta des charges publiques et du service militaire. Mais les deux autres ordres finirent par tomber dans l'avilissement. Les Vates attachés aux armées ne jouirent d'au-

cune considération, et les Bardes perdirent leur ancienne dignité personnelle : autrefois leurs chants étaient brigués ; rénumérateurs et juges sévères, ils distribuaient l'éloge ou le blâme, et le front du Gaulois, tour à tour fier et abattu, se relevait superbe ou se courbait tremblant aux sons de leur harpe ; plus tard leurs éloges prodigués ou achetés n'eurent plus de prix ; parasites des grands, ils payaient en chansons la place au banquet où s'asseyait leur muse avilie.

La suprématie des prêtres se vit restreinte de jour en jour ; les lumières venues du dehors pénétraient enfin dans cette Gaule, que la théocratie couvrit si long-tems d'une nuit d'ignorance. Les grands disputaient ardemment aux Druides leurs priviléges, et cet édifice de superstition et de despotisme, miné par de multipliées attaques, craquait de toutes parts. Les villes offraient un spectacle digne de remarque : des clientelles se choisissaient des patrons dont elles soutenaient la dignité et le pouvoir ; elles étaient animées d'un esprit d'indépendance inconnu à celles des campagnes : le paysan gaulois devenait la *chose* d'un noble ; celui-ci le transmettait avec ses biens à ses héritiers. Le citoyen, au contraire, reprenait sa liberté quand son patron mourait, ou bien il se plaçait sous la protection d'un autre. Comme une clientelle nombreuse était la

preuve d'un grand crédit [1], le patron avait un intérêt puissant à ménager ceux qui composaient la sienne ; un échange mutuel de services et de bienfaits s'établissait entr'eux : si un patron opprimait ou laissait opprimer les siens, aussitôt toute influence dans l'état lui était retirée, et les rangs de sa clientelle dégarnis par la mort ou par la fuite, ne se reformaient plus [2].

Au reste on chercherait vainement dans toute la Gaule une même forme de gouvernement ; les institutions y variaient à l'infini ; mais toutes reposaient sur le droit de libre élection. Malgré cette multiplicité de formes, on peut les réunir toutes sous trois classes générales :

1° Gouvernement des *notables* [3] et des *prêtres*, formés en *sénat*, nommant un juge ou *vergobret* [4] investi du droit de vie et de mort sur tous les citoyens [5]. Cette dictature si redoutable n'avait heureusement que la durée d'un an [6]. Pourtant la li-

1. Plurimos circum se ambactos, clientes que habet. Hanc unam gratiam potentiam que noverunt. Cæs, l. VI, c. 15. — Factionum principes sunt, qui summam auctoritatem eorum judicio habere existimantur, quorum ad arbitrium judicium que summa omnium rerum consiliorum que redeat. Cæs., ib., c. 11.

2. Cæs., Bell. Gall., l. VI, c. 11.

3. Principes, potentiores, nobiles, optimates, equites.

4. *Ver-go-breith* (gaël), *homme pour le jugement*; vergobretum appellant. Cæs., Bell. Gall., l. I, c. 16.

5. Vitæ necis que in suos habet potestatem. Cæs., loco citato.

6. Creatur annuus. Idem, ibid.

berté s'alarma de la création d'un pouvoir si terrible ; aussi le vergobret, esclave de la loi, ne pouvait jamais sortir des limites de la ville ; ses proches étaient exclus du sénat pendant la durée de sa charge [1] ; aucun membre de sa famille vivant encore n'avait dû être vergobret. De plus, quand la gravité des circonstances l'exigeait, on nommait un chef de guerre, dont le pouvoir contrebalançait le sien [2].

2° Gouvernement de *notables*, formés en *sénat souverain*, ou élisant des *chefs* civils ou militaires, temporaires ou à vie [3].

3° *Démocratie pure*, où le peuple en corps nommait soit des *sénats souverains*, soit des *magistrats* ou des *rois*, et où, suivant l'expression d'un de ces petits rois populaires, la multitude conservait tout autant de droits sur le chef, que le chef sur la multitude [4].

Une vaste fédération finit par embrasser de son réseau immense toute la Gaule. Des états d'un territoire resserré se placèrent sous le patro-

1. Excedere ex finibus non liceret.. duos ex unâ familia, vivo utroque, non solùm magistratus creari (leges) vetarent, sed etiam in senatu esse prohiberent... Cæs., Bell. Gall., l. VII, c. 33.

2. Cæs., Bell. Gall., passim.

3. Cæs., Bell. Gall., passim.

4. Sua esse ejus modi imperia, ut non minùs haberet juris in se multitudo, quàm ipse in multitudinem. Cæs., Bell. Gall., l. V, c. 27.

nage d'un état plus étendu; des pays d'une puissance égale, établirent entr'eux un lien fédératif. L'esprit d'association, si fertile en résultats heureux, pénétrant dans ce grand corps, en anima toutes les parties. Les rapports de tous ces états grands ou petits, leurs services mutuels, leurs droits et leurs devoirs étaient universellement réglés par des lois communes.

A des intervalles fixés, les cités de chaque confédération envoyaient des députés à une assemblée particulière, où se discutaient les affaires de la confédération. Des assemblées générales de toute la Gaule avaient également lieu en certaine circonstance; toutes les cités étaient tenues de s'y faire représenter.

Le secret le plus inviolable devait être gardé sur les délibérations qui y étaient agitées. L'indiscrétion, assimilée à la trahison, recevait le même châtiment [1]. Des dangers de toute espèce menaçaient cette vaste étendue de territoire que bordaient des nations jalouses et entreprenantes; au sein même du pays s'agitaient des passions diverses, qui souvent causaient un embrâsement soudain; l'intérêt commun de tous ces états appuyés les uns sur les autres, et qu'un péril semblable menaçait, exigeait qu'au signal de l'attaque ou de la révolution intérieure, on courût

5. Cæs., Bell. Gall., l. VI, c. 20.

de toutes parts à la défense. Pour provoquer cette levée de bras, qui déconcertait la trahison ou la surprise, un ingénieux moyen de correspondance fut imaginé : la nouvelle alarmante volait rapidement d'un bout de la Gaule à l'autre, transmise de bouche en bouche par les paysans occupés aux travaux de la campagne [1]. Un événement passé à Genabum [2] des Carnutes, au lever du soleil, dans le mois le plus court de l'année, pouvait être connu à cent soixante milles de là, chez les Arvernes [3], avant la fin de la première veille de nuit [4].

C'est assez occuper le lecteur de cette nation gauloise, qui devait un jour échanger son antique nom contre celui d'une obscure tribu germanique, réservée à de si nobles destinées [5]. Sans

1. Ubi major atque illustrior incidit res, clamore per agros regiones que significant, hunc alii deinceps accipiunt et proximis tradunt. Cæs., Bell. Gall., l. VII, c. 3.

2. Orléans.

3. L'Auvergne.

4. Quæ Genabi oriente sole gesta essent, ante primam confectam vigiliam, in finibus Arvenorum audita sunt : quod spatium est millium circiter CLX, idem, ibid.

5. Les excellentes et complètes recherches que M. Amédée Thiery a faites, ont jeté le plus grand jour sur l'histoire des Gaulois. Le travail de ce savant, qui sait si bien rehausser par l'éclat du style des faits recueillis avec tant de sagacité et de choix, est digne des plus grands éloges. La destitution qui vient de le frapper ajoute encore à sa belle renommée.

doute ces longs et interminables récits de mœurs, de cérémonies d'un culte barbare, de législation ébauchée, auront plus d'une fois paru fastidieux. Peut-être me suis-je mépris sur l'étendue du plan dans lequel il m'a paru devoir renfermer l'histoire de Provence; mais les écrivains négligent si habituellement ces peintures de la vie des peuples, ils aiment tant à s'attacher à des sommités; pour eux, quitter le champ de bataille, ou le forum, pour pénétrer dans le foyer domestique, est chose si peu ordinaire, que j'ai cru faire preuve, sinon d'esprit philosophique ou de haute portée de vues, mais du moins d'une exactitude trop minutieuse peut-être, en traduisant sur la scène historique ainsi rapetissée, des faits empruntés à d'obscurs détails d'intérieur. On vient de parcourir des lignes dans lesquelles je me suis efforcé d'esquisser le tableau des mœurs, de la religion et de la politique des Gaulois, j'ignore si je me suis écarté de mon sujet en évoquant des souvenirs que la France entière peut réclamer. Sur cette terre qui va bientôt, dans nos récits, se nommer Provence, le peuple gaulois a laissé quelques traces. Des villes encore debout, des rivières, des montagnes conservent des dénominations qu'il leur imposa, et si l'histoire contemporaine de tous les âges doit, sous peine de manquer à sa mission, conserver aux lieux, aux monumens, aux nations cette physionomie

qui ressort des habitudes, des institutions, des mœurs populaires, me reprochera-t-on, avant de présenter la Provence avec un aspect grec et plus tard romain, de l'avoir offerte sous les traits d'une région parcourue par des Liguriens et gouvernée par des Druides. Pourquoi circonscrire l'horizon d'un écrivain ; pourquoi arrêter sa vue sur certains faits et lui interdire des récits lointains ! La civilisation grecque et romaine va bientôt, je le sais, éclaircir ces forêts gauloises, abattre ces temples grossiers, et introduire des langues harmonieuses, d'élégans chefs-d'œuvre d'art, des vêtemens flottans dans des cités sombres et sauvages. Mais avant que des conquêtes paisibles ou sanglantes se fussent effectuées, le sol destiné à perdre cet aspect dont Tacite a si bien empreint le champ témoin de la défaite de Varus, avait été le théâtre de ces mœurs farouches qui ne manquent ni d'intérêt ni de poésie.

La Provence s'est d'abord offerte à mes yeux comme un appendice de cette Gaule qui révéla César au monde comme héros et comme écrivain ; j'ai, traversant les siècles, écartant l'empreinte des tems modernes, rendu à mon pays ses premiers habitans, et cherché sur cette vieille terre quelques souvenirs d'une époque d'enfance sociale. Maintenant cette tâche me paraît épuisée; la flotte aventureuse de Phocée va bientôt aborder à nos rives ; avant de raconter cet événement, qui fut pour la

la Gaule l'aurore d'un jour nouveau, je vais, appuyé sur d'anciens auteurs, esquisser la géographie de la Provence, ainsi qu'elle fut tracée avant l'invasion des Barbares. Cette digression ne me paraît pas sans importance ; le lecteur ne connaîtra que mieux le théâtre des événemens futurs.

—

CHAPITRE II.

GÉOGRAPHIE ANCIENNE DE LA PROVENCE.

Les divisions politiques impriment au sol des caractères divers ; une carte de Provence avec les noms de ses anciens peuples, de ses cités maintenant détruites, de ses monumens, de ses temples dont les ruines mêmes ont disparu, fait une toute autre impression qu'une toile sur laquelle le géographe moderne a tracé les routes, les canaux actuels, indiqué les communes, les arrondissemens, les tribunaux, les cours royales, les académies, divisions de l'administration présente, et sous lesquelles le sol lui-même semble perdre son antique physionomie. L'étude d'une carte ancienne inspire mille pensées philosophiques ; arrêtons nos regards sur celle de la Provence quand des peuples d'une origine ligurienne ou gauloise occupaient ce pays. Si nous la trouvons dans quelque vieux in-folio, son exécution nous frappera singulièrement. Un burin

grossier a figuré par des lignes heurtées les fleuves, les courans d'eau ; des tours accumulées et imperceptibles sont chargées de représenter les villes ; jamais des raies onduleuses n'imitent le mouvement des flots, et les montagnes ressemblent aux tentes d'un camp romain. Alors les cités étaient peu nombreuses ; aussi de grands espaces vuides envahissent-ils le papier jauni par le tems. Les conquêtes des langues s'y font reconnaître, car le monde a été un champ de bataille où des mots long-tems dominateurs ont disparu devant d'autres appellations victorieuses ; à peine si quelques dénominations plus favorisées n'ont perdu, dans ce conflit d'idiomes vainqueurs ou vaincus, que quelques désinences, ou des syllabes anéanties. Hélas ! rien de l'homme ne laisse de durables traces sur cette terre mouvante. Le barbare impose aux lieux des noms qu'il emprunte au ciel, aux grandes eaux, aux forêts ; la civilisation vient ensuite tracer d'autres délimitations, et introduire l'ordre dans des divisions nées du hazard et du tems. Quelques mots ont été écrits au commencement de cette histoire sur la Provence actuelle ; j'avais hâte de faire connaître le sol sur lequel des événemens allaient éclore ; je sentais en le traçant toute l'insuffisance d'un tableau dont des traits rapides ont été à peine ébauchés ; j'ai cru que l'historien devait s'attacher, comme le peintre, à préparer la toile sur laquelle

se dessineront les figures dont se compose son œuvre. Aussi me suis-je imposé l'obligation de faire halte au milieu d'un récit suspendu, pour esquisser le cadre géographique où viendront se grouper les peuples avec leurs changeantes intitulations. Une imparfaite image de l'ancienne Gaule a été par moi suspendue au frontispice de mon livre ; les tems de la barbarie touchent à leur terme ; le souffle poétique de la Grèce va animer cette terre sauvage. Les arts, les formes d'un culte gracieux descendront, conquérans pacifiques, sur nos belles rives. Plus tard, Rome y enverra ses invincibles légions ; et la Provence, enfin nommée, recevra le camp latin, la *villa* d'un épicurien du Tibre, l'arc de triomphe aux bases élargies, un aspect italien.

Une ceinture d'îles peu éloignées les unes des autres, semblent vouloir protéger contre la violence des flots la Provence, coupée par de nombreux golfes. Quand on s'avance vers elle, on voit s'élever du sein des eaux un riant archipel. L'histoire ancienne, le moyen âge y ont laissé de beaux souvenirs. Quelque incertitude règne dans les récits des écrivains au sujet des dénominations que ces îles portèrent dans l'antiquité.

Il est difficile de concilier les versions différentes dont mille interprétations attestent l'obscurité. Les géographes anciens mentionnent des îles qui reçoivent de quelques-uns le nom géné-

ral de *Sthœcades* [1]; ils en placent deux à l'embouchure du Rhône, que ce fleuve formait en se divisant autour d'elles; Pline les appelle Metina et Blasco [2]. Dans la première, le nautonnier apercevait les colonnes d'un temple grec consacré à Diane d'Ephèse. Ces deux îles ont disparu; le Rhône s'est ouvert une autre route, et Metina et Blasco se sont réunies au continent. En naviguant dans le golfe qui s'élargit devant Marseille, trois îlots vous apparaissent à une lieue

1. At in Galliâ quas referre conveniat solæ sunt Stæchades ab orâ Ligurum ad Massiliam usque dispersæ. Pomp. Mela., l. II, c. 7.

Ptolémée dit qu'il y a cinq îles des *Stæchades*, sans les nommer. Stæchades autem quinque numero; l. II, c. 10.

Voici le passage de Strabon au sujet des îles de Provence : Antè has Angustias facto à Massiliâ initio, sitæ sunt Stæchades insulæ, tres earum memorabiles, duæ exiguæ, agros earum colunt Massilienses, antiquitùs etiam præsidium ibi erat contrà prædonum incursiones, habent et portus suos. Post *Stæchades* et Planasia et Lero in quibus sunt pagi. Lerone, quæ est antipoli objecta, etiam Sacellum est Leronis. Aliæ sunt parvæ insulæ memoratu non dignæ, partìm antè ipsam sitæ Massiliam, partìm antè alias oræ partes; l. 4.

Ce passage de Strabon me paraît détruire l'opinion qui range au nombre des Stæchades les trois petits ilots situés vis-à-vis de Marseille. Ce géographe appelle sans doute ainsi les îles aujourd'hui connues sous le nom de Porquerolles, de Port-Croz et de Titan; Planasia et Lero deviennent les îles Lerins, et les autres, au nombre desquelles nous rangerons celles qui sont voisines de Marseille lui paraissent peu dignes d'être mentionnées.

2. Pline assure que les *Stœchades* ne sont qu'au nombre de trois; voici en quels termes il parle des deux îles voisines du Rhône : Galliæ autem ora in Rhodani ostio *Metina*, mox que *Blascon* vo-

de cette ville. Ruffi, appuyé sur un passage de Pline, voulut que l'antiquité les eût décorés de trois noms harmonieux. L'étymologie lui fit retrouver Proté dans Ratoneau, et Pomponiona dans Pomègue. L'île d'If avait jadis, selon lui, reçu le nom d'Hypea ou Hypata : cette île est un rocher portant sur sa base étroite une citadelle que François Ier construisit pour arrêter dans leur marche les flottes de Charles-Quint.

L'opinion de Ruffi est attaquée par d'autres écrivains, qui transportent ces noms aux îles d'Hyères, connues particulièrement sous le nom de Sthæcades, mot grec qui indique qu'elles étaient rangées en ordre.

Sous un ciel pur et rayonnant, non loin de rives de pins et d'orangers, s'élevaient les Sthæ-

catur, tres Stæchades à vicinis Massiliensibus dictæ, propter ordinem, quas item nominant singulis vocabulis *Proten* et mesen, quæ et Pomponiona (aut Pompeiana) vocatur, tertia hypæa, ab his sturium, Phænice, Phila, Lero et Lerina adversùs antipolim in quâ vergoanni oppidi memoria.

Les îles de Metina et de Blasco sont placées par quelques géographes dans l'étang nommé par les anciens *Mastramela Stagnum*. D'après ces divers témoignages, l'ancienne géographie indiquait dix îles : Metina et Blasco, trois Stæchades : Prote, Meze et Hypea, qu'on a prétendu être Ratoneau, Pomègue et le Château-d'If ; Sturium, Phenice et Phila, qui seraient les îles d'Hyères ; Lero et Lerina, les îles Lerins. Les îles voisines de Marseille auraient été les *Stæchades minores*.

Le lecteur verra, en lisant le texte, quelle est l'opinion qui me paraît la plus vraisemblable.

cades, appelées, dit-on, Proté, Mezé ou Pomponiana et Hypœa ou Hypata, et aujourd'hui connues sous les noms de Porquerolles, de Port-Croz et de Titan.

Quant aux îles de *Sturium*, de *Phœnice* et de *Phila*, il est inutile de rapporter les opinions diverses des historiens, qui ne s'accordent point pour en indiquer la position actuelle. Les îles de Lerins se retrouvent dans les îles de Lero et de Lerina ou Planasia. Tacite nomme cette dernière dans le livre premier de ses annales, en racontant qu'Auguste y exila Agrippa, un de ses neveux, non moins remarquable par la force prodigieuse de son corps que par l'imbécillité de son esprit [1]. Lero est aujourd'hui Ste.-Marguerite, et Lerina St.-Honorat. De distance en distance, des rochers rendent l'approche des côtes dangereuse; les Provençaux leur ont donné des noms; Strabon assure que ces îles ne sont pas dignes d'être citées : *non memoratu dignæ.*

De tous les golfes de la mer de Provence, l'antiquité n'en a nommé qu'un seul : le *Sinus Sambracitanus*, aujourd'hui golfe de Grimaut, qui s'ouvre entre Fréjus et Hyères, et dont la forme circulaire embrasse quatre lieues de longueur et une de largeur.

La nature semblait réserver notre Provence

1. Cornel. Tacitus, l. 1 annalium.

au commerce d'un grand empire : mille hâvres commodes, des abris inconnus aux vents, des ports vastes et sûrs découpent, de distance en distance, sa longue côte. Son rivage offre une ressemblance parfaite avec celui du Péloponèse, que tant de golfes dentèlent : c'est là que se trouve cette belle rade de Toulon, où se balancent dans le calme d'une mer assoupie ces vaisseaux, admirables créations du génie de l'homme ; c'est là que s'ouvre ce port de Marseille, le plus célèbre de tous, où vient expirer le souffle de la tempête.

Voici les ports indiqués dans l'itinéraire d'Antonin : après Nice, ville de la victoire, se trouvait le port d'Antipolis, connu sous un nom semblable ; en longeant la côte, on rencontrait l'*Agathon-Portus*, au fond de l'anse nommée Agai, le port d'Ægitna, voisin, sans doute, de cette plage solitaire où Napoléon a laissé un vestige de sa gloire ; puis s'ouvrait le *fori Julii portus*, qui a disparu ; on arrivait à celui d'Héraclée, maintenant *St.-Tropès*, lieu fameux par un oracle consacré à Hercule, ainsi qu'achève de le prouver le mot *cacabaria*, qui, réuni à celui d'*Heraclea*, signifie trépied d'Hercule ; un autre, du nom d'Alcone, s'appelle aujourd'hui Cavalaire [1] ; ensuite on abordait à la rade de *Telo-*

1. Je crois que quelques auteurs voient dans Heraclea Cacabaria le port de Cavalaire.

Martius (Toulon); non loin de cette rade, l'itinéraire indique *Tauroentum*, ville ruinée, qui reçut dans son port la flotte de Nasidius, poursuivie par Brutus; arrivaient ensuite les ports d'Æmines (aujourd'hui Sanari), de Cytharista (La Ciotat), ou suivant quelques auteurs de Ceireste, et de Carcicis (Cassis).

Le port de Marseille est connu chez les anciens sous le nom de Halycidon ou Lacidon [1]; celui de Carry sous le nom d'*Incarus*. Il y avait, aux anciennes carrières de pierres de la Couronne, une station pour les bateaux, appelée *Dilis* par Strabon, aujourd'hui le port de Ponthéou, d'après les uns, et de Lauron, d'après Papon. Marius a laissé des traces de son séjour dans la Provence : on veut que ses soldats y aient creusé des canaux, changé le lit du Rhône, joint les deux rives d'un étang par un chemin de trois lieues, ouvert ainsi aux légions et aux vaisseaux des routes rapidement obtenues par des travaux inouïs. Ce grand homme a imprimé son nom dans Marignane, étang de Marius. Sur l'étang des Martigues (*insigne stagnum*) se penchait, dit-on, la tour isolée où une Druidesse nommée Martha révélait au vainqueur des Ambrons ses hautes destinées. Le nom de cette fée se retrouve dans les Martigues. Le *Cænum flumen* joignait cet étang à la mer [2].

1. Pomponius Mela.

2. Les fosses de Marius avaient environ douze milles de long

Quoiqu'il en soit, ces étangs, ces canaux étaient nommés les fosses de Marius; tout atteste qu'une armée romaine y a improvisé quelques-uns de ces gigantesques ouvrages en présence desquels l'imagination reste confondue. Ces lacs salés éclatent comme des miroirs où se reflètent de loin l'image renversée des collines d'oliviers.

Un seul cap reçut un nom de l'antiquité; c'est le promontoire de Cytharista, qui s'allonge près de La Ciotat.

Le Rhône doit son nom, au rapport de Pline, [1] à la ville de Rhodé, ancienne colonie des Rho-

depuis le bras du Rhône le plus oriental, dont il recevait les eaux jusqu'à l'étang de Calejon, par lequel il communiquait avec la plage de Foz. Elles étaient à dix milles au-dessus de l'embouchure de ce bras, et à vingt au-dessous d'Arles; ainsi les vaisseaux qui arrivaient à la plage entraient par ce canal dans le Rhône, qu'ils remontaient ensuite sans difficulté. Plutarque dit que Marius le fit creuser parce que les bâtimens ne pouvaient entrer, ou que du moins ils entraient difficilement dans le fleuve, à cause des sables entassés à l'embouchure. Ces sables se sont tellement amoncelés depuis ces tems-là dans le fond de la plage, que la tour des Tignaux, reconst 'te vers l'an 1720 à l'embouchure du Rhône, est actuellement éloignée d'environ deux lieues des endroits où l'on peut aborder. Ainsi la mer se trouvant successivement reculée de ce côté-là, et repoussée par les sables et les cailloux du fleuve, a laissé à découvert la Crau et la Camargue (Papon).

1. Pline, lib. III, cap. 4. Divus Hieronimus, prol. comment. suprà secund. Epist. Galat.

Nicolas Sanson, ancien géographe, trouve Rhodé dans *Aigues-Mortes*.

diens, et suivant d'autres, à un vieux mot, *rodar* [1], qui exprime l'impétuosité de son cours [2]. Le nombre de ses embouchures varie dans les anciennes histoires; on en cite trois remarquables : *Hispaniense*, *Metapinum* et *Massilioticum* [3].

1. C'est l'opinion de Pétrarque.

2. Qui amnis præcipitatus alpibus, primò per Helvetias ruit, occursantium aquarum agmina secum trahens, auctu que magno, ipso quod invadit freto, truculentior (aut torrentior) nisi cum fretum ventis excitatur Rhodanus sævit, et cum serenum est, atquè ideò inter Europæ maximos fluvios et hunc computant. Solin polyhistor, c. 8.

Testis arar, *Rhodanus que celer*, magnus que garumna.
Tib., l. I, eleg.

Quà rapitur *præceps* Rhodanus genitore lemano.
Ausonius.

Impiger Rhodanus. Florus., l. III, c. 2.

Saint Jérôme appelle l'éloquence de Saint Hilaire : Latinæ eloquentiæ *Rhodanus*.

Aggeribus caput alpinis, et rupè nivali
Prosilit in celtas, ingentemque extrahit amnem,
Spumanti Rhodanus, proscindens gurgitecampos,
Ac properè in pontum lato ruit inclytus alveo;
Auget opes stanti similis, tacito que liquore
Mixtus Arar, quem gurgitibus complexus anhelis,
Cunctantem immergit pelago, raptum que per arva
Ferre vetat patrium, vicina ad littora nomen, etc.
Silius Italicus, lib. 3. Bell. Puni.

Rhodanus non longè ab Istri Rhenique fontibus surgit. Deindè Lemano Lacu acceptus tenet impetum; se que per medium iter agens, quantus venit expeditur. Pomp. Mela., l. II, c. 5.

3. Polybe et Ptolémée donnent deux embouchures au Rhône; Pline et Ammien, trois; Diodore, cinq; Avienus, six; Appollonius, sept; Tite-Live, plusieurs.

L'embouchure *hispaniense* était ainsi appelée, parce qu'elle était la plus près de l'Espagne; celle de Massilioticum, à cause de son voisinage de Marseille; l'embouchure Metapinum était celle du milieu.

Pline décrit la Durance, qui conserve dans son nom une origine celtique [1], comme une rivière torrentueuse; Ammien Marcellin nous montre l'armée d'Annibal engagée dans ses guès incertains (gurgitibus vagis); Ausone accuse dans ses vers l'inconstance de son lit et l'incertitude de ses rives [2]; Tite-Live, Silius Italicus lui reprochent de ne pouvoir porter des barques sur ses eaux impétueuses, et de s'ouvrir à chaque instant de nouvelles routes [3]; le poète la représente descendant furieuse des Alpes, et entraînant dans sa course les fragmens des rochers et les ormes brisés. Malheur à celui qui se fierait à sa rive trompeuse; malheur au nautonnier dont la voile s'enflerait sur ses perfides ondes; la rive disparaîtrait bientôt, et la nacelle, tournant rapidement sur elle-même, s'engloutirait dans le tourbillon des eaux [4].

1. Voyez plus haut.

Une inscription trouvée dans le 18me siècle au village de Peyruis, porte les mots suivans :

In vico c. pretonii
Ad ripam druentiæ.

2. Te Druma, te sparsis incerta druentia ripis. Ausonius.

3. Ad druentiam flumen pervenit. Is et ipse alpinis amnis longè omnium galliæ fluminum difficillimus transitu est. Nam cum aquæ vim vehit ingentem, non tamen navium patiens est, quià nullis coercitus ripis, pluribus simul neque iisdem alveis fluens, nova semper vada, novosque gurgites faciens (et ob id pediti quoque incerta via est) ad hæc saxa glomerosa volvens, nihil stabilis nec tuti ingredienti præbet. Tit. Liv. Decad. 3. l. 1.

4. Turbidus hic truncis saxisque druentia lætum

Aucalo, ainsi que le prouve une inscription trouvée près d'Apt, est l'ancien nom de la rivière de Calavon.

Laris est celui de l'Arc, qui arrose le territoire d'Aix, et *Ivelinus* peut être celui de l'Huveaune, faible ruisseau auquel le voisinage de Marseille accorde seul une célébrité locale [2]. M. Lépidus, dans une lettre écrite à Ciceron, fait mention du fleuve Argens en ces termes : *Ex Rhodano castra movi, et continuis itineribus ad forum Vocontium veni, et ultra castra ad flumen Argenteum contrà Antonium feci.* Quant au fleuve du Var, qui forme la limite de la Gaule et de l'Italie, son nom se lit dans tous les géographes anciens : on a voulu que ce nom, dérivant de *variare*, indiquât ses fréquens changemens de lit.

Nous citerons, dans un aperçu sur la géographie moderne de la Provence, qui trouvera sa place ailleurs, une foule d'autres rivières, qui coupent notre pays dans tous ses sens ; ren-

Ductoris vastavit iter. Namque alpibus ortus,
Avulsas ornos, et adesi fragmina montis,
Cum sonitu volvens fertur latrantibus undis,
Ac vada translato mutat fallacia cursu,
Non pediti fidus, patulis non puppibus æquus :
Et tunc imbre recens fuso, correpta sub armis
Corpora multa virùm spumanti vortice torquens,
Immersit....

Silius Ital., l. III.

2. L'Huveaune est aussi appelé *Ubelos*.

fermé dans la géographie ancienne, c'est à en présenter un tableau fidèle que je m'attache maintenant. Ces courans d'eau dont j'ai omis les dénominations ne se trouvent nullement indiqués dans les anciens auteurs.

Un sol volcanique recouvre quelques endroits de la Provence ; des sources d'eau chaude, se frayant un passage, surgissent du sein de la terre ; Strabon, Solin Polyhistor n'oublient pas celles d'Aix, et assurent que leur chaleur allait toujours se refroidissant. Jadis, ajoutent-ils, cette chaleur était insupportable, maintenant elle a déchu de sa renommée première [1].

Près d'Arles, longé par le Rhône, s'étend ce désert singulier nommé la Crau, du mot Celtique *Craïg*, qui signifie gravier. Déjà, dans le premier chapitre de cet ouvrage, j'ai indiqué ce sol pierreux, décrit avec des détails si multipliés par la géographie ancienne. Strabon a consacré plusieurs lignes à une exacte peinture de ces landes ; il se trompe seulement sur leur étendue ; mais il nous les représente avec une exactitude remarquable, couvertes d'une innombrable quan-

1. Sextius redactis in protestatem salybus, non longè à Massiliâ, sui nominis ædificavit oppidum, suæ que appellationis aquas dixit calidas, quarum partem in frigidas permutatam esse ferunt. Strabon.

Aquæ sextiæ eo loco claruerunt, quarum calor olim acrior, exhalatus per tempora evaporavit nec jàm par est famæ priori. Solin., c. 8.

tité de pierres à travers lesquelles s'élève un gazon que broutent des troupeaux ; de distance en distance, dit-il, jaillissent des eaux salées ; le sel y est en abondance, et les vents soufflent avec une violence extrême sur ces plaines caillouteuses. Rien, ajoute le géographe, ne peut se comparer à la violence du vent *mélamborius ;* quand il se déchaîne, les pierres, enlevées du sol, se heurtent dans l'espace et retombent en pluie sur la terre tourmentée. Les chênes sont renversés, les voyageurs se voient dépouillés de leurs vêtemens et de leurs armes. C'est dans cette vaste étendue, qu'aucun abri ne protège, que le *mélamborius* éclate et rugit avec un bruit dans lequel vient se perdre le mugissement du Rhône [1].

Qui ne reconnaîtra dans le *mélamborius*, nommé aussi *Circius* [2], le *mistral* [3]. Ce vent terrible a reçu

1. Longè mirabilius quod dicam in medio Massiliæ et Rhodano, ubi *campus* est à mari centena distans stadia. Tantus enim ipsius diameter existit, cum forma constet circuli : ab eo verò quòd accidit *petrosus* appellatur, lapidibus qui manus impleant, plenissimus, sub quibus gramen exoritur, à quo pecoribus pabuli suppeditatur ubertas. In medio salsæ scatent aquæ, salis que vis magna, universa circum jacens ora ventis exposita est. Egregiè autem campum hunc *melamborius* ventus vehemens terribilis, et violentissimis procellis infestat. Quædam igitur saxa distrahi, versarique tradunt, et mortales è curribus fractos evolvi, ipsosque ventorum violentiâ et vestibus et armis nudari.

2. A circuitu.

3. Comme magistral, le maître.

quelques lignes de Pline ; il le proclame le plus retentissant et le plus violent de tous [1] ; Sénèque en décrit les salutaires influences ; Auguste lui dressa un temple [2].

De toutes les montagnes qui bordent ou hérissent la Provence, l'ancienne géographie mentionne seulement les Alpes Maritimes, ceinture orientale de notre pays, les *Albecerii Montes*, dans le voisinage de Riez, et le Mont Victoire, ainsi nommé de la défaite des Barbares vaincus par Marius.

Une fée, appelée *Esterelle*, d'après de superstitieuses traditions, fesait sa résidence au milieu des rochers de la montagne au pied de laquelle se prolonge un grand bois, long-tems sombre et redouté asyle des brigands. Cette montagne et ce bois ont conservé, ajoutent de populaires récits, le nom de cette fée.

L'antiquité n'a pas inscrit dans ses livres de géographie la Sainte-Baume, dont le pic domine les plaines et la mer. Telles étaient les dénomi-

1. Clarissimus ventorum, nec ulli violentià inferior. Plin., l. II, c. 47.

Quà que sub *Herculeo* sacratus nomine portus urget rupe cavà pelagus ; non Corus in illum jus habet, aut Zephyrus, solus sua littora turbat *Circius*. Lucan., Bell. Phars., l. I.

2. Galliam infestat *Circius*, cui ædificia quassanti, tamen incolæ gratias agunt, tanquam salubritatem cæli sui debeant, et D. certè Augustus templum illi, cum in gallià moraretur, vovit. Seneca.

nations qui furent données par les anciens aux divers accidens de la mer et de la terre de Provence. Avant que ses limites eussent été restreintes par la conquête ou par des donations, elle était bornée au nord par une ligne plus ou moins arbitraire, tirée de l'ancienne cité d'Embrun à l'ancienne cité des Tricastins (Saint-Paul).

La Provence était située dans cette partie de la Gaule que les Romains appellèrent la Gaule aux Braies, et plus tard la Gaule Narbonnaise, qui se subdivisait en Narbonnaise première et en Narbonnaise seconde ; c'était dans cette dernière que la Provence était renfermée. Un grand peuple, les Ligures [1], occupait, comme nous l'avons dit, tout le pays compris entre le Rhône et le Var ; c'était sur les revers des montagnes qu'il fixa son séjour. D'autres peuples d'un nom différent, d'origine gauloise ou ligurienne habitèrent aussi notre pays, qui fut également connu sous le nom de Celto-Ligurie.

En suivant la Provence dans les différentes phases que subit la division de la Gaule, nous la voyons donc fesant partie d'abord de la Celto-Ligurie, ensuite de la Gaule Transalpine, de la Gaule *Bracata* et de la Narbonnaise, car tous ces divers noms sont imposés par les anciens à la région où elle est circonscrite.

1. Ligour (homme de mer) celtique.

La Provence reçut enfin son nom ; ce mot *Provincia* qui devint sa dénomination, est pour elle d'une origine remarquable. Les Romains tracèrent sur le monde de grandes lignes qui renfermaient les pays conquis par leurs armes ; ces lignes embrassaient des contrées, qui joignirent à leur ancien nom celui de province, afin que le souvenir de la conquête fut accolé à la dénomination première. La Provence fut une exception à cet usage. On peut croire avec raison que par le seul nom de *Provincia* que lui donna Rome, celle-ci voulut l'élever au-dessus des autres pays soumis, et l'appeler ainsi la province par excellence. Pourquoi n'accueillerions-nous pas cette opinion, quand nous la voyons soutenue par d'anciens écrivains. Les Romains devaient attacher le plus grand prix à la possession de notre pays ; en deça des Alpes, barrière que l'ardeur gauloise avait su franchir, ils trouvaient une belle région, où la Grèce avait déjà répandu les lumières d'une civilisation avancée. La douceur du climat, l'aspect du ciel, une mer, lien facile entre la Gaule et l'Italie, la leur firent regarder comme une de leurs plus précieuses conquêtes. La Provence placée aux avant-postes de la civilisation, en présence de la Barbarie, parut comme une continuation de l'Italie, et une ligne de défense où devait s'arrêter l'effort des nations du nord.

Auguste, qui divisa la Gaule en dix-sept pro-

vinces, donna à une partie de la Provence un autre nom, celui de province des *Alpes Maritimes*. Dans une division qui fut ensuite faite, plusieurs cités de ce pays furent placées dans la Viennoise première, et d'autres dans la Viennoise troisième et dans la Viennoise quatrième; pourtant le nom de Provence ne disparut pas dans toutes ces changeantes délimitations.

Un beau monument géographique conserva les noms d'une foule de tribus gauloises, parmi lesquelles on en trouve un grand nombre dont la Provence fut la demeure. Ce monument est le trophée d'Auguste, érigé d'après les uns dans les Alpes, près de Suze, et d'après les autres dans le voisinage de Nice; la première opinion est la plus vraisemblable, car des auteurs dignes de foi attestent qu'on voit encore au Mont-Genèvre les débris de cet arc triomphal. Sur les hautes assises de ce monument, se lisaient les noms de plus de quarante nations gauloises, qu'Auguste César, souverain pontife, quatorze fois *imperator*, dix-sept fois tribun, avait réunies à la domination romaine. Sur cette page altérée ou détruite par le tems, de la géographie ancienne, nous ne trouvons pas plusieurs anciennes tribus gauloises dont les noms disparurent complètement, quand la Provence, véritable appendice de l'Italie, eut ses municipes et son organisation romaine.

Parmi ces anciennes tribus, la plupart contemporaines de Brenn, de Bellovèse et de la fondation de Marseille, j'indiquerai les principales et leurs situations respectives. Entre le Rhône et la Durance étaient les *Cavares* : c'était un peuple puissant et nombreux de la Provence Cis-Rhodane, il s'étendait depuis l'entrée de l'Isère dans le Rhône jusqu'à la Durance seulement ; Pline nomme ce peuple : dans la contrée qu'il occupait se trouvaient *Augusta Tricastinorum* (St.-Paul-Trois-Châteaux) ; *Aeria*, ainsi nommée à cause de sa situation aérienne sur le sommet d'une montagne ; les uns veulent que ce soit Vaison, d'autres Pierrelate ; *Arausio*, (Orange), [1] *Avenio* (Avignon), *Cabellio* (Cavaillon), *Carpentoracte* (Carpentras). Le nom de *Cavares* n'est pas entièremeut anéanti, il se retrouve dans la montagne de *Cavar*, qui s'élève près d'Avignon. Ce même nom de *Cavares* a donné naissance à une opinion plus singulière peut-être que vraisemblable.

Quelques auteurs ont voulu que le mot de *gavot*, par lequel on désigne, dans l'idiome de notre pays, les habitans de la haute Provence, fût une dérivation de *Cavares*, dont le langage était différent de celui des Saliens, desquels les vrais Provençaux, dit-on, descendent. Voilà une assez

1. D'Anville.

belle origine donnée à ce mot *gavot*, employé souvent comme un terme de mépris, dont l'impétueux et confiant habitant des plaines et des côtes maritimes de la Provence, flétrit encore de nos jours la patiente et rusée industrie de l'habitant des montagnes.

Trois autres peuples particuliers étaient compris sous le nom de *Cavares* : les *Segalaunes*, que Pline et Ptolémée groupent autour de Valence, appelée quelquefois *Valentia Cavarum* ou *Valentia Segalaunorum*; les *Tricastins*, dont la cité est nommée par Pline *Augusta Tricastinorum* (St.-Paul-Trois-Châteaux), et les *Meminiens*, dont les villes se nommaient *Carpentoracte* (Carpentras) et *Vindausica* (Venasque).

Les *Voconces* ont été nommés par une foule d'historiens anciens; leurs dix-neuf cités avaient pour capitales *Dia* et *Vasio*, aujourd'hui Die et Vaison. Indépendans de leurs voisins, ils établirent entr'eux un lien fédératif, et se gouvernèrent par leurs propres lois; la Durance formait au midi la limite de leur territoire qui longeait l'Isère. Plusieurs écrivains ont cherché à prouver que de ces peuples Gaulois, les uns, supérieurs en puissance, exerçaient une espèce de suprématie sur les autres; d'après leur opinion, j'ai rangé sous la dénomination des *Cavares* les *Segalaunes*, les *Tricastins* et les *Méminiens*. Les *Voconces* retenaient aussi, selon eux, sous leur

domination, les *Vulgientes* à l'Orient, dont *Apta Julia* (Apt) était la capitale : les *Tricoloriens* au nord; les *Tricoriens* vers le nord, les *Iconiens*, et les *Médulliens*, voisins des *Allobroges*.

Les *Caturigiens* répandus dans les Alpes Cottiennes, nommées auparavant, d'après eux, *Caturigiennes*, s'étendaient dans un grand espace de pays ; suivant Ptolémée, ils avaient sous leur dépendance les *Ebrodionticiens* ou *Ebroduntiens*, dont la capitale était une cité nommée *Civitas Ebredunensium* (Embrun) ; les *Sentiens* auxquels les uns attribuent la ville de Digne, et les autres celle de Senez (*Civitas Sanitiensium*); cette dernière opinion est basée sur la ressemblance des noms. Les *Brigianiens*, aujourd'hui les Briançonnais; les *Nemolaniens*, les *Edenates*, peuples dont Seyne, en latin *Sedena*, près d'Embrun, paraît avoir tiré sa dénomination; les *Esubriens*, qui ont laissé peut-être leur nom à la ville et à la rivière d'Ubaye; les *Véaminiens* répandus entre l'Isole et le Verdon, position que justifient les montagnes de Torame, dont la terre est rouge, le nom de *Véaminiens* signifiant habitant des montagnes rouges [1]; les *Galliles* sur la rive orientale du Verdon, entre Alloz et Colmars ville ainsi

1. Du celtique, *veau*, montagne, et de *nun'*, rouge ; *Toramina* signifie habitation rouge ; *tor*, en celtique, veut dire *habitation*.

nommée parce qu'elle était consacrée à Mars (*Collis Martis*); les *Triullatiens*, entre le Verdon et le Var; les *Ectiniens*, dont mille analogies semblent indiquer, d'une manière frappante, la position entre la rivière de la Tinée qui leur donna son nom, et le Var, depuis la source de la première jusqu'au village de Thoët; là se trouve un bourg, le Puget de Teniers, qui paraît avoir emprunté une partie de son nom aux *Ectiniens*.

Les *Caturigiens* comptaient encore au nombre des peuples à eux soumis les *Vergunniens*, dont le nom s'est conservé dans celui du village de *Vergons*, à l'extremité méridionale de l'ancien diocèse de Senez; les *Eguituriens*, habitans des bords du Var; les *Nementuriens*, placés sur la rive gauche de la Tinée, entre cette rivière et la Vesubie du côté de *Clans*; le sol porte encore une preuve du séjour de ce dernier peuple, une grande forêt dont la circonférence embrasse plus de huit lieues, s'étend non loin de *Clans*; les *Nementuriens* dont le nom est formé de *nem*, forêt, et de *tur*, terre, ont, sans doute, reçu leur dénomination de celte circonstance locale; les *Oratclliens*, qui étaient dans le voisinage du confluent de la Tinée et du Var. J'ai déjà eu occasion de faire remarquer que les traces du séjour d'un peuple se retrouvent souvent dans des noms portés encore par des villes ou des bourgs ignorés. Ainsi la

demeure des *Oratelliens* est attestée par un village nommé *Utel*, en latin *Utellæ*. *Oratelli* dérive de *or*, fleuve, et de *tel*, montagne; en effet, Utel s'élève au pied d'une montagne, et près des deux rivières indiquées [1].

Les *Nerusiens*, Vence leur est attribuée pour capitale par Ptolémée; les *Velauniens*, qui, d'après l'étymologie de leur nom, devaient être placés vers l'embouchure du Var jusqu'au confluent de l'Esteron; cette position est indiquée par la décomposition de *Velauniens*, dénomination dans laquelle on trouve *vel*, embouchure, et *aun* ou *aon*, rivière (celte); les *Suetriens*, que Bouche place dans le Val de *Sture*, en Piémont; cette opinion est rejetée par Papon, qui pense, avec raison, qu'il n'est pas vraisemblable que l'auteur de l'inscription du trophée des Alpes n'ait pas suivi une classification raisonnée dans l'indication des peuples conquis : or, si l'on admet la position indiquée par Bouche, les *Suetriens* du Piémont auraient été nommés après une peuplade voisine du Var. D'Anville les fait habiter dans le territoire de Seillans, à cause de la ville de *Salinæ*, que Ptolémée leur attribue. L'autorité de Ptolémée ne paraît pas décisive à Papon, qui a surpris quelques erreurs dans ce géographe; il aime mieux, appuyé sur un passage de Pline, qui s'exprime en

1. La Tinée et le Var.

ces termes : *Regio oxybiorum* , *Ligaunorum que super quos Suetri*, *Quariates*, *Aduunates*, loger les *Suetriens* le long de l'Esteron, auquel, selon lui, ils paraissent avoir donné leur nom.

En me conformant à l'opinion qui range des peuples sous la domination d'autres peuples, je me trouve amené à inscrire ici le nom des *Saliens*, tribu puissante et nombreuse, voisine des principales villes de la Provence, et dont l'origine et le nom ont donné lieu à une foule de conjectures. M. Fortia d'Urban, un des hommes de France le plus versé dans la connaissance de l'antiquité, a longuement discouru sur ce peuple [1] ; il cite l'expression de Pline, qui regarde les *Saliens* comme les plus célèbres des Liguriens [2], et, voulant expliquer d'une manière raisonnable l'origine de leur nom, il avance une opinion ingénieuse qui ne doit pas être omise. Ce sont les idées de M. Fortia qui vont être présentées au lecteur.

La découverte du sel est cachée dans la nuit de l'antiquité ; le mot qui sert à l'exprimer, se retrouve dans une foule de langues : le Provençal, que M. Fortia regarde comme un dérivé du Celtique méridional, appelle le sel *saou* ; les Bas-Bretons se servent du mot *sall* pour dire salé ; les

1. Histoire ancienne des Saliens, par M. Fortia d'Urban.

2. Ligurum celeberrimi, ultrà Alpes. Plin., lib. III, cap. 4.

Romains, dont la langue est en partie tirée du celtique, adoptèrent le nom de *sal*; les Grecs lui en avaient donné un d'une forme différente; ce qui prouve que les Romains ne tirèrent pas le sel de la Grèce. Les Italiens de nos jours disent *sale*; les Allemands, *saltr.*; les Espagnols, *sal*, et les Anglais, *salt*. A ces preuves philologiques, qui semblent démontrer l'origine du mot *Salien*, se joignent d'autres preuves, tirées du sol que ce peuple occupa. On le voit placé, dès la plus haute antiquité, sur le rivage de la mer, à l'embouchure du Rhône, lieu d'où l'on a toujours retiré une quantité considérable de sel. Alors, et les témoignages de l'antiquité ne manquent pas à l'appui de cette assertion, les peuples qui habitaient ces endroits s'adonnaient à la vie pastorale; le sel est d'un usage salutaire pour les troupeaux; on a salé la viande et le poisson depuis un tems immémorial [1].

Toutes ces circonstances réunies suffisent pour prouver l'importance qu'obtint l'exploitation des salines de la Provence. Le commerce du sel qu'on en retirait, date de fort loin : les Etrusques, placés entre les Liguriens et les Romains, reçurent des premiers l'idée de faire des salines; Romulus ne leur accorda la paix qu'à condition qu'ils céderaient aux Romains la saline placée à l'embou-

1. Athénée, l. 1, c. 30, 34.

chure du Tibre [1]. Ce lieu s'appelle encore *Campo di Saline*.

Les *Saliens*, qui durent à l'exploitation du sel un commencement de civilisation, en ont donc reçu leur nom ; ce nom, adopté par les peuples, est parvenu jusqu'à nous, témoignant à la fois de la nation qu'il qualifia, du commerce auquel elle s'adonna primitivement, et servant encore à désigner l'objet pour lequel il fut créé il y a bien des siècles.

Peut-être ne serait-il pas hors de vraisemblance de donner aussi aux fêtes que Numa institua en l'honneur de Mars, une origine ligurienne. Les prêtres que le roi romain établit pour figurer dans ces fêtes et desservir l'autel du dieu, s'appelaient *Saliens*. Ovide [2], Varron [3] et Servius [4] disent que ce nom vient de Salire (sauter), qui en est la racine, parce que les prêtres de Mars paraissaient dans les solennités publiques pour y exécuter des danses violentes. Mais cette interprétation est-elle assez plausible ; une circonstance telle que celle d'une danse guerrière en peut-elle garantir l'exactitude ; les mouvemens désordonnés du corps, l'agitation des membres, les sauts et les

1. Antiquités Romaines de Denys d'Halicanpe, t. I., p. 11.
2. Livre V des Fastes.
3. De Linguâ latinâ (liv. 5).
4. Sur le huitième livre de l'Enéide.

bonds précipités n'entraient-ils pas dans presque toutes les liturgies du culte payen ; ne serait-il pas permis de restituer au mot *Salien* une origine celtique, de placer l'origine de la fête bruyante de Mars dans la Ligurie-Gauloise, et de prétendre que cette fête, avec ses boucliers retentissans, ses épées nues et étincelantes et son farouche dieu, arriva en Italie à la suite de cette grande émigration de Ligures, dont il a déjà été question dans le précédent chapitre. Je livre ces réflexions à la sagacité des savans ; peut-être ne sont-elles basées que sur des ressemblances de mots produites par le hasard et accueillies comme des vraisemblances chimériques. Au reste, le culte du dieu Mars était chez les Saliens dans toute sa pompe sauvage ; un peuple pareil, d'une descendance septentrionale, dut nécessairement prendre pour l'objet de sa vénération la divinité des combats. Des Scythes, d'une origine commune à la leur, il fut transporté chez eux, avec d'accessoires semblables.

C'était dans le champ destiné aux assemblées de la nation, que le singulier temple du dieu était érigé. L'imagination se trouverait en défaut, si elle se figurait un édifice avec une voûte que des piliers soutiennent. On coupait des branches d'arbres, et on les entassait de manière à former une espèce de plate-forme carrée, à laquelle on parvenait seulement par trois côtés : le qua-

trième côté, entièrement penché, était inaccessible. Les pluies, les vents et le tems affaissaient ces énormes bûchers qui dominaient au loin la plaine ; pour les maintenir à leur hauteur et à leur largeur qui étaient extrêmes, on avait soin d'y apporter chaque année une grande quantité de bois nouvellement coupé. Une épée nue était placée sur ce monceau de branches, elle s'élevait comme le simulacre de Mars ; ce cimeterre, emblême énergique de la guerre, avait soif de sang : tous les ans un horrible carnage de chevaux, de bœufs et de prisonniers, entourait ce temple de lambeaux meurtris et de chairs dégoûtantes. Le sacrifice des victimes humaines était accompagné de circonstances particulières : on les rangeait en cercle autour de ce monceau de branchages que dominait la formidable épée; les Saliens arrosaient les têtes de ces victimes d'un vin pur, et les égorgeaient sur une immense chaudière, où leur sang tombait en bouillonnant. Quand le vase était plein, ils le transportaient au haut de la pile et le renversaient ; ce sang se répandait sur les branchages et les colorait d'une teinte affreuse. A peine le vase était-il parvenu au sommet, qu'aussitôt les barbares coupaient le bras droit avec l'épaule aux captifs, et les jetaient en l'air. Ces lambeaux dispersés retombaient sur la plaine, et il était défendu de les enlever de l'endroit où on les avait lancés. Quel spectacle offrait le lieu du sacrifice :

ces bois rougis par le sang, cette épée abreuvée de sang, ce sol couvert d'hommes mutilés, ces bras, ces épaules coupées dont la terre était horriblement parsemée, tout portait l'empreinte d'une religion à qui il fallait pour encens la vapeur des blessures, pour victimes, des cadavres affreusement lacérés [1].

Ce n'était pas toujours sur un amas d'arbres coupés que s'élevait l'épée du sacrifice; quelquefois on se contentait de l'enfoncer dans la terre, ou de la placer debout sur une pierre, et alors c'était autour de ce fer que s'accomplissaient les rites dont je viens de tracer une image.

Les *Saliens* ou *Salluviens* étaient donc le peuple le plus puissant de la Gaule méridionale. Le pays qu'ils occupaient était situé d'un côté entre le Verdon, la Durance et la mer, et de l'autre, entre le Var et le Rhône; Strabon les répand dans la plaine qui commence au Rhône et finit à la Durance. Ainsi, ce peuple nombreux touchait du côté de l'orient à Nice [2], du côté du couchant au Rhône [3], du côté du midi il couvrait toute la

1. Herodote, t. III, p. 168 et 169. Livre IV, § 62.

Nec templum apud eos visitur aut delubrum...... Sed gladius barbarico ritu humi figitur nudus, eumque ut martem colunt. Ammiam, Marcell, lib. 31, cap. 2, p. 478.

2. Est et Tauroentum et Olbia et Antipolis et Nicea ad *Salyum* gentem pertinens. Strabo.

3. A Massiliâ regionem quæ inter Alpes et Rhodanum est, usque ad Druentiam flumen, Salyes habitant. Idem.

côte maritime [1], et du côté du nord il atteignait aux *Albiciens* [2].

Il imposa son nom à une foule de tribus qui reconnurent sa puissance. Suivant Strabon, il était divisé en dix cantons, et mettait sur pied une force imposante en cavalerie et en infanterie, avant que Rome eût effacé le pouvoir et le nom de cette nation de la carte de l'empire. C'était dans la plaine que de légers monticules protègent au nord, et dont le midi est arrosé par la rivière de l'Arc, que se trouvait le principal établissement de ces peuples. L'antiquaire aime à retrouver dans quelques ruines voisines d'Aix un dernier vestige de cette race gallique qui vit une ville grecque et une cité romaine asseoir leurs inébranlables fondemens sur son territoire. L'histoire va nous montrer ces *Saliens* doués d'un courage digne d'une meilleure fortune; leurs chars de guerre rouleront en présence des Phocéens, et plus tard des Romains, et la lance de *Teutomal*, leur roi, viendra se planter au milieu du camp de *Domitius Calvinus*.

De nombreuses tribus s'incorporèrent dans les rangs des *Saliens*; je nommerai les *Albiciens*,

1. Ab Antipoli verò paulò plùs stadia cc abest ex hoc loco Massiliam usque, et paulò ulterius gens Salyum incumbentes tenet Alpes, et nonnullas ipsius littoris rupes, cum Græcis promiscuè. Idem

2. Post Salyes, Albici habitant versùs septentrionem sitas montium partes. Idem.

placés par les uns aux environs de Riez, et par les autres répandus dans les montagnes voisines d'Aubagne, de Cassis et de Ceyreste. En admettant cette dernière opinion, il faudra compter ces *Albiciens* au nombre des défenseurs gaulois, accourus au secours de Marseille assiégée par César. Pourtant non loin de Riez, un village nommé *Albiosc*, semble avoir retenu dans son nom un souvenir du peuple qui en habita les environs. De plus, César, sur lequel on s'appuye pour placer dans le voisinage de Marseille les *Albiciens*, appelle ainsi tous les habitans des montagnes. Ce sera donc à Riez que nous restituerons les *Albiciens*.

Papon a interprété dans un autre sens ce passage de César : *Massilienses*, *Albicos barbaros homines*, *qui in eorum fide antiquitùs erant montesque suprà Massiliam incolebant* [1]. D'abord il prétend que si le mot *Albici* eût servi à désigner les habitans des montagnes, on le trouverait employé avec cette signification dans Pline, dans Strabon, dans Tacite, qui, obligés fréquemment de faire revenir dans leurs écrits les mots *Alpini et Montani*, auraient volontiers, pour se conformer aux lois de l'Euphonie, admis celui d'*Albici*. De plus, ajoute-t-il, ce n'est que lorsque la langue latine

1. Les Marseillais appellèrent à leur secours les *Albiciens*, hommes grossiers, leurs alliés depuis long-tems, et habitant les montagnes dont Marseille est dominée.

se fut altérée, que le nom d'*Albes* fut substitué à celui d'*Alpes*. D'ailleurs, comment pourrait-on, continue toujours l'historien de Provence, se décider à peupler les montagnes voisines de Marseille de montagnards farouches; la barbarie aux portes d'une élégante civilisation ne paraît-elle pas un fait inadmissible; ne vaut-il pas mieux, sans avoir besoin de torturer le sens de la phrase de César, croire que ce conquérant a voulu désigner les *Albiciens* voisins de Riez, et le mot *suprà* recevant la signification d'au-delà, ainsi que le justifierait au besoin une foule de passages empruntés aux auteurs de la plus belle antiquité, s'appliquera, alors, non à ces collines qui ceignent Marseille, mais à ces monts, appendices des Alpes, dont les ramifications multipliées hérissent notre Provence.

Pline s'explique d'une manière précise sur la capitale des Albiciens : *Albece Reiorum Apollinarium*, c'est ainsi qu'il s'exprime. Strabon place ce peuple au nord des *Salyens*. La position des *Albiciens* n'est contredite par aucun géographe.

Après les *Albiciens*, j'indiquerai les *Avaticiens*, habitant les bords de l'étang de Berre; leur principale ville était *Maritima*, d'où l'on assure que le Martigues tire son nom [1]. Cette cité de *Maritima* était assise sur la rive du lac; ensuite les *Anatiliens* (habitans d'une île en Celtique) qu'il faudra,

1. Maritima *Avaticorum* stagna assidet. Pomp. Mela.

selon Pline, placer sur la côte, après la Crau, depuis l'étang de Berre jusqu'au Rhône, et le long de ce fleuve jusqu'au-dessus de la Camargue ; cette île fut même occupée par eux[1].

Autour de Marseille se trouvaient les *Commones* ; dans *Counioux*, nom d'un bois au nord de La Ciotat, on a voulu voir une corruption des *Commoni*. Ptolémée assigne pour demeure à ce peuple les environs de Marseille, de Tauroentum, de Ceyreste, d'Olbia ; il nous les montre sur les bords du fleuve Argens et dans la plaine où Fréjus s'éleva[2].

Parmi ces *Commones* se fesaient remarquer deux tribus, celle des *Camatulliciens*, qu'on met près de Toulon, ou, selon d'autres versions, de St-Tropez, et celle des *Bormanniens*. Quant aux Sueltères, déjà nommés, on peut ajouter que leur position est indiquée non loin de Brignoles et de Draguignan. Les *Véruciniens* étaient voisins de Grasse, ou, si l'on préfère le sentiment de Nicolas Sanson, de Bargemont.

Autour d'Antibes (Antipolis), colonie marseillaise, s'étendaient les *Déccates*. Il paraît, d'a-

1. Superque campi lapidei, Herculei præliorum memoriâ, regio Anatiliorum. Plinius.

2. *Commonorum* urbs Massilia, Tauroentum oppidum et Cytharistes promontorium, Olbia civitas, forum Julii colonia. Ptolemeius.

près Etienne de Byzance et Mela, que leur ville se nommait *Deciatum* ; Honoré Bouche la retrouve dans Grasse ; d'autres historiens renoncent à en indiquer la position [1].

Entre le fleuve d'Argens et Antibes, tous les géographes s'accordent à placer les *Oxybiens*. C'était une peuplade puissante et guerrière ; on nous la représente sous les remparts de Nice et d'Antibes, livrant à ces deux villes des assauts multipliés. Elle accueillit, les armes à la main, les légions romaines, et ce fut contre cette nation aguerrie que celles-ci firent le premier essai de leurs forces à leur entrée dans la Gaule. Une ligue qu'ils formèrent avec les *Déceates*, achève de nous éclairer sur le pays que les *Oxybiens* occupèrent : ils devaient être voisins de Cannes ; les *Nérusiens* s'étendaient derrière eux, et à leur droite les Sueltères. Etienne de Byzance indique une ville d'*Oxybium* ; Strabon appelle un port du nom d'*Oxybius* ; il paraît que c'était le port de la ville maritime d'*Ægytna*, sur la plage de Cannes, au golfe Juan.

Les *Ligauniens*, que Pline nomme après les

1. At in orâ oppidum latinum Antipolis regio *Deceatum*. Plinius.

Hiace duabus nationibus Ligurum, polybius unam Oxybiorum, alteram Decentum adjungit. Strab.

Nicæa tangit Alpes, tangit oppidum Deceatum, tangit Antipolis. Pomp. Mela.

Oxybiens, ont dû habiter cette terre fertile de Grasse, où le sol se couvre de fleurs, où l'on moissonne des roses. Un pays que favorise un ciel si doux, où tant de fécondité éclate, ne tarda pas à recevoir des habitans, qu'attiraient les dons d'une nature libérale.

Les *Quariates*, que le père Fournier place dans la vallée de *Queyras*, sont mis par Papon à la suite des *Suetriens*, près d'Auvaye. L'opinion du père Fournier, admise par d'Anville, est contredite par Pline, qui, après avoir établi au voisinage du fleuve *Argens* les *Oxybiens* et les *Ligauniens*, place les *Suetriens*, les *Quariates*, les *Adunicates* au-dessus de ces deux premiers peuples. Or, si les *Quariates* avaient habité la vallée de Queyras, en Piémont, l'écrivain romain les aurait-il nommés à la suite d'autres nations qui résidaient dans un pays éloigné de celui où d'Anville a voulu les mettre [1].

Papon fixe la position des *Adunicates* à Audaon et Caille, non loin de Grasse, au nord-est des *Quariates*.

Les Védiantes se trouvaient dans la contrée dont *Cemenellum* (Cimiez) était la capitale. Cette cité, jadis si florissante, est maintenant ruinée; on rencontre ses vestiges à un mille et demi au nord de Nice.

1. Fluvius Argenteus, regio Oxybiorum, Ligaunorum que super quos Suetri, Quariates, Adunicates. Plinius.

Je viens d'offrir au lecteur la longue et pourtant incomplète nomenclature des peuples que la géographie ancienne indique. Que d'omissions seront encore signalées sur cette liste tumulaire ! En présence de tant de versions différentes, de tant d'indications contradictoires, j'ai souvent éprouvé combien de recherches pareilles offraient peu de certitude. L'homme se plaît à reconstruire le passé; quand les générations ont disparu, quand les cités sont mortes, il vient, au milieu de ces poudreux débris, souffler sur des ruines, pour leur donner une nouvelle vie ; mais peut-il se flatter que cette résurrection de peuples et de monumens soit la fidèle image d'une existence tarie ? Les traces obscures de cette existence se retrouvent presqu'effacées dans des phrases écrites il y a quelques mille ans, et arrivées jusqu'à nous à travers les siècles ; des caractères ont survécu à la ruine des nations et des villes, et quand des ouvrages crus impérissables sont anéantis, la pensée humaine, si fugitive en apparence, surnage seule sur ce continuel naufrage d'hommes et de monumens. Mais puisque la vérité et l'erreur mêlées dans les vieux récits, se présentent à nos regards sous un aspect semblable, comment peut-on prétendre qu'en s'attachant à la recherche de l'une, on n'accueillera pas quelquefois celle qui n'en est que la trompeuse image.

Tous les lecteurs ne trouveront pas un intérêt

égal à voir dérouler cette liste de peuplades oubliées, qu'on n'indique souvent que pour faire preuve d'une science aisée; l'érudit, d'ailleurs, se fait un scrupule d'omettre une dénomination consacrée par une phrase de Tacite ou de Pline: quelque rôle insignifiant qu'ait joué une obscure tribu sur la scène historique, il en enregistrera soigneusement le nom, si l'ouvrier romain l'a gravé avec son ciseau sur une pierre usée où sur un trophée écroulé. J'ai donc, me rangeant à la suite des historiens de Provence, essayé d'indiquer la position des peuples gaulois, premiers habitans de notre pays; mais je suis loin de me flatter d'avoir, dans un travail dénué d'intérêt, mis au moins cette exactitude, qui seule peut en compenser l'extrême aridité.

Rome aimait à multiplier sur le sol conquis ces trophées, où le peuple dompté frémissait enchaîné dans des liens de pierre; son orgueil élevait au milieu de la nation subjuguée le monument chargé de transmettre à la postérité la gloire du vainqueur et la honte du vaincu; le soldat romain qui passait sous l'arc triomphal, y voyait se dérouler, d'assises en assises, les feuillets du livre qui lui racontait sa renommée; ces arcs de triomphe que le voyageur rencontrait en tous pays, formaient, pendant plus de mille lieues, la pompeuse et imposante avenue de la ville éternelle. La Provence conserve encore quelques-uns de

ces ouvrages dont les peuples modernes sont rarement parvenus à reproduire les gigantesques proportions. Mais l'antiquaire qui les contemple ne peut souvent en signaler la vraie destination ou l'origine ; son œil, perdu au milieu de ces figures multipliées, de ces chocs d'hommes et de chevaux, de ces insignes de victoires navales, de ces amas bruyans d'armes, de lances, de piques entrelacées, de ces processions de captifs les mains enchaînées, de ces chars depuis si long-tems lancés, ne saurait saisir l'idée primitive qui présida à l'érection de cet ouvrage. Approchez-vous de l'arc de triomphe d'Orange, noirci par le tems ; les uns vous diront : Voilà le témoignage toujours subsistant de la victoire que Marius remporta sur les Cimbres et les Teutons, près d'Orange; alors, étalant complaisamment leur érudition, ces antiquaires soutiendront cette opinion combattue, en présence des navires, des ancres, des proues et des mâts sculptés au-dessus des frises et sur les corniches de la façade méridionale et septentrionale de cet arc, ornemens qui attestent des combats sur mer ; tandis que Marius remporta sa mémorable victoire non près d'Orange, mais dans la plaine qui s'étend entre Trets et Pourrières.

A ce système détruit, en succède un autre sur la destination de ce monument. On veut qu'il conserve le souvenir des combats que Rome livra,

avec son bonheur ordinaire, aux Allobroges et aux Arvernes; deux généraux, *Cn. Domitius Ænobarbus* et *Quintus Fabius Maximus*, triomphèrent de ces peuples ; cet arc se rattacherait donc à ces premières victoires obtenues sur la terre des Gaules ; mais pourquoi, s'il ne s'agit que de batailles sur terre, ces instrumens nautiques, langage symbolique et clair, dans lequel on lit plutôt le témoignage d'un succès naval. De plus, l'histoire raconte que ces deux romains érigèrent non pas à Orange, mais sur le lieu, théâtre du combat, de hautes tours comme un souvenir de leur victoire.

Les savans ne se découragent pas si facilement, quand ils ont commencé à créer des hypothèses plus ou moins ingénieuses; à force de tatonnemens et de recherches, ils veulent arracher à des pierres d'une muette éloquence, les secrets qu'elles gardent; c'est à Auguste qu'on a prétendu aussi devoir faire honneur de ce monument. Ces emblêmes de combats sur terre et sur mer, de sacrifices peuvent lui convenir, mais d'où vient que le nom de cet empereur ne se trouve pas sur l'arc de triomphe ; la seconde Narbonnaise avait-elle été préférée à la première dans le choix du lieu qui devait le recevoir ? Les mêmes motifs peuvent être invoqués pour détruire le sentiment qui le rapporte à César.

Une autre opinion qui étend la puissance de

souvenir de ce monument a surgi en opposition avec les trois premières. D'après cette opinion, l'arc de triomphe d'Orange, au lieu de se borner à retracer quelques exploits d'un seul homme, aurait été consacré à conserver la mémoire de toutes les victoires que les Romains remportèrent dans la province où il fut érigé. Cette supposition admise, un arc de triomphe n'aurait pas toujours eu pour but de flatter l'orgueil d'un général, mais une haute destination politique lui aurait été réservée. Étalant au vainqueur l'image aggrandie de brillans faits d'armes, il offrait aux vaincus le souvenir des malheureux efforts tentés pour soutenir une indépendance qui s'était brisée contre le bouclier de Rome et le mur d'airain de sa légion. Alors le savant explique tout dans cette multiplicité de figures qui couvrent le monument : chaque victoire y est enchassée dans un médaillon, chaque bataille navale gagnée y a suspendu son vœu nautique.

Le souvenir du combat que *Sextius* livra aux *Salyens*, à l'endroit même où Aix s'éleva, plane au milieu de ces captifs que la façade orientale nous montre enchaînés ; des trophées, que surmonte la figure d'un sanglier, les dominent ; au bout d'une lance se déploie le *labarum* orné de franges.

Des gladiateurs dessinent leurs attitudes musculaires sur la frise où éclate une tête ceinte d'une

auréole, que décorent deux cornes d'abondance; deux sirènes y font circuler leurs queues écaillées. Ces divers emblêmes semblent se rapporter à la victoire de C. Sextius : les Saliens captifs furent par son ordre conduits au marché. Dans ces combats que les gladiateurs se livrent, dans ces images de fécondité retracées par la corne d'abondance, dans cette figure d'Apollon attentive au chant des Sirènes, Rome a voulu représenter les jeux et les arts qui consolaient les nations vaincues. Sur la face occidentale, on a multiplié les trophées et les captifs; une pierre s'en détacha, il y a longtems; sur cette pierre se lisait: *Teutobochus*; c'était le nom du roi Teuton, tombé au pouvoir de Marius.

C'est donc ici la page triomphale du vainqueur des Ambrons, qui continue, plus significative encore sur la façade méridionale : les figures et les ornemens y sont prodigués, des épées et des boucliers y sont amoncelés; sur un de ces boucliers, le nom de Marius se lisait autrefois; des gladiateurs combattent encore sur la frise; des navires, des mâts, des rames, un trident, des ancres, des cordages sont sculptés sur les extrémités du tympan, tous ces ornemens sont dominés par le buste d'une femme qui appuye sa main gauche sur le visage, et étend la main droite; une draperie légère la couvre, elle vient flotter au-dessus de sa tête; près d'elle un guerrier couvert d'armures presse un cheval; au milieu de

la façade éclate l'image d'une bataille, des chevaux s'agitent au sein de l'ardente mêlée, des lances, des épées s'y entrechoquent, des soldats morts ou mourans, des coursiers renversés couvrent le sol.

C'est là la seconde bataille de Marius; la cavalerie de Marcellus la décida; aussi, l'arc triomphal étale-t-il des combattans à cheval! Auprès de Marius se dessine la tête de cette prophétesse qui le suivait à la guerre. On pourrait ajouter que les emblêmes nautiques se rapportent aux gigantesques travaux ordonnés par ce grand homme pour rendre le Rhône navigable; le vieux fleuve y semble peint sous les traits d'un Dieu, qui, portant une longue barbe, se montre sous ces instrumens maritimes; peut-être aussi a-t-on voulu fixer par là le souvenir de la victoire navale que Brutus remporta sur les vaisseaux marseillais.

La façade septentrionale reproduit presque les mêmes figures et les mêmes ornemens que l'autre; cependant la scène n'est animée ni par des gladiateurs, ni par des combattans: des trophées, des débris de vaisseaux y sont amoncelés; on voit au-dessus du tympan le tableau d'un combat à pied et à cheval; à côté une patère et un bâton augural, images des sacrifices qui suivaient le gain d'une bataille.

Ce serait ici le témoignage de la victoire de Domitius Ænobarbus, et de celle qu'obtint César

sur les flottes réunies des Marseillais et de Pompée.

Ce monument où les premiers combats des Romains dans la Gaule se trouvaient retracés, était donc, pour ainsi dire, une imposante prise de possesion d'un pays. Une mesquine colonne, comme le font les peuples modernes, n'aurait pas suffi à l'orgueil de Rome pour attester sa domination nouvelle ; elle l'annonçait avec une pompe architecturale digne d'elle et de ses miraculeuses destinées.

Carpentras conserve encore un autre reste de la magnificence romaine. Un arc de triomphe y fut érigé, et il a, comme celui d'Orange, donné lieu à une foule de conjectures soutenues par les uns et attaquées par les autres. La position du lieu et les figures qu'on y a tracées, semblent prouver cependant qu'il fut construit en mémoire de la victoire que Cn. Domitius Ænobarbus remporta sur les Allobroges et les Arvernes, réunis près du confluent de la Sorgue et du Rhône, à deux lieues et demie de la ville de Carpentras.

A chacun des angles du monument est attachée une grande colonne cannelée, élevée sur un piédestal. Des arcades aux jambages cannelés et rudentés perçent les quatre faces de l'édifice. Un tronc d'arbre saille sur la face orientale, entre les colonnes ; sa sommité soutient un grand trophée, auquel sont appendus des boucliers chargés de quelques armures ; à sa base circulent des javelots et des dards liés en faisceaux.

La victoire de C^s Domitius Ænobarbus sur les Allobroges et les Arvernes fut un coup décisif pour les Romains : ils ne s'étaient encore mesurés qu'avec les Saliens et les Liguriens ; les Arvernes, dont la renommée exaltait le courage comme supérieur à celui des autres nations gauloises, n'avaient pas encore paru sur les champs de bataille ; aussi leur défaite fut-elle accueillie avec une joie extrême par les soldats des légions ; dans l'ivresse du succès, ils érigèrent sur le champ de bataille des tours de pierre, que surmontaient des trophées d'armes. Plus tard on voulut perpétuer le souvenir d'un combat si mémorable, en construisant un arc triomphal à *Carpentoracte*. Au reste, des figures gauloises se font reconnaître sur ce monument : le casque rond qui décore le faîte du tronc d'arbre, et d'où sortent de longs cheveux, rapelle la nation vaincue, chez laquelle se trouvait l'usage d'une chevelure flottante. La *saie*, vêtement gaulois, revêt les deux captifs, qui s'appuyent au trophée ; le bandeau, emblême de la royauté, indique peut-être que l'un représente *Bituit*, roi des Arvernes, envoyé à Rome chargé de chaînes, et l'autre, son fils *Cogentiac*, reservé au même sort. Une attache, dont les bouts pendent au-dessus des boucliers, lie un faisceau de javelots ou de dards ; le haut du tronc d'arbre s'élève à travers une cotte d'armes sur le devant de laquelle vient se nouer une espèce

de manteau ; un casque rond qui laisse échapper de longs cheveux, termine le faîte de l'arbre. Sous cet amas de javelots et de dards, et à chaque côté du trophée, on a sculpté deux figures d'hommes debout, dont les mains sont liées derrière le dos ; un manteau qui s'arrête au-dessus du genou, et se noue sur les épaules, les recouvre ; leur barbe est courte ; la figure qui est à la droite a les cheveux longs et voltigeants, un bandeau lui ceint la tête. Un savant académicien crut que cet arc de triomphe rappelait la victoire que Septime Sévère remporta sur l'armée d'Albium, dans la plaine qui s'étend depuis Trevoux jusqu'à Lyon.

Ce système, vivement combattu par Papon, ne peut s'admettre. Pourquoi *Carpentoracte* aurait-elle voulu offrir cet hommage d'admiration à un général romain, pour une bataille gagnée à plus de quarante lieues ? D'autres villes plus importantes et plus riches devaient plutôt se réserver l'avantage d'ériger à grands frais un arc de triomphe, et l'enlever ainsi à une cité obscure à laquelle importait bien peu la gloire de Septime Sévère.

Cavaillon a aussi son arc de triomphe : c'est une seule arcade avec deux pilastres, dont les chapiteaux sont ornés de feuilles d'acanthe ; une victoire ailée, qui tient dans ses mains une palme et une couronne, s'élève sur les cintres de l'arc. En l'honneur de qui ce monument fut-il érigé ? Un savant a répondu que les habitans de Ca-

vaillon, jaloux de perpétuer le souvenir de trois victoires remportées par Constantin, lui décernèrent cet arc triomphal, destiné à en conserver la mémoire; mais il semble, avec raison, que ce n'était point dans l'enceinte d'une ville petite et ignorée qu'un pareil monument, avec une destination semblable, devait se trouver; il y avait dans les Gaules une cité de prédilection pour le vainqueur de Maxence : Arles, que Constantin gratifia de son nom, dont il admirait la position magnifique, se serait-elle laissé ravir l'honneur d'ériger cet arc de triomphe par une cité presque inconnue ?

Pompée gagna une bataille non loin de *Vasio*, Vaison; les Marseillais reçurent de lui les deux bords de ce fleuve. On a pensé que Marseille, à laquelle Cavaillon appartenait, éleva cet arc de triomphe pour consacrer ces combats et cette donation. A la vérité, les Grecs ne connaissaient pas cette manière monumentale d'éterniser un souvenir de victoire; mais Marseille, malgré ses coutumes et son origine ioniennes, n'avait-elle pas pu, imitatrice cette fois de Rome, adopter dans sa reconnaissance un de ses plus remarquables usages. L'opinion la plus vraisemblable est celle qui, sans chercher à inscrire un nom fameux sur le frontispice de cet arc, en attribue l'érection à une émulation louable. Orange, Carpentras étalaient complaisamment leurs monumens;

Cavaillon voulut aussi avoir le sien : deux voyageurs modernes ont essayé de combattre ces diverses hypothèses. D'après leur système, l'antiquité romaine n'aurait pas à réclamer cette arcade; c'est, ont-ils dit, le portail d'une église incendiée, que l'on a cherché à transformer en arc de triomphe; dans cette victoire ailée, ils ont vu un ange balançant dans ses mains les insignes du martyre chrétien.

Voilà sur quelles bases incertaines on est forcé d'asseoir les inductions historiques! Quelques pierres placées en ordre s'élèvent devant vous; le ciseau y a souvent sculpté des chefs-d'œuvre de grace et d'obscurité, les savans s'en emparent, chacun bâtit son système et crée son hypothèse; tous veulent lire sur ces pages écrites en caractères inconnus, et le monument ne sort que plus inexplicable de ce flot d'interprétations à l'aide desquelles on a prétendu dissiper les nuages dont se couvre son origine. Un peuple sage multipliait autour de ses obélisques, de ses temples, de ses places publiques, des sphynx aux regards gravement moqueurs; n'avait-il pas voulu d'avance condamner, par cette image mystérieuse, les futiles recherches dont les monstrueux colosses de pierre s'étaient réservé le secret.

Le tems a singulièrement endommagé l'arc de triomphe de St.-Rémy; une seule arcade est encore debout; mais quelle délicatesse et quel fini

dans les ornemens et les figures qui la décorent! L'ordre corynthien qui semble rapporter ce reste précieux d'antiquité au siècle d'Auguste, y éclate dans toute sa grace. Parcourez ses pilastres, vous y admirerez des feuillages d'un travail exquis; dans les voussoirs de l'arc sont sculptées, en bas-relief, deux victoires ailées, avec une palme à la main. Des fleurs, des guirlandes, des festons élégans sont prodigués sur le bandeau de cet arc, qui s'élève entre deux colonnes cannelées, privées de leurs chapiteaux. Au milieu des colonnes, à fleur de mur, sur des pierres saillantes, sont placées quatre figures d'hommes de plein-relief; une tunique couvre la première de ces statues, dont la tête a disparu; une saie est le seul vêtement de la seconde. Des deux dernières, également enveloppées d'une longue robe, l'une est aussi sans tête; l'autre a la sienne couverte d'une espèce de bonnet rond, d'où sortent quelques cheveux.

Un jeune Romain, fils de Livie et beau-fils d'Auguste, après s'être signalé contre les Germains, obtenu l'ovation, repassa de nouveau le Rhin, pour combattre des peuples dont il triompha naguères; déjà de sa main victorieuse il avait placé un trophée sur le bord de l'Elbe; Rome s'apprêtait à applaudir à ses rapides succès, lorsqu'une chûte de cheval le ravit à ses soldats et à l'empire; il se nommait *Nero Claudius Dru-*

sus; le beau nom de *Germanicus* passa à sa postérité. Les légions le pleurèrent ; des courses annuelles furent ordonnées autour de son cénotaphe ; les villes des Gaules participèrent à ces funèbres honneurs, et Auguste prononça dans le cirque son éloge, interrompu par les larmes des Romains.

L'arc de triomphe de St-Rémy fut aussi, dit-on, un hommage offert à la mémoire de ce jeune et malheureux capitaine.

Sur quelles conjectures cette opinion s'appuye-t-elle ? Près de St-Rémy, sur le penchant d'un coteau, et dans une plaine qui se prolonge à ses pieds, des fouilles ont fait découvrir une quantité considérable d'antiquités. Le sol lui-même a conservé des fragmens de murs et de débris romains, qui semblent attester qu'autrefois une ville occupa ces lieux ; cette ville était *Glanum Livii* ; la conformité de position qui existe entre cet emplacement et celui de *Glum*, marqué sur la table de *Peutinger*, est une nouvelle et convaincante preuve du lieu que cette cité avait couvert de ses édifices, maintenant anéantis ou ruinés. Un proconsul, *M. Livius Drusus*, pour se conformer aux vues d'Auguste, qui aimait à créer des colonies dans les Gaules, agrandit, sans doute, et embellit *Glanum*, qui porta son nom. Ce *Marcus Livius Drusus* était parent de *Nero Claudius Drusus*, dont la mort racontée plus haut,

excita, comme nous l'avons dit, d'universels regrets. Les habitans de *Glanum*, au milieu du deuil général, pensèrent qu'ils ne devaient pas se borner à des preuves passagères d'une admiration méritée ; ils voulurent graver leur douleur sur la pierre, et ériger à un parent du bienfaiteur de leur ville un monument où le souvenir des conquêtes germaniques fut retracé en caractères immortels. Aussi, voit-on sur cet arc des statues vêtues avec le costume que Tacite donne aux Germains ; elles représentaient les captifs que Drusus avait enchaînés à son char de triomphe.

Tels sont les monumens qui, se rattachant à la gloire de Rome, attestent, encore de nos jours, ses premières conquêtes dans la Gaule. Avant d'esquisser rapidement la physionomie antique des cités dont l'origine se lie avec les premiers événemens de notre histoire, j'ai pensé que je pouvais clore la longue indication des peuplades vaincues et soumises par Rome, par ces arcs de triomphe qui devinrent leurs fourches caudines. Maintenant il me reste à décrire les villes d'origine gauloise, grecque et romaine, où nous pourrons retrouver d'autres restes d'une antiquité respectable. Plusieurs cités de Provence se plaisent à cacher leur berceau dans ces tems lointains qui virent les émigrations gauloises. Elles prétendent, sous le rapport de l'ancienneté, n'avoir rien à envier à ces villes dont l'histoire a inscrit les noms aux premières pages de ses livres.

Mais sous quel aspect se présentent-elles à nos regards, quand la hache du barbare en façonna les premiers poteaux! De misérables huttes, dispersées sans ordre, recouvertes d'une paille détrempée, branlant au souffle des tempêtes, et ne recevant le jour que par d'étroites ouvertures, s'appuyaient au carrefour d'une forêt, ou s'élevaient sur un sol disputé par les eaux capricieuses d'un fleuve, ou couvert des vapeurs pestilentielles des marais voisins. Des murs déjà décrits ceignaient cette cité barbare et la protégeaient contre les lances ennemies. Le Gaulois coupait quatre pieux, les plaçait à égale distance, en forme quarrée, ou le plus souvent circulaire, en remplissait les intervalles avec une terre gazonnée et boueuse, les recouvrait d'une toiture de paille ou de branchages, clouait sur la porte, par décoration, quand une bonne fortune de bataille le permettait, quelques têtes bien hideuses, bien décharnées, et s'endormait ou s'enivrait sous cette cabane, un peu plus commode que la tanière de la bête sauvage. C'est sous un aspect semblable qu'il faut se figurer *Albece*, ville gauloise, voisine du lieu où la colonie de *Reis Apollinaris* fut plus tard bâtie. *Albece* était la capitale des *Albiciens;* son nom se conserve dans celui du village d'*Albiosc*, situé à deux lieues au sud-ouest de Riez, près du Verdon; mais on y chercherait vainement des ruines liguriennes. Les Barbares

ne songent pas à la postérité, quand ils bâtissent; aussi les traces de leurs édifices sont-elles vîte effacées du sol.

Je me retrouve encore dans cette voie de conjectures, où l'on ne peut marcher qu'à pas incertains; je m'appuyerai surtout sur les étymologies pour l'origine des cités que je divise en trois classes : les cités gauloises, grecques et romaines.

Quand les Romains établirent des colonies en Provence, ils s'attachèrent à les fixer dans des lieux où déjà des cités gauloises s'étaient élevées; mais bientôt l'aspect sauvage disparut sous les édifices et les monumens durables que les conquérans édifiérent; quelquefois ils conservèrent le nom de ces villes, et se contentèrent de leur donner une désinence latine; d'autrefois, ils les firent totalement disparaître; c'est ce qui arriva à Fréjus, que l'on s'accorde à reconnaître comme une cité des *Suelteri.* Lorsque les Romains occupèrent ce pays, ils dûrent y trouver une ville à l'endroit même où ils placèrent leur colonie; l'avantage d'une position pareille avait frappé sans doute les Barbares, et César ne fit qu'y ajouter des maisons et commencer le port qu'Auguste acheva. Cet empereur y envoya une colonie des soldats de la huitième légion; son projet était d'en faire une ville importante. Aussi Pline la nomme-t-il *Octavanorum Colonia*; Tacite l'appelle illustre et ancienne, *Veterem et illustrem Fori Julii coloniam.*

Une inscription rapportée par Bouche et par Papon, nous apprend que les habitans de Fréjus avaient choisi pour leur protecteur auprès de l'empereur, un certain *E. Salonius*, de la tribu de *Vóltinia*, un des juges divisés en cinq décuries, *ex V decuriis*; chevalier, *equo publico*; prêtre de Pan, *luperco*; un des quatre pontifes préposés à la garde du trésor, *IV viro ab ærario pontifici*; un des flamines choisis pour assister à la célébration des fêtes établies par la Narbonnaise en l'honneur d'Auguste, *flamini provinciæ Narbonensis*; enfin tribun des soldats de la huitième, qui portait le nom d'Auguste : *Tribuno militum*, *leg. VIII Aug.* On voit par cette inscription que ce Q. Salonius était un grand personnage, et que, pendant sa vie, il dut se complaire dans cette belle énumération de titres : sans le hazard heureux pour lui qui a fait découvrir une inscription long-tems oubliée, qui maintenant saurait que toutes ces dignités furent accumulées sur la tête de cet homme par la reconnaissance d'une ville ?

Auguste après avoir fait creuser le port de Fréjus, voulut amener à cette cité les eaux de Siagne, sur un long rang d'arcades. Un aqueduc superbe de sept lieues, fut un des plus beaux monumens de cette ville, le tems l'a fait presqu'entièrement disparaître ; quelques arcs mutilés ont seuls survécu à un de ces ouvrages où se manifestaient à la

fois la prévoyance et la grandeur de Rome. Ce qui peut donner une idée de l'imposant aspect de cet aqueduc, c'est que les pilastres qui subsistent encore, sont en certains endroits éloignés de quarante-trois pieds l'un de l'autre.

Fréjus n'eut bientôt plus rien à envier aux cités italiennes : un théâtre et un amphithéâtre, images raccourcies mais élégantes du colisée romain, la décorèrent; un palais antique, auquel on donne encore, de nos jours, le nom de Panthéon, étala ses colonnades, ses salles et ses galeries de marbre au sein de la colonie aimée d'Auguste ; maintenant les restes de ce palais se font encore admirer à cinq cents pas de la ville ; l'épaisseur de ses murs est considérable ; les fenêtres s'élargissent en dedans et se rétrécissent en dehors, de grands arcs aux cintres majestueux en soutiennent les voûtes ; dans les murs sont creusées des niches, où sans doute des idoles avaient été placées. Des ruines attestent aussi l'existence des *thermes* de Fréjus. Ces thermes ont dû avoir trente-une toises de long, sur quinze de large. Un espace avait été ménagé entre ces bains et un mur qui s'élevait au nord, c'était dans cet endroit que la jeunesse s'adonnait aux exercices gymnastiques.

Une grande quantité de pierres volcanisées se mêlent à ces débris ; sans doute quelque volcan a dû, à une époque bien reculée, noircir de ses laves et de ses feux les lieux voisins de Fréjus.

Le port de cette ville recevait la flotte qu'Auguste chargea de protéger le commerce et les côtes de la Provence. Cet exemple fut imité par ses prédécesseurs. Dans la suite la flotte romaine cessa de stationner dans ce port; Fréjus, au milieu des troubles qui déchiraient l'empire, fut abandonné; les trirèmes d'*Ostie* oublièrent le chemin qui conduisait à la colonie d'Auguste. Le port a disparu, les atterrissemens de la rivière d'Argens ont reculé les limites de la terre, et la mer a baigné un nouveau rivage à plus d'une demi lieue de ce port, qui était encore fréquenté au neuvième siècle. Un siècle avant, Fréjus s'élevait encore au milieu de ses édifices antiques; les grandes lignes de l'architecture romaine se dessinaient à son horizon; mais alors la mer se couvrit de ces bâtimens de guerre que les pirates conduisaient à tous les points de la Méditerranée; ils vinrent au port de Fréjus; la cité fut ruinée, les monumens détruits, et les ouvrages où le génie de Rome s'était conservé si long-tems, disparurent.

Dans le pays des *Salyes* se trouvait cette cité de *Glanum*, dont nous avons déjà parlé, après avoir décrit le monument de triomphe que St-Rémy conserve. Tout atteste que *Glanum*, d'origine gauloise, portait ce nom avant que la conquête romaine y fut parvenue. Le mot *Livii*, qu'on y ajouta, indique seulement les accroissemens

dont elle fut redevable à un personnage de la famille de *M. Livius*. Une inscription trouvée en cet endroit, est ainsi concue :

MEMORIÆ ÆTERNÆ
EBVTI. AGATHON. VIRO. AVG. CORP. TER
AREL. CVRAT. EIVSDEM. CORP. BIS.
ITEM. SEVIRO. COL. JVL. APTAE
NAVITAE ARARICO. CVRATORI. PECVLI. R. P. GLANICO
QVI. VIXIT ANNOS LXXIV
AEBVTA. ETYCHIA
PATRONO. ERGA. SE PIENTISSIMO.

Cette inscription garde donc le souvenir d'un Ebutius-Agathon, qui cumulait divers emplois, et dont la présence était réclamée dans diverses villes par la multiplicité de ses fonctions ; il était à Arles *prêtre-augustal* pour la troisième fois, et *curateur* du collége des prêtres de la famille impériale ; à Apt, il exerçait la charge de *sevir* ; on le comptait donc dans cette colonie pour un des six premiers magistrats de la ville ; ces emplois importans ne le détournaient pas du commerce ; car il avait, d'après l'inscription, des bateaux sur la Saône, *navitæ ararico*. A *Glanum*, il administrait les deniers publics.

Cette cité de *Glanum*, dont j'ai indiqué déjà la position à un mille sud-sud-est de St-Rémy, fut détruite à une époque inconnue. Il est probable que cette dévastation eut lieu l'an 408 ; alors les Vandales répandus dans la Provence promenèrent l'incendie dans une foule de bourgs de

cette contrée. Les habitans qui échappèrent au massacre, retournèrent ensuite au lieu qui avait vu fleurir leur ville détruite ; une nouvelle cité s'éleva non loin des ruines de l'ancienne ; elle prit le nom de St-Rémy, parce que l'un de ses habitans, nommé Bénoît, donna, l'an 504, ses biens à St Rémy, qui avait guéri de cécité sa fille.

Déjà l'arc de triomphe de St-Rémy a été décrit ; d'autres monumens témoignent de l'existence de la ville gauloise dont les débris n'ont pas encore totalement disparu. On voit en ces lieux un tombeau; quelques-unes de ses parties ayant beaucoup souffert de l'action du tems, montrent de notables dégradations ; c'est un monument admirable par la beauté de l'architecture et l'élégance des ornemens. Qu'on se représente un édifice bâti de grosses pierres de taille, s'élevant à huit toises trois pieds de hauteur. Les figures qui se dessinent en relief, sur la face occidentale, n'offrent plus que des traits à demi effacés ; Bouche crut y distinguer une jeune femme renversée par un cheval furieux, et qu'entouraient des spectateurs, dont les uns donnaient des signes d'inquiétude, et les autres s'empressaient autour d'elle pour l'aider à se relever. Il paraît plutôt que c'était l'image d'une bataille, que l'œil apercevait sur ces larges pierres, avant que les années, ou d'autres causes, les eussent endommagées. Des combats devaient

également figurer sur les trois autres faces. Un portique ouvert par quatre arcades, aux angles ornés de pilastres cannelés, d'ordre corinthien, domine ce piédestal ; l'inscription suivante :

SEX. L. M. JULIEI. C. F.
PARENTIBUS SUEIS.

demeure encore profondément gravée, et en caractères bien conservés, sur l'architrave de l'arcade occidentale. Elle semble révéler la destination de ce monument, et en faire honneur à la piété filiale. Voici comment le savant Barthélemy l'interprête : *Sextus Lucius Marcus Juliei Caii filii parentibus suis ; Sextus, Lucius, Marcus, tous trois fils de Caius Julius, à leurs parens.* Nous serions donc là en présence d'un magnifique mausolée, où les cendres de deux époux furent renfermées par leurs fils. M. Ménard, rapportant l'époque de la construction de ce tombeau à celle où fut édifié l'arc de triomphe de *Glanum Livii*, incline à croire que la famille *Julia* éleva ce mausolée en l'honneur d'un *C. Julius*, qui s'était signalé dans les expéditions de Drusus.

D'autres ornemens décorent ce tombeau : sur la frise, des bas-reliefs représentènt des tritons et des chevaux marins. Un dôme, image d'une coupe renversée, couvre tout l'édifice ; des colonnes isolées, cannelées et d'ordre corinthien, soutiennent l'élégante coupole ; deux grandes figures vêtues à la romaine se dressent au milieu de ce dôme.

Une statue, dans laquelle se révèle la grace inimitable du ciseau des anciens, fut trouvée au même endroit. Elle représente une jeune femme, belle et pudique ; sur sa tunique, qu'une ceinture paraissait retenir, descendait une longue robe, qui arrivait aux talons ; une inexprimable élégance ondulait dans les plis de cette robe qui trahissait de beaux contours ; une patère chargeait la main droite de la statue, les doigts de la gauche se fermaient sur quelques épis de blé et une fleur de pavot. La décente nudité des pieds ne disparaissait sous aucune chaussure. On crût voir dans cette statue l'image de la divinité connue sous le nom de foi publique, *fides publica.*

Arles est la plus noble des villes de la Gaule ; son nom celtique atteste son ancienneté. Constantin frappé de son admirable position, voulait la rendre la capitale du monde ; à cette époque sa vaste enceinte renfermait une immense population, qui circulait dans ses marchés, courait à ses cirques, remplissait ses théâtres et ses temples. Un autre empereur fit son bel éloge dans une lettre qui nous est restée ; aucune ville des Gaules ne lui paraît plus digne qu'elle de rassembler les députés de cette contrée ; la beauté de son ciel, la fécondité puissante de son sol, ce fleuve qui grondait entre ses palais de marbre, ces chefs-d'œuvre d'art dont ses bords étaient couronnés, sa grande étendue, l'écrivain impé-

rial n'oublie rien dans la pompeuse énumération des titres qui rendaient Arles, chère à l'empire et à ses maîtres. Tant de grandeur a disparu, l'enceinte de la reine des Gaules rétrécie de jour en jour, n'èmbrasse plus de son vaste contour les deux rives du fleuve ; Arles antique ne se retrouve plus que dans d'imposantes ruines. Que d'écrivains anciens ont rappelé son souvenir ; son nom est inscrit dans une foule de livres que l'antiquité nous a légués. L'opinion des géographes varie sur l'étymologie de ce nom; ceux qui ont cherché à lui assigner une origine grecque, ont trouvé en le décomposant, *peuple de Mars*, dénomination qui attesterait l'humeur guerrière de ses premiers habitans ; d'autres, voulant faire honneur à la langue latine de la création de ce même nom, l'ont traduit par *area lata*, *terrein spacieux*, interprétation qu'aurait justifiée la vaste circonférence qu'embrassent les champs voisins de cette ville.

Mais toutes ces opinions, et celle surtout qui voit dans Arles l'indication d'un *large autel*, *ab arâ latâ*, où les Gaulois immolaient des victimes humaines, ne peuvent se soutenir qu'à l'aide d'interprétations forcées et de bizarres étymologies ; la seule qui doive être admise, est celle qui dérivant du celtique, s'appuye sur la position de cette ville que les Gaulois appelèrent *cité voisine des marais*, parce qu'elle fut bâtie auprès

de ces eaux que le Rhône épand dans les plaines [1].

Honorius et Théodose s'expriment ainsi dans la lettre qu'ils écrivirent à Agricola, préfet des Gaules, au sujet d'Arles :

Tanta est loci opportunitas, tanta est copia commerciorum, tanta illic frequentia commeantium, ut quidquid usquàm nascitur, illic commodiùs distrahatur. Neque enim ulla provincia fructûs sui facultate lætatur, ut non nisi hæc propria Arelatensis soli credatur esse fecunditas. Quidquid enim dives oriens, quidquid odoratus Arabs, quidquid delicatus Assyrius, quod Africa fertilis, quod speciosa Hispania, quod fecunda Gallia potest habere præclarum, ità illi exhibetur affatìm ; quasi ibi nascantur omnia quæ ubiquè constat esse magnifica, etc. Quidquid habet terra præcipuum ad hanc vel navi, vel vehiculo, terrâ, mari, flumine defertur, quidquid singulis nascitur [2]. En faut-il davantage que ces lignes pour

1. Sans doute on trouvera dans mes descriptions de villes et de monumens, des omissions nombreuses ; mon plan ne m'ayant pas paru comporter de plus amples développemens au sujet des antiquités gauloises, grecques ou romaines, je me suis réservé de donner place aux plus minutieux détails descriptifs dans un ouvrage que je publierai après cette histoire, sous le titre de *Voyage pittoresque en Provence*.

2. Vita Imp. Honor. et Theod.; lib. II, § 3. — Comme plusieurs fautes typographiques s'étaient glissées dans ma première livraison, et principalement dans le texte latin, j'ai prié mon ami M. Audouard, président de la *Société de Statistique* de Marseille, de vouloir bien se charger du pénible travail de la révision des épreuves. On peut compter sur le zèle de ce grammairien éclairé pour être sûr qu'un pareil travail sera fait avec soin et conscience.

prouver à quel haut dégré de magnificence et d'éclat Arles était parvenue. Toute sa splendeur passée vous apparaît quand vous parcourez ce témoignage de son antique opulence. Aussi, sur la foi des maîtres de l'empire nous voyons dans cette ville l'entrepôt des richesses du monde : la mer, le fleuve lui apportaient les tributs des nations qu'elle étalait dans ses somptueux marchés ; on eut dit, à la quantité des objets qui lui arrivaient des extrêmités de la terre, que l'incomparable fécondité de son sol les avait tous produits. Tout ce que le riche Orient, l'Arabie odorante, la molle Syrie, la fertile Afrique, la belle Espagne, la féconde Gaule recueillait dans ses campagnes, Arles le prodiguait aux caprices du Sybarite, aux besoins de l'homme heureux.

Son commerce embrassait le monde, et dans son enceinte tant de richesses abondaient, qu'en parcourant ses places, ses quais, on voyait partout empreinte l'image d'une opulence sans rivale alors dans les Gaules. Cette Tyr des contrées du nord convoquait tous les peuples à ses fêtes et à ses travaux; des vaisseaux nombreux et pressés sillonaient les eaux de son large fleuve ; les mille routes qui conduisaient à ses murs, rétentissaient du bruit des chars. La Gaule ravie admirait tant de grandeur et de magnificence.

Les historiens d'Arles ont consigné, presque tous, des fables dans le début de leurs livres; on a quelque honte à rappeler ces erreurs graves, auxquelles des ressemblances fortuites de noms prêtent un frêle appui. Ainsi, ouvrant une vaste carrière à des suppositions ridicules, on s'est plu à reculer dans la nuit des siècles l'origine de cette ville; les livres saints ont été d'abord feuilletés; on y a trouvé avec surprise le nom d'un *Arulus*, fils de Gad; c'est là, s'est-on écrié, le fondateur d'Arles; cet Arabe inconnu fit voile, a-t-on dit, vers nos mers septentrionales, et bâtit, sur les bords du Rhône, une cité. Cette fable hébraïque a été rejetée, et c'est dans les traditions homériques qu'on a voulu découvrir ensuite la fondation d'Arles. Priam eut, assure-t-on, un neveu nommé aussi *Arulus*; c'est lui qui vint aux rives de la Gaule édifier des remparts, dans lesquels il se plaisait à voir une image affaiblie de sa première patrie. Le champ illimité des conjectures a toujours été intrépidement parcouru par les savans; on me saura gré de ne point m'égarer sur leurs traces hasardées.

Dans d'autres récits, Arles nous est montrée comme ayant existé avant Marseille; on en fait la demeure du roi qui accueillit si bien la colonie phocéenne; quelques écrivains logent ce roi dans le voisinage de Riez, dépouillant ainsi Arles de sa vénérable antiquité. Quelle opinion adop-

ter au milieu de ce conflit de sentimens divers? Comment assigner une époque précise à la fondation d'Arles? Je crois qu'il faut renoncer à inscrire en tête de l'histoire de cette ville la date certaine, et même approximative, de son origine. Son nom celtique éclaire seul sur ses fondateurs : voisine de la mer, placée sur la rive d'un grand fleuve, entourée de champs fertiles, elle fut de bonne heure une cité gallique, et son enceinte était sans doute considérable quand les Romains y placèrent une de leurs colonies. Telle fut l'invariable politique de ce grand peuple; ce n'était pas à créer de nouvelles cités qu'il aspirait après ses conquêtes : une ambition plus digne de lui le portait à répandre sur l'univers soumis une physionomie romaine. A peine un pays avait-il passé sous le joug de ses armes victorieuses, que du sein de la ville éternelle partaient des colonies protégées par les aigles d'airain et les chants des Flamines; les villes vaincues les recevaient dans leurs enceintes; un amphithéâtre, un panthéon retracaient autour d'elles un souvenir de Rome, et les nouveaux habitans, guerriers pacifiques, opéraient une autre conquête, celle des costumes, du langage et des idées. Ainsi s'étendait et se fortifiait la chaîne immense dont Rome ceignit le monde.

Les témoignages abondent quand on veut prouver que Rome ne tarda pas à faire d'Arles une

de ses colonies [1]. Celui qui y fut envoyé pour la fonder, se nommait Claude Tibère Néron, père de l'empereur Tibère; il arriva dans cette ville 46 ans avant l'ère vulgaire, à la tête des soldats de la 6[me] légion; Arles ajouta à son nom celui de *Julia paterna* [2]; plus tard elle fut aussi appelée *Theline*, d'un mot grec qui signifie mamelle; ce surnom attestait l'extrême fécondité de son terroir. Le fleuve du Rhône était régardé par les Romains comme une puissante barrière de l'Italie du côté des Gaules; aussi en fesaient-ils garder les bords par un corps de troupes, dont le chef se nommait *Comes Ripæ Rhodani* [3].

1. Sub fis Salyes quarum civitates Taruscum, Glanum, *Arelatum* colonia. Ptolemeius, lib. II, cap. 20.

2. L'inscription suivante, qui mentionne un citoyen de cette ville maître du corps des *Tignarii* (charpentiers), nous apprend que la ville d'Arles était surnommée *Julia Paterna*.

C. PVBL. BELLICO. CORPORATO. COL.
IVL. PATERNE. AREL. FABRORUM.
TIGNVARIORVM. ITEM. MAGISTRO.
VENVCIA. PRISCILLA. CONIVGI.
PIIS. MANIBVS.
INCOMPARAILI. ITEM.
VENVCIA. PRISCILLA.
VIVA. SIBI. FECIT.

3. Dans l'épitaphe d'un habitant d'Arles, nommé *Flavius-Memorius*, on trouve cette dignité mentionnée. L'histoire va fouiller les tombeaux et lire les inscriptions tumulaires pour asseoir avec quelque certitude ses opinions. Il est triste pour l'homme d'être obligé de remuer à chaque instant les cendres des morts, et d'évoquer un passé silencieux au milieu des débris des générations éteintes.

J'avoue ici que malgré l'autorité de l'exemple, il me paraissait superflu d'enregistrer des inscriptions tronquées qui font revivre le souvenir fugitif d'un nom ou d'un fait obscur; j'ai longtems hésité à transcrire ces lignes mutilées où l'œil de l'antiquaire se promène avec délices; encore si quelque événement illustre se lisait sur ces pierres rongées par le tems, on pourrait alors se glorifier d'avoir, à l'aide d'une interprétation savante, arraché à des lettres à demi effacées, des secrets précieux; mais le plus souvent un marbre tumulaire ne vous a révélé que le nom d'un personnage totalement inconnu; l'histoire n'en reçoit aucun jour nouveau, et le lecteur impatienté tourne rapidement les feuilles où se reproduisent dans leur ordre primitif les lettres lapi-

Voici l'inscription qui nous apprend qu'un citoyen d'Arles servit vingt-huit ans dans une légion décorée du nom de Jupiter, *Inter Jovianos*, six ans dans les gardes de l'empereur, *Protector Domesticus*, commanda trois ans le corps des Lanceaires, *Præfectus Lanciariorum*, et qu'après avoir eu sous ses ordres les légions préposées à la garde du Rhône, il devint gouverneur de la Mauritanie Tingitane, *Comes Mauritaniæ Tingitanæ*. Ce chef de légions était chrétien.

BENE. PAVSANTI. IN. PACE. FL. MEMO.
RIO. V. P. QVI. MILIT. INTE. IOVIANOS. AN
NOS. XXVIII. PRO. DOM. ANN. VI. PRAE
LANCIAR. III. COMES. RIPE. AN.
I. COM. MAVRET. TING. AN. III. VIX. ANN.
LXXV. PRAESIDIA. CONIVX. MARTITO. DUL
CISSIMO.

daires. Sans doute quand une matrone romaine ou une marseillaise d'origine grecque confiait les regrets excités par la mort d'un époux ou d'un fils à une pierre monumentale, elle ne voulait que donner de publiques marques d'une fastueuse douleur. Le tems a respecté ces épitaphes, et la science, péniblement et minutieusement curieuse, les a fait revivre dans ses livres.

Un sort moins glorieux est reservé à nos épitaphes modernes; aux époques lointaines auxquelles nos premiers récits se rattachent, les livres étaient rares, et les événemens, surtout, dans des villes éloignées des grands centres de civilisation, s'écoulaient dans un silence parfait; les seules attestations d'une existence longue et ignorée ne se retrouvent d'ordinaire que sur des tombeaux; des tombeaux, voilà les premiers chapitres de l'histoire des cités de notre patrie; eux nous révèlent qu'à Arles des *Quinquennales* (négocians) prirent pour protecteur un *Cominius*, illustre personnage de son tems [1]; qu'un citoyen de la même

1. Les Quinquennales, négocians d'Arles, qui s'adonnaient au commerce maritime, se placèrent sous la protection d'un homme qui exerça avec distinction cette profession. *Cominius* était son nom; il avait été préfet de la troisième cohorte, qui tirait son nom de la ville de Brague en Portugal; tribun de la légion surnommée *Adjutrix Victrix*, etc. Galba le créa receveur général du blé que l'empereur retirait de la province Narbonnaise et de la Ligurie, et commandant d'un corps de mille hommes de cavalerie dans la

ville, nommé *L. Domitius*, commandait une galère à trois rangs de rames. Nos inscriptions actuelles seront au contraire dédaignées par la postérité ; des mémoires multipliés, des journaux, des livres nombreux satisferont amplement une curiosité qui n'aura pas besoin, pour saisir la trace d'un fait fugitif, d'achever des lettres brisées ou de recomposer des lignes détruites.

L'historien se voit donc forcé de recueillir ces restes échappés à l'action du tems, et d'y chercher les preuves irréfragables d'une obscure existence. A la vérité l'insignifiance de ces révélations conquises sur les siècles, dégoûterait souvent de semblables investigations ; mais une pensée vous soutient au milieu de ce fastidieux travail. L'antiquité répand je ne sais quel air vénérable sur ses moindres ouvrages ; on finit par concevoir le religieux respect avec lequel on les

Mauritanie Césarienne. Voici l'inscription qui nous dévoile tous ces faits :

COMINIO...
LAVD...I
AGRICOLA.... ELIO
APRO. PRAEF. COHOR
TERT. BRACAR. AVGVSTAN
TRIBUN... ADIVT. PROCVR
AVGVSTORVM. AD. ANNONAM
PROVINCIÆ. NARBONENSIS
ET LIGVRIÆ. PRAEF. Alæ. milli. ARIÆ
IN. MAVRITANIA. CAESARIENSI
NAVIC. MARIN. AREL
CORP. QUINQ. PATRO
OPTIMO. ET. INNOCENTIS
SIMO.

recueille; une pierre, quelque inutile que soit l'inscription qu'elle garde, se recommande à nous, quand les siècles ont pour ainsi dire usé dans leur marche sa surface mutilée. Autour d'elle mille souvenirs se pressent ; on songe à l'artiste inconnu qui la grava, au monument funèbre dont le tems l'a détachée, aux personnes ignorées qui confièrent leurs noms à ce reste oublié d'une antiquité reculée. Que d'années ont disparu depuis le jour où un contemporain d'un archonte d'Athènes ou d'un César de Rome voulut qu'elle perpétuât un souvenir de regrets et de deuil. Alors l'intérêt d'abord contesté de cette pierre, commence à grandir, et l'on excuse l'historien qui s'est fait un scrupule de ne pas l'omettre.

Au reste ces lectures funéraires ne sont pas toujours sans charme : dans l'église des Minîmes d'Arles, un élégant sarcophage fut autrefois déterré. Ce monument étale les emblêmes des beaux-arts; des instrumens de musique y sont gravés avec un fini précieux. En s'approchant de ce reste de l'antique splendeur d'Arles, on lit le nom d'une jeune femme qui fut ravie à l'amour d'un époux à l'âge de vingt ans et huit mois. Elle s'appelait *Tyrannia*; sa courte oraison funèbre tracée sur la pierre, révélait l'innocence de son ame, la beauté de son visage et la pureté de ses goûts. Son esprit était orné ; peut-être à l'approche d'une union si tôt brisée, se pré-

parait-elle aux émotions de l'amour par les élégies gracieuses de quelque poète romain; ces instrumens de musique dont sa tombe fut décorée, annonçaient sans doute que sous le ciel resplendissant de la Provence elle mariait sa voix aux accords d'une ravissante mélodie. Les regrets de sa famille sont ainsi exprimés :

JVLIAE. LVC. FILIAE. TYRANNIAE
VIXIT. ANNOS. XX. M. VIII
QVAE. MORIBVS. PARITER. ET
DISCIPLINA. CETERIS. FEMINIS
EXEMPLO. FVIT. AVTAROIVS
NVRVI. LAVRENTIVS
VCXORI.

Mais ce n'est pas seulement dans quelques pierres tumulaires que résident les vestiges de la splendeur de cette ville ; l'antiquité romaine l'avait merveilleusement décorée. Un poète, Ausone, frappé de sa beauté, de l'imposant éclat de ses monumens, de ses deux rives chargées d'édifices, de son commerce, s'enflamma en présence d'un tel spectacle, et appela cette ville, dans des chants parvenus jusqu'à nous, la reine des Gaules [1]. L'administration romaine y étalait

1. Cet éloge fut sans doute inspiré à Ausone par le rang distingué qu'Arles tenait parmi les autres colonies. Cette ville, centre du gouvernement civil et militaire, était renommée par la politesse de ses habitans, qui passaient pour cultiver les arts. Voici les vers de ce poète :

son pompeux appareil; le préfet du prétoire ayant quitté Trèves, prise par les Barbares, y transporta le siége de son pouvoir. Les sept provinces qui restèrent sous la domination romaine, en deça des Alpes y tenaient tous les ans une assemblée générale. Ainsi tout concourait à rendre cette cité la première ville de la Gaule; il fallait donc que dans ses murs, hors de ses murs, les arts répandissent cet air de majesté qu'ils impriment sur les grandes cités; que dans des monumens d'une forte et belle construction brillassent les reflets de cette architecture romaine qui savait marier la solidité de l'Égypte à l'élégance athénienne. Ces monumens ne sont pas tous détruits : sous le règne de Charles IX, une fouille fit découvrir un obélisque; jusqu'en 1676 il resta honteusement caché; à cet époque, un piédestal le montre dans toute sa hauteur, qui est de cinquante-deux pieds; ainsi relevé, il reçut sur sa pointe un globe d'azur aux armes de France. Cet obélisque

Pande duplex Arelate tuos, blanda hospita, portus
Gallula Roma Arelas, quam Narbo Martius, et quam
Accolit Alpinis opulenta Vienna Colonis;
Præcipitis Rhodani sic intercisa fluentis,
Ut mediam facias navali ponte plateam,
Per quem Romani commercia suscipis orbis,
Nec cohibes, populosque alios et mœnia ditas.

On voit d'après ces vers qu'au quatrième siècle, qui est celui d'Ausone, il y avait à Arles des maisons sur les deux bords du Rhône.

est de granit ; on a prétendu qu'il fût taillé dans les Gaules : il arriva dans Arles comme jadis descendait à Memphis le colossal ouvrage des ouvriers thébains. Découpé dans les carrières du Dauphiné, aux environs du Rhône, le fleuve le reçut et le transporta à la Rome gauloise.

Constantin l'avait, dit-on, érigé ; cette opinion est rejetée. En 354, l'empereur Constance fit célébrer à Arles ces jeux dont Rome saluait le retour par le *carmen seculare* d'Horace. C'est lui, assure-t-on, qui, désirant embellir cette ville, y fit élever le monument égyptien.

Un amphithéâtre qui ne fut jamais achevé, élargissait son enceinte dans Arles. Cet amphithéâtre ne le cédait en grandeur et en beauté à aucun autre dans les Gaules ; une inscription[1]

1. Voici cette inscription :

P. GRANIO. L. FILIO
TERETINA. ROMANO
M. JUL. OLYMPUS. NEGO
TIATOR. FAMILIÆ. GLA
DIATORIÆ. OB. MERIT
L. GRANI. VICTORIS
AVI. EJUS. MERENTI
POSUIT.

Ce *Marcus Julius Olympus*, l'auteur de cette inscription, était commis d'un directeur d'une troupe de gladiateurs employés dans les jeux qu'on célébrait à Arles ; il veillait sur eux et les instruisait dans leur profession ; il dépendait d'un chef qui occupait à la cour des Empereurs un poste éminent nommé *procuratio ludorum*. Cet intendant suprême des plaisirs de l'empire avait un grand nombre

trouvée à l'*Archevêché*, nous apprend qu'on y livrait les combats des gladiateurs ; sur cette arène que de noires assises environnent, des luttes sanglantes s'y accomplirent aux retentissantes acclamations d'un peuple qui conviait la mort à ses terribles fêtes.

EX. DECR
DECVRION
AR. DAT. IVL.
FESTO. PEREÉGRINO
....PVSO. PEREGRINO.

Je viens de transcrire ici une copie fidèle d'une *tessere* trouvée à Arles, et qui témoigne d'un usage remarquable. C'est à l'hospitalité, cette vertu des premiers âges des sociétés humaines, que nous devons cette touchante preuve d'une belle coutume. Non seulement les particuliers, chez les peuples anciens, mais les cités elles-mêmes traitaient avec une noble munificence les hommes venus des pays lointains ; à cette époque le nom d'étranger était sacré. Les routes n'offraient en certains pays aucune sûreté ; des chemins,

de provinces dans son département. Les jeux se divisaient en différentes classes ; à chaque classe on attachait un directeur particulier, sous les ordres duquel étaient des commis employés dans une ville. Il paraît que ce *M. Olympus* était un de ces commis.

plutôt indiqués que tracés, unissaient les villes; l'industrie dans sa première enfance n'avait pas encore inventé ces chars élégans dont les roues rapides dévorent l'espace; sur mer, une longue navigation se présentait à l'imagination effrayée, entourée des plus grands dangers; c'était sur la foi trompeuse des vents et des étoiles qu'un frêle vaisseau s'aventurait dans les solitudes de l'Océan; des navigateurs expérimentés n'avaient pas encore indiqué sur des cartes exactes ces rochers dont le voile perfide des eaux cache les arètes menaçantes; aussi quand un voyageur bravant tant de périls, déposait son bâton poudreux à la porte de la maison hospitalière, de quel vif intérêt n'était-il pas l'objet? Une belle esclave, souvent même la maîtresse de la maison, l'invitaient à plonger ses pieds fatigués dans l'eau tiède du vase, et les essuyaient ensuite avec des linges éblouissans; la place la plus honorable au festin lui était réservée; c'était comme un dieu qui avait daigné visiter un toit inconnu.

Avant de se séparer, l'hôte présentait à l'étranger la moitié d'une pièce de monnaie, ou celle d'un morceau de bois ou d'ivoire, sur lesquels les noms des deux amis étaient gravés; chacun gardait religieusement la moitié qui lui était échue; c'était là une preuve d'une réception hospitalière; cette marque d'une liaison contractée auprès du foyer domestique, se nommait *tessera hospitalitatis*.

Sur les tessères que les villes délivraient, on indiquait que le droit d'hospitalité avait été accordé par un décrèt des Décurions ; on vient d'en voir plus haut une copie qu'Arles nous a fournie.

Une autre inscription trouvée dans cette dernière ville, prouve que l'usage des prières pour les morts était connu des payens. Un citoyen d'Arles laissa par son testament, au corps des utriculaires, un fonds de deux cents sesterces pour célébrer tous les ans, en son intention, un sacrifice expiatoire. Je place cette inscription sous les yeux du lecteur :

JVLIO. SECVNDINO
VTRICLARIO. CORP
C. I. P. A. QVI. LEGAVIT
EIS. EX. TESTAMENTO. SVO
C. C. VT. EX. VSVRE
OMNIBUS. ANNIS. SACRI
FICIO. EL. PARENTETUR.

Ainsi au milieu des fêtes énivrantes d'une religion voluptueuse, en présence de ces images de déesses nues dont les ardentes attitudes enflammaient les sens, aux chants des hymnes passionnées, des idées graves d'un mystérieux et sombre avenir saisissaient une imagination énivrée des danses des jeunes prêtresses. Le moment solennel du trépas dissipait de si séduisans prestiges, et l'on se flattait de désarmer par des sacrifices ce Dieu inconnu qui se montrait alors comme un juge et un rénumérateur suprême.

Une erreur qui attribua faussement à Arles l'épithète de *Mamillaria*, avait été appuyée sur une fausse interprétation de l'inscription suivante, gravée sur une colonne :

SALVIS. D. D. N. N. THEO DOSIO. ET. VALEN TINIANO. P. F. V. AC TRIVM. SEMPER	Salvis Dominis nostris Theodosio et Valentiniano piis felicibus, victricibus, ac triumphatoribus
AVG. XV. CON. VIR	semper Augustis, decimum quintum Consulibus. Vir illustris
INL. AVXILIARIS PRAE. PRAET. GALLIA. DE. ARELATE. MA. MILLIARIA. PONI S. M. P. I.	auxiliaris præfectus prætorio Galliarum de Arelate Massiliam milliaria poni statuit, milliare passuum primum.

Cette inscription, dont j'ai mis en regard la seule et vraie interprétation, nous apprend qu'un Auxiliaris, préfet du prétoire des Gaules, érigea une colonne milliaire qui était la première à compter depuis Arles jusqu'à Marseille, sous l'empire de Théodose et de Valentinien. Bouche, ayant réuni *ma* avec *milliaria*, conclut que ce mot était la traduction de l'épithète *Theline* [1] accordée à Arles; l'explication donnée ensuite est seule admissible.

Les artisans formaient à Arles divers corps,

1. Mot grec qui signifie mamelle. Voyez plus haut.

connus sous des dénominations spéciales ; là se trouvaient les *Tignarii* (charpentiers), qui construisaient des machines de guerre ; les *Utriculaires*, dont l'adresse consistait à enfler de paille des outres, sur lesquelles ils assujettissaient des planches ; ce frêle esquif lancé sur un fleuve, affrontait, à une époque reculée, les eaux impétueuses de la Durance ; peut-être les Utriculaires, comme le sauvage du Canada, ne fesaient-ils que coudre ensemble plusieurs peaux, et formaient ainsi une grossière embarcation. Arles comptait aussi au nombre de ces corporations les *Centonarii*, occupés à confectionner les tentes, et à couvrir les machines de guerre, employées sur les vaisseaux ou dans les siéges, d'une matière qui pût arrêter les progrès de l'incendie, et résister aux attaques de l'ennemi ; les *Dendrophores* et les *Tignarii* leur furent associés par une loi de l'empereur Constantin ; les *Dendrophores* allaient, la hache à la main, dans ces vastes forêts qui alors couvraient la Gaule, et là ils abattaient de vieux chênes, de grands arbres, qu'ils sciaient et fesaient transporter sur les lieux où les *Tignarii* les transformaient en poutres, en solives, en planches, etc. Un nom général, celui de *Fabri*, fut donné à ces hommes d'utiles et pénibles travaux. Toutes ces corporations se plaçaient sous la protection d'un patron. Ces *Tignarii*, ces *Utriculaires*, ces *Dendrophores*,

sont tous mentionnés dans une inscription trouvée à Arles, sur laquelle on lit le nom d'un affranchi, devenu prêtre du temple d'Auguste de cette ville, et protecteur de ces trois corps d'artisans. Peut-être s'étonnera-t-on de voir un affranchi élevé aux hautes fonctions sacerdotales, la loi *visellia* les leur interdisait formellement ; mais plus tard ils furent promus à des dignités élevées, quand la faveur puissante du prince leur fit prendre rang parmi les personnes libres.

D. M.
C. PAQUI. OPTATI
LIB. PARDALAE. IIIIII
AUG. COL. JUL. PAT. AR
PATRONO. EJUSDEM
CORPOR. ITEM. PATRON
FABROR. NAVAL. UTRICLAR
ET. CENTONAR. C. PAQUIUS
EPIGONUS. CUM. LIBERIS. SUIS
PATRONN. OPTIME. MERITO.

Une autre inscription mentionne aussi des *Lignarii*, nom sous lequel on désignait les *Tignarii*, ou peut-être de simples marchands de bois.

D. M.
L. SUL. AUGUS
TALIS. FABRI
LIGN. CORPOR
AREL. L. JULIUS
TROPHIMUS
PATER. INFELICISSIMUS

Arles, ville municipale sous la domination romaine, dut à son importance et à sa nom-

breuse population l'avantage d'avoir une administration où brillaient des titres égaux à ceux que portaient les magistrats de Rome; un préfet du prétoire y étalait les nobles insignes de sa haute charge; des édiles présidaient en robe de pourpre à ses jeux; des décemvirs veillaient sur les intérêts de la cité. Un grand personnage, dont une simple pierre atteste la brillante existence, y réunit tous ces titres qu'inventa l'orgueil de l'homme; Arles le vit édile, décemvir, prêtre et pontife; au théâtre, au temple, au prétoire, partout il figurait pour y exercer les plus nobles fonctions; de tout le bruit qu'il fit dans sa vie, il ne reste plus que quelques lettres tronquées, dans lesquelles la patience de l'antiquaire a deviné des titres oubliés. Néant des choses humaines! tous ces noms inventés par l'orgueil, ne se lisent le plus souvent que couronnés de deux lettres qui attestent la fragilité de la puissance et la puérilité de ces distinctions enviées. Ces D. M., *Diis Manibus*, annoncent l'inévitable naufrage de nos vanités ridicules.

Voici l'inscription :

D. M.
Q. SVLI. Q. FIL
TERTINEMOI
AEDIL. II. VIR
PONTIF. ET. FL. COL. IVL
AREL. IVLIVS. LICI
NIANVS. PARENTI
DVLCISSIMO.

La ville de *Segusterone*, aujourd'hui Sisteron, s'élevait à seize milles d'une autre cité nommée *Alabonte*, ou *Alamonte*. Alamonte, à laquelle de nombreux vestiges permettent de donner une assez grande étendue, a complètement disparu, et son nom se conserve seul dans un monastère (le moustier d'Alamon), dont les murs sont battus par les flots de la Durance. *Segusterone* existe encore; l'origine toute celtique de son nom en rapporte la fondation à une époque antérieure à celle de l'occupation de la contrée par les Romains. Les *Avantici*, auxquels la petite rivière de *Vancon* semble avoir emprunté son nom, la comptaient sans doute au nombre de leurs villes.

C'est également aux Gaulois qu'il faut attribuer la fondation de la cité de Cavaillon (*Cabellio Cavarum*). Les Marseillais y établirent un comptoir; ceux-ci ne tardèrent pas à s'occuper de faire tourner au profit d'un vaste commerce intérieur les grands courans d'eau voisins de leur colonie. La Durance, qui aujourd'hui s'oppose à toute navigation, par l'impétuosité de son cours et l'inconstance de ses rives, a cependant reçu autrefois de frêles barques, ainsi que l'attestent des chartes du onzième et du douzième siècle; alors des bateaux sur lesquels les comtes de Provence prélevaient un droit, la remontaient jusqu'à une certaine distance de son confluent avec le Rhône; les ravages successifs de cette rivière capricieuse, ses

bords de plus en plus élargis, ses anciens lits abandonnés et d'autres créés plus tard, ont fini par rendre impraticable l'essai d'une navigation sur des eaux aussi perfides. Mais du tems des Romains, comme le prouvent d'anciens monumens, Cavaillon renfermait un corps de bateliers *utriculaires*; Arles et Marseille fesaient parvenir des marchandises chez les *Cavares*, les *Voconces* et les *Tricastins*; ces *utriculaires* les transportaient d'abord à Cavaillon, entrepôt de Marseille, et les distribuaient ensuite dans les autres lieux où le lit de la Durance leur permettait d'aborder.

Une médaille prouve l'existence d'un corps d'*utriculaires* à Cavaillon; elle est en bronze; sur une de ses faces on voit une outre enflée d'un relief considérable, et sur l'autre se lit cette inscription :

COL. VTRI. CAB. L. VALER. SUCCES.

C'est-à-dire *Collegium Utriculariorum cabellicensium Lucius Valerius successus.* Un anneau mobile attaché à cette médaille, servait à la suspendre; peut-être les *utriculaires* en portaient une comme une marque d'agrégation.

La ville des eaux, *Avenio*, aujourd'hui Avignon, habitée par les *Cavares*, parut aux Marseillais un lieu propre à étendre leur commerce dans l'intérieur du pays; ils y établirent un entrepôt. Ce peuple pacifique venu de l'Asie, et qui, sans bruit, changeait peu à peu la face de

la Gaule, commença par regarder autour de sa nouvelle demeure : des forêts que la hache n'avait jamais éclaircies ; des tentatives d'une culture barbare ; des huttes grossières dispersées sur un sol sauvage, frappèrent d'abord ses yeux. Mais au sein de ces forêts dont la Gaule était couverte, s'agitait un peuple nombreux, chez qui se trouvait, en grande abondance, de précieux métaux. Une ville qui par sa situation et par ses souvenirs ne songea qu'à se procurer la pacifique gloire d'un négoce étendu, s'occupa d'établir des relations commerciales avec des voisins auxquels elle venait offrir des boissons énivrantes, des marchandises inconnues jusqu'alors, des objets propres à satisfaire les exigences d'un luxe sauvage. Les peuples commerçans ont toujours suivi la même route : quand ils ont tracé le vaste cercle de leurs entreprises et décrit l'itinéraire que parcourront leurs produits, ils établissent de distance en distance des entrepôts placés presque toujours dans des lieux de facile accès, sur les bords de la mer, ou près d'un grand fleuve ; Avignon fut un de ces entrepôts ; c'est donc à Marseille qu'elle dut, non pas son origine, mais ses premiers accroissemens ; il paraît que son commerce ne tarda pas à lui donner un grand éclat ; Pomponius Méla prétend qu'elle se distinguait par ses richesses ; les Romains y envoyèrent une colonie ; mais d'autres destinées étaient

réservées à Avignon ; ce n'était pas par des monumens d'une origine gauloise, grecque ou romaine qu'elle devait un jour se faire remarquer parmi les villes de France ; le moyen âge lui gardait ses hautes tours, ses murs sombres, ses immenses galeries, une cour de pape, de cardinaux, des cérémonies et des fêtes parfumées de l'encens des messes et de la poésie de Pétrarque.

On attribue aux Marseillais des médailles qui furent trouvées à Avignon : un côté représente la tête d'un jeune homme couronné de lauriers, et l'autre un sanglier, avec ces lettres grecques : AOYE. Les Gaulois, qui introduisirent le sanglier dans leurs propres médailles, peuvent cependant les avoir fait battre ; ils reçurent des Marseillais les caractères grecs, qu'ils employaient cent cinquante ans avant J. C., dans leurs monumens et dans les actes publics.

Jules César envoya une colonie des soldats de la deuxième légion, sous les ordres de Claude-Tibère-Néron, quarante-six ans avant J. C., dans une autre ville des *Cavares*, qui prouve aussi par son nom à quel peuple sa fondation doit être attribuée. Cette ville, aujourd'hui Orange, s'appelait *Civitas Arausione*. Déjà j'ai décrit l'arc de triomphe qui y éclate encore avec toute sa majesté première. Les Romains affectionnèrent cette cité ; un théâtre y reproduisait ces jeux scéniques qui invitaient le soleil à leurs pompes ; des tem-

ples en décoraient l'enceinte ; des thermes élégans y fesaient circuler leurs riantes colonnades ; le tems a mutilé et renversé ces monumens d'une antique architecture. Mais Orange fut long-tems une ville puissante : Pomponius Méla la range parmi les cités les plus riches de la province Narbonnaise. Sous la domination romaine, le nom de *Colonia Julia secundanorum* lui fut imposé.

A mesure que cette nomenclature de villes se déroule devant moi, je suis tenté de demander pardon au lecteur de ce puéril étalage d'une science trop long-tems admirée ; entouré d'in-folio, de papiers surchargés de notes, de livres de toute dimension, je ramasse des inscriptions, des noms de monumens, et après avoir mis en ordre ces recherches aussi aisées que peu curieuses, je me dis : voilà donc ce travail pour lequel on va d'ordinaire quêtant des éloges et solliciter des regards approbateurs. Quel intérêt peut offrir une pareille lecture ! Eh ! qu'importent à cette jeunesse vive et passionnée, entraînée au forum ou au théâtre par le spectacle animé des discussions politiques ou des créations d'une littérature originale, ces pâles tableaux d'un passé oublié, ces promenades sans charme à travers des pierres louées peut-être avec une exaltation trop grande. Mes descriptions ne courent-elles pas risque de faire pitié au voyageur qui arrive de l'Italie ou de la Grèce : je dresse devant lui des monumens qu'une em-

phase provinciale loue à l'égal des chefs-d'œuvre de l'art ; je parle de cirques à celui qui a médité au colysée ; d'obélisque à l'homme devant qui la colonne de Pompée s'est montrée belle de tant de siècles et de tant de gloire sur sa base éternelle ; de tombeaux de personnages obscurs, à ceux qui ont fouillé dans les ruines de Sparte et de Corinthe ! Il ne m'est pas même permis de croire que j'élève un monument à ma patrie ; imitateur, et le plus souvent copiste froid et décoloré de nos vieux historiens, asservissant ma période aux règles d'une académique euphonie, n'osant briser les entraves du style, je sens que mes récits sont bien loin d'avoir un charme de vieille diction et d'aimable simplesse ; combien de fois d'autres craintes, des craintes mieux fondées peut-être ne m'ont-elles pas arrêté ! Que de juges divers scrutent une œuvre historique. Celui-ci, peu soucieux du style, mais auteur de plusieurs excellens labeurs sur la Provence, à qui une infatigable mémoire permettrait de tracer, sans secours, fidèle et exacte, la carte de notre pays, sourira plusieurs fois en parcourant des pages sur lesquelles son doigt inflexible montrera mille erreurs, mille omissions ; mes recherches lui paraîtront improvisées, mes indications peu justifiées, et fermant de dépit mon livre, il dira : L'histoire de Provence est encore à faire. Un autre me reprochera l'absence de couleur locale ;

un autre encore celle de philosophie générale ; celui-là me déniera le style historique et cette conception large qui arrête et dessine avec fermeté un vaste plan ; tous enfin signaleront un manque absolu d'intérêt. Une seule consolation me reste en présence de ces alarmes ; passant inaperçu, mon ouvrage non lu, ou rapidement parcouru, échappera peut-être, grace à l'oubli ou à l'inattention, à tant de sévères et justes remarques.

Au reste, comment se flatter de désarmer le lecteur, quand on ose interrompre un grave récit, pour écrire, en style de préface humiliée, des réflexions qui arrivent entre deux cités des *Cavares*. Je cherche sur l'ancienne carte de la Provence les villes que les Gaulois édifièrent ; le plus souvent faute de documens certains, je me suis décidé seulement, d'après le nom, pour établir une origine gauloise, pour peu que la langue celtique pût réclamer ce nom. J'avoue que cette marche n'est pas encore la moins exempte d'erreurs ; car les Marseillais ou les Romains en fondant une colonie pouvaient fort bien lui donner une dénomination fournie par la langue du peuple allié ou conquis. D'ailleurs ce que je veux bien appeler cité gauloise, n'était peut-être jusqu'à l'arrivée des Ioniens, ou des Romains, qu'un misérable amas de quelques huttes construites sur un emplacement, où ceux-ci furent engagés à bâtir, à cause des avantages qu'offraient une si-

tuation heureuse. *Carpentoracte*[1], habitée sans doute d'abord par les *Meminiens*, doit donc être rangée au nombre de ces colonies que les Romains établirent dans des villes gauloises, guidés par de hautes vues politiques. Sur un point resserré de l'Italie, s'élevait une cité, qui, aspirant à une domination universelle, finit par l'obtenir; le cercle de ses conquêtes allait s'agrandissant de jour en jour sur le monde connu; se regardant comme le centre de ce cercle, elle espérait toucher aux bornes de l'univers, en plaçant de distance en distance des municipes destinés à étendre l'empire de sa langue, de ses mœurs et de son culte. Rome dut à son génie ou à Dieu une façon particulière de vaincre et de posséder; avant elle d'autres villes conquérantes se ceignirent de hautes tours et virent sortir de leurs murs des chars de guerre et des légions cuirassées; mais aucune vue politique ne présidait à ces envahissemens, qui, le lendemain du passage, ne laissaient plus qu'une faible trace; l'irruption guerrière s'annonçait comme le torrent, et disparaissait comme lui. Les Romains trouvèrent les lits encore creusés de ces inondations de populations armées sur le sol depuis si long-tems ravagé de l'Asie; aujourd'hui la terre résonnait sous les mille roues et les pas des formidables cohortes;

1. Carpentras.

séjour. Le petit village de *Gréoulx*, (Gryzelium) a aussi un nom celtique ; ses eaux chaudes, dont la renommée médicale s'étend de jour en jour ; furent connues des anciens peuples de la Provence ; *Gryzelium*, placée sous la tutélaire protection des nymphes, vit un autel érigé aux divinités dont la présence était proclamée par des eaux salutaires; dans *Gryzelium*, nous trouvons *grezum*, qui signifie en celtique *douleur*, et *lin*, *eau*.

Une inscription, ainsi conçue :

NYMPHIS. XI.
GRISELICIS [1].,

semble nous révéler que onze sources coulaient en ces lieux, et que la superstition des malades les attribua à de bienfaisantes divinités.

Les *Avatici*, peuple salyen, dont la position est indiquée plus haut, avaient dans leur contrée une ville, qui, après avoir eu une vaste enceinte, a, suivant les uns, totalement disparu, et se retrouve encore, suivant d'autres, dans *Les Martigues*; elle se nommait *Maritima Avaticorum*. Ptolémée la place sur les bords de la mer, et Pomponius Méla, près des Fosses de Marius ; les géographes modernes veulent que *Les Martigues* soit cette ancienne *Maritima*. Une ressemblance de noms et divers passages empruntés aux anciens

1. Cette inscription, rapportée par Spon, fut trouvée aux bains de Gréoulx, et copiée par Peiresc.

écrivains, semblent justifier cette opinion; mais nul débris d'antiquité n'atteste aux Martigues qu'une grande ville y avait jadis assis ses fondemens; on chercherait vainement, en interrogeant ou en fouillant le sol, quelques décombres où se révèle l'existence d'une cité ruinée. Aucun monument n'indique que Les Martigues fut traversé par une voie romaine; dans cette absence de preuves, il a fallu chercher ailleurs la position de cette *Maritima* que Bouche assure, avec peu de fondemens, avoir aussi été appelée *Mastramela*, tandis que ce dernier nom était celui de l'étang de Berre; *Maritima*, bâtie sur les bords de cet étang, avait au nord-ouest la plaine de la *Crau*, *superque campi lapidei.*

Des recherches, couronnées d'un heureux succès, ont enfin permis d'indiquer la vraie position de *Maritima*. Entre l'embouchure de l'Ar et de la Durançole, petites rivières que reçoit l'étang de Berre, une quantité considérable de ruines couvrent un espace immense; souvent le soc de la charrue les heurte; quelques-unes sont recouvertes d'une légère surface de terre, d'autres couchées sur le sol, impriment à ces lieux une belle physionomie d'antiquité. En creusant le sol, ou en le parcourant, on a trouvé des médailles, des statues de marbre, de pierre de Calissane ou de bois; des colonnes ont été découvertes; de larges pierres détachées des maisons écrou-

lées, ou formant jadis le pavé des rues, y sont amoncelées ; un vaste réservoir y étala un conduit souterrain de plomb. En faut-il davantage pour assurer que ce lieu avait vu autrefois une ville florissante le couvrir de ses édifices, de ses temples, et sa position sur l'étang de Berre, non loin de la Crau, ne prouve-t-elle pas que c'était la *Maritima* des anciens ? Ce sont des fouilles et des investigations récentes qui ont permis de déterminer la situation de *Maritima ;* et tandis que la géographie moderne la plaçait aux *Martigues*, une plaine voisine du *Cap-d'Œil*, où passait la voie militaire qui allait d'Arles à Marseille, gardait les débris silencieux et ignorés qui devaient un jour donner un éclatant démenti à une assertion erronée. Ceci donne une nouvelle preuve de l'exactitude des inductions historiques.

Les *Voconces* avaieut, comme nous l'avons déjà dit, pour capitales *Vasio* (Vaison) et *Die. Vasio* s'élevait dans une plaine, sur les bords de la rivière d'Ouese. A l'extrémité septentrionale du comtat Venaissin, l'emplacement qu'elle occupa se fait reconnaître à des signes évidens : un vaste champ, appelé énergiquement la *Villasse*, conserve des ruines, dont le caractère romain annonce le peuple auquel il faut attribuer la construction des principaux édifices de l'ancienne *Vasio.* Les débris sont nombreux : un amphithéâtre détruit a dérobé au tems quelques restes encore

debout ; sur l'Ouese s'élance, avec une admirable légèreté, un pont d'une seule arcade ; le parapet seul a disparu ; emporté par les torrens d'hiver ; on y montre les ruines des bains qui avaient été placés près de la rivière. Plusieurs aqueducs y attestent cette prévoyance romaine qui date d'un *Tarquin* ; sur les arcades d'un aqueduc extérieur arrivaient à *Vasio* les eaux du Grozeau. Des aqueducs souterrains portaient à la rivière les immondices de la ville.

Les villes, comme les hommes, ont leurs squelettes ; quand on ouvre un tombeau, des rangées d'os annoncent seules une existence détruite ; lorsqu'on parcourt le sol qu'une cité occupa, celle-ci étale de même ses pâles ossemens. Au reste, la destruction, ainsi que la mort, se fait reconnaître à des marques semblables ; la première sait, de même que l'autre, enlever cette surface animée, sous laquelle battait une vie éteinte. Quand la cité existait, les arcades étaient debout, les coupoles se balançaient dans les airs ; sur les places publiques se dessinaient les colonnades, s'arrondissaient les dômes, se cintraient les frontons majestueux ; le tems a fait un pas : colonnes élégantes, coupoles aériennes, portiques élancés, tout s'est écroulé : chaque jour une pierre détachée de quelque mur en partie disparu, semble annoncer, par son léger bruit, cette force lente et victorieuse qui grave ses funestes triomphes aux frontispices tombés des vieux édifices.

Ainsi, dans cette plaine où *Vasio* fut bâtie, on a trouvé, à diverses époques, des colonnes d'une grosseur prodigieuse, des statues, des urnes sépulchrales de marbre, de plomb, de verre; une grande quantité de médailles et des inscriptions dont je citerai les plus remarquables.

Vasio, cité dévote, construisit un nombre considérable d'autels à une foule de divinités, qui occupaient même un rang assez subalterne dans la hiérarchie céleste. Cette ville était digne de figurer dans cette province Narbonnaise si superstitieuse, qui fournit un bon mot à la gaîté de Pétrone. Celui-ci, frappé de cette quantité innombrable d'autels, de statues, de temples, dont le sol de cette province était hérissé, s'écria qu'on rencontrait plus facilement un dieu qu'un homme dans la Narbonnaise. Peut-être voulait-il aussi faire allusion à ces dieux qui chaque jour nouvellement créés, venaient déposséder de leur encens et de leurs hymnes des rivaux disgraciés.

L'inscription que je vais rapporter, introduit dans la famille déjà si nombreuse des nymphes, d'autres divinités de ce genre, qui reçurent l'épithète de *Percernes*. Ce mot *Percernes* était sans doute fait pour exercer la sagacité des savans. Aussi ont-ils curieusement cherché à en donner une explication plausible; quelques-uns ont soutenu qu'une riche famille romaine ainsi nommée, vint s'établir à Vaison, avec des lares particuliers;

que ces *Percernes* jaloux d'établir le culte de leurs nymphes, dans leur nouvelle patrie, les lui firent accepter avec une épithète qui rappelât à quels personnages on avait dû cette céleste adoption; mais le mot *percern*, mieux étudié, a, dans deux syllabes celtiques, montré la traduction fidèle du grec *oreades*; *pern* signifie en gaulois haut, et *cern* montagne. Ainsi ces nymphes adorées en Grèce comme protectrices des montagnes, obtinrent dans la Gaule une qualification et un emploi semblables. Au surplus, voici l'inscription:

NIMPHIS. AVG.
PERCERNIBUS
T. GENGETIVS
DIONYSIVS
EX. VOTO.

Les dieux *Proxumi* y étaient aussi les objets d'une vénération particulière. C'étaient peut-être les dieux du foyer, où ces génies qui, une flamme sur la tête, accueillaient d'un sourire le sourire du nouveau-né.

PROXVMIS
SENECA. SECVNDI
FIL.

Un autre dieu, avec des palmes autour du front, recevait, sous le nom ignoré de *Dullovius*, les hommages des habitans de Vasio:

DVLLOVI
M. LICINIVS
GOAS
V. S. L. M.

Mais une autre inscription vient jeter un jour nouveau sur ce culte d'adoration que les Gaulois des contrées liguriennes avaient voué à la femme : une aimable superstition la leur fit regarder comme un être céleste à qui les dieux avaient accordé des privilèges ineffables. Cette croyance gracieuse ne pouvait naître sans doute que dans ces contrées où la nature a prodigué aux femmes des charmes presque divins. Ailleurs la beauté et l'éclat des formes, la régularité des traits, l'expression voluptueuse du regard peuvent bien allumer la flamme des sens, mais dans nos climats, des attraits inconnus semblent révéler dans la femme une origine céleste. Ces yeux bleus où nage un souvenir du ciel; cette taille aérienne qui paraît être celle d'un être prêt à reprendre son essor vers les sphères lointaines; cet air touchant de mélancolie qui divinise l'amour en le purifiant; tels sont les caractères sacrés sous lesquels belle de rêverie et de douces illusions, la femme se montre à nous; elle parut aux Gaulois porter l'empreinte d'une beauté morale répandant son éclat sur des formes semblables à celles dont on se plaît à revêtir ces créatures fantastiques qui se plongent dans les rayons du soleil, ou appuyent leurs pieds blancs et délicats sur les cimes légères des nuages. La femme leur révélait un monde inconnu; c'était pour eux une apparition éblouissante et rêveuse, venue d'un séjour de

flamme et d'énivrantes voluptés ; aussi dans les transports d'un ardent enthousiasme, ils firent une divinité de cet être, qui, à seize ans, avec de blonds cheveux, des yeux d'azur, des formes suaves, n'a rien de terrestre, et nous paraît être chargée ici bas, par une divinité inconnue, d'une mission d'enchantement et d'ineffables rêveries.

Vasio éleva donc des autels aux femmes ; la maternité eut aussi aux yeux de ses habitans un caractère divin ; voici comment s'exprime une inscription :

MATRIBVS
V. S. L. M.
Q. ABVDIVS.
FRONTONIS. L. libertus
THEODORVS.

Les grandes, les saintes nymphes furent également les objets de leur adoration, ainsi que le prouvent ces paroles :

NIMPHIS
AVGVSTIS
MATERNVS
V. S. L. M.

Maintenant dans nos villes du midi, nous voyons éclater sur des bannières l'image d'un saint, auguste protecteur d'une corporation d'ouvriers ; ces bannières, ornées de franges d'or, et déroulant leurs plis les jours de fête, au souffle d'un vent d'été, ouvrent de solennelles marches ; chez les payens, chaque corps d'artisans avait aussi un

génie particulier, dont la vigilance tutélaire s'étendait sur cette association d'hommes. Cette courte inscription :

GENIO. COLLEGII
CENTONARIORVM
VAS. R. S.

nous apprend que les *centonaires* de Vasio avaient un génie chargé de présider à leur collége [1].

La ville de *Vindalium*, aujourd'hui Vedène, est nommée dans les récits de Tite-Live, comme ayant éte témoin de la mémorable défaite des Allobroges, vaincus par Domitius Ænobarbus. L'analogie de Vedène avec *Vindalium* a décidé

1. Je citerai encore dans cette note deux inscriptions, pour que le lecteur ait sous les yeux toutes les lignes de prose qui ont été recueillies sur les pierres trouvées à Vasio :

D. SALLVSTIO. AC
CEPTO. OPIFICES
LAPIDARII
OC. SEPVLTVRAM. EJVS.

On aurait tort de prendre ces *lapidarii*, qui n'étaient que des tailleurs de pierre, pour des lapidaires.

Q. PASSERIO. TER
TIO. IIIIII. VIR. AVG
Q. PASSERIVS. VA
LENTINVS. ET. Q.
PASSERIVS. FORTV
NATVS. LIBERTI
PATRONO. OPTIMO
EX. TESTAMENTO.

Cette inscription nous fait voir que deux affranchis, *Valentinus* et *Fortunatus*, prirent le nom de *Passerius*, qui était celui de leur patron, *sextumvir augustal* de la ville de Vasio.

plusieurs savans à accorder à cette première une illustration que d'autres, appuyés sur une préposition de Strabon, avaient voulu lui ravir. Strabon place *Vindalium* à la jonction de la Sorgue et du Rhône, et indique ce lieu comme le théâtre de l'importante victoire de Domitius; or Vedène est à une lieue du confluent de ces deux rivières; elle n'existait donc pas quand le choc des Gaulois et des Romains retentit pour la première fois sur cette terre. On a répondu gravement que Strabon avait dit non *près*, mais *tout auprès*[1], et que cette seconde interprétation qui permettait d'écarter un peu l'ancienne *Vidalium* de la Sorgue, était d'ailleurs justifiée par la nécessité où le général romain se trouvait de déployer dans une vaste plaine une armée nombreuse. L'espace lui aurait donc manqué, si la Sorgue eût baigné les murs de *Vindalium*.

Les *Nérusiens*, selon Ptolémée, avaient pour capitale *Vincia*, qu'une inscription que je vais rapporter semble placer sous la protection de Mars:

MARTI VINCIO
M. RVFINVS
SAL. IIIII. VIR. ET
INCOLA. CEMENEL
EX. VOTO.

Mars, dans cette inscription, paraît avoir reçu

1. Vid. d'Anville.

l'épithète de *Vincius*, à cause de *Vincia* (aujourd'hui Vence). Ce Marcus Rufinus qu'elle mentionne, natif de *Sallines*, remplissait les fonctions de sextumvir à Cimiez. Ces mots *ex voto*, qui terminent l'inscription, ont été adoptés par les chrétiens; au reste comment détruire ces usages consacrés par la douleur et par l'espérance. A mesure que la foi s'éteint, le nombre des *ex voto* diminue; jadis ils couvraient les murs de nos temples, maintenant une main pieuse en suspend rarement la tremblante et grossière image au pilier humide. Pourtant dans les campagnes cette touchante coutume paraît devoir plus long-tems se maintenir. Sans doute le jour est encore éloigné où la fumée de la lampe suspendue cessera de noircir ces toiles rétrécies, sur lesquelles un pinceau inhabile a essayé de représenter des scènes de douleur et de maladie.

Trois habitans de Vence offrirent un taurobole à la déesse Cybèle, honorée à Vence, comme l'indiquent ces mots :

D. M. JDEAE. MATRI
VALERIA. MARCIANA.
VALERIA. CARMOSINE. ET
CASSIVS. PATERNVS. SACERDOS
TAVROBOLIVM
SVO SVMPTV. CELEBRARVNT.

Valeria Marciana, *Valeria Carmosine et Cassius Paternus* ont donc voulu que la postérité sût qu'un taurobole fut célébré à leurs frais en l'honneur

de la mère des dieux. Quelques auteurs ont vu dans cette cérémonie une imitation du baptême chrétien. Quand la religion du Christ pénétra dans les Gaules, ses missionnaires exaltaient en phrases orientales les heureux effets de cette régénération mystique qui effaçait toute souillure. Le catéchumène entré, aux blanches lueurs du matin, dans le bassin où s'agitait l'onde sacrée, en sortait purifié, et son ame ne gardait plus l'empreinte de ce péché qui datait du berceau du monde. Les prêtres payens, frappés de cette idée sublime de régénération opérée avec de mystérieuses paroles et une immersion totale, imaginèrent une cérémonie à peu près semblable, mais qui ressemblait encore à ces sacrifices où la riante mythologie disparaissait derrière les mugissemens des bœufs immolés, les ruisseaux de sang et l'odeur des victimes brûlées. L'empereur Julien dans ses rêves de résurrection mythologique, compta beaucoup sur l'effet des tauroboles, et crut qu'ils l'emporteraient sur le baptême. Au reste, voici comme se célébraient ces cérémonies qu'un culte expirant, recueillant ses derniers efforts, opposait à une religion née d'hier, mais déjà si redoutable pour lui.

On creusait une fosse large et profonde ; un prêtre, vêtu d'une longue robe blanche, la tête ceinte de bandelettes sacrées, y descendait. La fosse était alors couverte de planches trouées en

plusieurs endroits. Voilà que les victimaires conduisant un taureau aux cornes dorées, l'égorgeaient sur ces planches ; le sang ruisselant par les ouvertures était religieusement reçu par le pontife, qui s'agitait dans tous les sens, afin d'en couvrir toutes les parties de son corps. A peine la cérémonie de l'expiation était achevée, que le prêtre sortait de sa fosse et étalait son dégoûtant aspect aux regards de l'assemblée accueillant avec des cris de joie cet étrange personnage. Ses habits ensanglantés étaient conservés avec le plus grand soin.

Dans une autre inscription trouvée à Vence, en 1763, brillent les noms et les titres d'un petit-fils de l'empereur Valentinien. Depuis Auguste, jusqu'à Constantin, les enfans des empereurs portaient le titre de prince de la jeunesse ; aussi cette dignité est-elle indiquée au nombre de celles qui furent accordées à *P. Licinius-Cornelius-Saloninus-Valerianus*, fils aîné de Gallien.

P. CORNELIO
LICINIO. VALE
RIANO. NOBILIS
SIMO. CAES
PRINCIPI. IVVEN
TVTIS
NEPOTI. ET. FILIO
DD. NN. VALERIA
NI. ET. GALLENI
AVG. ORDO
VINITIENSIVM.

La ville de Vence a dû être une cité considérable ; les empereurs lui accordèrent des marques éclatantes de leur protection; elle grava sa reconnaissance sur une foule de pierres, dont je juge inutile de transcrire les fastidieuses inscriptions. Je me permettrai seulement de signaler celle que les habitans de cette colonie adressèrent à Décius, et qu'on peut reporter à l'an 251 de l'ère vulgaire, puisque cet empereur entra au mois de mars de cette année, dans la troisième année de la puissance du tribunat, étant consul pour la seconde fois.

IMP. CAES.
C. MESSIO. QVIN
TO. TRAIANO. DEC
IO. PIO. FEL. INVIC
TO. AVG. P. M. TRIB
P. III. COS. II. PROC
PP.
CIVIT. VINT.

Je termine ici la liste des villes auxquelles j'ai cru devoir donner une origine gallique ; peut-être n'ai-je pas fait preuve d'une critique lumineuse, en reculant si loin dans la nuit des siècles le berceau de quelques cités ignorées, où l'œil ne découvre souvent rien qui puisse les faire remonter au-delà du moyen-âge. La philologie a été presque toujours mon seul guide, et j'avoue que son flambeau ne répand que d'incertaines lueurs sur des faits environnés de tant de ténèbres. Au

reste, j'ai cédé au plaisir de rendre contemporaines des événemens les plus éloignés, des villes dont le nom a pu être prononcé par ces hommes aux cheveux blonds, aux yeux ardens, et répondant avec une mâle ivresse à ces terribles appels de guerre dont de vieux chefs firent retentir la Gaule, il y a bien des siècles. Trois civilisations se sont agitées sur notre antique terre : la civilisation gauloise, la civilisation grecque et la civilisation romaine ; trois ordres d'idées y ont été en présence : le Druide s'est rencontré avec le Prêtre de Diane ; le Prêteur de Rome avec le Timouque ionien ; rendez-vous singulier, et unique peut-être dans l'histoire des sociétés européennes ! On signala un jour des trirèmes ornées de bandelettes sacrées ; sur une côte sauvage descendirent des jeunes hommes, dont le costume offrait un mélange élégant de simplicité grecque et de luxe asiatique ; à leurs robes exhalant encore les parfums de l'Ionie, le Salyen opposait sa saie grossière ; à leurs armes étincelantes, sa redoutable catéie ; à leur langue harmonieuse, son idiôme sourd et âpre. Naguère ces fils de la Grèce s'asseyaient sous des portiques, appuyaient leurs lances à des colonnes, et s'enveloppaient des plis de leurs robes pour mieux entendre le rhapsode ; aujourd'hui, fendant la foule étonnée des sauvages, un vieux prêtre, l'œil allumé, la barbe en désordre, le couteau encore teint du sang d'une victime hu-

maine, s'est présenté à eux, comme une apparition infernale. Ce jour-là, peut-être, le ciel de la Provence avait la teinte d'un ciel du nord, le vent chassait dans les airs sans rayons, des nuages dont les flancs cuivrés s'élargissaient dans une atmosphère terne; sur le sol, des forêts renversant et redressant tour-à-tour leurs cimes tourmentées, se confondaient avec le pâle horizon; et au milieu de cette nature si différente de celle de la Grèce, des barbares hideux venaient par leur présence ajouter à l'horreur du tableau, et compléter une scène de deuil. Quelle impression durent produire sur des esprits ornés, sur les chefs de l'aventureuse colonie, ces mœurs si farouches, ce ciel, cette terre si sauvage, ces hommes si grossiers! Jamais peut-être avant eux, l'écho de cette terre n'avait répété d'autres accens que ceux de ses premiers habitans. Quand Christophe Colomb aborda pour la première fois aux contrées américaines, il vit de beaux horizons, des horizons roses et éblouissans se courber en arcs lumineux aux limites verdoyantes du sol; une nature de tropiques étalait à ses yeux ses fécondes et riantes merveilles, des peuplades douces et inconnues, gouvernées par de bons caciques, accueillirent ses compagnons. Mais aux bords de la Gaule, sol, hommes, tout portait la sombre empreinte d'un ciel orageux et de sanglantes institutions; ce n'était point un état

sauvage qui nous montre l'homme à son début dans la carrière des idées, c'étaient un mélange singulier de barbarie et de civilisation; des formes ébauchées de culte et de gouvernement; une hiérarchie puissante et oppressive; des castes avec leurs préjugés vaniteux; une cabane étroite et grossière, appuyée aux murs d'une haute tour, où d'étranges révélations de sciences éclataient sur la bouche d'un Druide penseur. L'esprit humain était en marche, et sans doute son développement fut hâté par les communications qui s'établirent entre les Phocéens et les Gaulois. A cette première surprise occasionnée par d'aussi inattendus spectacles, succéda chez les Phocéens le désir de s'établir à des rives ignorées et voisines des principaux marchés de l'antiquité. Devant eux, la mer seule s'étendait; cette mer, qui de flots en flots pouvait porter leurs galères aux remparts de Carthage, de Tyr et de Corinthe. Derrière eux se prolongeaient, jusqu'à ces lieux où la menteuse antiquité disait que retentissait le bruit du soleil tombant dans les eaux frémissantes, des forêts jointes à des forêts, des marais succédant à des marais. Il y avait là tout un monde, un monde vierge, dont les Ioniens pouvaient explorer les richesses, et tenter la conquête pacifique; ce noble vœu, Marseille le réalisa en partie.

Enfin, pour la première fois, la pierre des Gaules se festonna d'acanthes, ou déroula la grace d'une

colonne corinthienne sous le ciseau des Grecs; le soleil de notre mer dora de ses derniers feux un long rang d'élégantes arcades, qu'une brise sonore remplissait de sa fraîche harmonie. La civilisation de la Celto-Ligurie après avoir élevé des tentes pastorales, ignorait encore cet art divin qui lutte contre un sol ingrat, revêt de pampres les collines, et féconde la terre. Les transfuges de l'Asie connaissaient les secrets de l'agriculture, déjà révélés dans les vers d'Hésiode. Bientôt autour d'eux le sol prend un aspect nouveau : les moissons flottent en gerbes dorées sur le tronc des vieux arbres abattus; la forêt recule, devant leur fer intelligent, ses ténébreuses limites; au rocher se suspend la vigne de Corinthe, qu'un beau soleil mûrit, et sur le front des collines, l'olivier déploie son pâle feuillage. Contenues dans leurs lits, ou chassées de leurs rives envahissantes, les eaux marécageuses forment de limpides bassins, ou cèdent la place à des cultures nouvelles. La Grèce, avec ses arts déjà vieux, sa civilisation perfectionnée, a conquis ce coin de terre, où se reflète une brillante image de ces lieux, témoins des premiers et nobles efforts de l'esprit humain. Voilà la Gaule sous le joug de nouvelles idées; peu à peu elles étendront le cercle de leur empire. L'avenir de cette Gaule, ses arts, ses connaissances futures étaient donc renfermés dans le vaisseau de Protis;

une aventureuse colonie devait changer la face d'une immense région. Aussi les plus heureux effets suivent une tentative première ; les côtes de la Provence se couronnèrent de remparts ioniens; des cités aux douces appellations, formèrent avec Marseille un lien brillant, qui unit la vieille ceinture des Alpes aux monts de la nymphe Pyrène. On eut dit que le Péloponèse détaché du continent de la Grèce par une force inconnue, était venu aborder aux rives de la Gaule, avec ses temples, ses palais, ses champs couronnés d'olives et parfumés de fleurs. Une physionomie grecque se répandit sur une portion considérable de la terre des Galls ; la langue d'Homère déploya sa belle harmonie sous un ciel qui empruntait, pendant les longs jours de l'été, les couleurs brillantes d'un ciel d'Ionie. Voilà les prodiges qu'une ville, dont l'éclat n'a point pâli sous la main de vingt siècles, opéra à une époque si lointaine. Quand on songe que cette cité vénérable, presque contemporaine de Rome, dont le nom a été prononcé par Aristote, par Platon, et plus tard, par tous les hommes fameux, la gloire du Latium, recueillit et répandit autour d'elle les étincelles sacrées des arts, après avoir assis ses inébranlables fondemens sur un sol empreint de tant de barbarie; quand on songe encore que toujours plus belle, associée aux destinées d'un grand empire, elle a survécu à tant d'autres

villes maintenant couchées dans la poussière, on est saisi à la fois pour elle d'admiration et d'amour. Sans elle, l'antiquité s'arrêtait pour nous aux Alpes ; elle seule forme le nœud brillant qui lie, dans le premier royaume du monde, les tems anciens avec les tems présens. Tous ces événemens dont on berce notre enfance, ces trésors de poésie auxquels on nous abreuve dans les colléges, ont rétenti dans ses murs, ont coulé dans sa belle enceinte ; elle pourrait, unissant en un noble faisceau la palme de la Grèce aux lauriers de Rome, former une couronne, sous laquelle la croix de ses armoiries étendrait ses bras d'azur.

Des cités d'une origine grecque vont donc s'élever dans la Celto-Ligurie; Marseille qui les fonda toutes, mérite d'être offerte la première à l'admiration du lecteur. Les premiers événemens de son histoire doivent trouver place dans un autre chapitre, où je la présente naissant sous les plus rians auspices, et entourant son berceau de palmes et de lauriers. Maintenant, une autre tâche m'est imposée ; je dois, au milieu de ses rues populeuses, sur ses collines couvertes de maisons, dans ses vieux édifices, chercher quelques traces à demi-effacées de son antiquité, relever ses anciens portiques, et faire revivre des monumens dont le tems a même dévoré les ruines. Rien de ce qui pourrait attester son ancienne opulence, ne se montre debout sur le sol. Marseille se présente aux

voyageurs avec une physionomie toute moderne. Ses vieilles rues ne rappellent que le moyen âge aux maisons retrécies. Cette époque de miraculeuse et hardie architecture, n'y a pas même laissé des édifices aux tourelles découpées, aux festons de pierre balançant dans les airs leurs patientes et admirables broderies. Ses basiliques sont lourdes et écrasées ; sa cathédrale, chef d'œuvre de mesquinerie et de mauvais goût, n'a ni tours hardies élancées dans les airs, ni ogives gothiques, ni vitraux coloriés ; elle trempe presque dans la mer, qui baigne sa porte occidentale, ses murs sans graces et sans légéreté, et soutient un clocher, que le toit d'une maison voisine défie en hauteur. Où sont ces temples d'Apollon delphien, de Diane sa sœur ; ces portiques aux arcades de marbre, ces cirques, cette citadelle, protégeant le temple d'un dieu de ses remparts sacrés ? Pourquoi le sol ne garde-t-il pas quelque débris monumental, qui rappelle la sainte théorie, les jeunes filles grecques et le disciple de Platon ? Quoi, Marseille a plus de deux mille ans d'existence, elle fut une des plus florissantes colonies de la Grèce ; l'antiquité a cité, en termes pompeux, ses chefs-d'œuvre, ses monumens ; les arts y étaient cultivés ; ses médailles attestent, par le fini de leur exécution, la perfection de ces arts, et elle ne peut rien nous offrir qui puisse attester cet éclat merveilleux dont elle ne tarda pas à re-

vêtir son enceinte. On a voulu assigner plusieurs causes à cette absence de ruines et de monumens ; le zèle aveugle des premiers chrétiens s'attacha à détruire ces ouvrages où respirait une religion proscrite ; le marteau fanatique mutila la décente nudité des Graces, les formes divines de Vénus ; et dans cette guerre pieuse déclarée aux chefs-d'œuvre d'un ciseau créateur, Diane, la protectrice des Marseillais, vit bientôt se briser en éclats ses flèches légères et son carquois redoutable. De tous les temples que le paganisme avait érigés à Marseille, un seul fut respecté : c'était celui de Diane ; on le purifia, et l'*hosanna in excelsis* retentit sous ces voûtes que des hymnes grecques avaient si souvent frappées en l'honneur de la divinité des bois. Mais le tems ruina tellement cet édifice, que les Marseillais se virent forcés de le démolir, pour rebâtir avec ses débris un autre temple, qui existe encore de nos jours sous le nom de la *Major*. Ainsi, ces mêmes pierres qu'un fort ciment lie entre elles, furent jadis noircies par le flambeau des sacrifices ioniens. Sous la sombre voûte de cette église dans une chapelle obscure, s'élève un autel autour duquel luttent l'architecture grecque et l'architecture barbare ; des reliefs, qui représentent les traits de la vie de S[t] Lazare, y étalent l'enfance, ou pour mieux dire, la caducité d'un art grossier. Sur les gradins usés de l'autel, gri-

macent de lourdes figures, de grotesques statues, que la sainteté du lieu protège contre une indévote gaîté. Une humidité perfide altère de plus en plus les traits et les couleurs effacées de leurs ornemens. Cet autel, œuvre de mauvais goût, se couronne, se pare des merveilles du ciseau grec. Au-dessus, non loin de la voûte, se courbent des cintres d'une parfaite élégance. Là brillent des frises en marbre blanc, où de gracieux dessins de broderie étalent un fini étonnant, des pilastres où de jeunes amours vous apparaissant à travers des touffes de verdure, soutiennent de leurs mains des cornes d'abondance, appuyent les pieds sur des calices de fleurs et réalisent à vos yeux surpris ces miracles de grace, ce travail précieux, qui rendent inimitable la sculpture des Grecs. Mais au milieu de ces vrais chefs-d'œuvre, s'élève une colonne de marbre blanc, qui les efface tous : à sa base, naissent de larges feuilles ; à son sommet, se déploient d'autres feuilles ; des jets de branches pliantes circulent avec une grace infinie, ornés de distance en distance de fleurs épanouies, autour de l'élégante colonne ; un folâtre amour se joue sur ce marbre. Ces morceaux d'antiquité sont d'une incomparable délicatesse : choix des ornemens, éclat du marbre, distribution des dessins, tout annonce que vous êtes là en présence d'un monument dont Marseille antique décora un de ses temples. Ceux qui pla-

cèrent autour de l'autel branlant qu'ils parent, ces restes d'un ciseau inimitable, ont, sans y songer, indiqué la seule origine qu'on doive attribuer à ces chefs-d'œuvre de l'art. Comment faire honneur aux chrétiens de ces pilastres, de ces cintres, de cette colonne, qui depuis si long-tems ornent cet autel? N'en auraient-ils pas banni ces amours gracieux qui étalent, dans un *incognito* parfait, leur nudité, près des chastes représentations du christianisme? Et de plus, puisque l'histoire prouve que ces monumens existaient avant la renaissance des arts de la Grèce en France, quel artiste aurait pû, à une époque gothique, exécuter ces admirables œuvres? Nul doute, le temple de Diane les étala primitivement dans leur grace première; elles ont porté jusqu'à nous le *témoignage* irrécusable de la perfection que les Marseillais donnèrent aux monumens dont ils décorèrent leur ville.

Marseille a conservé jusqu'à cette année, dans une de ses vieilles rues [1], un monument autour duquel se groupent de beaux souvenirs d'antiquité. Une tradition encore existante voit dans un buste noirci par les siècles, qu'une élégante console soutenait, celui d'un fameux client de Cicéron. Un chef-d'œuvre de l'éloquence latine a été inspiré par le Romain dont les traits re-

1. La rue des Grands-Carmes

vivent encore dans cette pierre mutilée. Annius Milon briguait le consulat; il cherchait à capter les suffrages par des moyens honteux; Pompée, revêtu de cette dignité, fut autorisé par le sénat à se choisir un collègue. Milon, déçu de son ambitieux espoir, assassina Clodius, tribun, 52 ans avant J. C. Dans le mémorable procès qui fut fait au meurtrier d'un magistrat du peuple, Cicéron prit la défense de Milon ; son éloquente voix fut impuissante pour le faire absoudre, et le meurtrier du tribun, banni de Rome, choisit Marseille pour le lieu de son exil. Cicéron lui envoya son discours corrigé, et Milon lui répondit : *Cicero si sic egisses, barbatos pisces Milo non ederet.* L'arrivée d'un tel personnage à Marseille, dut causer une grande sensation au milieu d'un peuple dont les impressions étaient si vives ; les descendans des Ioniens reçurent avec de grandes marques de considération l'ami d'un orateur célèbre, le concurrent de Pompée, celui qui avait longtems vécu dans l'intimité des personnages les plus distingués de Rome. On provoqua des récits curieux : Milon, assis sous le portique du temple de Diane d'Éphèse, en présence de cette mer qui baignait de ses flots les rives regrettées de l'Italie, ému au souvenir de la patrie absente, des jeux du cirque, des promenades sur les bords du Tibre, des conversations dans des salles de marbre éclairées par un beau soleil, mêlait à ses

discours des noms tels que ceux de Cicéron, de Pompée, d'Hortensius, de César dont l'ambition sommeillait peut-être encore; il citait même l'aspect qu'avait le ciel de Rome, le jour qui vit Cicéron ébranler de ses cris vainqueurs l'autel de la Concorde; il pouvait dire : à telles kalendes de tel mois, je soupai chez Lucullus, ou j'arrivai à Tusculum. Avec quelle attention de pareils récits devaient être écoutés; comme Milon grandissait aux yeux des Marseillais, quand il se représentait le commensal de ces hommes qui se dessinaient déjà sur l'horizon du monde avec de grandes proportions historiques. Est-il étonnant que répété de bouche en bouche, ce nom soit parvenu jusqu'à nous, conservé même pendant ces siècles de barbarie qui pesèrent sur Marseille? Est-il étonnant que la demeure qu'il occupa, le monument que ses amis lui érigèrent, ou que lui même se fit construire, aient toujours été offerts à l'attention des voyageurs comme la demeure, comme le monument de Milon? Pourquoi, au lieu d'accueillir une tradition dont tout garantit l'exactitude, dépouiller ces murs vénérables, ce monument noirci de leur belle empreinte, et chercher dans d'obscures légendes un autre nom que celui d'un Latin célèbre, pour l'inscrire, contre toute vraisemblance, au bas de ce buste, au-dessous de cette louve, animal cher aux Romains? Si, comme l'ont prétendu quelques au-

teurs, cette tête, cette poitrine nue, ces bras nus représentent Saint Victor, pourquoi autour de ce front ne se courbe pas l'auréole, ornement obligé de nos martyrs; pourquoi cette louve, que la foi chrétienne aurait plutôt mutilée qu'admise dans ses ouvrages de sculpture; ces feuilles d'acanthe si bien travaillées, et qui reportent le monument non à une époque de décadence, mais à un siècle où le ciseau était encore tenu par des mains exercées? D'ailleurs cette nudité qui écarte du buste tout vêtement, ne prouve-t-elle pas que nous ne sommes point là en présence d'un monument chrétien. Mais, a-t-on ajouté, puisque ce buste nous apparaît dans une niche et sous un baldaquin, n'avons-nous pas là une marque évidente de son origine, car les chrétiens ont toujours ainsi placé leurs saints? On répond que cet usage fut emprunté par le christianisme au grand peuple que cette religion finit par marquer de sa croix.

Les arabesques qui décorent le baldaquin, ont fait croire que ce monument ne pouvait être attribué aux Romains, puisque ce genre d'ornemens leur était inconnu: assertion fausse et démentie par le témoignage de Montfaucon, de Caylus et d'autres savans. Les ruines d'Herculanum ont étalé des arabesques travaillées avec un goût exquis, et les Goths, qui les ont ensuite employées et prodiguées, n'ont été, en cela, que des imitateurs le plus souvent malheureux de l'antiquité.

Avant qu'une main mal-adroite eût reparé et blanchi la maison antique à laquelle le buste de Milon était adapté, on pouvait passer de l'admiration de ce monument à l'examen de l'édifice, et y retrouver des restes d'une construction contemporaine du client de Cicéron. Un arceau occupait toute la largeur de la façade ; on y avait pratiqué une porte d'entrée et une boutique. On distinguait les fenêtres anciennes, qu'on avait bouchées, pour en percer d'autres d'une plus étroite dimension. L'architecture sévère de ces fenêtres, en attestait la prodigieuse ancienneté. Au reste, ces ouvrages subirent d'assez grandes altérations ; il paraît que l'édifice, jadis d'une vaste dimension, fût singulièrement réduit ; la statue a du être plusieurs fois restaurée ; une partie du baldaquin a extrêmement souffert; la console seule n'a éprouvé aucun dommage.

Ruffi prétend que les nombreux amis que Milon s'était faits à Marseille, érigèrent un cénotaphe à la mémoire de ce romain ; Scaliger assure l'avoir vu dans la maison de M. de Saumaty. Ce cénotaphe a disparu. Milon ne mourut point à Marseille, il fut tué dans la Calabre, pendant les guerres de César et de Pompée. On ne peut que regretter la récente mutilation de ces restes vénérables. Le buste de Milon, qui si long-tems figura attaché à un mur antique, est, dit-on, honteusement caché dans une salle du Musée,

et le propriétaire des constructions romaines, peu jaloux de conserver à sa maison la teinte des siècles, a répandu une couleur moderne sur des pierres profanées.

Les principales rues de Marseille, ses plus belles promenades s'étendent dans des lieux qui furent jadis de vastes *ossuaires*, destinés à recevoir les dépouilles des morts. Le pied léger de nos dames presse une terre sous laquelle dorment les générations éteintes de l'ancienne cité ; c'est sous cette terre que de nombreuses fouilles ont fait découvrir une quantité incroyable de monumens funéraires, de pierres où se lisent d'inscriptions tumulaires, d'urnes, de lampes sépulcrales, de médailles. Marseille passée dort là toute entière ; cette ville est entourée de larges fosses, qui ont disparu sous des édifices et des arbres. Son principal cimetière était situé autrefois à l'embouchure de l'Huveaune.

Cet ossuaire commençait à l'endroit où la rivière se mêle avec la mer, et arrivait au monticule de Mont-Redon. C'était en face de ces eaux bleues confondues avec le ciel, sur les bords d'un ruisseau lent et paisible, image du Léthé, vis-à-vis ces monts dont l'ombre s'allonge sur les flots, près de ces sables qu'une légère bordure verte festonne, que Marseille, peu de tems après sa fondation, plaça le lieu d'un dernier repos. Au douzième siècle, quoique les

morts n'y fussent plus enterrés, on y voyait encore de hauts mausolées, des sépulcres de marbre, que l'avarice a fait disparaître. Ces demeures des cadavres ont été démolies, et les débris employés dans la construction des édifices des vivans. Ainsi, ces pierres sous lesquelles tant de silence s'était si long-tems prolongé, ont enfin rétenti du bruit de nos fausses joies et des accens de nos douleurs.

L'éloignement où le cimetière de l'Huveaune se trouvait de Marseille, garantit l'exactitude des paroles d'un ancien. Valère Maxime nous apprend que les Marseillais tenaient deux longs coffres aux portes de la ville ; l'un recevait les cadavres des personnes libres, l'autre, ceux des esclaves ; il fallait bien que cette distinction survécût au trépas, et que le mort eût son étiquette! Des chariots les transportaient au champ du repos.[1].

Il paraît que chez les anciens, les cimetières occupaient des espaces immenses ; les morts logeaient à l'aise dans ces champs ravis à la culture, où s'éteignaient les bruits des cités, où se déroulaient, comme des rues, de longues files de tombeaux, dont les portes ne s'ouvraient que pour se refermer sur le nouvel hôte

1. Duæ etiam antè portas eorum arcæ jacent, altera quâ servorum, altera quâ liberorum corpora ad sepulturæ locum plaustro devehuntur. Val. Max.

de la silencieuse couche! Un cimetière, qui recevait dans ses fosses le payen et le chrétien étonnés de dormir en paix, et étendus sur le même lit funèbre, occupait l'emplacement où se trouvent de nos jours la place Royale, la rue Paradis, le cours Bourbon, la Rive-Neuve, St-Victor; il continuait au bas de la colline de la Vierge-de-la-Garde, et finissait aux vieilles infirmeries.

L'abbaye de St-Victor, aux murs crénelés, fut construite dans ce vaste ossuaire dont les tombeaux enrichirent, de leurs colonnes et d'autres ouvrages de sculpture, le fameux monastère. Lorsque Cassien, hôte célèbre des cavernes de la Thébaïde, arriva à Marseille en 410, pour y bâtir un couvent, ce lieu le frappa : il fallait à ces hommes extraordinaires des grottes profondes, des momies silencieuses et une terre arrosée du sang des martyrs, pour pouvoir se livrer à leur vie extatique. Cassien trouva là un souterrain où Victor avait été enseveli, et tous les enseignemens de la mort.

Aux premiers siècles du christianisme, on se plaisait à mettre les cimetières sous la garde des chapelles. Dans celui où l'abbaye de St-Victor fut plus tard construite, s'élevait une petite église, sous le nom de St-Pierre-de-Paradis; d'autres furent ensuite bâties sous ceux de Ste-Croix et de Notre-Dame-de-Paradis.

Les Grecs donnaient au lieu du repos le nom de *champs élysées* ; les Romains, celui de *sépulture*. Marseille, ville de fondation ionienne, adopta la première dénomination, qu'Arles, son imitatrice, conserve encore dans un ancien cimetière appelé *elis camp* (elisei campi). Le mot cimetière [1], quoique d'une origine grecque, fut employé par les chrétiens, parce qu'il répondait à l'idée qu'ils aimaient à se faire de la mort.

Les cadavres, à cause de la croyance d'une résurrection future, n'étaient point à leurs yeux la proie d'un insatiable néant ; ils les regardaient comme ensevelis dans un sommeil, d'où la trompette de l'archange devait les tirer un jour. Aussi appelaient-ils les morts *dormientes*. Mais avant de se servir du mot cimetière, pour désigner ces cités muettes et lugubres, les chrétiens de Marseille, chez qui le flambeau du Christ ne tarda pas à s'allumer, se hâtèrent d'échanger le nom de champs élysées, contre celui de paradis. A cette époque, la persécution étala ses tortures dans cette ville : les exécutions se fesaient, chez les anciens, dans les cimetières. Celui dont nous venons d'indiquer l'emplacement, fut le théâtre de ces supplices politiques, inventés pour tourmenter des idées et des opinions.

Le sang des martyrs arrosa ces lieux, où mainte-

1. En latin, *dormitorium*, lieu du repos.

nant au-dessus des boutiques de peintres et de chapeliers se lisent encore des noms de rues qui attestent des événemens reculés, des destinations oubliées. La rue Sainte, la rue Paradis rappellent à la fois le martyre et la récompense. Les chrétiens y avaient érigé des chapelles, destinées à recevoir les dépouilles sacrées des confesseurs de la foi. Celle de St-Pierre-de-Paradis fut rebâtie par Fulco, vicomte de Marseille, l'an 1000; et ce qui prouve que ce nom de paradis, porté par une de nos plus belles rues, a été, de tems immémorial, donné à tous ces endroits destinés à la fois à la sépulture, et à de sanglantes exécutions, c'est que l'empereur Louis l'aveugle, dans la donation qu'il fit au monastère de St-Victor, en 904, lui accorda tout ce qu'il possédait au *quartier de Paradis* [1].

D'autres champs avaient, à diverses époques, été consacrés par les Marseillais à recevoir leurs morts. La grande quantité des objets funèbres trouvés en des endroits différens, le prouvent assez. Dans ce long espace d'années qui s'est écoulé depuis la fondation de notre ville, il n'est pas étonnant que la place des cimetières ait souvent changé, que transportés tantôt au nord tantôt au midi de la ville, ils aient ainsi entouré cette cité d'une ceinture funéraire, et promené, de

1. Ruffi; Histoire de Marseille, t. II, pag. 170.

distance en distance leurs urnes, leurs tombeaux, leurs cadavres. Cette plaine vaste appelée St-Michel, qui domine Marseille, a servi de sépulture aux Marseillais. Les excavations qui y furent faites, firent découvrir une grande quantité de tombes; ensuite les morts furent transportés dans cette partie du terrain sur laquelle on a ouvert le chemin d'Aix. Cet ossuaire embrassait dans son vaste contour un espace considérable : il s'étendait jusqu'aux rochers qui ceignent le Lazaret, et arrivait à cette porte encore debout, seul témoignage de nos antiques fortifications. Si des fouilles y étaient encore ordonnées, on trouverait, sans nul doute, des sépulcres dont les inscriptions pourraient jeter quelque jour sur notre histoire. Là s'élève maintenant un arc de triomphe d'une date bien récente; ce monument appuye sa base sur des tombeaux, sur la terre des morts; il sied bien à l'homme de faire parade de son orgueil, dans des lieux qui lui rappellent si énergiquement ses misères. Avant l'établissement du christianisme, Marseille dirigea la marche de ses pompes funéraires vers les lieux voisins de son triste palais de justice, et plus tard vers l'emplacement sur lequel sont situées les rues du Thubaneau, du Poids-de-la-Farine, de l'Arbre, une partie du Cours, jusqu'à la place Maronne.

Tels sont les endroits où Marseille, colonie ionienne, cité romaine, ville gothique, dort gardée

par ses générations taries et disparues ! Il est triste peut-être de songer que la ville moderne avec ses édifices nombreux, son port sillonné par tant de vaisseaux, ses rues si belles et si larges ; qui, le matin, s'éveille aux bruits d'une rétentissante industrie, et le soir s'endort aux chants des marins, aux derniers sons des danses théâtrales, aux accords de la guitare espagnole, conquiert chaque jour, en agrandissant son enceinte, un nouveau terrain sur la mort ; que celle-ci, censeur impitoyable de nos folles gaîtés, de nos ridicules espérances, ait tracé autour du cercle animé dans lequel s'agitent nos passions et nos vœux d'un instant, une longue ligne de tombeaux et de cadavres qui après avoir revêtu la robe ionienne, la toge romaine, la saie gauloise, la chasuble épiscopale, la cuirasse du chevalier, le chaperon des communes, dorment avec leurs langages différens, leurs pensées diverses, dans les vastes sépulcres dont Marseille est ceinte de toutes parts. D'abord la ville ionienne toute parfumée des fêtes de Diane, toute resplendissante, émue encore des récits lointains de Pythéas, ou des vers d'un disciple d'Homère, est descendue dans la tombe, précédée par ses coryphées, par l'hiérophante de ses mystères et les danses de ses jeunes filles. Puis la cité romaine a eu son tour : elle a pris le chemin du sépulcre, agitée des démêlés de César et de Pompée, et fière du souvenir de Lucain.

Une ville gothique succède, avec des fronts rasés, des légendes curieuses, des martyrs à ses places, de graves évêques à ses chaires; le vent du trépas se lève : abbés tonsurés, moines conteurs, prélats aux deux doigts maigres et allongés, tous ont fait naufrage dans ce sombre océan où le vaisseau de la vie a pour guide un pilote moqueur qu'on appelle la mort. Ensuite la Commune hardie, républicaine qui improvisa des tribuns et des lois, lutta avec de hauts vicomtes, de puissans évêques, et opposa le chaperon au gantelet et à la mître, s'est aussi endormie de l'éternel sommeil.

Ainsi ont disparu ces générations diverses, ces institutions changeantes qui nous présentent Marseille sous tant de différens aspects. Le sépulcre a tout reçu : hommes, gouvernemens, religions. L'œil dans l'avenir, nous nous flattons de laisser sur le sol de durables traces, et la destruction réclame à chaque instant nous et nos ouvrages. Un homme patient, de Marseille, se plut à publier, pendant une longue suite d'années, des almanachs qui contenaient le nom des personnages les plus remarquables de la cité. Il n'y a pas une lecture plus triste et plus philosophique ! Ces échevins, ces négocians, ces avocats, ces notaires, ces prieurs de pénitens, contemporains de la peste, circulaient dans Marseille il y a quelques années; la Bourse les recevait dans son enceinte,

ils allaient bailler ou applaudir à la belle *Arsène*, au théâtre de la *Reynarde*, et plus tard à celui de la rue d'Aubagne; la *Pezay* enchanta leurs oreilles; les *Jounel*, jeunes et belles actrices, les ravirent par leurs chants; ils étalaient à une fête leurs chaperons de consul et leurs robes de pourpre, et écoutaient dans la salle de l'Oratoire les discours du père Raynaud, ou à l'Académie les rapports de M. de la Visclède. Aujourd'hui d'autres acteurs occupent la scène sur laquelle ils jouèrent un rôle qui finit toujours par une bière et des flambeaux aux quatre coins du drap mortuaire.

Telles sont les réflexions que mon esprit a involontairement accueillies en parcourant les diverses enceintes que les savans, d'après les découvertes de tombeaux et d'objets funèbres, ont assignées aux anciens cimetières des Marseillais.

Les morts n'ont pas toujours été déposés dans des sépulcres; la grande quantité d'urnes qu'on a trouvées, prouvent que la coutume de les brûler a été connue de nos pères; alors, après en avoir soigneusement recueilli les cendres, ils les renfermaient dans des vases de marbre, de pierre, de plomb, de brique et de verre. Quand la terre recevait intact le cadavre, on l'ensevelissait, et on le recouvrait avec deux larges briques placées en forme de talus, que réunissait un rebord fort épais. On a trouvé un grand nombre de ces petits toits de briques, dernière image de nos demeures.

Ensuite des tombeaux furent les asiles des morts ; sur ceux qui étaient de marbre, s'alongeaient des lignes adulatrices, et figuraient un marteau, des vases et des instrumens de sacrifice. Quelquefois le cadavre déposé dans la terre, s'étendait sous une longue pierre, qui recevait l'inscription sépulcrale.

Au reste, les coutumes payennes étaient pratiquées par les Marseillais dans les funérailles. On a trouvé des pièces de monnaie aux lèvres desséchées des cadavres, des lampes sépulcrales enfouies dans la terre, des lacrymatoires ; dans les sépulcres chrétiens, les lampes sépulcrales au lieu de présenter des images riantes, capricieuses ou obscènes, offrent une croix ou un labarum. Valère Maxime [1] prétend que les Marseillais ne pleuraient point leurs morts. Les lacrymatoires que nos anciens tombeaux ont étalés, démentent cette assertion.

Les patères, les vases de terre *præfericuli*, des simpules de même matière qu'on a trouvés, en assez grande quantité dans les tombeaux des Marseillais, nous éclairent sur les cérémonies dont leurs funérailles étaient accompagnées. Les sacrifices s'offraient sur le marbre des tombeaux; l'embaumement était réservé sans doute pour les gens riches ; car, on a découvert de petits vases de

1. Lib. II, cap. 6.

verre et de terre, que leur forme a fait présumer avoir été destinés à contenir des liqueurs odoriférantes; le cadavre ainsi embaumé, ainsi protégé par les sacrifices, entrait dans la tombe paré d'amulettes et escorté des petites figures de bronze des dieux pénates.

Voilà tout ce que l'histoire funéraire de nos ancêtres a pu recueillir. Ces détails, quelque tristes qu'ils soient, ne doivent pas être omis; ils prouvent que le culte des tombeaux a toujours été sacré parmi tous les peuples. Devant le marbre qui recouvre des cendres éteintes, s'évanouissent les préjugés de la vanité et les rêves de l'ambition. Des pensées d'une noble nature s'élèvent dans notre ame en présence des dépouilles sacrées des morts; l'idée de l'immortalité plane radieuse sur la terre qui les dévore; dans tous ces crânes au ricanement moqueur, que la bêche du fossoyeur heurte et brise, la pensée humaine a logé naguères. Cette pensée n'a-t-elle pas pu survivre à la ruine du corps, et, libre des liens qui l'arrêtaient ici bas, prendre son essor vers d'autres sphères plus belles, plus harmonieuses? Qui sait si elle n'est pas destinée à parcourir ces mondes étincelans, degrés sublimes de l'échelle mystérieuse qu'un homme des anciens jours rêva sur la pierre de Béthel? Qui sait si la première hôtellerie de cette pensée n'est pas ce globe, que la lune, satellite

fidèle, accompagne, haletante d'amour et belle de rêverie, dans sa majestueuse ellipse. Et quand la mort arrive, alors cette pensée indestructible s'élance sur cette voie éblouissante semée d'astres aux chevelures d'or, et après avoir parcouru pour animer d'autres créations plus pures, en gardant toujours le souvenir de ses solennelles migrations, le cercle immense des mondes, elle arrive, chargée d'amour, de souvenirs, d'espérance, au pied de ce trône, centre éternel des éternels soleils.

Mais le froid matérialiste qui a étudié le jeu secret de nos organes et saisi cette pensée dans des canaux que le sang enfle et rougit, veut éteindre de son souffle glacé ces croyances consolantes. Soumis à l'action d'une nature aveugle, qui nous brise aujourd'hui après nous avoir créés hier, nous ne sommes, aux yeux des disciples de Cabanis, que des machines organisées et promises au néant. Ces cérémonies religieuses dont tous les peuples ont environné les funérailles; ces soins apportés par quelques-uns d'entre eux à la conservation des corps; ces tombeaux mouillés de tant de larmes, ne sont à leurs yeux que les tristes soins d'une vanité ridicule et d'un espoir plus ridicule encore. Jamais, ont-ils dit, la cendre des morts n'a tressailli sous la pierre à ces attendrissans souvenirs, à ces pieuses marques de regret.

Dans la nuit mystérieuse qui nous entoure, aucun rayon parti du ciel ne viendra donc dissiper les ténèbres dont notre esprit est obscurci? Ah! ne vaut-il pas mieux rêver l'immortalité, appuyé sur un tombeau, que déshériter du ciel un cadavre qui hier priait et pleurait?

Je sens combien de pareilles digressions, jetées au travers des inscriptions et des détails sur nos anciens monumens, paraîtront ridicules et déplacées; mais en commençant d'écrire cette histoire, je me suis résigné d'avance à toutes les critiques dont elle sera l'objet; et j'aime mieux accueillir mes pensées, malgré leur bizarrerie, que de garder, en écrivant, cette réserve de bon ton, si glaciale, si compassée!

L'ancienne Marseille renfermait plusieurs temples dans son enceinte. Le plus célèbre de tous était celui de Diane; cette déesse protectrice de la colonie ionienne, figurait sur les monnaies de la cité, et recevait l'encens de nos pères sous la voûte d'un temple que la citadelle protégeait de ses murs élevés. On ne saurait douter de l'emplacement où furent creusés les fondemens de cet édifice. Il paraît que de la haute mer le pilote grec pouvait en apercevoir les blanches colonnes et le dôme aérien sur cet espace de terre que rongent les eaux, et où, de nos jours, la vieille cathédrale appuye ses murs récrépis. Tracez une ligne circulaire qui commencerait à cette anse

dans laquelle se mire la maison hardie où l'évêque de Marseille élève les jeunes néophites de sa communion, et conduisez-là jusqu'à la haute esplanade minée par les flots, connue sous le nom de Tourrette, et vous aurez renfermé dans cette ligne l'espace qu'occupaient le temple et la citadelle sacrée des Phocéens.

Les fouilles et les découvertes des objets d'antiquité n'ont laissé aucun doute sur le lieu où jadis les Grecs édifièrent le temple de Diane. Là des marbres, des chapiteaux, des fragmens entassés ont, à diverses reprises, attesté qu'autrefois, avant que le tems ou la superstition les eût renversées, debout sur leurs bases, se courbant aux frontispices, s'alignant sur les murs, éclatant aux pavés ou aux voûtes, ces œuvres d'un ciseau habile, formaient des colonnes, des cintres, des pilastres, et réalisaient aux yeux des Marseillais ces édifices sacrés de la Grèce qu'on apercevait, blancs ou dorés, sur le haut promontoire de Sunium ou aux caps allongés du Péloponèse.

La tradition est, je le sais, souvent combattue avec succès. Un historien moderne [1] a voulu, dans une dissertation savante et lumineuse, ravir à Marseille son premier évêque. Sans alléguer

1. M. Augustin Fabre, auteur d'une excellente histoire de Marseille.

ici les raisons qui combattent ou défendent cette vieille croyance, je crois qu'on ne me blâmera pas de chercher dans les actes du martyre de Lazare, auxquels on ne saurait refuser une antiquité reculée, les preuves de la position du temple de Diane. Que la véracité de ces actes soit contestée, j'y consens; mais au moins ne pourra-t-on leur refuser d'avoir été rédigés à une époque peu éloignée de celle qui vit ce temple debout sur un sol où reposèrent si long-tems ses vestiges? Or, je lis dans ces actes, que Lazare, accompagné de ses sœurs, vint se loger dans le péristile d'un petit temple abandonné, situé devant le portique du grand temple de Diane : *antè porticum templi Dianæ* [1]. Nos pères, voulant conserver ce pieux souvenir, érigèrent au lieu où la famille juive s'était, dit-on réfugiée, une chapelle, qui plusieurs fois réparée, a été enfin totalement détruite; elle s'élevait sur la place appelée *Treize Cantons* [2]. Ainsi, en ne pas admettant l'arrivée de Lazare et de ses sœurs à Marseille, on conviendra du moins que les légendaires ne choisirent ces lieux pour y faire prêcher et demeurer leurs saints personnages, que parce que des débris plus nombreux, une tradition d'une origine récente attestaient que le temple de Diane y

1. *Officium Beati Lazari.*

2. L'auberge des Treize Cantons Suisses, avait donné son nom à cette place.

avait été bâti [1]. Nul doute à ce sujet : ceux qui voulurent raconter les premiers évènemens dont la prédication de la religion du Christ fut accompagnée à Marseille, durent leur choisir pour théâtre un emplacement consacré par les merveilles du culte et de l'architecture payenne. Il leur parut remarquable de faire asseoir de pauvres bannis mouillés d'onde marine, sur les marbres d'une chapelle grecque, non loin de l'éclatant portique qui déroulait auprès du modeste sanctuaire ses pompeuses arcades. Cette juive si belle, aux urnes de parfums, aux longs cheveux tressés, dont elle essuyait les pieds de son divin amant, ils se plurent à la faire asseoir à côté de son frère, qui gardait un souvenir des tombeaux, sous ces voûtes d'où la croix devait bientôt chasser la bande ailée et folâtre des profanes amours. Au reste, le choix de cet endroit pour la première église chrétienne, prouve encore plus évidemment que le temple de Diane y fut autrefois bâti. Une religion triomphante est ingénieuse pour humilier et pour terrasser une religion qui expire. Le christianisme dut aimer à étaler ses croix et ses autels sur une terre naguère chargée des trophées du culte vaincu. Des idées de purification se

1. Un bas-relief, dont la chapelle de Ste-Magdelaine était ornée, représentait cette sainte environnée d'auditeurs, devant le portique d'un temple. Dans les titres du douzième siècle, ce bas relief est nommé : *Petra imaginis*, *et lapis imaginis*.

mêlaient à celles qu'inspira l'orgueil d'une victoire long-tems disputée. Ce sol avait été profané, de jeunes filles le frappèrent de leurs pieds, le couvrirent de leurs roses effeuillées ; des victimes ornées de bandelettes l'avaient arrosé de leur sang; des hymnes, harmonieux échos de ces soupirs de nymphes au fond des bois, de ces bruits de flots ardens autour d'un sein nu de déesse, de ces pas de bergères dansant le soir, sur la pelouse que blanchit la lune, avaient retenti sous ces voûtes profanes ; on dut se hâter d'y faire résonner les psaumes graves et solennels, mouillés des larmes d'un roi et d'un prophète.

Un médecin de Marseille, nommé Peiruis, découvrit dans les fondemens d'une maison qu'il fesait bâtir, il y a près de deux cents ans, à la rue des Consuls, les vestiges du temple de Minerve, la statue de cette déesse, celle de Jupiter, des marbres et des colonnes ; on ne peut se convaincre de l'étendue qu'occupa l'emplacement de ce temple, parce qu'on a transporté dans cette rue une grande quantité de terre, pour en diminuer la pente trop rude vers le port ; par ce moyen le terrain ayant été rehaussé, des fouilles qui ont été faites dans la réédification des maisons, n'ont qu'une seule fois amené des résultats satisfaisans [1], à cause de la trop grande profondeur qu'il aurait fallu leur donner.

1. Lors de la construction de la maison de M. Peiruis.

Au midi d'une des plus anciennes places de Marseille [1], s'élèvent encore les murs noircis d'une antique abbaye [2], qui dominent les maisons voisines et renferment de sombres corridors, des souterrains curieux, des cellules crevassées. Ces murs occupent l'emplacement sur lequel fut érigé le temple d'Apollon ; plus tard les prisons publiques, le prétoire et l'arsenal des Marseillais y furent construits ; ensuite les Cassianites y creusèrent les fondemens de leur couvent. Cette place de Lenche repose en partie sur des amas de décombres, qu'on y jeta pour en adoucir la surface trop inclinée. Si l'on ajoute foi aux récits de Strabon [3], on ne pourra douter que Marseille, sous le rapport des monumens, n'avait rien à envier aux villes les plus remarquables de la Grèce et de l'Italie. Dans un vaste arsenal, dont aucune ruine n'atteste l'existence, retentissaient les cris de mille ouvriers, étincelaient des armes, résonnaient les coups de marteau sur les flancs évasés des carènes, et reposaient ces formidables amas de boucliers, d'épées, d'instrumens de guerre et de navigation, que tant de mains saisirent dans cette mémorable journée où la valeur marseillaise

1. La place de Linche ou Lenche.

2. L'abbaye de St-Sauveur.

3. Géographie des Gaules, lib. 4. Pausania phocai, lib. 10. Pomponius Méla de scit. orb., lib. II, c. 5.

lutta contre les légions du vainqueur des Gaules. Une académie avait à Marseille des portiques, de hauts platanes, de frais gazons comme celle où Platon discourait. La robe traînante du stoïcien ou du disciple d'Épicure, en balayait le pavé de marbre ; autour du rhéteur et du poète se groupaient de nombreux auditeurs. Ah! qui sait si le temps n'a pas dévoré les ouvrages monumens du génie de nos pères ; un poème y parut peut-être, dans lequel le vaisseau de Pythéas, porté par de pompeux hexamètres, s'avançait, les voiles déployées, la proue écumante dans de sombres mers, et abordait à cette Thulé adossée au pôle et éclatant en feux ruisselants sur des neiges, en colonnes d'eau brûlante tombant sur un sol désolé. Peut-être un jeune Marseillais ému au souvenir de la fondation de sa patrie, croyant graver son immortalité sur la coupe hospitalière que Gyptis présenta à Euxenus[1], avait chanté les premiers jours de sa patrie. L'antiquité s'est tue sur ces créations présumées de nos pères, elle a seulement rendu hommage à leur amour pour les sciences, aux soins qu'ils prirent de maintenir dans leur ville les traditions de la littérature grecque. De plus, Marseille possédait un gymnase, vaste édifice où la jeunesse exerçait sa vigueur, où des mains robustes fesaient siffler le

1. Nom donné à Protis.

disque, lançaient le javelot, s'entouraient de lanières de cuir, ou s'imprimaient, contractées et frémissantes, sur des épaules et des bras, dans la lutte aux mille ruses.

Près le Grand-Puits [1], vers la fin du dixième siècle, on trouva dans les fondemens d'une maison, une urne en terre cuite, qu'ornait une lame de cuivre d'un pied de hauteur, sur deux de large. D'après l'inscription gravée sur cette lame, on voyait que l'urne contenait les cendres d'un *Leudemus* [2], gymnasiarque, c'est-à-dire chef du gymnase. Il n'était parvenu à cette dignité, qui était très considérée, qu'après avoir été proclamé vainqueur des adolescens. Le gymnasiarque avait deux autres officiers sous lui, le *Xistarque*, qui présidait à la lutte, et le *Gymnaste*, chargé de veiller sur les jeux, et d'y maintenir l'ordre et la décence.

De nombreux trophées d'armes décoraient Marseille; au milieu de ces temples, de ces édifices consacrés à des exercices utiles, ou aux travaux d'une industrie nationale, se fesait remarquer l'absence de ces théâtres aux vastes *proscenium*, aux jours éclatans, aux gradins de marbre, sur

1. Puits qui donne son nom à un quartier de Marseille.

2. Voici l'inscription sans abréviation :

LEVDEMVS DIONISII FILIVS NATV MAIOR
VICTOR ADOLESCENTIVM IN ORDINE ET GIMNASIARCHA BIS.

lesquels des portes d'airain vomissaient le peuple-roi. Marseille ne voulut jamais construire ces édifices destinés aux représentations scéniques ; ses lois sévères interdisaient aux histrions l'entrée de ses murs ; les merveilles de son architecture n'étaient réservées que pour les demeures des dieux et les monumens utiles.

Mais tous ces monumens qui décoraient l'ancienne Marseille ont disparu ; l'antiquaire s'épuise en vaines conjectures, pour essayer d'indiquer leur position ; il voudrait faire sortir de son tombeau la ville grecque, et en distribuer les temples, les édifices publics, les maisons sur les hauteurs, que la vieille ville couvre de ses rues étroites. A sa voix, les anciens murs ceignent de nouveau la cité ionienne ; ces murs que *Crinas* le médecin rebâtit, avec son argent, après que Jules César les eût détruits [1]. La tour de Sauve-Terre protégeait ces remparts ; dans cette tour, la statue du généreux *Crinas* fut long-tems conservée ; elle rappelait le bienfait dont Marseille garda si long-tems la mémoire [2]. Les murs de la ville descendaient en s'élargissant, depuis cet angle où l'on bâtit la grande horloge en 1417, et s'appuyaient à cette tour de Sauve-Terre (*turris*

1. Pline.

2. Le conseiller de Peiresc obtint cette statue du chapitre des Accoules.

salvæ terræ), du haut de laquelle la sentinelle attentive parcourait de l'œil la campagne, et signalait le danger. Ils occupaient le terrain où l'on ouvrit plus tard la rue Torte, que couvrent les maisons au nord de la halle de la Poissonnerie-Vieille [1], et finissaient au quai le plus prochain. Avant Jules César, ils n'arrivaient pas au-delà de la rue des Consuls, ainsi que le prouve un fait des premiers jours de notre histoire. Un roi barbare, Caramandus, ayant fait un traité de paix avec les Marseillais, reconnut, dans la statue de Minerve, la déesse dont un songe lui avait présenté l'image irritée. Le temple où cette statue était placée, s'élevait sur ce terrain qui supporte les maisons de la rue des Consuls. La politique et la religion fesaient à nos pères un devoir de construire les édifices sacrés dans une enceinte fortifiée; les murs de Marseille déroulaient donc à cette époque leurs crénaux et leurs bastions

1. En 1742, des réparations furent faites à une maison des hospices située à la halle de la Poissonnerie-Vieille; on trouva des vestiges de ces anciens remparts, qui étaient tous en pierres de taille de la même qualité que celles qu'on extrait du cap Couronne, de la carrière des *rouges*, ou autrement *milord*. Ces remparts avaient un corridor pratiqué dans l'épaisseur, où deux hommes pouvaient passer de front. La quantité des pierres de taille qu'on retira de leur démolition, en cette occasion, suffit seule pour construire les caveaux qu'on destina depuis à l'usage des poissardes qui y renferment la marée.

dans les lieux voisins de cette rue des Consuls. Si les dangers du côté de la terre étaient signalés par cette tour dejà nommée, une autre, dont le nom se conserve dans la Tourrette (*turreta portus*), veillait sur la haute mer. Dans le voisinage de l'emplacement qu'occupait le temple de Diane, les eaux ont conquis un espace de terrain considérable. A l'occident de la cathédrale, quand la surface des flots est calme, l'œil aperçoit sous le voile transparent des eaux des débris, des pans de murs envahis par la mer. De vieilles chartres nomment des rues dont le sol submergé a disparu sous les ondes; une église voisine de la prévôté [1], s'est abimée dans ces mêmes flots.

César nous montre l'ancienne Marseille lavée de trois côtés par la mer; le quatrième côté seul s'ouvrait sur la terre; sa citadelle pouvait à la fois la protéger contre une double attaque. Au bas de la forteresse, s'étendait une vallée très profonde, qui en rendait l'assiette plus formidable [2]; une partie de cette vallée a été rongée par les eaux. Au reste, cette mer a écrit énergiquement ses ravages, ses envahissemens successifs sur toute la côte voisine de Marseille. Le port de la porte gauloise [3] n'existe plus; en 1153, il

1. C'est aujourd'hui une fabrique adossée à la *Major*.

2· 3. Près la Joliette.

servait aux habitans de la ville supérieure ; maintenant il n'offre plus qu'une plage sabloneuse, exposée à la violence des flots, et dans laquelle la tempête et les pluies précipitent de tems en tems des blocs des róchers qui forment autour d'elle une ceinture menaçante.

Jadis un chemin bordé par la mer, conduisait aux Martigues ; les eaux en ont détruit une partie considérable. Il commençait au sortir de la porte de Galle, s'avançait le long du mur extérieur du Lazaret, d'Arenc, de Séon, etc. ; il cotoyait ces campagnes verdoyantes qui trempent dans les flots leurs pins et leurs oliviers. Maintenant de rares vestiges de cette route pittoresque se font reconnaître à de longs intervalles ; un sentier très étroit circule quelquefois sur le haut d'une éminence taillée à pic, au bas de laquelle la mer sombre rugit entre des rocs ébranlés dont chaque jour la chûte paraît de plus en plus prochaine.

Ainsi les lieux voisins de notre ville sont continuellement retrécis par cette action souveraine qui délie le plus fort ciment, et brise comme d'inutiles hochets les monumens les plus solides. Le Rhône contribue aussi à hâter les envahissemens de la mer. En en étendant les rives par ses alluvions, et la forçant ainsi de refluer vers nos champs, il accélère des progrès dont un siècle suffit pour attester l'existence.

Au sommet d'une pente roide et montueuse, que nos pères appelèrent *Mons Babonis*, s'alonge une rue dont les maisons antiques et grossièrement construites, rapprochées et hautes, sont peuplées de marins. Les édifices qui regardent la mer, doivent offrir au nautonnier étranger l'image de ces cités modernes de l'orient, qui élèvent au fond d'une baie de la Grèce ou de l'Asie, de hauts murs blanchis, et percés de quelques trous, qu'on veut bien appeler fenêtres. Une longue muraille, devant laquelle s'étend l'esplanade de la Tourrette, semble s'incliner sur les eaux, et quand le formidable mistral arrivant de la haute mer, fond sur elle, on dirait qu'elle se balance aux battemens redoublés de son aile convulsive. Sur une pierre de cette muraille, dont les compartimens forment des maisons, se lit un nom, défiguré il est vrai par le patois du pays, mais un nom sur lequel les siècles ont imprimé un long sillon de lumières, c'est celui de Jules César. La plus laide des rues de Marseille porte la plus belle des dénominations ; elle s'appelle la rue du château de Jules César, *Casteou de Joly*. Quarante-sept ans avant J. C., les légions romaines firent rouler sous nos murs leurs balistes et leurs catapultes; César rend hommage à la valeur marseillaise; la ville n'ouvrit ses portes qu'après avoir épuisé tous les moyens d'une honorable et longue résistance.

Dans sa citadelle, un souvenir du célèbre vainqueur devait laisser de fortes et durables traces; on a faussement cru que César construisit un château à Marseille, après la prise de cette ville. Si un ouvrage pareil avait été édifié, l'auteur des commentaires ne l'aurait pas omis. Pendant le siége, l'armée bâtit une haute tour, qui dominait les fortifications marseillaises; les remparts de la ville devaient se terminer près de l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'église de St-Laurent, voisine de la rue de Jules César. C'est près de cette rue que fut érigée la tour de Jules, à laquelle ce quartier emprunte son nom, et non ce château dont on avait voulu retrouver des vestiges dans le palais crénelé de nos anciens vicomtes, appelé le *château Babon*, et que la jalouse puissance des évêques fit abattre [1].

Les historiens de Marseille avaient négligé de décrire les caves de St-Sauveur. Grosson, qui en a donné le plan, assure que la plupart de ses concitoyens en ignoraient l'existence. Il écrivait vers la fin du dernier siècle [2]. Aujourd'hui, ce même reproche ne serait pas non plus dénué de

1. Voici le passage des Commentaires qui atteste la construction de cette tour : *Est autem animadversum ab legionariis, qui dexteram partem operis administrabant, ex crebris hostium eruptionibus magno sibi esse præsidio posse, si pro castello ac receptaculo turrim ex latere sub muro fecissent.* Bell. Civil., lib. II.

2. Son opinion est, quant à la salle des bains, savamment combattue par M. Toulouzan.

vérité. Pourtant ces constructions antiques offrent un véritable intérêt; Grosson assure encore que leur date remonte aux premiers jours de la république de Marseille. Il semble qu'un ouvrage phocéen [1], d'une antiquité si reculée, devrait exciter plus puissamment une attention à peine éveillée! L'abord de ces caves est repoussant. Après avoir traversé un labyrinthe de vieilles rues, on arrive dans une cour fétide, où croupissent des eaux stagnantes et immondes. On serait presque tenté de reprocher au propriétaire de ces lieux d'avoir voulu les animer par des figuiers et des vignes; rien n'attriste plus que des arbres emprisonnés dans de sales cours, et croissant mal à l'aise, cernés par de hauts murs et de sombres édifices.

Vous avez devant vous la muraille grise, percée de fenêtres modernes, de l'abbaye de St-Sauveur, celle qui regarde le sud. Un ouvrier ouvre une porte récente, presqu'enfouie dans le sol où elle s'enfonce, et après avoir descendu quelques dalles tremblantes, vous voyez s'élever sur la tête une voûte hardie, s'allonger à vos côtés des murs aux pierres ridées. C'est là une de ces caves antiques où il est permis d'évoquer de nobles souvenirs. Le tems n'a pas détaché une seule de ces pierres; il s'est contenté d'en user la surface, qui ressemble au front sillonné d'un

1. La *Statistique des Bouches-du-Rhône* le regarde comme romain.

vieillard. A la hauteur de huit pieds, règne une corniche, circulant le long du mur, et surmontée de pierres d'une saillie d'un demi-pied. Au-dessus de ces pierres, des trous s'enfoncent dans le mur; il paraît qu'un plancher postiche de solives et de petites poutres s'y appuyait jadis.

Six autres salles exactement semblables à celle que je viens de décrire, s'étendent sur la même ligne [1].

Ces caves étaient, dit-on, des casemates où la république de Marseille logeait ses soldats. Cette opinion semble confirmée par le voisinage de l'arsenal, qui commençait à la place de Linche. De longues et larges fenêtres les éclairaient. Derrière ces salles, s'étendait la plus longue, avec laquelle elles n'avaient aucune communication; plus tard des trous furent faits aux murs.

On arrivait à cette dernière salle, qui en longueur égalait celle des sept autres par deux corridors, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, dont les portes d'entrée s'ouvraient au midi. Le jour y descendait par de grandes lucarnes percées dans la voûte, de l'épaisseur de sept à huit pieds. Des arceaux et des niches appuyées aux murs qui s'élèvent à la partie de l'ouest et à l'extrémité du côté gauche dans la partie du nord, ont fait pré-

1. La longueur des salles est de 10 mètres 33 centimètres, leur largeur de 5 mètres, la hauteur de 8.

sumer que Marseille antique avait destiné à des bains ces longues et solennelles voûtes. Dans la niche de l'ouest, on en trouve une autre plus petite, qui a pu servir d'armoire où les baigneurs déposaient leurs linges et leurs parfums. On a réparé une partie du mur septentrionnal, ainsi que l'indique la différence des pierres. Cette réparation doit avoir eu lieu dans le moyen âge; un écusson blasonné l'atteste. Les eaux des bains y seraient arrivées par un aqueduc souterrain, de construction antique, qui traverse toute la partie de l'ouest du nord au sud; la voûte de ces aqueducs est en partie éboulée. A l'est de cette salle, s'enfonce dans l'épaisseur des murs une petite chambre, où se font reconnaître les vestiges d'une porte détruite. La tradition veut que S[t] Lazare y fût renfermé avant de subir le martyre [1].

On ne peut douter que la destination attribuée à ces caves souterraines, ne soit la véritable; que consacrées l'une peut-être à des bains, les autres sans aucun doute à un logement de soldats, elles n'aient été construites à l'époque où Marseille, république ionienne, florissait sur les bords de l'inculte Gaule. Que de souvenirs un semblable monument éveille dans l'esprit! Ces pierres rangées en voûtes et en murs, dont la durée égale celle de deux

1. M. Toulouzan regarde la salle des bains comme un corridor destiné à garantir les casernes des influences du nord.

mille ans, gardent encore leur immobilité et leur ordre premier, aujourd'hui que Marseille, ville française, n'offre plus rien qui puisse rappeler sa célèbre origine; elles seules, enfouies sous un terrain humide, possédées par un obscur ex-avoué, louées à des maçons et à des menuisiers, racontent silencieusement notre ancienne gloire, et conservent la mémoire d'un tems bien passé. Sous ces voûtes que je viens de décrire, la fille de Phocée se réveille, tandis qu'ailleurs ses nobles vestiges ont entièrement disparu. Ici, dans ces salles antiques, le soldat de sa vaillante armée, suspendait son bouclier, appuyait sa lance, et déposait sa poudreuse chaussure. Là, dans ce long espace, arrivait le jeune citoyen fidèle aux usages de l'Ionie, se plongeant dans une atmosphère parfumée, et fesant jaillir dans des bassins de marbre l'onde fraîche du bain.

Sur la route qui conduit de Marseille à Aubagne, une éminence voisine du hameau de la Pène, vous montre un ouvrage d'une construction romaine. Il passe inaperçu sur ce sommet isolé, couvert de quelques pins. Figurez-vous une petite pyramide quadrangulaire, bâtie avec les pierres de la colline qui la supporte, liées par un ciment d'une extrême dureté. C'est un tombeau. Sa forme et la place qu'occupait une inscription détruite, le prouvent. Jadis cette pyramide avait une hauteur considérable; les habitans de

la Pène l'ont réduite, à l'aide de funestes dégradations. Des pierres ont été arrachées pour être employées dans la construction des maisons. Des trous y ont été pratiqués, afin de pouvoir aisément parvenir au sommet du monument. En 1720, quand la peste désolait Marseille, un paysan perché sur la pyramide, explorait l'étendue, pour signaler l'approche d'un habitant de la cité contaminée.

Des chanoines de la Major consultés par Grosson sur la destination primitive de ce monument, répondirent que la pyramide de la Pène avait été le tombeau d'un général nommé *Penella*, au service de César, et tué en cet endroit, lors du siége de Marseille. Cette réponse ne satisfit pas l'antiquaire; il aima mieux voir dans *Penella* un diminutif de la Pène, et dans la Pène, la traduction du mot *pin*. Ce hameau reçut, dit-il, ce nom, à cause de la grande quantité de pins dont ses environs sont couverts.

Deux villages, les Pènes, sur le chemin des Martigues, et la Pène, voisine d'Aubagne, ne furent, ajoute-t-il, ainsi nommés, que parce que des forêts de pins les entouraient. Dans celle que les Pènes étalait, on édifia un temple à Cybèle, déesse à qui cet arbre était consacré. Peut-être vaudrait-il mieux faire dériver le nom de ces villages du mot celtique *pen*, qui signifie lieu élevé; à moins qu'on ne prétende que le terme *pinus*, dont on

s'est servi pour désigner l'arbre favori de notre Provence, n'ait une semblable origine ; car le pin se plaît sur les hauts lieux, et ses racines puissantes enfoncées dans des terrains rocailleux, lui permettent de balancer son front pyramidal aux flancs des montagnes, sur les crêtes arides des rochers.

Voilà les seuls monumens que l'antiquité a légués à Marseille. Un mur de la maison de Milon, des caves, un tombeaû pyramidal, une colonne et des cintres élégans, tels sont les uniques objets d'antiquité qui se montrent encore debout sur un sol où le génie de la destruction a triomphé des œuvres des arts. Toute une cité se manifeste dans ces restes d'édifices anéantis : la demeure du citoyen, son temple, son sépulcre, le lieu où il s'abrite, celui où il prie, puis son dernier asile ; voilà la vie, avec ses misères, ses espérances et son dernier sommeil. Pourtant on ne peut s'empêcher de déplorer la perte de tant d'autres monumens, qui n'ont pas même su dérober leurs ruines aux siècles jaloux. Sans doute si l'enceinte de Marseille, prodigieusement agrandie, n'eût jamais dépassé ses premières limites, on n'aurait pas à regretter la disparition de tous les édifices de nos pères. Un zèle aveugle n'a pas seul entrepris l'œuvre de la destruction ; en empruntant, pour édifier les nouveaux, des matériaux aux anciens monumens, on a fini par en consommer la ruine totale.

Mais si l'on demande vainement au sol les temples, les cirques, les longues galeries qui le surchargèrent; on a pu, en le fouillant, se convaincre de la perfection que Marseille donna aux arts. Des bas-reliefs ont surgi du sein de la terre, des fragmens de décoration architecturale dépouillés de la poudre dont ils étaient couverts, ont témoigné de l'existence de nos anciens édifices; et sur des tombeaux vuides de leurs habitans, la bêche du laboureur a souvent retenti. S'attacher à donner une liste exacte de cette foule d'objets antiques, legs de la vieille Marseille, ce serait s'imposer une tâche trop longue et trop fastidieuse pour le lecteur; je me contenterai d'en indiquer les principaux:

1° Un fragment de bas-relief en marbre blanc, représentant un sacrifice aux dieux lares. Un pieu supporte la figure de la divinité des foyers; des flammes semblent s'élever d'un autel; trois personnes y figurent, coiffées d'un bonnet phrygien, vêtues d'une tunique à longues manches, que recouvre une clamyde agraffée, dont les plis sont rassemblés par une ceinture. L'attitude de ces personnages exprime un dévot recueillement.

M. Peiresc vit dans ce monument une scène biblique: le dieu lare lui parut la femme de Loth changée en statue de sel; dans les trois personnages, il crut reconnaître les messagers céles-

tes qui annoncèrent l'embrâsement de Sodome et de Gomorrhe.

2° Un autel antique, qui servit long-tems de fonts baptismaux à l'église de St-Laurent. Un sphinx et un lion le soutenaient. Il paraît que cet autel était consacré à Cybèle. Cette déesse fut honorée aux Pènes, ainsi que le prouve l'inscription suivante, gravée sur le marbre par *Navius Januarius*, et qui fut trouvée dans ce village :

MATRIS DEVM
MAGNÆ IDEÆ PALATINÆ EIVS Q. M.
RELIGIONIS ADPARNOR.
NAVIVS. IANVARIVS.

3° Un bas-relief en marbre, où figure une femme assise. C'est un tableau charmant d'un intérieur de gynécée, ou, si l'on veut, une scène touchante qui nous offre une mère confiant, avant de mourir, ses enfans représentés par des génies ailés, à une esclave. Celle-ci s'appuye sur le dossier du fauteuil où la femme est assise, et incline douloureusement sa tête sur une de ses mains.

4° Sur un autre fragment d'un bas-relief, également en marbre, extrêmement dégradé, semblent s'agiter des scènes de chasse. Trois têtes s'y montrent : les vestiges d'un enfant renversé sont dominés par la hure formidable d'un sanglier, que surmonte le cou d'un cheval monté par un cavalier mutilé.

5° Un autre bas-relief. Un homme debout et

une femme assise sur un tabouret, se donnent la main, et paraissent se jurer une fidélité nuptiale.

6° Un fragment précieux, mais singulièrement endommagé, qui avait peut-être fait partie d'un autel, frappa les antiquaires par sa bizarre construction. On y lut des caractères qui semblaient appartenir à la langue phénicienne. Les relations commerciales établies entre Sidon et Marseille, et ces lignes d'un alphabet oriental, peuvent faire présumer qu'un Tyrien érigea dans cette dernière ville le singulier monument que le tems a brisé.

7° Un homme et une femme se tiennent encore par la main dans un bas-relief exactement semblable à celui que j'ai désigné sous le chiffre 5. Un chien y aboie à l'enfant qui est debout auprès de la jeune grecque.

8° Un tombeau en marbre blanc. C'est un des plus précieux morceaux d'antiquité que Marseille conserve. Sa destinée a été remarquable. Les Comtes de Provence, frappés de son élégance, le firent transporter du cimetière de Paradis dans un de leurs palais, voisin de ce sombre quai de Rive-Neuve que l'industrie anime, où, quand le ciel est brumeux et la mer plombée, l'aspect d'une ville du nord saisit fortement votre imagination [1].

1. Ce palais s'élevait sur l'emplacement qu'occupe le domaine connu autrefois sous le nom de Bernardines. Le roi René l'avait habité vers la fin de sa vie; il y fit même son testament dans la salle verte, qui était en face de l'abbaye de St-Victor.

Ce marbre tumulaire, après avoir long-tems figuré au milieu des mausolées silencieux et tristes comme lui, reçut alors une destination bien différente; nos Comtes voulurent qu'il ornât leur salle à manger. Autour de lui retentirent les bruits des festins et des coupes. Peut-être quelque damoiselle fière du sang des Baux ou des Porcelet, s'appuyant, parée et gracieuse, sur le rebord de ce monument funèbre, devisait un jour avec le noble Comte, en effeuillant son bouquet sur le marbre antique, tandis que de jeunes pages hâtaient les apprêts du festin.

Ce tombeau, transporté dans une de nos vieilles rues, embellit la fontaine de l'Aumône, à laquelle il servit de bassin. Le bruit de l'eau anima sa solitude, et la mousse verdâtre couvrit les figures gracieuses, les festons élégans dont l'artiste l'avait jadis décoré.

Titus Tannonius, que la mort enleva à ses parens à l'âge de cinq ans, six mois et six jours, y avait été déposé. L'inscription tumulaire occupe le milieu; aux deux côtés, deux amours reposent sur des lits de fleurs [1].

1. Cette inscription est ainsi conçue :

D DULCISSIMO. T. INNOCENTIS. M
FILIO TANNONIO QUI VIXIT
ANN V. M. VI. D. VI. TANNONIVS
T. VALERIANA PARENTES FILIO.
CARISSIMO ET OMNI TEMPORE
VITÆ SVÆ DESIDERANTISSIMO.

9° Un vœu nautique qu'on plaça au-dessus du pilastre voisin de la sacristie de la cathédrale. Sur ce bas-relief en marbre blanc, frémit une tempête ; la barque tourmentée enflant sa voile latine, enfonce sa proue dans une mer blanchissante, dont les vagues expriment une agitation extrême. On voulut que ce marbre représentât l'arrivée à Marseille de Lazare, que la haine avait livré aux orages, dans une frêle nacelle ; mais le bâton augural sculpté au-dessus de la barque, prouve évidemment que cet *ex voto* a une origine payenne. La main du nautonnier phocéen le suspendit au temple de Diane, et les chrétiens le retrouvèrent dans les débris de l'édifice sacré.

10° On découvrit, en creusant les caves d'une maison de la rue de l'Aumône, un étrange candelabre en bronze. Qu'on se représente un homme avec une large fraise autour du cou, des bas retenus par des jarretières aux nœuds apparens, un habillement serré et tailladé, comme celui de nos anciens chevaliers, étendant deux longs bras, qui supportent, chacun, une espèce de vase allongé destiné à recevoir les flambeaux. La figure de cette statue a une ressemblance frappante avec celle d'un hibou ; de larges moustaches en couvrent la lèvre supérieure. Grosson l'a prise pour le dieu Mars. Les Étrusques, qui, imitateurs des Égyptiens, donnèrent à leurs œuvres de si singulières formes, et réalisèrent avec la pierre ou le

bronze les délires de l'imagination, peuvent réclamer ce candelabre dont le costume et l'extérieur se retrouvent dans les antiquités de M. de Caylus.

11° Un petit prêtre de Jupiter en bronze, soufflant dans une sarbacane. Des ouvriers le trouvèrent dans des excavations faites à la rue Curaterie.

12° La fameuse statue de Minerve, en bronze, trouvée par le médecin Peiruis, la même devant qui un roi barbare humilia sa tête. Les ouvriers, en la déterrant, la mutilèrent.

13° Un médaillon de terre cuite, d'un travail parfait. On le trouva au-dessous du glacis du fort St-Nicolas. Ce médaillon seul suffirait pour prouver à quel haut degré de perfection les Marseillais avaient porté les arts. Le visage d'une jolie femme y est représenté; ses cheveux artistement bouclés, rappellent la grace des coiffures grecques; une élégante draperie couvre son sein; le tems a fait disparaître la dorure de ce médaillon. On a sans doute faussement vu la figure de Diane dans ces traits charmans; aucun attribut de la déesse ne les décore. Il serait plus vraisemblable de penser qu'un jeune Marseillais déposa dans le tombeau de son amante le portrait de celle que la mort avait ravie aux fêtes de l'hyménée. Peut-être ce médaillon n'est-il autre chose que cette bulle que les affranchis suspendaient à leur cou,

pour y garder le souvenir de la personne qui les avait rendus libres.

14° Un tombeau en marbre blanc, que loua Puget. Ce célèbre sculpteur, chargé d'exécuter les fonts baptismaux de la cathédrale, choisit pour leur bassin, ce tombeau qui est encore destiné à cet usage. On l'avait trouvé dans ce vaste cimetière voisin de la *Major*, où tant d'objets antiques ont été découverts. Ce monument qui figure dans un coin de la basilique, représente une scène du prétoire romain. Un magistrat en toge, d'un regard sévère, est assis sur le tribunal; devant lui gesticulent deux plaideurs; au pied du tribunal un faisceau est déposé. Est-ce le signe de la puissance; sont-ce des verges, attributs du pouvoir chez les Romains; ou bien les pièces de la procédure roulées? Un faisceau semblable se fait voir au pied d'une des deux personnes qui occupent les coins du tombeau, et s'appuyent sur une élégante draperie attachée avec grace au marbre qui la supporte; les plis de cette courtine tombent en formant d'onduleuses sinuosités.

Ainsi change la destination des monumens. Le tombeau payen devient le bassin où la religion du Christ régénère ses enfans. Jadis une cérémonie mythologique s'accomplit autour de cette pierre; on appela trois fois en sa présence le souffle errant du cadavre; le pontife répandit l'eau

lustrale sur les assistans : plus de mille ans après, un artiste chrétien l'introduit sous la voûte d'une basilique. Le cadavre du magistrat a disparu ; les huiles sacrées, l'eau baptismale reposent dans son enceinte purifiée, et sur ce marbre le prêtre en étole applique un signe mystérieux au front du nouveau-né. Maintenant l'encens le parfume, l'orgue antique pousse auprès de lui son harmonieux soupir, et les chants des pontifes le saluent.

La scène que représente le bas-relief de ce tombeau, a été autrement interprétée. Ce siége de marbre ne serait plus le prétoire d'un juge ; le vieillard dont la tête est presque rase, ne revêt point la laticlave d'un magistrat; philosophe, stoïcien peut-être, il discute savamment avec les deux autres personnages, et quelque question d'une métaphysique ardue anime les lèvres et les gestes de ce groupe vénérable. Ces faisceaux roulés sont alors des volumes ; l'un d'eux en tient un à la main ; un autre ferme ses doigts sur le *scrinium*, étui qui servait à contenir des tablettes ; le *pallium* flotte sur les épaules d'une des deux figures qui occupent les extrémités de ce bas-relief si remarquable ; l'autre n'a pour vêtement qu'un manteau.

Alors, plus philosophique et plus grave, ce groupe, au lieu de rappeler des discussions litigieuses, nous offrirait l'image de ces conférences pai-

sibles où brillait le savoir de la Grèce ; reflets lointains de ces conversations sublimes qui montrent Platon au cap Sunium, Socrate sous les arbres d'Académus.

15° Un tombeau de marbre, dont l'inscription aurait été grattée, si M. de St-Vincent, consulté par le maire de Marseille, n'eût empêché cette mutilation. On le transporta, en 1818, du cimetière d'Éliscamp d'Arles à Marseille, pour être placé sur le sommet de cette colline pittoresque où les rocs disparaissent sous les pins et les fleurs. Une destination patriotique fut réservée à ce précieux monument. Entouré d'un bois sacré, dominant la ville et les flots, il rappela pendant dix ans la mémoire de ce brave [1] que le canon ennemi atteignit au milieu des fanfares triomphantes de Marengo. Un chemin circulant sur le flanc de la colline, bordé d'arbustes, conduisait au funèbre sarcophage. Il repose maintenant, dépouillé de son court souvenir de gloire, dans une salle du musée. A l'époque où il fut érigé, il reçut les restes regrettés d'une jeune prêtresse de quatorze ans, arrachée par la mort aux fêtes du temple. Ainsi consacré par la beauté et la gloire, après avoir rappelé le souvenir d'une jeune Arlésienne, il devait voir se balancer sur son marbre les palmes et les lauriers de la victoire.

1. Desaix.

Voici l'inscription qu'on y lit encore :

CAECILIAE. DF. APRVLLAE. FLAM
D. DESIGNATAE. COL. DEA. AVG. VOC. M.
ANNOS. XIIII. MENS. II. DIES. V.
MARITVS. VXORI. PIISSIMAE. POSVIT.

Cette jeune prêtresse se nommait donc *Cecilia Aprulla* ; fille de *Decius*, elle était destinée à remplir les fonctions de prêtresse dans la colonie de Die, au pays des Voconces.

15° Un autre tombeau, consacré à la sépulture d'un jeune enfant, offre des détails curieux. Au milieu s'élève, soutenu par des amours, sur un sphinx, un médaillon qui représente Romulus et Rémus allaités par une louve. Des génies animent la scène, les ailes déployées ; ceux qui sont à gauche du médaillon, forgent un grand casque sur une enclume ; les autres, à droite, fabriquent des armes ; les marteaux sont soulevés ; on croirait voir la forge de Vulcain, où Vénus après en avoir chassé les hideux cyclopes, aurait confié à de beaux enfans, à de gracieux amours, le soin de préparer les armes terribles de son père.

16° La scène est encore bien plus animée sur le marbre d'une tombe où figure l'image d'une pompe triomphale. Dans un médaillon que deux victoires ailées, aux palmes inclinées, soutiennent, que supporte le tronc d'un palmier auprès duquel, les mains enchaînées,

sont assis deux captifs, se lit l'inscription suivante :

D. M.
IVLIAE QVINTINAAE
COSSVTIA HYCLA
MATER FILIAE
PIISSIMAE.

C'est donc là un monument que *Cossutia Hycla* éleva à sa fille *Julia Quintina*. Il fallait ou que la mère, ou que l'artiste se plut dans des sculptures guerrières. Au reste, elles sont exécutées avec une délicatesse singulière ; des Centaures des deux sexes sont attelés à deux chars de forme antique ; dans l'un des chars, est une femme avec une palme; dans l'autre, un homme. Peut-être l'artiste a-t-il voulu représenter le conquérant de l'Inde et Ariane. Quant aux Centaures, l'un porte une corne d'abondance ; un autre, un bouclier: un troisième, une branche fleurie ; un quatrième, un canthare. Deux petits amours se tiennent debout sur la croupe de deux de ces Centaures.

On exila de ce tombeau le corps de la vierge payenne, et l'on y déposa, au neuvième siècle, celui d'un vénérable évêque de Marseille, de St-Mauront, abbé de St-Victor.

16° Le tombeau de *Glaucias*, où se lit une inscription que la piété filiale a vraiment inspirée. Elle est surmontée de deux cornes d'abondance sculptées en relief, et posées en sautoir. Une barque gravée par des lignes larges et profondes, fi-

gure sur le côté opposé ; on voit sur l'autre un petit carré en relief, une guirlande, deux bandelettes et un ornement qui ressemble à une armure.

L'inscription, en vers grecs, s'exprime ainsi :

Voici le tombeau de *Glaucias*. La piété filiale lui élève ce monument par les mains de son jeune enfant. Infortuné *Glaucias*, il ne t'a pas été donné de jouir de la vue de ton fils. Il te réservait non un tombeau, mais la nourriture et des consolations dans tes vieux jours. Le sort jaloux a épuisé sur nous tous ses rigueurs injustes. Il gardait, pour une mère affaiblie par les ans, la douleur et les larmes ; pour une épouse désolée, un long et triste veuvage ; pour un malheureux orphelin, la perte d'un père aimé.

17° Le tombeau de Télesphore, avec une inscription grecque [1].

18° Le tombeau de Dioclides [2].

19° Le tombeau de Præsens [3].

20° Le tombeau de *Flavius Memorius*, sarcophage d'une très grande dimension, transporté d'Arles au Musée de Marseille. Ce Flavius Mémorius, comte de la Mauritanie Tingitane, et qui avait servi vingt-huit ans dans le corps des Joviens, vint prendre dans ce tombeau une place qu'un autre cadavre avait autrefois occupée. Le

1. 2. 3. Ces tombeaux sont décrits dans la *Statistique des Bouches-du-Rhône*, pages 373, 374, 375, tome 2.

mot de *Joviens* annonce une époque postérieure au règne de Dioclétien. Cette dénomination, celle de comte, et la forme de quelques lettres, ont porté Millin à croire que Mémorius était mort sous Constantin. La date du tombeau paraît de beaucoup antérieure à celle de sa mort, à cause des sculptures du sarcophage, qui sont d'une grande manière, et de la façon irrégulière dont l'inscription, qui commence sur un des petits côtés, est placée.

Le bas-relief de la face principale représente un lion combattu par des Centaures.

La description des monumens qui furent édifiés par des chrétiens, trouvera sa place ailleurs, dans un travail consacré à la géographie du moyen âge. Je me suis proposé d'indiquer sommairement ici les ouvrages que les Liguriens, les Grecs et les Romains peuvent réclamer. La liste des tombeaux trouvés à Marseille, qui par leur inscription prouvent une origine grecque ou romaine, me semble épuisée. Avant de quitter cette ville, je nommerai encore quelques monumens, en adoptant sur leur destination et la date de leur fondation, l'opinion la plus vraisemblable.

21° Le célèbre bas-relief d'Aristarché, en marbre, tiré des Martigues. D'après le sentiment probable de M. Achard, il représenterait l'embarquement de la prêtresse qui accompagna les Phocéens dans les Gaules. On y voit une femme

marchant légèrement sur une planche appuyée au rivage ; un jeune homme penché vers elle, un capuchon sur la tête, la reçoit à bord.

Elle porte sur l'épaule gauche, et soutient de la main du même côté une figure terminée en gaîne ; ce serait celle de Diane, que la colonie ionienne déposa dans son célèbre *Ephesium*. D'autres savans ont vu dans ce bas-relief la fuite d'Iphigénie quittant la Tauride, et emportant la statue de Diane.

22° Un caillou gravé, portant en relief la figure d'une barque à cinq rames, entourée de caractères grecs, où le commencement du nom de Marseille se lit. On a présumé que ce caillou, que les eaux du Rhône avaient lavé, était peut-être la tessère d'une corporation de constructeurs.

23° Un tombeau ligurien, que le hasard a fait découvrir dans le territoire de Bouc, entre Marseille et Aix. On peut en reporter la construction à une époque très reculée, quand l'usage de travailler les métaux était encore inconnu aux Gaulois. Un squelette, qui fut jadis un guerrier, s'y montra couché près de celui de son cheval de bataille. Ces deux compagnons d'une même fortune guerrière, reposaient à côté d'une arme terminée par une pierre découpée en trèfle, et d'une coquille remplie d'une couleur rouge.

24° Un autre tombeau, qui étale au milieu une rosace et des lignes sculptées en spirale. Tauroentum le garda long-tems au milieu de ses ruines.

25° Un tombeau, à Séon, près de Marseille, encastré à l'angle gauche du mur méridional de l'église paroissiale, en très beau marbre blanc. Il est terminé par un entablement que couronnent deux enroulemens en feuillages. L'inscription a été presqu'entièrement oblitérée. En dehors des angles inférieurs du carré creux qui portait l'inscription, s'attachent les extrémités d'une guirlande de fruits, soutenue par des rubans dont les bouts flottent d'une manière élégante. La guirlande se dessine autour d'une tête de Méduse placée sous le cartouche. Deux griffons mutilés jusqu'aux épaules, soutiennent les angles inférieurs du monument. Entre les griffons, et sous la guirlande, deux oiseaux becquettent la terre. Ce tombeau a beaucoup souffert de l'action du tems.

26° Un bronze représentant le buste de Mercure sur une gaîne.

27° Le fragment d'une statue en bronze, de grandeur héroïque, offrant l'image de Jupiter, trouvée dans les fondemens de la maison du médecin Peiruis.

28° Une urne cannelée d'albâtre, avec deux serpens pour anses.

29° Un bas-relief en marbre, trouvé à la rue Négrel, où figure une femme gravement assise, à qui une esclave présente un coffre. Dans une couronne de lauriers, qui domine ce personnage, se lit, en grec, le mot *peuple*; au-dessous ces

lignes sont gravées également en grec : *à Artemone, femme d'Apollonias Icesius.*

30° Un marbre trouvé à la rue Négrel, qui nous montre une femme debout, splendidement vêtue ; le geste de sa main droite est antique, un grand acteur [1] aimait à le reproduire dans ses rôles grecs ou romains. Cette femme s'élève entre deux piédestaux, dont l'un supporte un coffre, et l'autre, un de ces pots nommés *olla* par les anciens ; d'autres figures d'une plus grande dimension, sont sculptées au bas de ces piédestaux.

L'inscription nous apprend que ce monument fut érigé à Mélitine, fille de Démétrius et femme d'Ermogène, médecin.

31° Un vœu nautique est encore inscruté dans le mur d'une petite maison adossée à l'abbaye de St-Sauveur. Ce bas-relief, extrêmement noirci par le tems, est très mutilé ; une figure fragmentée et dégradée paraît tenir une corne d'abondance; vers elle un autre personnage semble tendre une main suppliante ; un chien est placé au milieu. Le bas-relief est supporté par une espèce de socle, où est sculptée une barque ; l'on y reconnaît les vestiges de deux figures, dont l'une est à demi-corps, et l'autre ne montre que la tête. Au bas de la plinthe, est gravée cette inscription :

VALISINIVS MAR CARII ANNON VSID.

1. Talma.

qui pourrait être ainsi traduite : *Valisinius, fils de Marcus Carius, après avoir accompli son vœu d'une distribution de vivres, dédie ce monument de son plein gré* [1].

Je renvoie à l'ouvrage de Grosson ceux qui voudraient avoir une idée des petits objets, des meubles, des figurines et des bijoux en usage chez les anciens Marseillais ; ils pourront aussi y parcourir des planches où sont gravées les médailles de Marseille. Elles sont très nombreuses ; on en découvre fréquemment de nouveaux dépôts. La plupart, surtout parmi celles du plus grand module, reproduisent cette pureté et ces formes gracieuses, signes auxquels on reconnaît les monnaies de Sicile. Les médailles de Marseille sont en argent et en bronze. Flore, Diane, Apollon, Minerve, Mars avec son casque, y figurent ; le revers présente ordinairement un lion passant, quelquefois le taureau cornupète, un dauphin, un aigle, une chouette, et plus fréquemment une roue. La légende est une abréviation du mot grec *des Marseillais*. Le mot *Lacydon*, nom du port de Marseille, se trouve sur une médaille où est gravée une tête surmontée d'une corne au front.

On attribue à *Rhodanusia* des médailles où se lisent les lettres *M. A.*, avec la tête d'Apollon de face et des fleurs de grenadier.

1. Valisinius Marci Carii annonæ voto soluto liberè dicat.

Les bornes de cet ouvrage ne me permettent pas d'étendre davantage le catalogue des objets que l'antiquité a légués à Marseille. Des livres spéciaux ont longuement disserté sur ces pierres, ces marbres, ces statues endommagées que des fouilles ou le hasard ont fait découvrir. Déjà je me reproche d'avoir entrepris une nomenclature où d'inexcusables erreurs seront indiquées, et que le zèle et la patience d'un antiquaire consommé peuvent seuls faire entreprendre. La plupart des objets que j'ai décrits, sont, au moment où je les mentionne, ou détruits, ou déposés dans des lieux inconnus, ou sur le point de disparaître complètement; aucune main conservatrice ne veille sur ces débris précieux d'un passé vénérable. Eh! pourtant, quelle ville en France, plus que Marseille, ne devrait pas couvrir d'une protection éclatante ces monumens que le tems et l'incurie menacent d'une ruine inévitable.

Quelques-uns recueillis par d'estimables savans, mais entassés plutôt que rangés en ordre dans des salles étroites, ou près des marches d'un escalier, semblent reprocher aux Marseillais, par leur nombre si circonscrit et leur isolement; d'injustes dédains. Ce dernier asile leur est encore disputé. Quelques tombeaux, des fragmens de colonnes, des pilastres, des bas-reliefs confusément épars sur le sol, vont bientôt cesser de figurer dans une salle qu'une destination pieuse doit dépouiller

de son air d'antiquité. Ces objets formeront peut-être le triste cortège des tableaux qui, détachés des murs de notre récent musée, iront couvrir quelques pierres blanchies et formant par pitié une misérable toiture. Tel sera le muséum que le voyageur trouvera dans la cité fille de la Grèce, aux énivrans souvenirs. Le barbare scie la colonne corinthienne, et la force, dépouillée de ses feuilles et de ses chapiteaux de fleurs, d'écraser le grain, ou de recevoir, ignoblement attachée au seuil de sa porte, l'empreinte de ses pieds. Mais pour lui rien ne resplendit dans l'horizon obscurci des siècles éteints ; son regard arrêté aux murs d'un harem, suit la fumée colorée de sa longue chibouque, ou se pose nonchalemment sur des berceaux de jasmin. Sous l'empire des sens, et d'une stupide ignorance, il raille gravement l'antiquaire européen, dont le genou et le front fléchissent devant un marbre vénéré. Mais nous, que la civilisation inonde de ses flammes célestes, chez qui d'inattendus efforts ont enfin proclamé la brillante résurrection des beaux arts, n'aurons-nous, comme le barbare, que des mépris ou de l'indifférence pour ces restes auprès desquels s'allume la verve du poète, et se forme la conviction de l'historien? Élevons, dans nos murs, le musée, monument noble et majestueux, nous consolant de la destruction de ces ouvrages qui mettant l'antiquité face à face avec les tems modernes, sem-

blent former, entre nos créations et celles de nos pères, de muets, mais éloquens entretiens.

On pardonnera au patriotisme ces écarts d'une plume peu exercée. Je ne puis encore me résoudre à quitter Marseille ; dans les champs qui l'avoisinent, des souvenirs anciens y sont empreints à chaque pas. Ainsi, malgré l'assertion de Papon développée plus haut, d'estimables savans logent dans les montagnes qui forment au sud-est une ceinture pelée, ces Albiciens dont la présence en ces lieux est, dit-on, attestée par l'ancienne dénomination de l'Huveaune [1] (Ubelka ou Albeka) ; par celle d'*Albania*, Aubagne, nommée dans des chartes *urbs albica* ; enfin par le mot *Gardelaban* ; ainsi s'appelle une haute montagne au nord-ouest de cette dernière ville, où ;

1. Cette rivière est aussi appelée Hibelna, Hibelnia, Avelna, Huvelna, Evelna, dans les chartes du onzième et douzième siècle. — L'inscription d'Auriol, rapportée par Papon, est ainsi conçue :

MATRIBVS
VBELKABVS
V. S. L. M.
SEX. LICINIVS
SVCCESSVS.

Papon dérive le nom d'Ubelka des deux mots celtiques *ub*, exclamation de crainte, et *elk*, mauvais ; c'est-à-dire les *mauvaises déesses*. Ubelka est plutôt une corruption de Abelka ou Albeka, qui rapelle le nom des *Albici*, ou *Albicoi*, ou *Albiceci*, dont parle César, dans ses Commentaires. *Statistique des Bouches-du-Rhône*, tome II, page. 182.

suivant la tradition du pays, les Albiciens avaient leur vedette. *Laban* est le même mot que blanc.

La chaîne montagneuse qui s'avance, en longeant la mer, de Bouc à Marseille, est divisée en deux parties par le cap Latomion (Carrières), aujourd'hui Méjan, la partie occidentale, et la partie orientale nommée l'Estaque, mot qui rapelle les *Stæchades*, en admettant que les anciens Marseillais aient nommés *Stæchades minores* ces trois rochers voisins du port. Des forêts de chênes s'étendaient au bas de cette montagne, puisque le nom de cet arbre est encore porté par le village du *Rove* et les ports *Rouveau* et du *Rouet*. *Rove* est la traduction provençale du *chêne*. C'est à cause de l'étoile polaire, appellée en Provence la belle étoile, que les montagnes au nord de notre ville sont nommées la chaîne de l'Étoile.

Le nom de *Palluns* (palus, marais), que des champs voisins de Marseille portent, attestent l'existence de ces eaux croupissantes, de ces marais infects desséchés par l'agriculture.

Le port de Marseille est nommé par Pomponius Méla et Eusthathe, *Lacydon*. La racine de lacydon se traduit en beaucoup de langues par *Lac*. Notre port, qu'une barre de rochers séparait de la mer, devait être un étang bourbeux alimenté par Jarret et d'autres ruisseaux; leurs eaux arrivaient dans la mer en surmontant cette ceinture. Les Phocéens y firent une tranchée, et

le plus beau port de la Méditerranée étendit, entre deux larges rives, ses flots calmes et limpides. Il paraît qu'ils baignaient ces lieux où les nouveaux quartiers s'élèvent, et que la vague lente et faible se déroulait sur un sol fangeux, aujourd'hui couvert des splendides maisons de la Cannebière.

Le territoire de Marseille, à l'époque de la fondation de cette ville, pouvait avoir cinq lieues du nord au sud, depuis le cap Zao, ou de la Croisette, jusqu'au pilon du Roi ; six et demie de l'est à l'ouest, depuis le pied de Gardelaban jusqu'au promontoire Latomion ; et environ vingt lieues de circonférence [1]. D'après la tradition, Allauch, en latin *Allaudium*, village à deux lieues et demie de Marseille, était une bourgade des Albiciens. Au hameau de la Nerte, s'élevait un bosquet de myrthes consacré à Vénus, et au Rove, autre hameau enveloppé de bois, un temple dédié à Jupiter. Le quartier aujourd'hui connu sous le nom de Séon, paraît avoir reçu les premiers défrichemens marseillais. Une physionomie grecque est empreinte sur ces beaux sites ; on dirait une vallée de la Messénie, bordée par de verdoyantes croupes, et venant expirer, avec ses oliviers et ses vignes, aux bords d'une mer étincelante. Quel ravissant spectacle ! Au loin, l'horizon bleu appuye sa base rougie par le soleil

1. Statistique des Bouches-du-Rhône, t. II, p. 213.

couchant, sur des flots dont le murmure jaillit du sein des bosquets de figuiers, des masses de verdure. Une plaine, légèrement inclinée, étalant sous un ciel d'azur des toits italiens, des moissons jaunes, des cimes vertes, s'avance, avec ses pins, ses vignes grimpantes, ses clochers élancés, jusqu'au sable, d'où la brise des eaux, odorante et fraîche, se disperse dans les airs.

Vitruve mentionne des briques fabriquées à Marseille, si légères, qu'elles flottaient sur l'eau. Or, l'argile plastique ne se trouve guère qu'au quartier de Séon. Les négocians phocéens construisirent leurs maisons de campagne dans cette partie du territoire qui s'étend depuis Aren jusqu'à l'Estaque, ainsi que le prouve la grande quantité d'antiquités qu'on y a trouvées.

Les sources fraîches et bondissantes des Aigalades, attirèrent les Phocéens. Un site digne de leur patrie, y égara leurs pas sur des rives de fleurs, dans une vallée où une cascade balance les rayons du soleil dans ses eaux. Là, sous le calme d'un bois, des sentiers rocailleux se déroulent et des flots gémissent. Puis la pelouse aux éventails de verdure; le vallon tantôt large et riant, avec un golphe dans le lointain, tantôt sombre et rétréci, avec le silence du bois et un hermitage qui le regarde. Des restes d'aqueducs et de réservoirs d'ancienne construction, attestent que les Aigalades alimentèrent de leurs eaux la vieille Marseille.

Le petit hameau des *Crottes* emprunte son nom à un mot grec qui signifie voûte, parce que ce quartier repose sur un terrain de tuf qui forme plusieurs collines, dont quelques-unes présentent des souterrains.

Pan, le dieu Pan, fut honoré au hameau de la Capelette, et Mazargues, qui signifie maison des champs, reçut aussi dans sa plaine aride les habitations des Ioniens.

Plusieurs aqueducs amenaient à Marseille les eaux des sources voisines, entr'autres l'aqueduc qui recevait celles de Font-Gate, appelée alors *Fons obscura*, parce qu'un bois épais couvrait cette éminence.

Quelques anciennes *villæ* ont laissé des vestiges dans le voisinage de Marseille; à la Madrague de la ville, existent encore plusieurs chambres pavées de mosaïques, dont les murs ont deux ou trois pieds de hauteur. Ses ruines sont curieuses; la terre les a couvertes; la mer, en rongeant et en fesant écrouler le rivage, a découvert la coupe des appartemens et celle d'un grand canal qui traversait l'établissement.

A mesure qu'on longe le rivage, d'autres restes, mais moins entiers, se présentent de distance en distance. Les débris d'antiquité dont le sol est parsemé, prouvent que sur cette belle côte s'élevaient de riantes maisons de campagne

grecques ou romaines, se mirant aux flots bleus du golphe Galatique [1].

Voilà Marseille, ville grecque et plus tard romaine. Ainsi était d'abord son enceinte circulant autour d'une éminence battue par la mer, sa citadelle, nouveau capitole dans les Gaules, son port, lac creusé par la nature et purifié par l'homme, ses monumens, dignes d'Athènes. Ce fut à cette époque de miraculeuse apparition aux bords de la Gaule, que son génie, entreprenant et sage, fondant les bases d'une puissance solide, aspira à la souveraineté des mers, à la domination des terres voisines. Carthage heurta sans gloire les trirèmes garnies d'airain de la nouvelle Phocée ; et de farouches rivaux, regagnèrent, atterrés, les montagnes d'où ils étaient un jour descendus, pour briser de leurs lances les remparts de la belle et jeune colonie. Elle sema alors, pour ainsi dire, des villes sur des champs naguère incultes et sauvages, et couvrit de remparts les côtes d'une mer où le Ligurien, apparaissant dans une nuit d'orage, semblait ce génie des tempêtes rêvé plus tard par une imagination des tems modernes, au sombre cap de l'Afrique méridionale.

1. La partie de la mer ligustique, que nous désignons sous le nom de golphe de Lion, s'appelait golphe Galatique, ou *Sinus Gallicus*. D'après Guillaume de Naugis (Vie de S[t] Louis), le nom de golphe de Lion venait de ce que la mer y est souvent orageuse.

Au pied des Alpes va s'offrir à nos regards la cité aux murs de laquelle Marseille, sa mère, grava un beau souvenir.

Nice, ainsi que son nom le prouve, a une origine grecque. Elle est née sous la lance des combats, le lendemain d'un jour de victoire[1]. Cette ville, qui hésite entre le ciel italien et le ciel de France, que de hautes montagnes protègent, où se révèle déjà l'Ausonie, écoute, attentive, deux idiômes, et sourit à deux grands peuples. La France expire à ses pieds avec ses bosquets d'orangers, et ses remparts d'Antibes que parent et embaument les citroniers et les jasmins; l'Italie commence à ses murs, majestueuse par ses Alpes, folle et retentissante par ses concerts et s'allongeant chargée de palais, de théâtres, de danseuses, d'églises, de *monsignori*, entre deux mers, l'une éclatante et vaste, l'autre sombre et resserrée.

Colonie marseillaise, Nice fut un de ces avant-postes que la fille de Phocée établissait pour épier la Barbarie et assurer son commerce. Admirable prévoyance! Ces cités, s'avançant peu à peu sur un sol ravi à l'inculte humanité par une civilisation habile, étaient comme de vigilantes sentinelles chargées à la fois de jeter le cri d'alarme, et de maintenir les fruits d'une conquête durable et patiente.

1. Nice, en grec, signifie victoire.

Les Liguriens avaient frémi de rage autour des légions marseillaises; celles-ci, déjà maîtresses d'un vaste territoire, érigèrent une ville pour trophée, en montrant ainsi l'alliance des vertus guerrières et des projets utiles.

Nice fut bientôt une grande et active cité. Strabon dénombre les vaisseaux de son port, mentionne son vaste arsenal, où Rome, qui descendit un jour les Alpes pour foudroyer la Gaule, saisit de redoutables machines de guerre; ces machines transportées par les légions, aidèrent à la victoire. Nice avait recélé dans son enceinte des instrumens d'asservissement et de conquête.

Mais la splendeur de cette ville s'effaça : une cité voisine, rivale plus heureuse, étala de pompeux édifices non loin de l'emplacement où sa grandeur déclinait. *Cemenellum*, aujourd'hui Cimiez, devint la capitale des Alpes Maritimes, et tandis que Nice retrécissant de jour en jour son enceinte, n'était plus habitée que par des marchands grecs ou juifs et par des pêcheurs, *Cemenellum*, florissante et magnifique, voyait des magistrats descendre pompeusement les marches de ses palais, et une foule nombreuse remplir ses marchés, ses places maintenant muettes.

Cette dernière ville offre de grandes ruines; elle est digne de figurer sur ce marbre tumulaire où le tems a gravé de sa faux le nom de ces cités qui cessèrent tout-à-coup leurs bruits et leurs cris de fête.

Antibes (Antipolis), ainsi nommée parce qu'elle s'élevait vis-à-vis la ville de Nice, doit aussi sa fondation à Marseille. L'époque de cette fondation ne peut être déterminée ; mais on doit ne pas la reculer au-delà du troisième siècle de l'arrivée des Phocéens dans la Gaule. Quand une métropole s'entoure de colonies, elle a déjà accru sa puissance, étendu son commerce ; ce n'est qu'après avoir consolidé sa durée, qu'elle aspire à établir ces cités, filles d'une mère opulente, et qui, chez les anciens, étaient attachées au sol d'où partirent ses premiers habitans, par le lien d'une véritable piété filiale. Antibes fut enlevée aux Marseillais par les Romains. Ceux-ci la décorèrent d'un amphithéâtre. Une inscription prouve aussi qu'Antibes possédait une scène.

Une autre inscription fait mention d'un corps d'utriculaires. Les Sarrasins ravagèrent Antibes et la dépouillèrent de ses souvenirs antiques, à une époque où la France pressée par deux terribles invasions, haletait, tremblante entre les lances des fils d'Odin et les drapeaux sanglans de l'islamisme. Ainsi visitée par des hordes accourues de deux points opposés, tandis que ses rives septentrionales retentissaient sous les pas des hommes du nord, son midi, envahi par les enfans de Mahomet, voyait ses croix, ses temples, ses moustiers chanceler et tomber devant l'étendard du prophète.

L'étymologie de Toulon, *Telomartius*, a donné lieu de croire à quelques savans que les Marseillais

avaient établi dans cet endroit où s'ouvre un bassin immense, un bureau pour la perception des droits sur les marchandises.

A deux milles à l'est des salins d'Hyères, au fond de la plage de l'*Eoubo*, près de l'embouchure de la rivière de Gapeau, s'élevait la colonie marseillaise d'Olbia, dont le nom se conserve dans *Eoubo*. On présume que cette cité avait été considérable.

Les Marseillais formèrent en outre un établissement à l'anse d'Agaï, entre Fréjus et la Napoule; appelé plus tard Agatha, il porta d'abord le nom d'*Athenopolis*.

Tauroenium, nommé par César, Pomponius Méla, Strabon, Ptolémée et Étienne de Byzance, étale encore des ruines, dans lesquelles quelques savans n'ont vu que les vestiges de ces *villa* où le luxe romain réunissait un théâtre, des bains et de somptueux édifices. Il paraît, cependant, qu'un vaisseau phocéen étalant sur son enseigne un taureau, séparé de la flotte par une tempête, aborda à la côte où les ruines d'une cité, dont Marseille devint la métropole, se montrent encore éparses sur le sol ou couvertes par les flots. On a trouvé une partie des quais, avec des restes d'anneaux d'amarre. Des vestiges de grands aqueducs parfaitement conservés, attestent de concert avec d'énormes blocs de marbre gris taillés non loin de là pour de grandes constructions, l'existence d'une ville dans un champ où ne retentit maintenant que

la voix de la haute mer. Millin voit dans Tauroentum une *villa* romaine, qu'il fait appartenir à un *Quinctianus*, dont on a trouvé le tombeau mutilé. Cette *villa* dut, selon cet auteur, être partagée en trois corps, la *villa rustica*, maison destinée aux ouvriers; la *villa fructuaria*, où étaient les greniers et les celliers; et la *villa urbana*, habitée par le maître.

Les Romains aimaient à déployer une magnificence extrême dans ces belles et fraîches demeures; d'ordinaire ils se plaisaient à les construire sur le penchant d'une colline, non loin de la mer, qui étendait aux pieds de l'habitation de marbre sa nappe immense. De hautes galeries couvertes, soutenues par d'élégantes colonnes, ouvraient leurs splendides arceaux à la lumière et à l'air. Là, foulant un pavé de mosaïque, sous un soleil éclatant, en face d'un horizon qui descendait sur les eaux, l'heureux consulaire, venait respirer du fracas des affaires et du tumulte du forum.

Citharista, dont la fondation a dû avoir lieu à l'époque où *Sextius Calvinus* céda aux Marseillais la côte que les Salyens venaient d'abandonner, occupait l'emplacement où de nos jours La Ciotat, cité plus moderne, se trouve.

A l'endroit appelé le *Pont du Roi*, en avant de la barre de Foz, des ruines assez considérables, qui se voient encore sur le rivage et dans

la mer, annoncent l'existence d'une autre ville que l'on pourrait appeler *Stomalimné*, l'étang voisin est connu sous le nom de l'*Estan de l'Estouma*. Elle était située au rivage occidental de la presqu'île de la *Leque*, qui est entre le golfe de Foz et l'entrée de Bouc.

Les Marseillais établirent un marché à *Gargaria*, S[t]-Jean-de-Garguier. Ce lieu devint, sous la domination romaine, une cité assez importante; on y a déterré une grande quantité d'antiquités. Au lieu de voir dans le mot Gargarià, *marché des Grecs*, il paraît qu'il vaut mieux le dériver des deux racines *gar* ou *gra*, grain, et *ara*, montagne.

Un marché fut également placé par ce peuple à *Trittia*, aujourd'hui Trets. Cette petite ville était située sur la frontière des *Albicoi* et des *Salluvii* de la vallée de l'Arc; le nom de l'*olympe* est encore porté par une montagne à double sommet, qui domine Trets. La tradition regarde comme un ancien temple de Diane un ermitage situé entre cette ville et S[t]-Zacharie.

Le nom de Trets, écrit *Trittis* ou *Tritis*, dans les vieilles chartes, vient de la déesse *Trittia*, qui y était honorée. Ces mots se lisaient sur une inscription :

TRITTIAE
M. VIBIVS
LONGVS
V. S. L. M.

C'est-à-dire, *M. Vibius Longus* s'est acquitté du vœu qu'il avait fait à Trittis.

A *Portus*, du mot grec *Poros*, canal, aujourd'hui Pertuis, petite ville sur les bords de la Durance, un ancien marché fut ouvert par les Phocéens pour le commerce des grains. Ils y avaient d'abord fondé un établissement pour seconder les desseins de Marius. Une procession annuelle, d'une assez belle origine, part de cette ville aux souvenirs mêlés de la Grèce et de Rome, traverse des champs illustrés par d'éclatantes victoires, et vient saluer, en mémoire de la défaite des Ambrons, ce Mont-Géant dont la cime raconte encore aux cités voisines la mémorable bataille.

Les Marseillais rassemblèrent à *Caudellium*, Cadènet, où la déesse *Deniva*[1] était honorée, les *Caudelleuses*, en y formant un établissement semblable à celui de Pertuis. Un beau vase, dont le style est grec, y fut découvert. Il sert maintenant de fonts-baptismaux.

Les Salyens avaient établi à *Salonum*, dont les mines sont peu éloignées de Salon, leur marché de sel, que les Marseillais fréquentèrent de bonne heure.

Les cités grecques qui furent construites en Provence, ont dû, toutes, leur origine à Mar-

1. M. Calvet la croit la même que la déesse Fortune.

seille. Ainsi, sous les créations du génie ionien, le sol de la Celto-Ligurie se dépouillait peu-à-peu de sa première âpreté. D'élégantes villes succédaient à des enceintes sans art, qui renfermaient de chétives demeures. Peu-à-peu la civilisation poussa ses reconnaissances dans la terre ennemie ; on eut dit que porté par un génie bienfaisant, un souffle de la Grèce, traversant la mer, était venu animer un sol qui continuait sous un autre ciel, près de fleuves inconnus, au sein de longues forêts, les merveilles des arts et les progrès des lumières.

Une trirème dut sortir un jour du port où Corinthe se mirait, resplendissante à voir ; un vent propice en arrondissait la voile ; glissant avec grace sur l'étincelante courbure des flots, elle suspendit un instant sa marche, pour écouter les concerts de Syracuse. Là, dans cette Sicile, esquisse charmante de la nature, où les feux des volcans dorment sous des fleurs, où des vallons essayent de désarmer l'Etna géant armé de foudres, en lui offrant le sourire et le parfum des roses, elle vit de voluptueuses danses, des chars dans la poudre des lices, des prêtres couronnés de myrthes, de belles esclaves aux seins nus. Puis l'Italie lui apparut ; l'Italie, où Troyes renaquit dans Albe ; Lacédémone, dans Tarente ; Gnosse, dans Salente ; la Grèce, dans une autre Grèce. La houlette patriarchale du bon

Évandre avait fait place aux faisceaux consulaires, et des bruits ardens de lointaines conquêtes et de renommée colossale, grondaient dans Rome aux sept collines.

Mais à ces lieux expirait la civilisation : les jeunes Corinthiens embarqués sur l'agile trirème, avaient recueilli des récits étranges. On leur dit un jour que derrière ces Alpes, couronne et boulevard de l'Italie, frémissaient des hordes sauvages; et ces Alpes leur apparaissaient maintenant dans un majestueux lointain. Aux pieds de ces monts résonnaient d'un côté des chants adoucis par les arts, et de l'autre, des voix barbares ; ici des villes embellies par le génie de l'homme, là, des huttes suspendues au front des coteaux, ou cachées dans les bois; ici, des manteaux et des toges sur des épaules parfumées ; là, des peaux de bêtes pour vêtemens, ou des nudités tatouées. Le pilote allait s'éloigner de ces rives inhospitalières, où dans la voix de la tempête irritée éclataient jadis des accens de joie sauvage. Mais un spectacle surprenant a frappé ses regards : il est en présence de cette terre où Marseille presse de ses remparts le sol de la Gaule. C'est plus loin qu'il doit placer la sombre image d'une barbarie fuyant devant la Grèce en emportant dans ses bras ses farouches divinités. Déjà elle a abandonné un coin de son empire ; depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées, sur cette large étendue

de côtes que de beaux fleuves aiment, que de beaux soleils caressent, Corinthe aux deux mers, Athènes fière de son parthénon, Pise, de ses jeux, y retrouvent une autre Corinthe, une autre Athènes, une autre Pise. Tems heureux, et qui vont renaître de nos jours; la Méditerranée à cette époque n'embrassait plus de sa vague que des terres consacrées aux beaux arts, au commerce, aux sciences. De l'Égypte grave et instruite, elle retombait sur cette Asie mineure qui avait des fleuves si calmes comme le Cydnus pour ses villes, des monts si beaux comme le Tmolus pour ses campagnes ; puis elle s'allongeait étincelante autour de la Grèce, qui semblait pendre sur elle avec ses mille temples; l'Italie voulait son double murmure; vis-à-vis, elle trouvait des cités savantes aux bords de l'Afrique, et arrivait, après avoir répété des colonnades, les milliers de feux allumés le soir dans Alexandrie, des monts chargés de portiques, les carènes de quelque flotte gravement endormie dans un port, aux rives de notre Provence qui avait aussi pour elle des arcades et de hautes tours sur de longs promontoires.

Maintenant le tour des Romains est arrivé ; ils vont aussi édifier leurs cités municipales et planter leurs colonies sur nos bords. Mais de plus longs développemens, regardés comme des détails oiseux, ne doivent pas encore venir s'interposer entre mon tableau critiqué de la Celto-

Ligurie, et les récits historiques déjà trop retardés [1]. Je l'avoue, je me suis trop complu dans ces discussions d'archéologie si fastidieuses ! Il me semblait, en les traitant, que je fesais un travail semblable à celui d'un homme qui entiché de sa noblesse, rassemble avec un soin scrupuleux et un secret orgueil, des titres peu connus, des parchemins oubliés, où son œil lit complaisamment les preuves d'une belle origine. Les villes latines me le pardonneront ; déjà d'autres écrivains plus habiles ont péniblement interrogé leur durée et leurs monumens ; qu'il me suffise d'en transcrire ici les noms, pour compléter cette triple liste où les cités gauloises, grecques et romaines auront comparu tour-à-tour.

Aix, *Aquæ sextiæ colonia* doit son origine à une garnison de soldats romains que le consul C. Sextius Calvinus mit dans l'endroit même où il avait défait les Saliens, cent vingt-deux ans avant l'ère vulgaire. Les anciens la nomment *Colonia Julia aquis*, *Colonia-Julia-Augusta-aquæ Sextiæ*. *Col. Jul. Aug. aq. pia*, *Felix*, *victrix menapiorium*. Sidoine Appollinaire égale son ancienne étendue à celle de Marseille. Les antiquités dont Rome l'embellit ont disparu ; il y a deux siècles qu'on pouvait encore admirer les restes de son amphi-

1. Les lecteurs qui l'auraient, verront ici que cette histoire a été publiée par livraisons.

théâtre. En 1780, le palais des comtes fut détruit. Trois tours d'architecture romaine, l'une nommée tour du Trésor, la seconde, tour du Chaperon, la troisième, tour de l'Horloge, furent malheureusement abattues à cette époque. Un mur de la cathédrale de St-Sauveur est regardé comme romain ; une belle corniche le décore.

Les colonnes du baptistère, des bains antiques, une salle ronde qui s'étend sous la fontaine de la place aux herbes, un bas-relief de Léda, tels sont les restes que l'antiquité a légués à cette ville. Trois aqueducs de construction romaine, celui de Jouques, celui de Vauvenargues et l'aqueduc de St-Antonin y amenaient les eaux voisines ; mais de tous ces anciens ouvrages, le plus pittoresque est, sans contredit, le mur du Tholonet. On arrive à cette construction romaine, si imposante, si hardie, par une délicieuse vallée ; un ruisseau qui coule à travers de sombres falaises, dont les bords arides ne sont couverts que de joncs flétris où le vent soupire, s'avance dans un lit de torrent jusqu'à la muraille antique ; là, aux rochers menaçans dont les rives sont pressées, s'attache, suspendu sur un effrayant abîme, le mur gigantesque déchiré au milieu par la main du tems ; ses extrémités colossales marient leurs belles proportions avec les masses rocheuses où elles se cramponnent. Est-ce un aqueduc destiné à porter d'une rive à l'au-

tre des eaux amenées de plus loin ; ou bien doit-on regarder cette muraille comme une puissante barrière consacrée jadis à soutenir les eaux du vallon des Infernets, à la hauteur d'un canal qui les amenait à Aix? Cette double supposition peut être combattue.

Dans ces lieux empreints de souvenirs, la nature et l'art luttent ensemble ; de ce mur qui plongeant sur l'abîme, semble l'ouvrage des géants, on reporte ses yeux sur ce vallon où les arbres, les eaux, les prés confondent leurs murmures, leurs nuances, leur fraîcheur.

A Tretz, un massif central est regardé comme un monument élevé en l'honneur de Marius. Près de la grande Peigière, où l'on a fixé l'emplacement de *Tegulata*, se trouvent de grandes pierres regardées comme les débris d'un pont jeté par les Romains sur l'Arc.

La *Bastide-forte*, à une lieue d'Aix, au hameau des Figons, a été peut-être un petit temple carré. A quatre lieues de cette dernière ville, à Vernègues, s'élève une belle colonne, sur laquelle s'est prolongé, jusqu'à nos jours, le silence des antiquaires ; elle appartient à un temple, qui n'a été décrit que très récemment [1].

A un mille de Pélissane, sur le point de la voie aurélienne, où l'on croit que *Pisavis* avait

1. Statistique des Bouches-du-Rhône, t. I.

existé, est un fragment de mur romain. Un pont, nommé le pont Flavien, et maintenant S[t]-Chamas, qui semble un monument triomphal, tant il y a de magnificence dans sa décoration, s'élance sur la Touloubre, ainsi nommée, soit de *delubrum*, à cause de quelques ruines voisines de S[t]-Chamas, soit de *coluber*, couleuvre, image du cours tortueux de ses eaux.

En revenant à l'orient de la Provence, nous retrouvons dans Cannes un lieu nommé par les géographes *ad horrea*, dans le Canet *forum Voconci*, dans Cabasse, *Matavonium*, lieu qui gardait une inscription faite pour la santé de l'empereur Caligula.

Tourves est peut-être l'endroit nommé dans l'itinéraire d'Antonin, *Turris*.

Calcaria a été le nom de Calissane, *Antea*, celui d'Ampus, et *Reis Appollinaris*, celui de Riez. Riez, ville latine, fut une colonie fondée par Jules César, et augmentée par Auguste.

Theopolis, cité romaine, située entre des rochers, non loin de Sisteron, et dont l'approche difficile fut applanie par un magistrat revêtu des plus hautes dignités, a complètement disparu. Je nommerai encore Apt, mise par Pline au nombre des villes latines, et dont la fondation est attribuée à Jules César, qui la décora de son prénom. *Aeria*, Aurons, *Maritima Avaticorum*, que Papon, comme je l'ai déjà dit, fixe à un en-

droit appelé *Cap-d'Œil*, et que d'autres savans retrouvent dans des lieux nommés *Citis* et *St-Blaise*, entre les étangs de la Valduc, du Poura, de Citis et de Rassuin.

La *Maritima* de Papon serait l'*Astromela* des anciens. A ces villes, j'ajouterai *Brigantium*, aujourd'hui Briançon, qui était rangée par les Romains au nombre des cités du second ordre, *Forum Neronis*, Forcalquier, *Salinæ*, Castellane.

Tels sont les souvenirs que trois peuples ont laissés sur notre terre. Des empires puissans ont disparu, des langues ont cessé de retentir sur les places publiques, dans les temples, près des foyers domestiques; d'autres nations, d'autres idiômes ont pris leurs places. Je suis loin de me flatter d'avoir tracé une esquisse irréprochable de la géographie ancienne de la Provence; les savans aiment tous à se contredire et à créer des hypothèses plus ou moins vraisemblables, la tâche de celui qui entreprend de les concilier, est extrêmement difficile.

Si j'avais discuté ces opinions diverses que chaque auteur émet avec une assurance imperturbable, perdu dans des discussions ennuyeuses, j'aurais extrêmement allongé mes récits, sans profit pour le lecteur. Quand un écrivain m'enflammant pour un monument grec ou romain à ses yeux, me permettait d'évoquer, à la vue de quelques pierres, de beaux souve-

nirs, un autre, armé de textes et de gloses, désenchantait ces pierres et leur enlevait tout vernis d'antiquité. Ainsi, ce buste de Milon n'est dans Millin que le christ flagellé, qu'un pieux *ecce homo*, et la muraille à laquelle il resta attaché si long-tems, est signalée, dans la Statistique, comme un débris d'un palais que Charles II fit bâtir à la ville haute pour l'administration de la justice.

J'ai proclamé l'ancienneté de ces arcades de la *Major*, que couronne une frise surmontée de deux frontons circulaires, avec deux pilastres d'antes aux extrémités des arcades, et une colonne ciselée. Des savans ont jugé ces ouvrages comme de beaux restes d'architecture phocéenne; plus tard, on les a regardés comme sortant du ciseau d'un sculpteur florentin, qui dessina au quinzième siècle ces rinceaux mêlés d'oiseaux et de figures d'enfans; ces écussons chargés de rubans et de couronnes. D'après Pline, j'ai placé à l'embouchure du Rhône Métapine et Blasco; un géographe moderne a vu la première dans l'île Marseillès, ou *Lorento*, et l'autre, dans l'île où se trouve la ville des Martigues, dont le quartier central se nomme encore *Blescon*, ou *Brescon*. Je sais qu'un critique judicieux, au milieu de ce conflit de sentimens divers, doit comparer les avis et adopter celui qui lui semble le meilleur; mais pour moi, j'avoue que la science avec ses textes et ses discussions, me paraît un océan

où ne brillent que des phares trompeurs. Je pourrais, car pour l'acquit de ma conscience d'historien j'ai lu et comparé une foule de livres où l'ennui respirait à chaque page, je pourrais, dis-je, signaler encore dans mes descriptions bien d'autres assertions, vraies aux yeux des uns, fausses, téméraires, ridicules aux yeux des autres ; mais je crois que le parti le plus sage est de se hâter de sortir de ces dissertations fastidieuses, qui sentent le bon tems des Saumaise et des Scaliger. Cette incertitude qui règne dans les faits, ces combats que les savans se livrent, ces longues escrimes de mots et de citations, n'annoncent d'ordinaire qu'une malheureuse stérilité d'esprit, déguisée sous une bouffissure d'érudition facile. Ces sortes d'études ont achevé de me prouver que les seuls arts recommandables sont les arts où l'imagination domine, et que l'absence de cette qualité vraiment créatrice ne peut être rachetée par l'étalage d'une science le plus souvent fausse et superbe [1].

1. Il y a, à mon avis, deux sortes d'érudition : l'une, à la portée de tout le monde, qui consiste à remplir sa tête et à hérisser ses écrits de textes, de noms et de faits ; l'autre, vraiment admirable, qui fait des faits une étude philosophique, reconstruit le passé et saisit la physionomie individuelle de chaque âge. Celle-là, qui ne se trouve réunie qu'à un haut talent d'observation et à une infatigable activité de pensée, est la seule louable, la seule digne de nos hommages. MM. Guizot et Augustin Thierry sont des écrivains modernes qui la possèdent à un degré éminent.

CHAPITRE III.

LES GRECS ET LES ROMAINS.

*

PREMIER RÉCIT.

LES GRECS

DE 600 A 49 ANS AVANT L'ÈRE VULGAIRE, ESPACE DE 551 ANS.

Alors de grands empires s'éteignaient, des sociétés nouvelles s'élevaient en silence, on bâtissait des villes, on traçait des routes, des canaux ; d'élégantes carènes suspendues sur les chantiers, ou livrées aux flots, étaient les instrumens rapides d'une civilisation dont la mer a singulièrement agrandi le cercle. L'aspect du monde était remarquable. Au nord de cette Afrique mystérieuse qui se plaît à nous cacher les sources de ses grands fleuves ; entre ses pyramides, ses immenses lacs, ses palais, cités véritables, ses villes des vivans, ses villes des morts plus belles, plus grandes encore, marchait gravement un peuple offrant au sage un inexplicable mélange de raison et

de folie. Ce peuple riait avec des cadavres sur les tables, et gardait un imperturbable sérieux avec des symboles impurs portés processionnellement dans les places publiques. Dans cette Égypte éternelle et forte, la mort n'eut plus de corps à ronger. On voulut que l'homme, quand le souffle de la vie s'éteignait, se présentât à jamais avec ses jambes étendues, ses bras collés, ses cheveux flottans sur un cou desséché. La pyramide et la momie vivent encore d'une vie semblable ; l'hôte n'a pas déserté son dernier gîte.

Avec quel fracas s'écroulèrent ces cités puissantes dont les remparts étaient de vastes chemins retentissant du bruit des roues ; où la nature vaincue livrait ses fleuves à la main hardie qui les suspendait dans l'air, où des jardins balançaient dans l'espace leurs hauts palmiers.

On racontait des choses étranges de cette Ninive, ville-empire, où, à travers des enceintes multipliées, le Chaldéen arrivait à un palais hérissé de formidables tours. Le silence régnait autour de ces fossés larges, incommensurables ; des sentinelles immobiles veillaient près de ces ponts. Au dedans, éclataient des fêtes, des débauches dont l'imagination des tems modernes ne peut se figurer l'étincelant et gigantesque tableau. La vie circulait avec force dans ces successeurs de Ninus, princes-femmes, qui savaient, au milieu des éternelles danses, saisir une résolution énergique.

Alors, quand le tigre auxiliaire de la fureur des Mèdes battait en brèche les murs de la grande cité, on le vit, ce sardanapale, les joues peintes, étager dans une place vaste et de marbre, son bûcher où il tint sa cour en face de la mort.

Babylone était bien curieuse à voir. Il y avait du marbre partout; ses temples étaient de granit; sa statue de Bel voyait d'étranges fêtes. Cette statue de Bel, colosse formidable, rattachait la mystérieuse chaîne des croyances religieuses au berceau du monde; elle racontait cette tour fameuse entre toutes les tours, que des milliers de mains élevèrent, et dont le faîte menaçait les cieux d'une impie invasion. Le genre humain avait bourdonné autour de cette œuvre. Comme la Bible nous la montre bien, appuyant les uns sur les autres ses mille étages, et racontant le déluge et Noé aux plaines de Sennar!

Tyr jeta l'ancre un jour dans une mer qui ceignait une île; ses moles embrassaient ses nombreuses flottes. La voyez-vous Tyr, avec une physionomie dont une ville de la Hollande offre encore des traits. Là des portefaix se courbaient sous le poids des marchandises; des commis sidoniens, en robes flottantes, se penchaient sur des tables couvertes de registres numérotés; des proxénetes, comme les courtiers de nos cités commerçantes, provoquaient la vente des tissus de l'Inde, de l'étain des Scandinaves, de l'am-

bre de la Baltique. Et cette pourpre, cette éternelle pourpre, dont le nom revient à chaque instant dans les livres des anciens, y répandait son rouge éclat sur des laines éblouissantes. Dans son port, dans ses navires, on respirait une odeur qui s'élève encore de nos moles, de nos quais modernes. Marseille doit aimer Tyr; elle en perpétue l'opulence et l'aspect.

Il y avait dans ce monde ancien des villes commerçantes, des villes de guerre, des villes de plaisirs. On les construisait sur le bord de la mer, sur le sommet des montagnes, dans des plaines au milieu des roses. Quelle cité que Sybaris! Elle est là couchée dans un champ de fleurs, inondée de parfums. Aucun bruit déchirant n'en sort; un silence velouté descend sur la ville. L'existence s'y révèle délicate et molle : on marche, on mange, on dort sur de voluptueux tapis. Le plaisir n'y a pas cette frénésie qui en fait un délire pénible : il y veut du calme, un demi-jour, des roses, mais bien effeuillées.

Tandis que Sybaris dormait, l'Asie, la Grèce, l'Italie étaient dans un long travail de civilisation. Je ne puis omettre ce peuple qui prolonge au sein des sociétés modernes sa mystérieuse existence. Des rocs brûlés, des plaines baignées par ses fleuves saints, des mers mortes pressaient des hommes qui avaient une arche et un livre! L'histoire, la longue histoire de ce peuple, écrite

par versets courts et énergiques, où revient souvent l'éternelle conjonction *et*, n'est qu'une longue flagellation qui commence aux pyramides de Chéops, aux cités de Ramessès ; quel peuple, quelles calamités ! Aussi le mot *lamentation* a été créé pour lui. Deux villes sœurs entonnèrent, aux jours lointains de Melchisédech, l'hymne coupable des voluptés, sur cette même terre que traversa Éliézer avec le cortège nuptial d'Isaac. Mais, ô prodige ! elles chancelèrent sur leur base, saisies d'une fatale ivresse, et une mer morte engloutit leurs palais avec leurs affreux mystères.

En Europe, deux coins de terre aspiraient à une grande renommée. Ces épiques guerres de Thèbes et de Troie, ces tragédies réelles des Atrides et des Pelopides, ces aventures de héros s'armant pour une civilisation guerrière, avaient cessé. La Grèce préludait aux brillantes conquêtes des arts, tandis que l'Italie commençait son histoire par un peuple, qui a bâti comme l'Égyptien ; les Étruriens et les Grecs avaient déjà des villes dans cette contrée, lorsqu'on y élevait un fort qui devait un jour offrir la carte du monde conquis.

La Grèce aima ses colonies comme des filles; elle couvrit de villes les bords de l'Asie Mineure. Mais les habitans de ces villes éprouvèrent l'influence d'un ciel doux comme le miel. D'ailleurs, cette rive d'Asie que la mer baigne mollement,

que des rivières paisibles arrosent, semblait être une terre parée par la nature pour une éternelle fête. Le mot si doux d'Ionie fut presque un mot de volupté. Il respirait la grace parfumée de la courtisane ; et une musique dont les Grecs de l'Asie amollirent les sons, et une danse où la langueur était si attrayante, empruntèrent leurs noms à cette même Ionie. Pourtant les côtes offraient quelquefois des coins de terre peu fertiles, ceints de rochers et avançant dans la mer des promontoires dépouillés de verdure. Ainsi s'offrait le sol sur lequel une colonie grecque construisit une ville qui fut appelée Phocée.

Phocée, bâtie sur un terrain ingrat, chercha dans le commerce et dans la piraterie des ressources que son territoire lui refusait ; elle envoya ses flottes aux contrées lointaines ; quelque éclat embellit son enceinte.

Alors la Perse n'avait pas encore jeté un œil de convoitise sur les splendides rivages de l'Asie Mineure. Sur ces rivages se dessinait une ceinture de villes dont Athènes et Corinthe, leurs mères, voyaient avec transport la gloire et la beauté naissantes. On taillait des colonnes, on élevait des chapiteaux, on embellissait les places publiques où resonnait le bruit des eaux, où des palmiers agitaient leurs dômes, où des portiques accueillaient le poète et le philosophe. L'Asie Mineure resplendissait de poésie, de sciences et de plaisir.

Un jour une galère bien peinte, la voile enflée, un dieu protecteur à la proue, quitte le port de Phocée. Un marchand amateur de voyages lointains, la guidait, les yeux fixés sur les astres jumeaux et la brillante étoile de l'Ourse. D'anciens récits l'appelent Euxène, et quelquefois Protis.

Ce vaisseau portait de grandes destinées. Euxène savait qu'après avoir doublé les caps de la Grèce et de l'Italie, on voyait deux îles sortir du sein des flots, puis une longue côte s'étendre, sombre et éclatante, suivant la saison ou l'heure. Il savait que Tyr et Rhodes, villes avantureuses, avaient conquis des terres sur cette côte; l'espoir d'y fonder une cité flatta son orgueil.

Pourtant la galère s'avançait; poussée par un vent favorable, elle pénètre dans un gólfe, autour duquel des monts couverts de pins et de chênes se dessinaient à l'horizon. Un cap long et étroit s'allongeait à gauche; à droite, le rivage plus riant continuait cette terre d'Italie, où un roi nommé Tarquin bâtissait des aqueducs.

La galère d'Euxène balance ses mâts, ses agrès et ses voiles dans les eaux de notre golfe, et entre dans une baie inconnue, sombre et calme.

Les Phocéens descendent sur le rivage, et le parcourent. Peut-être là où maintenant des rues s'allongent, trouvèrent-ils quelques masures habitées par des sauvages, dont ils raillèrent l'accoutrement bizarre et les intonations gutturales.

Ces barbares avaient un chef qu'ils appelaient *Nann*. La royale demeure de *Nann*, reculée dans l'intérieur des terres, était suivant les uns à Riez, suivant les autres près d'Arles.

Euxène, avec quelques hommes de sa galère, alla visiter *Nann*.

Ce *Nann* était un chef salyen, qui devait avoir des inclinations hospitalières; comme les Gaulois, il aimait la guerre et les longs repas. Quand la hache suspendue au mur de la cabane reposait son fer rougi de sang, il donnait le signal de ces festins barbares, où une gaîté bruyante s'exhalait en termes véhémens à travers la fumée des mets et les flots d'une ardente boisson.

Euxène avait vu un marais s'étendre entre deux collines, qui le protégeaient contre les vents du nord et du midi. Une barre de rochers, dont les eaux surmontaient facilement le mur presqu'inaperçu, séparait ce marais de la haute et retentissante mer. Frappé de cette admirable situation, le jeune Grec y rêva une ville; mais une ville qui rendrait un jour la Méditerranée sa tributaire. Nann avait peut-être aussi parcouru les bords de ce marais avec sa troupe de sauvages, qui bondissaient d'une joie barbare autour de lui. Peut-être s'amusa-t-il à en fendre les eaux verdâtres, de ses bras robustes. Son intelligence animée seulement de souvenirs de guerre et de festins, n'y vit pas, comme Euxène, le premier port de la mer des Gaules.

Euxène arrive chez *Nann*; il était paré de ces vêtemens grecs qui dessinent la taille et en relevent la majesté. Le roi barbare l'introduit sous son toît, et l'hospitalité est bientôt scellée. Peut-être, nouvelle Nausicaa, une fille des rois, Gyptis, dont le cou se parait des boucles ondoyantes d'une blonde chevelure, aimait à faire sécher des toisons de laine aux rayons du soleil. Les femmes gauloises étaient belles; il y avait du feu et de la colère dans leurs yeux bleus; une grace inexprimable se répandait sur leurs corps. Grandes, élancées, blanches, vêtues d'une robe courte, la poitrine à demi couverte, elles balançaient la souplesse de leurs tailles avec autant de charme qu'un arbre jeune encore qui s'incline mollement au souffle tiède d'un vent d'été. Gyptis était belle sans doute. La pudeur n'était point inconnue à ces filles sauvages, si blondes, si merveilleusement faites; le regard d'un guerrier arrêté sur leur front d'ivoire, y fesait éclore une vive et soudaine rougeur.

Le jour où Euxène arriva chez le roi des Ségobriges, Nann mariait Gyptis. Des cérémonies déjà décrites accompagnaient l'hymen des princesses barbares. Le repas commence: les chefs grecs prennent place autour de la table. Sur des bancs grossièrement taillés, s'asseoient les jeunes Salyens qui aspirent à la main de la fille de Nann. Le vieux roi ouvre le banquet; la coupe de l'hospitalité cent fois vidée, passe de mains

en mains ; on boit à l'arrivée de ces hôtes venus d'un si lointain pays. Gyptis attendait dans une salle voisine la fin d'un repas dont son cœur accusait peut-être la trop longue durée. Ce moment arrive ; au fond de l'appartement, suivie d'un cortège de filles gauloises, la princesse se montre. Une touchante hésitation ralentit sa marche languissante ; ses yeux ont parcouru l'assemblée : elle va nommer celui qu'elle adopte pour époux. A ses regards timidement levés, s'offrent de jeunes chefs ségobriges, qui narrent, le soir, bruyamment leurs exploits, appuyés sur les poteaux de leurs cabanes. Que de crânes ennemis décorent leurs portes! Avec quelle prestesse ils franchissent le large fossé! Comme elle est terrible la catéïe, quand formant son rapide cercle, elle est brandie de leurs bras vigoureux! Tous, agités d'une inquiétude secrète, veulent presser dans leurs robustes mains la main blanche et délicate de Gyptis. Car Gyptis est bien belle ; et sans l'imposant regard de Nann, ils auraient, ces barbares, accueilli par des cris d'une joie frénétique., cette apparition merveilleuse, arrêtée un instant, debout, avec de longs voiles, au milieu de la salle. Gyptis tient en main une coupe ; Euxène est là, semblable à ces jeunes Grecs dont d'immortels ciseaux ont perpétué les nobles attitudes, les profils suaves. La fille de Nann s'avance vers lui, lui offre sa

coupe, et le proclame ainsi son époux. Le roi des Ségobriges applaudit au choix de Gyptis; le mariage se célèbre, et le terrain sur lequel Marseille devait s'élever au fond du golphe, est cédé par Nann à son nouveau gendre.

Maintenant, interrogez les débuts de presque toutes nos cités, trouverez-vous une origine où éclatent autant de grace, autant de riants prestiges? Voyez sous quels ravissans auspices Massalie va s'élever. L'amour balance ses palmes sur son berceau; c'est au sortir des fêtes d'un hyménée, que Protis dessina peut-être l'enceinte circulaire où sa ville devait bientôt montrer ses toîts aplatis, ses hautes forteresses.

Euxène appela Gyptis *Aristoxène*, c'est-à-dire, la meilleure des hôtesses. Mais la tâche du chef phocéen commençait: une presqu'île creusée en forme de port vers le midi, et attenante au continent par une langue de terre étroite, reçut les premières fondations ioniennes. Cette cité, qui débutait ainsi il y a plus de deux mille ans, fut nommée *Massalias.* Suivant Timée, le pilote phocéen, dit, en abordant au rivage, deux mots grecs, qui signifient *attachez*, *pêcheur*. D'après Plutarque, le général de l'expédition grecque se nommait *Massalias*; d'après d'autres savans, ce cri: *Amènez les voiles; nous touchons au pays des Salyens*, se trouve dans cette dénomination. Mais l'opinion la plus vraisemblable, est celle qui fait

dériver Marseille de deux paroles, dont l'une signifie demeure, *mas*, et l'autre, *des Salyens*.

La fondation de Marseille remonte à peu près à six cents ans avant l'ère vulgaire. Justin la fixe sous Tarquin l'ancien. Au reste, je renonce à concilier les auteurs sur ce point de critique obscure.

Un sol pierreux environnait la nouvelle ville : mais Nann permit à ses hôtes de cultiver des terres qui se prolongeaient à une assez grande distance de Marseille. Les Phocéens virent avec plaisir que les arbres de l'Ionie croîtraient facilement dans un terrain chaud et sec. Alors il fut permis à ces exilés volontaires de commencer ces premiers travaux de défrichement qui ont marqué l'ère de la civilisation gauloise. Les souvenirs de la patrie absente naissaient autour d'eux. Il y avait, dans les beaux jours d'été, quelque chose de ce ciel doux et tiède de l'Ionie, dans une voûte d'azur qui s'enflammait et se colorait de pourpre; aux rayons d'un soleil ardent; il y avait quelque chose de cette mer d'Asie si pure, qui le soir reproduit, avec d'admirables couleurs, les constellations célestes, dans ces flots aux gracieuses courbures, venant murmurer le nom de Phocée, de Smyrne, de Corinthe aux rochers de la Gaule. Et ces arbres dont une main prévoyante para des coteaux, la Grèce les avait nommés dans ses fables mythologiques.

Hésiode, dans ses vers divins, citait l'olivier si pâle et si poétique, image touchante de paix, d'abondance, de splendeur; c'était le figuier dont Corinthe se plaisait à mûrir sous son ciel d'azur le fruit délicieux, c'était cette vigne aux rameaux grimpans parmi des collines, enfonçant sa tige vigoureuse dans un sol pierreux, et couvrant de ses larges feuilles ces grappes qu'aiment et chantent les poètes.

Quelque confusion de noms règne dans les historiens qui ont raconté les premiers événemens de la fondation de Marseille. Aristote [1] appelle Gyptis, Pella; il dit que du mariage d'Euxenus et de Pella naquit Protis, de qui descend l'illustre famille des Protiades de Marseille. Suivant Justin [2], la colonie phocéenne avait deux chefs, nommés *Simos* et *Protis*. Son récit au reste concorde avec celui d'Aristote.

Phocée ignorait encore la fortune d'Euxène; elle ne savait pas que ce chef hardi, qui aventura son vaisseau dans une mer peu connue, était devenu tout-à-coup l'allié et le gendre d'un roi barbare, le fondateur d'une ville, le maître d'un territoire étendu. Une galère, que montaient les messagers d'Euxène, arrive enfin dans le port

1. Arist., apud Athen. Deiprosoph., l. III, p. 576, édit. de Casaub.

2. Justin, l. XLIII.

de la métropole. On s'empresse autour de ces navigateurs, dont les récits merveilleux excitèrent une admiration universelle. Exaltés par des descriptions d'un pays inconnu, les jeunes Grecs s'enrôlent en foule, et le trésor public, suivant l'usage, se chargea des frais de transport, et fournit des vivres, des outils, des armes, diverses graines, ainsi que des plants de vignes et d'oliviers.

Admirable prévoyance! Phocée, sans les revers qu'elle essuya, serait parvenue au plus haut degré de prospérité. Elle se montra, dans ces circonstances, digne d'étendre son empire dans les lieux les plus reculés; car elle ne songea pas à armer de fer ses enfans, mais elle remit à leurs mains pacifiques ces arbustes précieux qui opèrent des conquêtes plus belles et plus durables que la lance des batailles.

Le jour de départ arrive : les chefs de cette nouvelle expédition accomplirent, avant de déployer les voiles, une belle et touchante cérémonie religieuse. Au foyer sacré du temple brûlait une flamme perpétuelle; ils en recueillent les précieuses étincelles, destinées à allumer une autre flamme sur le foyer sacré du nouveau temple de Massilie. Vivante et poétique image de l'affection qui lia la colonie à la mère patrie! Ce feu traversant la mer, allumé en Asie, allait répandre son éclat sur des terres lointaines; c'é-

tait l'emblême de l'amour qui unirait les cités amies; c'était plus encore, c'était le symbole de cette civilisation qui devait répandre ses lumières sur des contrées barbares.

Les longues galères phocéennes à cinquante rames, portant à la proue la figure sculptée d'un phoque, s'éloignent du port, et suspendent un instant leur marche à Éphèse. L'oracle leur avait ordonné d'y relâcher. Une femme d'un rang élevé, nommée Aristarché, vint trouver le chef de l'expédition, et lui dit : Cette nuit, la grande déesse éphésienne m'a apparu, et m'a ordonné de prendre une de ses statues, pour aller établir son culte dans les Gaules. Le chef phocéen s'incline, et reçoit avec respect cette image sacrée, devant qui Marseille se prosterna si long-tems. Les nouveaux colons jettent enfin l'ancre en face de la terre de Ségobriges.

Marseille prit alors un grand accroissement. La culture intelligente de l'Ionie répand ses bienfaits autour de la cité grecque; une flotte est construite; le Tyrien et le Rhodien, à des époques éloignées, bâtirent des forts sur la côte, et les abandonnèrent ensuite; les Marseillais les relevèrent, et y placèrent des garnisons.

Sous la protection de Nann, Massalie grandit et prospéra; mais ce chef barbare mourut, et la jalousie des nations voisines sembla la menacer d'une ruine prochaine. Coman, héritier

de la puissance du beau-père de Protis, ne voyait qu'avec un secret dépit une colonie déjà florissante asseoir les bases de sa puissance sur la terre de ses ayeux. Cependant ses intentions hostiles étaient encore cachées sous des dehors pacifiques. La confédération ligurienne voulant le sonder, lui députa un messager, qui s'exprima en ces termes :

« Un jour, une chienne pria un berger de » lui prêter quelque coin de sa cabane pour y » faire ses petits. Le berger y consentit. Alors » la chienne demanda qu'il lui fut permis de » les y nourrir ; et elle l'obtint. Les petits gran- » dirent, et forte de leur secours, la mère se » déclara seule maîtresse du logis. O roi ! voilà » ton histoire. Ces étrangers qui te paraissent » aujourd'hui faibles et méprisables, demain te » feront la loi et opprimeront notre pays[1]. »

Cet apologue né sous la cabane du Ligurien, frappa Coman ; il promit d'anéantir la cité étrangère, et de faire briller au soleil les lances.

La vigne se parait alors de ses boutons naissans ; le printems, beau en Provence comme en Ionie, étendait dans le ciel son écharpe bigarrée ; Marseille retentissait des préparatifs d'une fête. Les peuples de race ionienne saluaient par

1. Non aliter Massilienses, qui nunc inquilini videantur, quandoquè regionum dominos futuros. Just., l. XLIII, c. 4.

des chants la floraison des vignes [1]; la cérémonie religieuse dont la pompe allait éclater avec ses danses et ses jeux accoutumés, n'était point consacrée, comme quelques auteurs l'ont cru, à Flore, déesse des fleurs; le joyeux conquérant de l'Inde pouvait plutôt la réclamer.

Cependant la cité grecque prenait un air de fête; aux toîts des maisons, aux cintres des édifices, mille mains suspendaient des rameaux verts, des roseaux, des guirlandes parfumées. Pendant trois jours les tribunaux devaient être fermés et les travaux suspendus.

Les barbares comptaient surprendre la ville insouciante et joyeuse, tandis qu'attentive aux chants des prêtres, aux processions des dieux, elle interromprait sa vigilance accoutumée, pour saluer le retour des fleurs et des fruits par des cérémonies sacrées.

Des Liguriens vinrent à Marseille sous prétexte de prendre part aux réjouissances publiques. Pour que le nombre de ces guerriers perfides n'alarmât pas les Ioniens, Coman en fit placer d'autres dans des chariots, où des feuillages apportés des champs voisins, cachaient eux et leurs armes sous leurs rameaux pacifiques [2].

1. Meursii in græc. Fer. t. III, p. 798. Cette fête s'appelait les *Anthesteria*. Justin l'a confondue avec les *Floralia* des Romains.

2. Plures scirpiis latentes frondibusque super tectos induci vehiculis jubet. Just., l. XLIII, c. 4.

Le jour de la fête arrive, et Massalie éclate en alégresse sous son ciel ionien. Coman se met en embuscade dans un petit vallon voisin, avec sept mille soldats; son projet était de pénétrer dans la ville, quand ses émissaires lui en ouvriraient les portes, pendant la nuit.

Lorsque le sommeil et la fatigue tiendraient enchaînés les Phocéens, tout-à-coup à leurs oreilles devaient retentir les cris des combattans. Arrachant à leurs fronts appesantis les couronnes de fleurs dont la fête les avait décorés, ils n'auraient pu qu'opposer une faible résistance aux barbares que la nuit et la surprise favorisaient. Alors aurait péri cette colonie déjà si belle et si prospère. Le matin de cette nuit de désolation, elle s'éveilla, trésaillant de plaisir; autour d'elle, des monts couronnés d'arbres dessinaient leurs lignes déliées et pures sur la courbure étincelante d'un horizon teint de pourpre; la campagne déjà cultivée, souriait à ses jeux; et c'étaient là dans ces vallons où bondissaient des eaux, dans les gorges de ces montagnes, que la barbarie veillait silencieuse, pour détruire dans quelques heures le brillant ouvrage de la civilisation grecque.

Marseille dut sa naissance à l'amour, l'amour la sauva cette fois. Une fille ligurienne, parente de Coman, aimait un jeune Grec; une même couche avait reçu les deux amans. Tandis que

le plaisir prolongeait leur veille, et que d'étroits embrassemens mêlaient leurs soupirs, la jeune Ligurienne se prit à regarder le massaliote. Il était beau, et sa beauté émut singulièrement son amante; alors le serrant sur son sein, elle lui révéla le complot de ses frères, et le conjura de fuir, pour ne pas périr dans la nuit du carnage [1]. Le jeune massaliote court dévoiler aux magistrats les dangers qui menaçaient la ville; les portes se ferment; les Liguriens qui se trouvaient dans Massalie reçoivent la mort, et dès que la nuit eût augmenté son obscurité, les Grecs sortent à petit bruit de la cité, surprennent Coman, et tombant sur sa troupe à l'improviste, la massacrent avec son perfide chef [2].

Une grande émigration avec ses mille chariots, ses tentes plantées le soir et pliées le matin, sa mêlée confuse et poudreuse d'hommes, de femmes, de chevaux, ses cris barbares et prolongés allait défiler sous les murs de Massalie. On sait que les tems anciens virent des nations entières promener leurs camps nomades de contrées en contrées, et s'avancer comme des ouragans dans les terres qu'elles parcouraient.

1. Adulterare cum græco adolescente solita, in amplexu juvenis, miserata formâ ejus, insidias aperit, periculum que declinare jubet. Justin, ibid.

2. Cæsa sunt cum ipso rege septem millia hostium. Justin, l. XLIII, c. 4.

Un peuple d'une origine commune à celle des Galls, occupait une étendue immense de pays. Son avant-garde haletait sur les bords du Rhin, tandis que son arrière-garde touchait encore aux rives du Pont-Euxin. C'étaient les Kimris, les formidables Kimris que la mythologie grecque place au séjour de la mort et du sommeil. Hu, ou Hésus le *puissant*, conduisit une de ses hordes dans la Gaule, et refoula plusieurs nations de cette contrée vers le centre et l'est. Les tribus gauloises accumulées au nord-est, dans la Séquanie et l'Helvétie, envoyèrent au dehors une armée de guerriers, de femmes et d'enfans, sous la conduite d'un chef nommé Sigovèse; elle sortit de la Gaule par la forêt Hercynie [1], et se fixa sur la rive droite du Danube et dans les Alpes illyriennes [2], où elle forma par la suite un grand peuple.

Une seconde horde s'organisa en même tems parmi les nations du centre, les Bituriges, les Edues, les Arvernes, les Ambarres, et se mit en marche vers l'Italie; elle avait pour chef le Biturige Bellovèse [3].

La force des deux hordes réunies s'élevait,

1. Sigoveso sortibus dati Hercynii saltus. Tit. Liv., l. v, c. 34.

2. Justin, l. xxiv, c. 4.

3. Belloveso haud paulò lætiorem in Italiam viam Dii dabant.

dit-on, à trois cent mille hommes [1]; des bouleversemens intérieurs, et non des prodiges ou l'appât du vin, soulevèrent ces masses formidables et les poussèrent vers les terres lointaines [2].

L'hiver blanchissait le sommet des Alpes, quand Bellovèse vint camper non loin de ces montagnes, sur les bords de la Durance et du Rhône. Son armée sauva Marseille; car la mort de Coman et la destruction de ses soldats n'intimidèrent pas les tribus liguriennes. Un cri de guerre avait retenti sur toute la côte et dans l'intérieur des monts. De toutes parts l'on s'armait; la ruine de Marseille était jurée par ces implacables peuplades; et sans Bellovèse, la ville grecque détruite, aurait été forcée d'expirer en embrassant l'autel profané de la Déesse.

Le chef de l'émigration gauloise vit arriver devant lui des députés marseillais. Ceux-ci furent éloquens et énergiques; leurs récits émurent le barbare. Et quand il entendit que cette cité si pacifique ne pouvait cultiver ses champs, étendre son commerce, car jour et nuit des partis liguriens traversaient son territoire, abattaient ses arbres, incendiaient ses moissons, le chef frémit de rage. Alors Massalie assiégée par ses

1. Trecenta millia hominum. Justin, l. XXIV, c. 4.

2. Gallis causa in Italiam veniendi, sedes que novas querendi, intestina discordia. Justin, l. XX, c. 5.

voisins, luttait faiblement contre des assauts qui avaient battu en brèche ses remparts. Les Galls et Bellovèse virent dans l'histoire des massaliotes une image de leur propre histoire. Eux aussi quittaient le sol natal, eux aussi allaient demander à un autre ciel une autre patrie [1]; ils résolurent de délivrer Marseille, et de la faire triompher de ses ennemis.

Les députés conduisirent Bellovèse : l'armée ligurienne attaquée de vive force, est battue, et les Galls, après avoir aidé les Marseillais à reconquérir leurs terres, continuèrent leur route vers l'Italie [2].

La puissance de Massalie se consolidait; les Ligures, ses plus redoutables voisins, occupés des déchiremens intérieurs de la Gaule, oublièrent la colonie phocéenne. Ainsi délivrée des dangers qui menacèrent sa naissance, la nouvelle cité agrandissait son enceinte, bâtissait des temples et étendait son commerce. La paix, qui succéda à ces guerres courtes mais terribles dont la mort de Nann avait donné le signal, lui permettait ces travaux utiles qui s'accomplissent dans le silence des armes, et préparent de longs jours de gloire et de prospérité. Tandis que ce

1. Id Galli fortunæ suæ omen rati. Tit. Liv., l. v, c. 34.

2. Adjuvere ut quem primum, in terram egressi, occuparant locum, patentibus silvis communirent. Idem, ibidem.

coin de terre gauloise offrait l'aspect d'une civilisation avancée conquérant chaque jour de nouveaux terrains sur une barbarie refoulée dans ses forêts, l'Asie mineure allait pleurer la ruine d'une de ses plus florissantes cités. Ici de lugubres tableaux se déroulent; l'histoire a peu de pages sur lesquelles les douleurs humaines n'aient pas laissé leur ineffaçable empreinte.

Deux peuples se regardaient alors, les Grecs et les Perses. Les Grecs avaient déjà attaché au génie humain les ailes de la poésie et de l'éloquence. Leur pays, traversé par des montagnes, retréci par des mers, était merveilleusement disposé pour seconder l'activité de la pensée et favoriser les élans de la liberté. Un soleil presque d'Asie n'y embrâse pas des plaines monotones où le sable et la végétation se disputent des limites indéterminées; de beaux et purs rayons noyent dans des vapeurs étincelantes les cimes allongées des monts, jettent de longues flammes aux vallées et se dispersent en gerbes de pierreries dans des lacs, dans des fleuves, que les poètes dotèrent de noms harmonieux. Le paysage est suave, admirable. La nature attache aux rochers des pins, répand des lauriers-roses sur les bords des ruisseaux, et festonne de guirlandes parfumées les croupes du Ménale, où chaque plante si doux est son murmure, semble s'être détachée de la flûte d'un dieu-berger.

Et puis cette Grèce ainsi dorée, ainsi caressée de brises, ainsi animée de sons mélodieux, avec ses eaux, ses bois, ses temples, avait voulu pour ceinture une mer où le nautonnier montrait Cythère et Délos.

Entourés de tableaux si poétiques, vivant dans une atmosphère pure et fraîche, émus par ces catastrophes qui prolongeaient le bruit de Troie se tordant dans un vaste brâsier, les cris d'un Agamemnon périssant sous le poignard, exaltés par des guerres et des dangers continuels, les Grecs, sur un théâtre préparé par une nature intelligente, se montrèrent bientôt soldats, poètes, orateurs. Homère finissait à peine cet harmonieux murmure qui berçait leur imagination ravie, que la tribune s'éleva, non sous une voûte peinte, mais en face du soleil de Marathon.

Les Perses quittèrent leurs montagnes pour visiter ces plaines où grondent deux fleuves ; un jeune conquérant, que Dieu avait pris par la main, accourut de sa retraite et rua sur Babylone ses chars et ses soldats ; sa puissante épée traça à l'Euphrate un autre cours ; Baltazar détacha de ses lèvres le vase profané, et Cyrus, heurtant du pied le maître de l'Assyrie, fonda un nouvel empire, dont la Grèce devait recueillir le dernier soupir.

Après des plaines et des monts, s'étendaient encore d'autres plaines ; c'était l'Asie Mineure, c'était une autre Grèce.

L'Asie Mineure devait reconnaître la loi des vainqueurs. Harpagus, lieutenant de Cyrus, conduit l'armée des Perses devant Phocée. Le siége commence; la défense est héroïque; les ressources s'épuisent, la pâle famine conseille une capitulation, que Phocée, indignée, ne proposa qu'après d'admirables efforts de résistance. Les habitans de la vaillante cité demandèrent quelques heures pour examiner les clauses du traité; ce n'était qu'un prétexte. Ce court espace de tems leur suffit pour mettre à flot leurs vaisseaux, sur lesquels ils transportent leurs meubles, leurs familles et leurs dieux protecteurs. L'ancre est levée, et la flotte s'éloigne en emportant avec elle Phocée.

Les Perses, impatiens, pénétrèrent dans la cité, dont ils brisèrent les portes. Un silence lugubre les accueille : les maisons sont désertes, les temples dépouillés et les rues déroulent devant eux une morne solitude [1].

Les fugitifs dirigent leur course vers Chios; ils veulent acheter des Chiotes les îlots appelés *Ænussæ*, situés entre leur île et la terre-ferme. Ceux-ci, envieux des Phocéens, les repoussent et les forcent d'abandonner aux vents une voile proscrite. Les peuples du continent, tremblans devant les Perses, se refusent à les recevoir dans leurs ports. Ainsi chassés de tous côtés, les mal-

1. Herod., l. 1, c. 165 et Seq.

heureux Phocéens résolurent de s'avancer vers l'Occident, et d'aller embrasser, en supplians, les autels d'Alalia, colonie que leurs ancêtres avaient fondée en Corse, sur la recommandation d'un oracle [1].

Le ciel de la patrie, la terre des aïeux allaient disparaître pour toujours à leurs regards. Avant de s'aventurer dans de lointaines mers, ces malheureux exilés voulurent encore revoir le sol natal. Les voiles et les rames leur rouvrent pour la dernière fois le chemin du port de Phocée. Ils y pénètrent en silence, favorisés par la nuit; la garnison des Perses se réveille et meurt sous leurs impitoyables coups. Alors le jour qui arriva éclaira un touchant spectacle. Ce peuple de proscrits se disperse dans la cité délaissée; ils frappent de leurs fronts le seuil des temples; s'asseoient en pleurant sur le foyer domestique; parcourent, saisis d'une morne tristesse, les places, les rues de Phocée. Phocée a reconquis pour quelques heures ses hôtes accoutumés. Une population qui d'elle-même allait s'écouler et tarir comme un torrent desséché, rendait pour quelques instans ses bruits et sa vie à la cité. Mais bientôt tout devait s'éteindre dans un silence de mort; une ville sans habitans, muette

1. Herodot., l. 1., c. 165. Sur le nom de la colonie d'Alalia, v. Diodore de Sicile, l. v, c. 18.

avec des toîts, des rues et des places, est le plus étrange tableau que le soleil puisse éclairer.

Le signal de départ est donné ; tous, debout sur les ponts, contemplent avec attendrissement les lieux où ils naquirent. Un des chefs prit alors une masse de fer, la fit rougir au feu, et la précipita dans la mer. « Que nul d'entre nous, s'écria-t-il, ne revienne dans ces murailles avant que ce fer n'ait reparu aussi rouge et ardent au-dessus des flots! » Ce serment est répété par toutes les bouches ; on charge d'imprécations la tête des parjures.

Le port s'éloigne, la terre disparaît, les cœurs des Phocéens se serrent ; la moitié d'entr'eux ne pouvant détacher leurs regards de cet horizon qui couvrait d'un voile de vapeurs la terre de la patrie, tourne les proues, et sous le poids de leurs propres malédictions, retourne à Phocée. L'autre moitié, inébranlable, poursuit sa route, et aborde dans l'île de Corse [1].

Alalia reçut avec transport ses frères. Mais le sol de la Corse était âpre et inculte ; la piraterie offrit aux Phocéens bannis des moyens de subsistance. Leurs vaisseaux parcourent les mers voisines ; un métier, que l'antiquité ne flétrit d'aucune honte, leur procura des richesses. Les côtes de l'Italie et de l'Espagne les virent atta-

1. Herodot, loc. cit.

quer à l'improviste de riches convois, s'emparer des navires des Étrusques et des Carthaginois, et troubler le commerce de ce dernier peuple. Les Étrusques et les Carthaginois équipent une flotte forte de cent vingt vaisseaux; elle vint provoquer la flotte phocéenne dans les eaux de la Sardaigne. Celle-ci n'en comptait que soixante: malgré l'infériorité du nombre, le combat est accepté [1].

Il fut sanglant et acharné. La victoire resta aux Grecs; mais ils étaient tellement affaiblis, que craignant une seconde attaque, ils s'embarquent de nouveau; les uns se dirigent du côté de l'Italie; les autres, du côté de la Gaule [2]; le plus considérable de ces armemens arriva à Marseille. Marseille reçut avec transport les restes de la métropole. Elle prit alors rang parmi les cités les plus importantes du monde ancien; sa population s'accrut, son commerce s'étendit davantage, et de ses arsenaux elle put faire sortir des flottes plus nombreuses que celles qu'elle avait autrefois équipées. Ainsi, tandis qu'une cité périssait en Asie, une autre s'élevait plus belle, plus opulente dans les Gaules.

1. Herodote, l. I, ub. sup. — Thucyd., l. I; c. 13. — Pausan., l. X, c. 8.

2. Herodot., l. I, c. 167. — Strabon, l. VI, p. 252. — Plin., l. III, c. 5. — Aul. Gell., l. X, c. 16. — Ammian. Marcel., l. XV, c. 19. — Scymn. Chius., v. 246. — Solin., c. II, p. 12.

Le génie des fortifications épuisa, alors, presque ses ressources autour de Massalie[1]. Elle était construite, comme je l'ai dit, sur ce petit promontoire attenant à la terre-ferme; dans une largeur de quinze cents pas[2]. Une longue muraille l'investissait de tous côtés; des tours la flanquaient; un large fossé[3], une citadelle[4], isolaient le promontoire du continent. La nature creusa naturellement son port vaste et sûr, dont les eaux, au midi[5], battaient un amphithéâtre de rochers. La main de l'homme régularisa l'enceinte de ce port, et l'agrandit; un grand arsenal et des chantiers s'y élevèrent[6]. La ville d'abord surgit sur ces rochers en amphithéâtre, et bientôt envahit de ses maisons de bois et de chaume[7] tout le promontoire.

1. Labos et olim conditorum diligens
Formam locorum atque arva naturalia evicit arte.
Fest. Avien. . v. 703 et seq.

2. Civitas penè insula est. Fest. Avien., v. 701. — Solis M. D. passibus terræ coheret. Paneg. Eumen in Constant., c. 19.

3. Firmissimus et turribus frequens murus. Eumen., loc. cit. — Vallis altissima. Cæs. Bell. Civil., l. II, c. 1.

4. Cæs. Bell. Civil., l. II, c. 1 et seq. — Strabon, l. IV, p. 179.

5. Munitissimo accincta portu in quem Augusto aditu meridianus refluit sinus. Eumen., paneg. ad Constantin., c. 19. — Strab., l. IV, p. 179.

6. Strab., l. IV, p. 180.

7. Massiliæ animadvertere possumus sine tegulis, subactà cum paleis terrà, tecta. Vitruv., l. I, c. 1.

Les Marseillais, qui employaient dans la construction de leurs demeures des matériaux grossiers, réservaient pour les édifices publics et sacrés le marbre et une espèce de tuile si légère, que l'eau la soutenait [1].

L'oligarchie [2] fut la première forme de gouvernement adoptée par les Marseillais; les descendans des fondateurs et des premiers habitans de Massalie exercèrent d'abord une autorité souveraine [3]; mais le commerce enrichit un grand nombre de citoyens. L'oligarchie dépossédée, fit place alors à une aristocratie fondée sur le cens, à une *témocratie*; la puissance établie sur des droits transmis par la naissance, tendit la main à celle que la fortune avait fait surgir.

Les familles riches commencèrent d'abord par demander pour leurs aînés l'admission aux charges et aux dignités publiques, ensuite elles l'exigèrent pour leur fils [4].

Dans toutes ces transactions entre la naissance et la fortune, le peuple fut complètement oublié; et si les riches finirent par acquérir des droits égaux à ceux qu'une origine illustre avait

1. In Galliis Massiliâ ubi lateres cum sunt ducti et arefacti, projecti natant in aquâ. Vitruv., l. I. c. 3. J'ai fait remarquer plus haut ce fait.

2. Aristote, Polit., l. V, c. 6.

3. Aristote, Massil. resp. ap. Athen., XIII, c. 5.

4. Aristot., Polit., l. V, c. 6.

seuls conférés d'abord, la classe des plébéïens fut frappée d'interdiction politique. « Si les Mar» seillais, nos cliens, dit Cicéron dans un de » ses ouvrages, sont gouvernés par les principaux » habitans de leur ville, avec une grande équité, » la condition du peuple y paraît pourtant voi» sine de la servitude [1]. » Le même écrivain compare le gouvernement des Marseillais à ce qu'avait été jadis dans Athênes la *tyrannie* des trente [2].

Au reste, Cicéron voulait que le peuple demeurât en dehors des affaires de la république, et loin de blâmer les institutions aristocratiques de Massalie, il s'écrie dans son plaidoyer pour Flaccus : Massalie, république admirable, qu'il est plus facile de louer que d'imiter.

Un conseil suprême dirigeait la république; ceux qui le composaient se nommaient *Timoukhes*; leur nombre était de six cents [3]; leur pouvoir durait autant que la vie [4]; on les choisissait dans les familles possédant un revenu déterminé. Il fallait qu'ils fussent mariés, qu'ils eussent des enfans

1. Si Massilienses, nostri clientes, per selectos et principes cives summâ justitiâ reguntur; inest tamen in eâ conditione populi similitudo quædam servitutis. De Republic., l. I, c. 27.

2. Ibid., l. I, c. 28.

3. Strab., l. IV, p. 179. — *Sexcenti*; id. — Enim senatus hujus nomen est. Vale. Maxim., l. II, c. 6. — Lucian Toxar. Siv. amicit. — Strab., l. IV, p. 179.

4. Idem, ibid.

et que leur maison jouît du droit de cité depuis trois générations au moins [1]. Pour éviter de rendre l'oligarchie trop puissante, la loi voulut que deux membres d'une même famille ne pussent siéger dans cette assemblée souveraine [2]. Un père ne pouvait s'y asseoir à côté de son fils, un frère auprès de son frère. On ignore le mode de remplacement, et le système électoral qui régissait Marseille ; il est sûr que le peuple n'était pas consulté ; peut-être les familles présentaient leurs candidats à l'assemblée qui les choisissait.

Quinze membres [3] formaient un second conseil dans ce conseil suprême; trois citoyens dominaient ces deux conseils et réunissaient dans leurs mains ce que le langage de la politique moderne appelle le pouvoir exécutif [4]. Il paraît que les six cents Timouques choisissaient quinze d'entr'eux pour former une espèce de commission permanente chargée d'expédier les affaires courantes [5], et de présenter aux délibérations de l'assemblée celles qui par leur gravité exigeaient un examen plus mûr, plus solennel.

Si la conjecture était importante ; s'il s'agissait

1. Strab., l. IV, p. 179.
2. Aristot., Polit., l. V, c. 6.
3. Strab., l. IV, p. 179. — Quindecim primi. Cæs., Bell. Civil., l. I, c. 35.
4. Idem, ibid.
5. Strab., l. IV, p. 179.

d'un traité de paix à conclure, ou d'une guerre à déclarer ; les quinze, et non les triumvirs, décidaient, toujours d'après les intentions et sous la sanction de l'assemblée générale [1]. Pour des objets d'une telle importance, le pouvoir exécutif n'agissait pas, il fallait une décision presque législative.

Ainsi, dans ce gouvernement admirable sous quelques rapports, le peuple était privé de toute participation aux affaires ; déshérité de ses droits, il se voyait forcé de se reposer de son avenir et de sa tranquillité sur une assemblée imposante il est vrai, mais qui se recrutait elle-même dans les rangs de la richesse. Vainement voudrait-on conclure du mot *Demos* [2], qui se lit sur quelques inscriptions marseillaises, que le peuple dans certain cas exerçait une action politique. Ce mot désigne ou la cité entière, ou les pouvoirs réunis. Une seule révélation nous apprend que la masse plébéïenne était divisée en tribus [3].

Il paraît que Marseille conserva la législation ionienne [4] ; l'apparence d'une égalité toujours séduisante s'y déguisait sous la forme d'une aris-

1. Cæs. Bell. Civil., l. 1, c 35.

2. Grosson, p. 143 et seq. — Spon. Miscel. erad. ant., p. 350.

3. Inscript ap. Spon miscel., p. 349. — Spanh. de Præst. et us. num., p. 574.

4. Strab., l. IV, p. 176. — Valer. Maxim., l. II, c. 6.

tocratie modérée. Il semble qu'une égalité véritable est un de ces rêves que les sociétés ne se chargeront jamais de réaliser, et que la proclamant quelquefois en tête de leurs lois, elles veuillent, par une dérision amère, en accueillir le mot sacré et en détruire l'effet par des conditions qui, au sein des peuples éclairés, n'appellent à l'exercice des droits politiques que les favoris de la fortune et maintiennent dans un ilotisme perpétuel les classes les plus nombreuses.

Le voyageur qui parcourait une ville ionienne s'arrêtait frappé d'un religieux respect en présence d'un monument simple et vénérable. Devant lui, sur la place publique, se dressait une table d'airain ou de marbre; le doigt du législateur y avait gravé les dispositions souveraines qui maintenaient l'ordre et l'harmonie dans la cité. Marseille adoptant cet usage, exposa aux yeux de ses habitans ces tables où les devoirs et les droits étaient sans cesse rappelés aux membres de la famille sociale [1].

La législation marseillaise infligeait deux peines graves, l'*infamie* [2] et la *mort*. L'infamie, véritable excommunication lancée sur le prévaricateur, retranchait celui qui en était frappé de la société, lui ravissait ses droits civils et politiques, et le li-

1. Strab., l. IV. p. 179.
2. Strab., loco citato.

vrait, dépouillé de ses titres et de ses biens, aux horreurs de la misère, à la dégradation la plus complète. Peine sévère, que nos lois ont presque repoussée, et dont le coup atteignait souvent à Marseille le magistrat dans les mains duquel la balance de la justice avait tremblé.

L'antiquité curieusement attentive aux récits piquans d'un Grec spirituel nommé Lucien, accueillit une anecdote touchante, que cet auteur consigna dans un de ses traités [1]. On y voit à quel abandon le magistrat déclaré infame était exposé.

Lucien avait été chargé par ses compatriotes d'une mission en Italie. On lui fit remarquer dans une ville de cette contrée, un homme qui le frappa par la beauté du visage et la majesté de la taille. On respirait auprès de lui un air d'opulence et de grandeur : des chevaux, de nombreux esclaves, annonçaient le haut rang de ce personnage. A ses côtés s'avançait un char, qui offrit à l'écrivain grec le plus difforme des êtres. Jamais visage de femme n'excita à un plus haut point le dégoût et la pitié : une figure hideuse penchée sur un corps dont la maladie avait paralysé le côté droit, ouvrait un œil noyé dans d'éternelles larmes ; l'autre œil ne recueillit jamais le jour ; c'était un monstre, un

1. Lucien, Toxar., sive amicitia.

véritable épouvantail, s'écrie Lucien, dans un mouvement d'indignation qu'il ne peut maîtriser.

Comment se fait-il, demanda Lucien à celui qui lui avait montré ce couple, qu'un homme d'une beauté si remarquable ait pu se choisir une telle compagne. Alors l'auteur du récit suivant s'exprima en ces mots : « Je suis Massaliote, et cet homme est mon compatriote ; il se nomme Zénothémis, fils de Charmoléus. Le père de cette femme si laide s'appellait Ménécrate ; une vive amitié l'unissait à Zénothémis ; tous deux également riches, possédaient les plus hautes charges. Or, Ménécrate fut accusé d'avoir rendu une sentence inique ; cité devant le redoutable tribunal des six cents, il entendit l'arrêt solennel qui le frappait d'interdiction politique ; déclaré infame, dépouillé de ses titres et de ses biens, il devint un objet de commisération. Cependant la pitié se retirait à son approche, car l'infamie s'était attachée à son front.

« Ménécrate courba sa tête avilie sous la formidable sentence ; biens, honneurs, amis, tout lui fut ravi en un jour. Les dieux lui avaient réservé un chagrin plus grand encore. Au milieu de ses murs dépouillés, ses regards s'arrêtèrent sur une fille déjà nubile, elle touchait à ses dix-huit ans ; jamais sa laideur ne lui serra aussi tristement le cœur. Malgré sa taille difforme, ses traits disgracieux, Ménécrate avait pu promettre à sa fille un époux et les charmes de l'hyménée, car

l'opulence et les grandeurs jetaient leur voile officieux sur ce corps, misérable assemblage des infirmités humaines ; mais maintenant comment offrir cette malheureuse enfant au courage d'un époux dévoué ? Qui voudrait, pénétrant dans un toît habité par l'infamie, s'asseoir à un foyer maudit, à côté de l'être dégoûtant qui en était la hideuse divinité ? De plus, quand la lune alongeait ses pointes flamboyantes, cette fille offrait un spectacle affreux. Un cri s'échappait de sa poitrine, un cri horrible ; et la douleur promenait ses spasmes et ses contorsions sur un corps frappé de ce mal que nous nommons sacré.

« Ménécrate était bien à plaindre ; il souffrait dans sa fille. Un ami seul recueillit ses chagrins ; ce fut Zénothémis.

« Un jour la maison de Zénothémis retentit des bruyans apprêts d'un festin ; la table dressée dans la salle des banquets, resplendissait de l'éclat des coupes et des amphores. Ménécrate est introduit avec sa fille ; ils occupent les places que l'amitié leur avait réservées. Ce repas, dit Zénothémis à Ménécrate, je te le donne parce que je veux marier ta fille et nommer son époux à la fin des libations. Pour toi, je t'ai reservé mes trésors ; accepte-les, afin que je répare les rigueurs d'une justice inexorable. Ménécrate était dans le ravissement; le festin touche à sa fin : un vin pur arrose, en l'honneur des dieux, le

pavé de mosaïque. Alors Zénothémis remplissant une coupe, la tend à son malheureux ami : « Prends cette coupe, lui dit-il, prends-la de la » main d'un gendre, en signe de parenté et d'al- » liance, car aujourd'hui j'épouse ta fille Cydima- » ché ; j'ai reçu autrefois vingt-cinq talens pour sa » dot. » A ces mots Ménécrate s'écrie : « Non, » Zénothémis, non, tu ne le feras pas ; je ne » suis pas assez insensé pour souffrir que toi, » qui es un beau jeune homme, tu épouses une » pauvre fille disgraciée. » Il parlait en vain : Zénothémis se lève, saisit la main de Cydimachè et l'entraîne vers la chambre nuptiale. Ils disparurent un instant : quand ils revinrent, elle était sa femme.

« Son amour pour Cydimachè ne s'est jamais démenti ; jamais il ne la quitte ; la fortune a récompensé sa constante et vertueuse amitié ; cette femme si laide lui a donné le plus beau des fils.

« Un jour Zénothémis prit ce bel enfant dans ses bras et l'apporta au milieu du conseil des six cents ; des branches d'olivier couronnaient sa jeune tête ; un vêtement noir enveloppait ses petits membres. L'enfant ainsi paré des emblêmes de réconciliation et de deuil, souriait en tendant ses enfantines mains aux juges de son aïeul. Ce spectacle émut l'assemblée ; la sentence qui avait ravi à Ménécrate ses biens et ses titres, fut levée, et grace à l'innocent moyen employé par son ami,

il reprit avec sa fortune les honneurs attachés à son rang. »

Les lois marseillaises ne prodiguaient pas la peine capitale ; le glaive destiné à l'exécution des criminels, depuis la fondation de la ville, sommeillait inactif dans un long repos, que la rouille dont il était couvert attestait suffisamment [1]. La vente des poisons était sévèrement interdite : la réprobation s'attachait au suicide. Pourtant la mort volontaire fut permise dans certains cas ; on recevait alors de la loi congé de la vie.

Le suicide légal était accompagné de cérémonies solennelles ; la loi voulait que celui à qui la vie était devenue à charge, plaidât sa mort en présence du conseil des six-cents. Le spectacle était singulier et philosophique ; il y avait dans la bouche du citoyen qui avait résolu son trépas ou une ironie amère, ou des sarcasmes contre la société, ou le langage d'une satiété pénible. C'étaient de long chagrins qui forçaient à dénouer la chaîne des jours; c'était une amitié trompée, cherchant dans la mort un refuge contre les étreintes passionnées qu'une froide insensibilité brisa; c'était souvent le bonheur dont l'importune et continuelle image désenchantait une existence trop embellie par la fortune et les grandeurs, qui

1. A conditâ urbe gladius est ibi, quo noxii jugulantur ; rubigine quidem exesus et vix sufficiens ministerio. Valer. Max. l. II, c. 6.

déterminait l'énergique résolution [1]. Alors le plaidoyer devenait expressif ; la mort était implorée avec cet accent qui s'échappe de la bouche du condamné sollicitant la vie. Le sénat examinait et prononçait. Si la demande paraissait juste, on délivrait au réclamant de la cigüe, déposée en un lieu public, sous la garde des magistrats [2], et celui qu'une sentence autorisait à mourir, quittait ainsi la vie protégé par les lois contre l'infamie et les rémords.

Marseille usait de vigilance envers les étrangers et les tribus belliqueuses dont elle était entourée : le voyageur déposait aux portes de la ville ses armes, entre les mains des gardes, qui les lui remettaient à sa sortie [3]. Éclairée par une expérience qui faillit lui devenir fatale, elle voulut que les jours de fête les précautions fussent redoublées. Aussi tenait-on les portes fermées, et des sentinelles garnissaient les remparts, quand la cité célébrait des cérémonies religieuses, ou s'adonnait à de publiques réjouissances. L'image de

1. Vel adversà, vel prosperà nimis usus fortunà. Idem, l. II, c. 7.

2. Venenum cicutà temperatum publicè custoditur, quod datur ei qui causas sexcentis exhibuit, propter quas mors sit illi expetenda. Idem, loc., cit.

La même loi était aussi en vigueur dans l'île de Céos, du tems de Valère Maxime. (Lib. II, c. 7).

3. Valère Maxime, l. II, c. 9.

la guerre se déployait dans des jours de pacifiques solennités [1].

La loi sur les affranchissemens était peu humaine ; l'esclave rendu libre pendant trois fois, pouvait pendant trois fois être forcé de reprendre des fers que l'erreur ou l'ingratitude forgeait de nouveau ; mais la quatrième manumission devenait irrévocable, moins pour garantir la condition du malheureux affranchi, que pour punir le maître de son inconstance ou de sa légéreté [2].

Alors les bonnes mœurs brillaient d'un bel éclat : graves, tempérans, honnêtes, les Marseillais offraient dans leur conduite l'image sacrée d'une vertu qui se fesait reconnaître à ses traits vénérables. Le luxe était réprimé ; de sages lois somptuaires le contenaient daus des limites qu'il ne pouvait franchir. L'avidité ne présidait pas à ces unions funestes dont elle empoisonne et flétrit le cours abhorré ; cent écus d'or composaient la plus riche dot, cinq, la plus belle parure [3]. Le vin était in-

1. Festis diebus portas claudere, vigilias agere, stationem in muris observare, peregrinos recognoscere, curas habere, ac veluti bellum haberent, sic urbem pacis temporibus custodire. Justin., l. XLIII, c. 5.

2. Tres in eodem manumissiones rescendi permittunt, si ter ab eodem deceptum dominum cognoverint : quarto errori subveniendum non putant, quia suâ jam culpâ injuriam accepit, qui ei se toties objecit. Valer. Maxim., l. II, c. 6.

3. Strab., l. IV, p. 181.

terdit aux femmes [1]. La Grèce licencieuse, et Rome son imitatrice, poussèrent très loin le scandale de ces spectacles mimiques où la morale était publiquement outragée, où l'indécence de la pensée se révélait, effrontée et obscène, par l'indécence du geste. Marseille proscrivit ces jeux funestes, et voulut que les mœurs, protégées par les lois, ne fussent pas exposées à ces atteintes mortelles qui en renversent l'empire. Sa sagesse éclata encore dans d'autres règlemens : alors des prêtres, des magiciens couraient le monde ; prédicateurs vagabonds, flétris par les sarcasmes de Perse, ils vendaient aux femmes et aux hommes faibles des amulettes et des remèdes chimériques, au son des tambours. Le charlatanisme est de vieille date ; il paraît qu'il est né entre une idole, un cercle magique et un autel. Marseille sévit contre ces corrupteurs de la morale publique ; elle les repoussa comme énervant et dégradant les ames [2]. Aussi à quel degré de gloire ne parvint elle-pas ? son enceinte ainsi purifiée, devint dans les Gaules le temple de la vertu ; l'univers lui accorda son estime, et l'excellence de ses mœurs passa en proverbe. Genre de gloire devant lequel s'efface

1. Athen., l. x, c. 8. AElian. Var. Hist., l. II, c. 37.

2. Omnibus qui per aliquam religionis simulationem alimenta inertiæ quærunt, clausas portas habet, et mendacem et fucosam superstitionem submovendam esse existimans. Valer. Maxim., l. II, c. 6.

l'éclat des victoires. Ces mots : *Mœurs de Massalie*, signifiaient l'idéal de la gravité et de la probité [1]. Deux siècles avant notre ère, à l'époque de la seconde guerre punique, le parfum de ses vertus antiques s'était répandu au loin; Marseille eut peut-être le tort de ne pas comprendre le rôle que la providence lui avait destiné.

Elle devait se faire l'institutrice de la Gaule, elle finit par être le vil instrument de son oppression. Éblouie par la gloire de Rome, elle attacha sa fortune à ces conquérans, contre lesquels elle aurait du, armant les peuplades aguerries qui l'entouraient, provoquer la première une imposante et formidable levée de boucliers. Elle fut punie de son fol attachement pour Rome ; la corruption italienne pénétra dans ses murs ; elle surpassa sa rivale en débauche. Cette Rome qu'un Héliogabale traversait dans un char attelé de femmes nues, rougit presque de Massalie, et le proverbe dont cette dernière ville fut jadis si fière, finit par exprimer le dernier degré de l'abrutissement des passions humaines [2]. Alors ces mots : *Tu reviens de Marseille*, flétrissaient le jeune patricien dont la robe parfumée aux plis savamment ran-

1. Ubi tu es, qui colere mores Massilienses postulas ? Plaut. Casin., ac. III, sc. 4.

2. Ath., l. I, c. 5. Suid,, lexic. t. I, p. 695, 869.

gés, et les boucles ondoyantes et artistement tressées attestaient la criminelle facilité de mœurs.

Trois grandes divinités dominaient tout le culte des Marseillais, et, protectrices de la ville, avaient leurs temples dans la citadelle : c'étaient Artémis ou Diane l'Éphésienne, Apollon Delphinien et Minerve, appelée par les Grecs Athéné [1].

Diane l'Éphésienne n'était point une création du polythéisme des Grecs, l'Asie fut son berceau; elle appartenait à ces religions simboliques qui datent de l'origine des premières sociétés ; on la nommait la *Grande Reine*. C'était l'image de la nature couverte de mamelles et de formes variées d'animaux ; elle figurait cette puissance mystérieuse qui crée et nourrit, fleuve immense épanchant la vie dans tous les êtres. Le culte de cette déesse était secret; transporté à Marseille par Aristarché, il déploya ses pompes religieuses dans un temple bâti sur le modèle de celui d'Ephèse. Toutes les colonies que Marseille fonda, prirent aussi Diane pour protectrice, et se conformèrent au rite éphésien [2].

Il paraît que les fonctions de prêtresse à Marseille, remplies par Aristarché jusqu'à sa mort, étaient bien rétribuées et regardées comme fort honorables, car une inscription nous montre une

1. Strab., l. IV, p. 179. — Arx. Minervæ. Just., l. XLIII, c. 5.
2. Strab., l. IV, p. 179, 180.

archi-prêtresse d'un des temples d'Éphèse, ne dédaignant pas d'aller au-delà des mers desservir la colonie phocéenne. Quand cet emploi était devenu vacant, on fesait venir d'Éphèse ou de Phocée une femme pour le remplir [1]. S'il faut en croire Strabon, Marseille eut l'honneur insigne d'initier Rome aux mystères de la Diane d'Éphèse [2].

Minerve occupait le second rang parmi les divinités massaliotes, et c'était justice. Si Diane présida à sa naissance, Minerve la couvrit de son égide tutélaire. On sait que cette ville fut bientôt menacée par des voisins entreprenans, dont elle conjura difficilement la colère. Un jour ses montagnes se couronnèrent tout-à-coup d'un nombreux essaim de barbares ; ils se montraient du doigt la ville grecque, et se partageaient en espoir ses dépouilles et ses jeunes filles.

Catumand était à leur tête [3] : comme une mer en furie, l'armée ligurienne descend dans la plaine, et vient frapper de ses formidables cris les murs de la cité. Le siége poussé vigoureusement touchait à son terme ; déjà la fatigue et le désespoir glaçaient le cœur des Marseillais, et devant leurs

1. Celeber. inscrip. ap. Spon. Miscell. erud. ant., p. 349.

2. Strab., l. IV, p. 180 ; cum not. Casaub.

3. Dux consensu omnium Catumandus regulus eligitur. Justin., l. XLIII, c. 5.

regards abattus se dressait l'image d'une ruine accomplie avec des accens d'imprécation et de mort. Un effort humain ne pouvait plus les sauver. Couché sous sa tente grossière, Catumand attendait l'aube pour donner le signal du dernier assaut. Voilà qu'une étrange vision trouble son sommeil [1] : une femme, l'œil courroucé, lui apparut; la majesté céleste reposait sur son front. « Je suis déesse, lui dit-elle d'une voix irritée, et je protège cette ville. » La vision disparaît menaçante : Catumand s'éveille ; obsédé de ce rêve, il s'empresse d'offrir la paix aux Marseillais, et demande qu'il lui soit permis d'entrer dans la ville pour en adorer les dieux.

A peine le roi barbare a-t-il posé le pied sur le seuil de la citadelle, que sous un portique s'offre à lui cette même figure dont la frayeur avait si fortement empreint le souvenir dans son esprit. La voilà, s'écrie-t-il, c'est elle qui cette nuit même m'ordonna de lever le siège [2]. Alors détachant son collier d'or, il le passe au cou de Minerve, et contracte avec les Marseillais une alliance durable.

Apollon était la troisième grande divinité des Massaliotes. Apollon dont le culte florissait dans

1. Per quietem specie torvæ mulieris quæ se deam dicebat exterritus. Idem. ibid.

2. Illam esse quæ se nocte exteruisset; illam quæ recedere ab obsidione jussisset. Just., loc. cit.

plusieurs villes commerçantes de l'Asie Mineure [1], présidait à la mer et à la navigation. Marseille déposait à Delphes ses offrandes dans un trésor particulier, honneur qu'elle partageait avec toutes les villes importantes [2]. Une superstition sanguinaire souillait le culte d'Apollon : quand la ville était affligée de la peste, un pauvre se présentait pour désarmer le courroux du Dieu ; on le nourrissait délicatement pendant un an ; ensuite, couvert de vêtemens sacrés, le front ceint de verveine, il était promené par les rues et par les places publiques. Les mains des pontifes s'étendaient sur sa tête ; mille imprécations retentissaient à ses côtés. Ainsi maudit, il arrivait sur un rocher qui dominait la mer ; et les flots engloutissaient la victime volontaire offerte en holocauste au dieu delphinien [3].

Sur les médailles de Marseille figuraient quelquefois Bacchus, Mars, Mercure et les Dioscures. Les dieux grecs, accueillis dans cette colonie, y trouvèrent des autels et des sacrifices [4].

1. Mueller, ægin., p. 150 et seq.

2. Justin., l. XLIII, c. 5.

3. Massilienses quoties peste laborabant, unus ex pauperibus se offerebat, alendus anno integro publicis et purioribus cibis. Hic posteà, ornatus verbenis et vestibus sacris, circumducebatur per totam civitatem cum execrationibus ut in eum reciderent mala civitatis, et sic de rupe projiciebatur. Petron. Satyric, ad fin.

4. Plin., l. IV, c. 1. — Justin., l. XLIII. Consultez les inscriptions et les monnaies massaliotes.

Marseille voulut être d'abord une cité conquérante et commerciale ; mais elle ne répudia pas sa noble origine. Fille de la Grèce, elle savait quel éclat durable les beaux-arts répandent ; elle savait aussi que Phocée disputait à six villes l'honneur d'avoir vu naître Homère. Aussi professa-t-elle pour ce poète un culte qui tenait presque de l'idolâtrie. La première et la plus correcte révision des poèmes homériques sortit de notre patrie [1]. Le chantre d'Ilium reçut à Marseille un hommage qui est la consécration du génie ; c'était une offrande déposée sur les autels d'un poète national. Mais les élans de l'imagination n'ont peut-être inspiré aucune œuvre dans l'antique Massalie. Elle ne connut pas ces époques de fervente création, alors que le génie de l'homme, libre de toute entrave, s'élance, plein d'une ardeur peu mesurée, dans le champ illimité des idées et des types. Vainement une origine poétique sollicitait l'imagination des jeunes Massaliotes; vainement la Gaule leur offrait-elle les sauvages tableaux de son ciel, de ses mœurs, de son culte ; leur esprit ne s'éleva pas au-dessus des calculs du commerce, des observations d'une science positive et des études du grammairien. La critique, qui semble être le dernier soupir d'une littérature décrépite, se signala à Marseille, comme nous l'avons vu, par

1. Wolf., proleg. in Homer., p. CLXXV.

un travail admiré sur Homère; des découvertes scientifiques vinrent ajouter à la renommée savante de notre patrie.

Marseille était entreprenante et avide de richesses; elle n'ignorait pas les voyages hardis des Phéniciens; elle avait appris qu'une flotte sortie du port de Tyr, s'était souvent aventurée dans les solitudes de l'Océan indien, et qu'au retour de ces expéditions maritimes, tant de richesses éclataient sur les vaisseaux, que les heureux navigateurs se délassaient de leurs fatigues sous des tentes de soie, et attachaient à leurs cables des ancres d'argent. Elle résolut d'imiter sa rivale.

A cette époque, né de parens obscurs, un homme méditait en silence une entreprise devant laquelle on reste confondu d'une soudaine admiration; il paraît qu'il se proposait d'arriver aux vastes mers d'Asie par un passage au nord de notre Europe. Or, cet homme, qui il y a près de deux mille ans avait conçu un projet que la science moderne regarde comme le triomphe de la navigation armée de ses boussoles et de ses instrumens perfectionnés, se nommait Pythéas, et vivait contemporain d'Alexandre, 320 ans environ avant J. C. Sa jeunesse fut studieuse; disciple de Pythagore, il adopta ces rêves sublimes de science et de poésie dont on sait presque mauvais gré à la vérité de nous désenchanter. Ce Pythéas plaçait le soleil au centre du

système planétaire, et agrandissant la puissance de la nature, il peuplait ces mondes qui brillent à nos yeux d'un éclat emprunté; l'espace éthéré recula devant lui des limites qu'une science timide et ignorante rapprochait alors de notre globe; et lorsqu'il avait hardiment dessiné l'univers, quand il avait fait rouler autour du soleil tant d'astres inondés de ses feux, quand il avait disserté sur les éclipses, il se prenait à écouter, comme son maître Pythagore, cette musique ravissante produite par les solennelles danses des globes aëriens; puis redescendant sur notre terre, il sut préciser la latitude de Marseille d'une manière surprenante; attentif à l'ombre d'un gnomon, à sa hauteur au tems fixe du solstice, il conclut que la distance qui séparait sa ville natale de l'équateur était de 43 degrés 17 minutes; calcul prodigieux pour son tems, et dont l'exactitude a surpris les savans modernes [1].

Il y avait dans ces eaux de l'Océan qui envahissent et abandonnent à des momens fixés le rivage, un mystère qui déconcertait la patiente méditation de l'observateur. Pythéas devina l'éternelle loi qui établit de surprenans rapports entre les corps; penchée à l'horizon, la lune se mon-

1. La différence avec les calculs modernes n'est que de 40 secondes. Gassendi et le père Feuillée ont admiré ce calcul étonnant de Pythéas. Voyez Mémoires de Gassendi, t. 8, de l'Académie des Sciences.

tra à lui comme la cause de ces retours périodiques ; il vit que les marées, soit qu'elles augmentent, soit qu'elles décroissent, suivent les inégalités du cours de cet astre [1].

Ainsi s'écoulèrent, au sein de profondes études, les premières années de Pythéas ; il voulut les faire tourner au profit de sa patrie. Marseille aspirait à ouvrir à son commerce de nouvelles routes, son ambition était de rivaliser avec ces antiques marchés où les trésors du monde étalés aux yeux, semblaient être des tributs offerts par toutes les nations à une industrie audacieuse. Pythéas comprit ce noble vœu et le réalisa ; peut-être sa patrie lui fournit-elle le moyen d'entreprendre son voyage, ou bien comptant sur un succès peu probable, il osa, sans appui, s'élancer dans une voie ouverte à son ardeur. Il sort enfin du port de Massalie, et s'avance dans cette Méditerranée qu'il doit bientôt quitter pour enfoncer sa proue dans un Océan inconnu.

Pythéas salue les colonnes herculéennes ; là la fable attribuait à un dieu l'irruption des eaux de l'Océan franchissant une barrière vaincue et allant frapper avec de grands bruits des rochers devenus caps, promontoires. Cet immense Océan, ce fleuve du monde, cette vaste ceinture dont l'u-

1. Pythéas Massiliensis ait, incremento quidem lunæ accessus fieri, decremento recessus. Plutarchus de placitis, lib. III, cap. 17.

nivers se ceignit un jour, prolonge devant lui ses flots; là, sans boussole, avec des astres aux cieux, avec des caps inconnus aux terres, le hardi Marseillais poursuit sa course et interroge et ces cieux, et ces eaux, et ces terres. Ici s'offre à ses yeux la fertile Lusitanie, puis l'Ibérie, puis les côtes des Gaules, puis l'Armorique; ce sont des rocs pendant sur les eaux avec des arbres, des dunes dépouillées, des péninsules retentissantes. Le voilà dans un rétrécissement de mer: sa voile affronte les tempêtes de ce détroit, large fleuve coulant entre la Gaule et cette île où abordaient des flottes venues du nord.

Il sortit de ce détroit orageux, et longea la côte orientale des îles Britanniques; ensuite se dirigeant vers le nord, il vit de sauvages archipels et des cieux sans rayons. Ici les savans se divisent d'opinions: les uns veulent que cette Thulé, qu'il nomme dans ses récits, soit une des îles Shetland; les autres assurent que c'est l'Islande, terre affreuse que ceignent des mers glacées. Là il reconnut que la durée du jour solsticial est de vingt-quatre heures; ce qui suppose une latitude septentrionale de soixante-six degrés trente-deux minutes. Il dut, s'il a réellement abordé en Islande, admirer ces volcans lançant des tourbillons d'eaux brûlantes, des feux qui roulent en laves ardentes sur les neiges rougies. Mais un si lointain voyage exalta l'imagination du navigateur marseillais. Arrivé dans des mers où la proue d'un

navire n'avait jamais imprimé sa trace, il s'énivra de ses propres découvertes. S'élançant ensuite dans des hypothèses hardies, il écrivit des livres sur lesquels s'est égayée la malice des critiques. Deux ouvrages furent publiés par Pythéas : le *Periple*, ou tour de la terre, et un livre sur l'Océan ; ouvrages extrêmement curieux, attaqués avec amertume par Polybe et par Strabon, et exaltés par Hipparque, l'un des plus savans astronomes, et par Érastothènes, le plus habile géographe de l'antiquité.

Ah! sans doute l'erreur déparait quelquès pages de ces livres que le tems n'a pas respectés ; mais la critique ne devait-elle pas se laisser désarmer par l'écrivain, le hardi navigateur qui poursuivit avec persévérance des entreprises dont les dangers étaient incalculables, expliqua avec une rare sagacité les causes des marées, précisa si bien la latitude de Marseille et décrivit les étoiles voisines du pôle! On a raillé en grec, en latin, en français plus tard dans Bayle, son *Poulmon marin*. Voyez cet homme menteur, s'écrie Strabon [1], qui prétend avoir, après Thulé, découvert une matière à la formation de laquelle trois élémens avaient concouru ; assemblage incohérent d'air, de terre et de mer, qui tenait suspendus l'eau et la terre. Strabon, en s'exprimant ainsi, n'inter-

1. *Homo mendacissimus* ; c'est ainsi que Strabon appelle Pythéas.

préta-t-il pas faussement un passage de Pythéas, et cet habile marin n'aurait-il pas essayé plutôt de décrire ces masses flottantes de glaces qui présentent une surface spongieuse ? Un autre sens peut être donné à ces mots *poulmon marin*. Les Norwégiens appellent leurs mers *Leberzée*, c'est-à-dire *mare jecoreum*, ou mer du *poulmon*, pour signifier que l'état de cet océan engourdi par le froid, ressemble, par son immobilité glacée, à celui d'un malade dont une affection poulmonique enchaîne les mouvemens [1]. Au reste, un navigateur plus célèbre encore, Christophe Colomb, est tombé aussi dans une bien grave erreur; il crut que la mer, montant au ciel, touchait de ses vagues cette coupole ardente dont les flots aëriens se seraient, selon lui, confondus avec les flots de l'Océan.

Le commerce reçut des voyages de Pythéas une impulsion nouvelle ; le nord fut exploré par les navires marseillais, et ce grand homme atteignit au but glorieux qu'il s'était proposé. Ses ouvrages [2], dont malheureusement nous n'avons que

1. Adam de Hernens.

2. On en compte vulgairement trois : 1° Orbis periplus (Artemid. ap. Marcian. Heracl., p. 63) ; 2° Terræ periodus (Apoll. Rhod. IV, 761) ; 3° De Oceano liber (Gemin in petav. Uranol. p. 22.) Les deux premiers probablement n'en font qu'un. Voir, au sujet de Pythéas, Polyb. et Strabon, l. II, l. IV, p. 190. — Conf. Bougainville, mem. de l'Académie des inscript., tom. XIX, p. 146

des fragmens peu nombreux, prouvèrent qu'il savait abandonner le timon du vaisseau pour écrire des découvertes dont il voulait perpétuer l'utilité.

Pythéas retournant ensuite sur ses pas, voulut explorer avec plus d'attention la côte septentrionale de l'Europe. Protégé par les chaînes de la Scandinavie, un large bras de mer balance ses eaux entre deux terres, dont l'une à droite, arrive, découpée par des lacs immenses, de vastes marais, des forêts presque noyées jusqu'aux steppes de l'Asie, vastes plateaux où la tente voyageuse des Huns et des Vendales enfonçait ses poteaux; l'autre, resserrée entre les flots, retentit d'un côté du bruit solennel de l'Océan; cette seconde terre avait des forêts, des lacs et des montagnes; l'Asie y fit un jour irruption, et alors devenue la fabrique du genre humain [1], elle entonna les chants des sagas et vit briller des lances. Maintenant la civilisation européenne a visité ces âpres climats; au fond d'un golphe, Pétersbourg se mire avec ses palais de granit, dans le large fleuve de la Newa; et presque vis-à-vis, pressée de canaux, la Venise du nord, Stockholm, se balance comme un vaisseau à l'ancre, entre une mer qui ronge ses rocs et un lac, dont des maisons

et suiv. — Les notices de M. Azuni, de l'Académie de Marseille, qui a copié scrupuleusement, sans en faire l'aveu, Bougainville. — Murray, nov. comm. societ. gott, t. VI, p. 59, 98.

1. Officina generis humani. Jornandes.

royales embellissent les rives. Mais à cette époque quel aspect sauvage offraient et ces terres et ces eaux! Pythéas entre dans cette mer silencieuse; après avoir passé le sud, il voit s'alonger devant lui la Baltique, qui finit par un golphe à l'extrémité duquel s'élève la dernière ville européenne que lave le dernier fleuve de notre continent [1].

Tels sont les voyages maritimes de Pythéas, tel est le premier nom cher aux sciences et au commerce, que Marseille a inscrit dans son histoire. Il me semble qu'il mérite une belle part de gloire. S'élancer d'une patiente et studieuse méditation des phénomènes célestes à l'accomplissement d'un projet gigantesque, est à la fois l'œuvre du génie et du courage; c'est celle qu'a su terminer avec tant de gloire Pythéas. Ceux qui ont attaqué avec amertume quelques erreurs dont une époque de tâtonnemens scientifiques doit être responsable, n'ont pas songé qu'il a mérité de prendre rang parmi les plus habiles astronomes de son tems; que la constante méditation lui révéla des secrets tenus pour impénétrables; que le premier il déploya sa voile dans des mers assiégées par d'éternelles tempêtes; que le premier il traça aux vaisseaux accoutumés à voir resplendir sous leurs proues des flots méditerranéens, une route vers des contrées inconnues, où des fourrures précieuses, un étaim abondant, le fer et l'ambre

1. La ville de Tornéa, au fond du golphe de Bothnie.

jaune, promettaient au commerce d'abondantes moissons. Oui, Pythéas est un de nos plus grands hommes, et son nom, écrit en tête de notre histoire, doit rappeler à la pensée l'ardeur du génie, la soif des découvertes, l'utilité des travaux et la gloire du succès.

Un rival vivait contemporain de Pythéas, c'était Euthyménes. Il paraît que Marseille s'était tracé un vaste cercle commercial; qu'intelligente et habile, elle voulut embrasser de ses spéculations le midi et le nord, alors peu connus. Carthage et Tyr exploraient l'Asie ; la Méditerranée porta leurs riches flottes aux remparts de Gades, à l'embouchure du Rhône et à ces trois mers fameuses dont l'une ressemble quelquefois à un large fleuve coulant entre deux belles rives ; l'autre, à un vaste bouclier poli, autour duquel la main de l'ouvrier a dessiné des rivières, des forêts, des collines, l'Asie et l'Europe en regard; et la troisième demeure suspendue comme un diamant à la ceinture de fer de la sauvage Scythie [1]. Mais le nord de l'Europe dormait derrière ses remparts de glace ; les feux du soleil interdisaient l'approche des mers africaines. Pythéas avait mesuré de l'œil ces remparts ; Euthyménes voulut saluer cette brûlante contrée qui ne s'est encore révélée que par sa prodigieuse étendue de côtes.

1. Les mers de Marmara, Noire et d'Asoph.

Il est hors de doute que les Phéniciens n'aient embrassé toute l'Afrique dans le vaste cercle de leur navigation. L'Égypte eut un roi qui se plaisait aux découvertes ; par son ordre des vaisseaux tyriens s'avancent dans le golphe Arabique, entrent dans la mer d'Oman, doublent le cap méridional de l'Afrique, et arrivent, après trois ans, dans les eaux de la Méditerranée. Entreprise prodigieuse, que les Marseillais ont peut-être exécutée! Pline nous parle de débris de vaisseaux ibériens qu'on vit flotter dans la mer d'Arabie. Et quels secours avait alors la navigation? La géographie ignorait que le globe fut ceint de l'Océan ; on ne savait pas quand soufflaient ces vents réglés que la voile attend patiemment pour se déployer au haut du mât, par eux périodiquement enflée ; et l'aimant ne s'était pas encore révélé comme attiré par une puissance magique vers le pôle.

Euthyménes fut également auteur d'un périple. Quand il longeait la côte occidentale de l'Afrique, il vit arriver à l'Océan une masse d'eau qui semblait introduire la mer entre deux terres ; c'était le Sénégal. Il en visita l'embouchure et le proclama le second Nil de l'Afrique.

Arrêtons-nous ici pour admirer la sage hardiesse et l'utilité des vues des Marseillais. Il est permis de croire que le sénat de leur ville fit les frais de ces voyages entrepris par Pythéas et Euthyménes ; ils furent conçus sur un plan très

large. L'un, Pythéas, se frayant un chemin vers le nord, ouvrait aux navires marseillais une route que la sagacité tyrienne ignorait encore; l'autre, Euthyménes [1], inondé des feux du soleil africain, explorait cette vaste côte d'Afrique, qui, finissant brusquement par un cap fameux, indiquait une voie vers ces Indes orientales dont l'antiquité célébrait les richesses.

Ces voyages attestent à quel haut degré de perfection les Marseillais avaient porté tous les arts appliquables à la science nautique et à la construction des vaisseaux.

Cette perfection éclate dans d'autres arts : l'élégance et la pureté de leurs médailles prouvent l'habileté et le goût de ce peuple dans le travail des métaux. Elles étaient frappées au coin ou fondues en bronze et en argent; jusqu'à ce moment il n'en a été trouvé aucune en or [2].

1. Euthymenes Massiliensis testimonium dicit navigari, inquit, Atlanticum mare. Senec., N. Q. IV, 2. — Plutarch. de plac. philosoph., IV, 1. — On attribue généralement à Euthyménes deux assertions dont les anciens se sont moqués; la première, que les eaux de l'Océan méridional sont douces, parce que la proximité du soleil leur donne une espèce de coction; la seconde, que les inondations périodiques du Nil proviennent des vents étésiens, qui refoulent pendant un certain tems les eaux du fleuve vers sa source, puis en cessant de souffler, les laissent retomber avec violence. Ces opinions, ridicules en effet, avaient été professées par nombre de philosophes avant Euthyménes, qui n'a fait que les répéter. Cf. Uckert., Geogra., II.

2. Cette absence complète de monnaies d'or est une singularité

Suivons attentivement la marche progressive de cette cité. A peine a-t-elle jeté les premières bases de son existence, que des ennemis accourent pour la détruire ; elle leur résiste par la force et la ruse. Quand sa population, ses arsenaux bien garnis, ses alliances lui permirent de mépriser les attaques des Ligures, elle s'appliqua à étendre son commerce et ses colonisations.

Nous touchons à l'époque de la splendeur de l'ancienne Marseille. Les Phéniciens et les Carthaginois ne s'occupaient que de leurs établissemens du midi de l'Espagne et visitaient rarement les eaux de la Gaule. Rhodes marchait à grands pas à sa décadence; aussi dépouillée de tout éclat commercial, elle abandonnait les deux colonies qu'elle avait jadis fondées, Rhodanousia [1], située près de l'embouchure occidentale du

d'autant plus remarquable, qu'on trouve une grande quantité de pierres massaliotes fourrées, c'est-à-dire fabriquées en mauvais métal recouvert d'une lame d'or ou d'argent; falsification qui prouve du moins l'existence de la monnaie qu'on avait intérêt à contrefaire. Quelques savans, il est vrai, attribuent la fraude aux Massaliotes eux-mêmes, et peuvent s'appuyer du mauvais renom qu'avait chez les anciens la monnaie phocéenne, puisque *or de Phocée* avait passé en proverbe, pour signifier de l'or détestable. Mionnet., t. 1, p. 67, et suppl., t. 1, p. 133. Papon, p. 947. Grosson, 24, 56. Bouche, p. 79, etc.

1. Pline attribue la fondation de Rhodanousia aux Rhodiens, d'après les médailles de cette ville. Ce sentiment est rejeté par Marcien d'Héraclée, ou plutôt par Scymnus de Chio, qui la regardent comme une colonie établie par les Phocéens fondateurs de Marseille.

Rhône, et Rhoda, en Espagne, à peu de distance des Pyrénées [1].

Les Étrusques voyaient s'éteindre leur puissance maritime ; la mer qui leur dut son nom, ne fut plus sillonnée par leurs navires ; peuple malheureux dont une double invasion arrêta l'essor vers une renommée de grande nation. Les Gaulois et les Romains haletant à ses flancs, le forcèrent de défendre des foyers bientôt envahis. Ainsi Marseille trouva le théâtre merveilleusement disposé ; une immense ligne de côtes attendait, comme la toile de l'ouvrier habile, les créations futures de son génie commercial. Les Alpes et les Pyrénées se déployaient aux extrémités de cette ligne. Délaissées de leur métropole Rhodanousia et Rhoda [2] invoquèrent l'alliance de Marseille ; elle devint leur protectrice, et fut regardée comme les ayant fondées une seconde fois. Aussi ces deux villes d'une origine asiatique et grecque, voulurent révéler par la grace d'un symbole cette alliance base de leur puissance. Sur leurs médailles, la rose, emblême de Rhodes et de ses colonies, s'épanouit à côté du lion massaliote.

1. Scymn. Chio orb. descript., v. 207. — Plin, III, c. 4. Steph. Byzant. — Isidor. orig., l. XIII, c. 21. — Hieronym. Comm., Epist. ad Galat., c. 3. — Strab., l. III, p. 141 ; l. XIV, p. 957. Rhoda, aujourd'hui Roses.

2. Scymn. Ch. orb. desc., v. 164, 105, 106. — Strab., l. III, p. 141 ; l. XIV, p. 967. — Ptol., Geog.

L'artiste eut un jour une idée pleine de fraîcheur et de poésie ; il suspendit cette rose à l'oreille de Diane ; parure précieuse qui embellit la déesse de Massalie et releva l'éclat de sa majesté [1].

Des batailles, des concessions, livrèrent aux Marseillais les points importans du rivage méditerranéen. Là des forts s'élevèrent, des comptoirs s'y établirent ; Marseille devint presque le centre d'une ligne d'établissement qui se prolongeait depuis le pied des Alpes Maritimes jusqu'au grand promontoire appelé aujourd'hui cap St-Martin. De ce côté, cette ligne arrivait aux colonies carthaginoises ; de l'autre, elle touchait à la république romaine. Le petit port d'Hercule, *Monæcus* [2], sous les derniers escarpemens des Alpes, formait à l'est la tête de cette ligne ; ensuite venaient *Nicea* [3] ; puis en deçà du Var, sur le territoire des Gallo-Ligures, *Antipolis* [4], destinée à contenir les Décéates, les Oxybes et les Néruses, *Athenopolis* [5], *Olbia* [6], le petit fort de *Tauroentum* [7]

1. Grosson, tab. 9.

2. Portus Herculis Monæci. Aujourd'hui Monaco. Strab., l. IV, p. 202. — Plin., l. III, c. 5.

3. Strab., l. IV, p. 184. — Plin., l. III, c. 5.

4. Strab., l. IV, p. 180, 184. — Ptolem., l. II, c. 10.

5. Athenopolis Massilensium. Plin., l. III, c. 4.

6. Aujourd'hui *Eaube*. Strab., l. IV, p. 180, 184. — Scymn., c. 215. Ptolem.. l. II, c. 10.

7. Aujourd'hui le *Bras de St.-Georges* et l'*Évescat*. — Strab., l. IV, p. 180, 185. — Ptol., l. II, c. 10. — Steph. Byzant. — Castellum Massiliensium. Cæs., Bell. Civil., l. II, c. 4.

et Massalie à l'ouest. Entre Marseille et les Pyrénées, se trouvaient *Hæraclæa Cacabaria* [1], qui paraît avoir été un ancien comptoir phénicien ; *Rhodanousia*, déjà nommée, et *Agatha* ou *Agathé Tyché* [2], *Bonne-Fortune*, construite à l'embouchure de l'Hérault ; enfin, au-delà des Pyrénées, sur le littoral espagnol, *Rhoda*, *Emporiæ* [3], *Hulonis* [4] et *Hemeroscopiam* ou *Dianium* [5], ainsi appelé d'un temple de Diane qui dominait tout le promontoire et la mer.

Après s'être assuré la possession des côtes maritimes, Marseille songea à reconnaître l'intérieur de la Gaule. Cette seconde conquête toute pacifique, étendit l'empire de son culte et de sa langue. De la libre volonté des indigènes, les Marseillais fondaient des comptoirs dans quelques villes gauloises ou liguriennes ; d'année en année le nombre de leurs agens s'y multipliait, et

1. Plin., l. IV, c. 4. — Aujourd'hui St.-Gilles. Hist. gén. du Langued., v. 1, p. 4. Quelques auteurs voient également dans St-Tropez une *Hæraclæa Cacabaria*.

2. Strab., l. IV, p. 180, 182. — Scymn., c. 207. — Stepha. Byzant. Aujourd'hui *Agde*.

3. Emporiæ et Emporium. Strab., l. III. p. 159, 160. — Tit. Liv., l. XXVII; c. 42; XXI, c. 60; XXXIV, c. 8. — Aujourd'hui *Ampurias*.

4. Steph, Byz. — Ptolem., l, II, c. 6. — Mel., l. II, c. 6. — On ignore la position de cette ville.

5. Aujourd'hui *Denia*. — Strab., l. III, p. 159. — Cicer. Verr.; I, 2, 3.

chacun de ces établissemens devenait un centre de civilisation, d'où se propageaient le goût des mœurs de Massalie, l'intelligence de sa langue et le besoin de ses marchandises. C'est ainsi que Cabellio et Avenio, chez les Cavares, ressemblaient, à quelques égards, à de petites villes grecques, et purent passer, aux yeux des voyageurs superficiels, pour des colonies massaliotes [1].

Arelate surtout, si heureusement située, avait attiré dans son sein une multitude de ces colons traficans. On y parlait le grec autant que les idiômes indigènes ; l'antique nom d'Arlath fut même changé par les nouveaux venus, en celui de Thêliné [2], qui signifiait la *nourrice*, *la féconde* ; mais cette dénomination étrangère ne prévalut point ; elle n'eut guère cours que parmi les Grecs, et périt avec leurs comptoirs. Les Massaliotes élevèrent des tours pour servir de phares à la barre dangereuse du Rhône [3] ; ils construisirent aussi sur l'île triangulaire que forment ses bouches, un temple à Diane, leur grande déesse [4] ; c'était une prise de possession du fleuve.

1. Artemidor., Geogra., l. 1, ap. Steph. Byz.

2. Voir plus haut.

3. Strab., l. IV, p. 184.

4. Strab., l. IX, p. 184. Aux possessions maritimes ou continentales des Massaliotes, il faut joindre encore les suivantes, dont l'importance était moindre, et dont la position n'est pas bien certaine : *Abarnus* (Steph. Byz.), *Trœzene* (Steph. Byz.) Eustath., l. 1.

Le Rhône, en effet, par la direction de son cours et par ses nombreux affluens, était le grand véhicule du commerce avec l'intérieur de la Gaule, et de là avec les îles britanniques. Les communications d'une mer à l'autre, à travers le continent, se pratiquaient, au second et au premier siècle, avant notre ère, de la manière suivante. La longueur du voyage et les obstacles qu'opposaient les colonies carthaginoises, firent bientôt renoncer les Marseillais à maintenir une communication maritime par le détroit de Gades. Il y avait le péril d'une navigation longue et des ennemis à braver. Les indigènes bretons apportaient eux-mêmes l'étain et les autres articles d'échange sur les côtes de la Gaule; et quand la marine gauloise eut pris un plus grand développement, elle

II, V, 566), auj. *Tretz*; *Cyrène* (Steph. Byz.), peut-être aujourd'hui *Courens* ou *Correns*; *Cytharista* (Plin., l. III, c. 5; Ptolémée, l. II, 10), aujourd'hui *La Ciotat*; en Espagne, *Manace*, et quelques îles sur la côte gauloise et italienne.

Les îles situées au large, à trois lieues du cap d'Olbia, et que les Massaliotes nommaient *Stæchades*, servirent long-tems de repaire aux pirates liguriens, qui infestaient le golphe; Massalie dut s'en rendre maîtresse pour la sûreté de son commerce. Sous la protection de quelques forts, elle y forma des exploitations de culture et des pêcheries pour le corail. *Coralium laudatissimum circà Stæchades insulas*; c'est ainsi que s'exprime à ce sujet Pline, dans le livre XXXII du chapitre 2. L'extirpation de la piraterie ligurienne, coûta à Marseille beaucoup de tems et de fatigues, et ne fut pourtant jamais complète.

s'empara de ce service d'exploitation [1]. L'étain était déposé dans des entrepôts aux embouchures de la Seine, de la Loire et de la Garonne.

C'était là que se rendaient les trafiquans marseillais, par plusieurs routes qui coupaient du sud-est au nord-ouest tout le continent de la Gaule. Quelquefois ils remontaient le Rhône et la Saône dans une portion de son cours; des transports par terre les conduisaient ensuite à la Seine, où ils s'embarquaient de nouveau [2]. Chemin faisant, ils traitaient avec les indigènes riverains. Une communication semblable était ouverte entre le Rhône et la Loire. Une route de terre fut même établie directement entre la côte de la Méditerranée et la haute Loire, en traversant les Cevennes, afin d'éviter le trajet du Rhône, que les frêles bâteaux massaliotes et gaulois ne remontaient qu'avec beaucoup de tems et de danger [3].

La route par la Loire était la plus fréquentée de toutes; sur les bords de ce fleuve se trouvaient les principaux comptoirs de la Gaule : *Noviodunum* des *Edues*, *Genabum* des *Carnutes*, et *Corbilo* des *Nannetes*. Quelquefois aussi on remontait l'Aude à Narbonne; puis un portage conduisait à

1. Cæs., Bell. Gall., l. III, c. 8. — Steph. Byz., l. IV, p. 194. — Diodor. Sicul., l. V, p. 302, 314.

2. Strab., l. IV, p. 189.

3. Strab., l. IV, p. 189.

la Garonne, qu'on descendait jusqu'à Burdigala [1]. Cette voie était plus courte que les précédentes, mais moins lucrative, à cause du peu d'abondance de la traite à l'intérieur. Enfin, un service de terre, organisé entre l'Océan et la Méditerranée, se fesait partie à dos du cheval [2], partie par ces mulets du Rhône que leur force et leur intelligence avaient déjà rendus fameux [3]. Leur trajet était de trente jours.

Quelle prodigieuse activité commerciale a déployé Marseille peu de tems après sa fondation; avec quelle sagacité elle créa ou dévina ces routes abrégées qui la mettaient en rapport avec les peuples lointains. Ces grands courans d'eau, devenus ses tributaires, rapprochent bientôt les distances, se couvrent de leurs barques, et deviennent les véhicules puissans de son intelligente industrie! Les montagnes sont percées, les marais comblés; des routes tracées avec d'inouies fatigues, suppléent au cours des fleuves, et retentissent du bruit de leurs riches transports. Une influence morale se fait sentir; la civilisation des Gaulois gagne à cette extension commerciale, qui chaque jour allait en s'aggrandissant. Et c'était un résultat inévitable de ces communications permanentes entre des marchands civilisés et des peuples barbares.

1. Strab., l. IV, p. 189.
2. Diodor. Sicul, l. IV, p. 314. — Idem, p. 312.
3. Claudian. Epigr. de mulabus Gallicis.

Il fallait que ces nations apprissent à connaître les monnaies et les signes numériques, par conséquent l'alphabet des peuples avec lequel elles étaient en relation continuelle et nécessaire. Des traités politiques durent être conclus, des conventions particulières passées entre le gouvernement et les individus des deux races; et ces écrits furent rédigés dans la langue des Massaliotes. Aussi les Romains trouvèrent-ils les nombres et l'alphabet grec employés même parmi les tribus barbares du nord[1]. Ils trouvèrent également, ce qui les surprit davantage, la coutume de rédiger certains contrats en langue hellénique[2]; mais ils attribuèrent faussement à une influence littéraire ce qui n'était que de pure nécessité commerciale. Ce fait, l'un des plus simples de l'histoire de la Gaule, a fourni aux savans modernes un texte à de ridicules suppositions. Pourtant des faits analogues et récens auraient dû les éclairer. De nos jours n'emploie-t-on pas nos langues européennes dans les relations avec des sauvages qui ignorent ces langues et l'usage même de l'écriture.

Le commerce intérieur de Massalie est peu décrit. Ses flottes rencontrèrent bientôt celles de Carthage, à qui elles disputèrent la souveraineté

1. Cæs., Bell. Gall., l. I, c. 29; l. VI, c. 14.
2. Strab., l. IV, p. 182.

de la Méditerranée. La lutte fut occasionnée par l'enlèvement de quelques barques de pêcheurs. Massalie triompha; les Carthaginois battus dans plusieurs rencontres, demandèrent la paix [1]; sa honte fut complète. Marseille étala avec orgueil dans ses places les dépouilles de sa superbe ennemie [2].

Cependant il est bien difficile d'admettre que Carthage, si puissante, ait déployé toutes ses ressources dans la guerre contre Marseille; les combats devaient avoir lieu entre quelques vaisseaux. La défaite des Carthaginois retentissait plus vivement à Marseille que dans sa ville rivale; ce qui le prouve, c'est que le commerce extérieur des Marseillais ne prît un véritable essor que lorsque Carthage et Rome eurent commencé leur sanglante lutte. C'est là l'époque de l'accroissement des relations maritimes de notre patrie; c'est l'ère véritable de sa grandeur.

Singulière destinée de Marseille! Son nom, lié aux grands événemens de l'antiquité, se trouve mêlé à ces débats qui ébranlaient le monde. De ces événemens prodigieux, aggrandis par un lointain immense, elle n'en est pas seulement la spectatrice; un rôle plus imposant lui est réservé; il

1. Carthaginiensium quoque exercitus, cùm bellum captis piscatorum omnibus ortum esset, sæpè fuderunt, pacem que victis dederunt. Justin., l. XLIII, c. 6. — Cf. Strab., l. IV, p. 180.

2. Strab., l. IV, p. 180.

faut que l'historien romain jette son nom à travers ses récits. Voilà donc Rome aux prises avec Carthage ; la ville éternelle a trouvé une rivale digne d'elle ; la chaîne brillante de ses hautes destinées attachée au premier navire qu'elle a lancé, déroulera ses longs anneaux de contrées en contrées.

Marseille fesait remonter, aux premiers tems de son histoire, l'époque de son alliance avec les Romains. Elle accrédita un vieux récit. Une galère, disait-elle, conduite par Euxène, s'avançant dans le Tibre, aborda à Rome, sous le règne de Tarquin [1] ; le roi romain et le chef grec se jurèrent une amitié éternelle. Un autre fait donnait à cette alliance un caractère plus auguste. S'il faut en croire un ancien historien, la prise de Rome par les Gaulois excita une grande douleur dans Marseille : la ville prit le deuil, et une collecte fut faite pour racheter le Capitole [2]. Un fait mieux prouvé atteste cette étroite amitié qui lia

1. Temporibus Tarquinii regis, ex Asiâ Phocensium juventus ostio Tiberis invecta, amicitiam cum Romanis junxit. Justin., l. XLIII, c. 3. — Trogue Pompée, dont Justin n'a fait qu'abréger l'ouvrage, était, comme on sait, originaire du pays des Vooonces ; il avait recueilli les traditions massaliotes, et écrit d'après elles la partie de son histoire relative à la Gaule.

2. Quam rem domi nunciatum publico funere Massilienses prosecuti sunt, aurum que et argentum publicum privatum que contulerunt, ad explendum pondus Gallis, à quibus redemptam pacem cognoverunt. Just., l. XLIII, c. 5.

de bonne heure Rome et Marseille. Le sénat voulant envoyer au temple de Delphes la dîme du butin conquis à Véïes, obtint des Massaliotes, qui y possédaient un *trésor*, que son offrande y serait déposée [1]. Rome n'élevait aucun doute sur les prétentions des Marseillais : elle leur accorda le droit de siéger parmi les sénateurs, dans les fêtes publiques et les représentations théâtrales. Les ports de la république étaient ouverts à leurs vaisseaux, avec exemption de tout droit de navigation et de commerce [2].

Déjà Annibal avait franchi les Pyrénées ; les députés de Rome qui voulurent soulever contre le jeune conquérant les tribus gauloises répandues dans les plaines voisines de ces monts, excitèrent un rire inextinguible dans l'assemblée barbare, où ils proposèrent une guerre dont ils voulaient rejeter le fardeau sur elles [3].

Marseille accueille les députés de Rome avec le plus vif empressement ; elle les rassure. « Annibal, leur dit-elle, ne peut compter long-tems « sur la fidélité des Gaulois ; nous savons trop » combien ces nations sont féroces, inconstan-

1. Tit. Liv., l. v, c. 25. — Diod. Sicul., l. xiv, c. 93.

2. Immunitas illis decreta et locus spectaculorum in senatu datus. Justin., l. xliii, c. 5.

3. Tantus cum fremitu risus dicitur ortus ut vix à magistratibus majoribus que natu juventus sedaretur. Tit. Liv., l. xxi, c. 20.

« tes et insatiables d'argent [1]. » Déjà cette ville, alliée fidèle, avait dénoncé aux Romains les projets hardis d'Annibal.

Les résultats de la seconde guerre punique, furent immenses pour les Marseillais. La grandeur commerciale de Carthage expirait aux bords fertiles où d'opulentes colonies en avaient prolongé l'éclat. L'Espagne pleurait ses établissemens longtems prospères, rivaux de Tyr et de Corinthe. La grande Grèce, la Campanie, n'offraient que des traces d'une sanglante dévastation, et la Sicile épuisée, languissait meurtrie par ses tyrans et par tant de guerres. Marseille hérita du commerce de tout l'occident.

Rome ne voulait que conquérir. Marseille s'attachait à sa fortune pour étendre ses relations commerciales; elle suivit en Afrique, en Asie, en Grèce, les Romains. Partout où l'aigle romaine dirigeait son vol, le lion massaliote accourait pour partager sa proie. Carthage expire dans la flamme allumée par la courageuse épouse d'Asdrubal; Rhodes ploie pour toujours les voiles de ses navires; les villes marchandes de l'Asie Mineure passent sous les fourches caudines de Rome; alors Marseille s'empare du monopole de l'Orient. Un instant, tout le commerce de l'univers fut con-

1. Sed ne illi (Galli) quidem ipsi satis mitem gentem fore. Tit. Liv., l. XXI, c. 20.

centré dans les murs de cette ville. Mais sur quelles bases chancelantes une telle grandeur s'appuyait! Comme elle était factice! Marseille le sentait bien. Aussi voulut-elle devenir cité conquérante et puissance territoriale dans la Gaule, comme Carthage l'avait été en Afrique et en Espagne.

SECOND RÉCIT.

LES ROMAINS.

Marseille ne cessait d'empiéter sur le territoire des Ligures, Oxybes et Decéates, du côté de la rive droite du Var. L'an 154 avant notre ère, ces peuples barbares se soulevèrent, et vinrent mettre le siége devant Antipolis et Nicæa, colonies marseillaises. Leurs légions étaient nombreuses, le danger imminent. Marseille implora la protection de Rome; le sénat envoya trois commissaires pour examiner sur les lieux les causes de la guerre et décider entre les combattans. Le vaisseau qui les conduisait, vint aborder au port d'Ægitna, ville oxybienne, très voisine d'Antipolis.

Le bruit se répand dans Ægitna que des galères romaines ont pénétré dans son port; une foule ardente et exaspérée accourt. Flaminius avait déjà pris terre; les Ægitniens lui ordonnent, avec

des gestes menaçans, de se retirer. Le Romain leur répond avec mépris ; quelques habitans se jettent sur son bagage pour le piller ; les esclaves le défendent. Deux Romains tombent morts : leur chef tire son épée ; mais la foule s'accroit, les dards pleuvent. Flaminius sanglant, meurtri de coups, regagne ses vaisseaux et s'éloigne d'un rivage où la vengeance rappellera bientôt les légions romaines. Arrivé à Marseille, il y reçoit de touchantes marques d'intérêt ; la douleur de Flaminius est accrue par le souvenir d'une défaite imprévue [1].

Cette nouvelle tomba comme la foudre au milieu du sénat de Rome : on s'écria que le droit des gens avait été violé, et que les Oxybes et les Décéates recevraient un châtiment exemplaire. Les légions destinées à cette guerre, se rassemblèrent en toute hâte à Placentia, et marchèrent vers la Gaule.

Le consul Opimius leur fit longer les Apennins et le littoral du golphe ; elles arrivèrent sur les bords de l'Apron, dans le pays des Oxybes. L'armée ligurienne se réunissait dans ses montagnes ; mais comme elle tardait à paraître, le consul impatient alla camper devant Ægitna, la prit d'assaut et la livra au pillage. La population fut réduite à l'esclavage, et les auteurs de l'insulte envoyés à Rome, liés et garrottés [2].

1. Polyb., excerpt. legat., c. XXXIV, p. 962.
2. Polyb., excerpt. legat., c. XXXIV.

Les Oxybes n'avaient pu réunir que quatre mille hommes [1] ; il est vraisemblable que l'armée des Décéates n'excédait pas ce nombre. Le consul arriva devant les Oxybes avant qu'ils eussent pu opérer leur jonction avec leurs voisins. Quand les Oxybes aperçurent l'armée romaine couverte d'airain, et s'avançant en bon ordre dans la plaine, ils ne reculèrent pas ; le souvenir de leur ville détruite, les enflamme ; ils tombent, avec une ardeur furieuse, sur les légions. Ce choc rapide et imprévu déconcerte un instant le consul. La charge sonne, la lutte commence ; elle fut sanglante. Mais les barbares pouvaient-ils résister à la supériorité du nombre et à la tactique de leurs ennemis ! Leurs rangs, dégarnis par la mort, sont enfoncés, et déjà les Oxybes commençaient à se débander, quand des cris de fureur et des bruits éclatans de lances heurtant les boucliers, leur annoncent l'arrivée des Décéates. On reprend le combat avec un acharnement nouveau. Une seconde victoire signala le second triomphe de Rome sur une barbarie vaincue sur son propre sol. Alors les deux peuples implorent la paix ; ils craignent pour leurs villages le sort qu'Ægitna avait éprouvé. Elle fut accordée ; Opimius concéda aux Marseillais toutes les terres prises sur les vaincus ; il décida que des otages leur seraient

1. Polyb., excerpt. legat., c. XXXIV.

remis pour la garantie de cette paix [1]. Rome fut fidèle aux principes de sa politique ; tout en secourant ses alliés, elle ne négligea pas les intérêts de sa puissance.

Elle laissa des troupes en quartier d'hiver dans les villes principales, et occupa les meilleures positions militaires ; enlevant sans doute aux Oxybes et aux Décéates, avec leurs armes et leur liberté, tout ce qu'ils ne pouvaient plus défendre [2].

Marseille avait aussi une marche dont elle ne s'écartait pas ; elle aspirait à fonder dans les Gaules une puissance redoutable. Ses colonies orientales protégées par les armes romaines, rivalisaient d'éclat avec elle ; maintenant les terres situées au nord de la métropole tentent son ambitieux espoir. Elle fomente des troubles parmi les Salyens ; ceux-ci, divisés, épuisaient leurs forces dans des combats journaliers. Quand Rome eut conquis l'Orient, Marseille crut le moment favorable pour obtenir d'elle une nouvelle incursion dans les Gaules ; elle se plaignit des attaques multipliées des Salyens, et demanda que les légions vinssent mettre un terme à la turbulence guerrière de ces farouches tribus [2].

Rome accueille ces nouvelles plaintes. M. Fluvius Flaccus accourt dans la Ligurie, bat deux fois

1. Polyb. ut suprà.

2. Florus., l. III, c. 2.

les Salyens et attaque même les Voconces [1]. Son successeur, C. Sextius Calvinus, anéantit les tribus liguriennes, qui renaissaient toujours plus ardentes à la vengeance sous les lances de leurs ennemis [2]. Un roi, digne d'une fortune meilleure, commandait ces hordes sauvages, c'était Teutomal. Ces injustes agressions exaspèrent son mâle courage; jamais abattu par les revers, il harcèle les Romains, quand ses bandes écrasées et dispersées ne lui permettent plus de tenter les hasards d'une bataille rangée. Sa voix indignée voudrait soulever et armer la Gaule contre les brigands qui s'en emparent, au mépris des droits sacrés chez tous les peuples. Mais cette voix se perd dans les forêts, et frappe vainement les montagnes, où les populations tremblantes s'étaient réfugiées, saisies d'une invincible terreur. Alors ce Teutomal qui avait disputé pied à pied le vaste territoire où tant d'hommes répondaient jadis à ses appels de guerre, inspira des craintes sérieuses à ses ennemis. Sa tête fut mise à prix; poursuivi de retraite en retraite, il abandonna un sol qu'il ne put défendre, et se retira au-delà de l'Isère, chez les Allobroges.

Sextius Calvinus sut à la fois conquérir et con-

1. Tit. Liv., Epitom., l. LX. — Florus ut supr. — Fast. capit.

2. Diodor. Sicul. frag. ap. Vales., p. 376. — Tit. Liv., Epitom., l. LXI.

server; il voulut que ce vaste déploiement de terres entre le Var et le Rhône, fut délivré des hordes ennemies; il chassa devant lui les populations effrayées, et les força de se retirer dans les montagnes, avec défense d'approcher à plus de quinze-cents pas des lieux de débarquement, et à plus de mille du reste de la côte. Par ce moyen il assura la route de terre et de mer d'Italie en Gaule. Ce vaste terrain fut cédé aux Massaliotes, qui le colonisèrent et l'exploitèrent à leur profit [1]

Sextius voulut aussi essayer ses armes contre les Voconces; il les vainquit en bataille rangée [2].

L'hiver le surprit dans les Gaules; il choisit pour l'emplacement de ses quartiers une colline située à quelques lieues au nord de Marseille, et baignée par une petite rivière que les Romains appelèrent Cœnus, et qui se nomme aujourd'hui l'Arc. La beauté du lieu frappa Sextius [3]; cette plaine coupée de collines alors vêtues d'arbres, l'abondance des eaux vives, la pureté de l'air, les eaux thermales si recherchées des Romains [4], le décidèrent à jeter les fondemens d'une ville dans un lieu disposé par la nature pour recevoir les futures créations de l'homme. Aussitôt les pa-

1. Strab., l. IV, p. 180.

2 Fast. Capitol.

3. Plut. in mario, p. 416.

4. Calidis et frigidis fontibus., Tit. Liv., Epit. l. XI.

lissades font place aux murailles [1] ; des fossés sont creusés, des tours construites, et l'enceinte militaire circule autour des édifices bâtis avec le luxe italien. *Eaux sextiennes*, *Aquæ Sextiæ*, ce fut le nom qu'elle porta, devint un lieu de plaisance où les officiers romains et les riches Marseillais se réunissaient, soit pendant les chaleurs de l'été, soit pendant le repos de la guerre.

On ne peut douter que l'argent et les troupes massaliotes n'aient aidé les Romains dans leurs premières conquêtes dans les Gaules. Quelques faits prouvent, de plus, que les habitans de la ville grecque cherchèrent, en introduisant la corruption et la discorde dans les rangs ennemis, à en affaiblir les forces, pour en faciliter la défaite. Un jour Sextius s'assit sur son tribunal, dans une ville salienne dont il vendait la population au son de trompe. Un Gaulois sortit de la foule, et s'avançant vers le Romain, lui dit : « Je ne devais pas m'attendre à figurer dans le » marché d'esclaves; as-tu oublié que j'ai servi » la cause des Romains, et que mes compatriotes ont souvent puni par des outrages et des » dangers un zèle que tu récompenses avec les » fers de la servitude [2]. »

Ce Salien se nommait Craton [3]. Ce nom grec

1. Jul. Solin, c. 2.
2. Diod. Sicul., Fragm. ap. vales., p. 376.
3. Idem, ibid.

paraît désigner ou le fils bâtard de quelque Massaliote, ou du moins un Ligure gagné à la civilisation grecque, dont il avait adopté les mœurs et le langage. Sextius rompt ses liens et le rend à la liberté avec sa famille et neuf cents Saliens que Craton lui désigne. Sans doute de honteux services, de coupables trahisons les rendaient dignes de cette faveur [1].

Ainsi Marseille, par ses menées secrètes et ses alliances puissantes, Rome par ses armes, préludaient à l'asservissement de la Gaule. On peut diminuer le tort de Marseille en disant qu'elle n'eût probablement recours à l'intervention étrangère, qu'après avoir reconnu sa faiblesse dans les luttes sans cesse renouvelées avec des tribus ardentes au pillage et familières avec les dangers. D'abord l'histoire nous la montre préférant les voies pacifiques, les traités, l'influence du commerce pour étendre sa puissance et soumettre des hordes guerrières ; mais la mauvaise foi de ses voisins, les combats, les pièges dont ils les harcelaient, la nécessité d'interrompre de vastes entreprises pour s'armer contre une soudaine attaque, la décidèrent à chercher un appui hors de la Gaule. Rome se présente à elle ; Rome, qui plus tard aurait fini par méditer la conquête de cette Gaule où il y avait de vieux et sanglans

1. Diodor. Sicul. ut sup.

affronts à venger ; car elle gardait la mémoire de cet incendie dans lequel ses premiers édifices battus par des vagues de flammes, s'écroulèrent aux cris et aux pleurs des défenseurs consternés du Capitole s'élevant, coloré de teintes affreuses, sur un lac de feu, comme un phare éternel. La politique des Marseillais est pourtant excusable ; on préfèrerait, il est vrai, les voir cherchant à éclairer les Gaulois, à les armer contre l'aggression romaine, à former d'eux un grand peuple, qui, les plaçant à sa tête, eût fini par reconnaître la suprématie que la civilisation et le génie semblaient réserver à nos ancêtres. Mais peut-on se rendre compte de tous les obstacles suscités contre Marseille, pour empêcher ou détruire un si bel ouvrage ? La barbarie, les divisions intestines dont la Gaule était travaillée, la difficulté des communications, la haine contre les inventions étrangères, l'amour de la guerre, l'ardeur du pillage, toutes ces causes réunies n'auraient-elles pas opposé aux vues grandes et généreuses de nos pères des barrières insurmontables ; et alors au sein d'une population aussi menaçante, ne valait-il pas mieux appeler au secours de leur commerce menacé, de leurs colonies attaquées, de leur puissance compromise, les légions romaines ? Au reste l'événement a justifié cette politique ; Marseille atteignit au plus haut degré de prospérité, et délivrée de ses anciennes alar-

mes, elle ne songea plus qu'à rendre sa tributaire cette belle mer, route éclatante que la nature ouvrait à ses vaisseaux.

Marseille suivait avec ardeur la marche dont elle avait déjà recueilli des fruits heureux; elle procura l'alliance de la nation éduenne aux Romains, alliance favorable à l'ambition de ce dernier peuple, mais marquée par les plus funestes résultats pour les nations galliques. Les Allobroges, soutenus par les Arvernes, la plus puissante des tribus, écrasaient la faible race éduenne, dont les efforts pour sortir de l'oppression, échouaient contre de formidables ligues. Marseille aigrit le ressentiment du peuple opprimé, lui peint sous d'énivrantes couleurs la protection de Rome, le flatte d'anéantir les Allobroges, d'arracher aux mains des Arvernes le sceptre d'une suprématie jalousée, si cette même Rome arme ses légions en sa faveur. Marseille réussit. Un traité est conclu entre la nation des Édues et le sénat de Rome. Les Édues reçurent le titre d'*amis et d'alliés du peuple romain*; ils donnèrent en retour aux Romains celui de *frères*.

Ces mots d'une touchante fraternité perdirent la Gaule. Rome en isolant ainsi ces tribus, et les armant les unes contre les autres, n'arriva que plus promptement à son but, celui d'anéantir la liberté gauloise.

Le consul Domitius députe chez les Allobroges

pour réclamer son ennemi Teutomal et pour leur enjoindre de respecter désormais le territoire des Édues, ses alliés [1]. D'immenses préparatifs de guerre furent la réponse de la nation, ainsi humiliée par des ordres insolens. Bituit [2], roi des Arvernes, veut détourner un orage, qu'il brave pourtant; il demande que Teutomal soit rétabli dans sa puissance; car, disait-il, il est mon ami et l'hôte de mes alliés.

Bituit était fils de ce Luern connu par ses pompes barbares. L'ambassade qu'il envoya au consul étalait un éclat étrange; la meute royale, composée d'énormes dogues tirés de la Belgique et de la Bretagne, y parut autour du chef de la députation. L'or et la pourpre brillaient sur les habits des hommes du cortège; un barde, le rotte en main, commença par chanter aux Romains les exploits des rois des Arvernes; mais ces hymnes ne produisirent aucun effet, Domitius les interrompant, congédia fièrement l'ambassade [3].

L'appel de guerre de Bituit retentit alors chez toutes les nations de la ligne arverne; les tribus arvernes proprement dites, et les ruthènes [4], ses

1. Tit. Liv., Epit. LXI. — Florus, l. III, c. 2.

2. Bituitus (Epitom. Tit. Liv.) — Florus. — (Paul. Oros.), Bittos et Bititos (Strab.), Betultus (Valer. Maxim. et inscript. grut., p. 298).

3. Appian. Fulv. Ursin.

4. Cæs., Bell. Gall., l. I, c. 45.

plus proches voisins, courent les premiers aux armes ; mais il fallait du tems aux autres alliés pour réunir leurs forces. Domitius retranché dans une position favorable, attendait, pour commencer la guerre, des secours de l'Italie. Les Allobroges descendent la rive gauche du Rhône, et attribuant à la peur la sage circonspection du consul, ils se préparent à un combat, confians dans une victoire certaine. Le consul les rencontre au confluent du Rhône et de la Sorgue [1], près de la ville de Vindalium [2], un peu au-dessus d'Avenio. L'acharnement qui ébranla et précipita les deux armées, était égal; mais la résistance des Allobroges vaincue et terrassée, fit place à une affreuse confusion. Vingt mille morts et trois mille captifs signalèrent le triomphe des Romains [3]; les autres s'enfuirent. Malgré un avantage si grand, Domitius continua à rester dans son camp fortifié, pour épier les mouvemens des ennemis. Vers la fin de l'automne, Q. Fabius Maximus vint réunir ses deux légions à l'armée de Domitius, qui ainsi se trouva forte de quarante mille hommes, sans compter les auxiliaires marseillais et les Édues.

1. Sulgas. — Strab., l. IV, p. 191.

2. Ad oppidum Vindalium. Tit. Liv., Epitom. LXI. — Strab., l. IV, p. 185. — Paul. oros.. l. V, c. 13. Aujourd'hui Venasque.

3. Viginti millia ibi Allobrogum cæsa feruntur ; tria millia capta sunt. Paul. oros., l. V, c. 13.

Les deux généraux romains se crurent assez forts pour prendre l'offensive. Après avoir laissé dix mille soldats à la garde du camp, ils marchent de concert vers le pays des Allobroges. L'Isère, non sans une vive opposition, est franchie; au passage de cette rivière, Fabius fut grièvement blessé. Le sol ennemi est envahi, et déjà des charges meurtrières s'apprêtaient, quand le bruit de la prochaine arrivée de Bituit, accouru pour couper la retraite, nécessite un mouvement rétrograde de la part des Romains.

Ils reviennent sur leurs pas, et du haut d'un monticule voisin du Rhône, où ils s'étaient retranchés, ils peuvent encore voir les restes de l'armée ennemie achevant de traverser le fleuve.

Si les anciens récits sont exempts d'exagération, l'armée arverne ne comptait pas moins de deux cent mille hommes. Cette multitude fut longue à passer. Bituit jette d'abord sur le Rhône un pont sans pilotis; l'armée ne traverse pas assez vite à son gré; pour en accélérer la marche, il fabrique un second pont avec des barques, que des chaînes de fer assujettissaient, qu'un plancher recouvrait. Déjà les Arvernes se formaient en colonnes dans la plaine, quand déployées aux vents, éclatantes au soleil, les enseignes romaines parurent [1].

1. Alium compactis lintribus catenis que connexum superstratis confixis que tabulis instruxit. Paul. Oros., l. V, c. 14.

L'aspect qu'offraient les légions était redoutable. Voyez-les étincelantes de fer et d'airain, rangées par masses formidables sur la pente et le milieu de la colline ; les archers et les frondeurs remplissent les intervalles qu'elles forment. Les auxiliaires sont échelonnés sur les ailes, la cavalerie bondit sur les flancs, et au milieu des ailes les éléphans déchaînent leurs pas lourds.

C'était un spectacle homérique. Plus nombreuses, mais ordonnées avec bien moins d'art, les troupes gauloises ouvraient un arc immense, dont le Rhône semblait la corde frémissante. Bituit était rayonnant d'orgueil, la fierté gonflait les veines de son front; les chefs s'inclinaient devant sa riche armure et l'éclat resplendissant de sa saie aux couleurs brillantes; deux roues poussaient avec un retentissant murmure son char d'argent [1] vers les lignes de son armée éclatant en cris de joie à l'aspect de ce merveilleux chef. Dans un coin de la ligne, l'oreille tendue, l'œil fixe et ardent, murmurait sourdement la meute royale, que des lesses et des fouets enchaînaient à son poste. Pourtant le roi gaulois après avoir promené ses regards sur les masses noires, agitées de sa vaste armée, les reporte sur les rangs serrés des Romains; le mépris enflamme alors ses paupières;

1. Discoloribus armis, argenteo carpento. Florus., l. III, c. 14.

puis, avec un geste ironique, il s'écria : Ce n'est pas même un repas de mes chiens [1].

Jour de deuil pour la Gaule! Au signal que les boucliers frappés envoyent, mille lances se levèrent. Les bras cherchent les bras, les épées, les épées, les chevaux, les chevaux; ce fut un duel immense. Pieds contre pieds, poitrines contre poitrines, haleines mêlées aux haleines, les Romains et les Gaulois luttent de rage et de désespoir. Fabius, dans l'accès de fièvre ardente qui le dévorait [2], se fait soutenir par deux soldats, et donne des ordres aux combattans [3] au milieu de la sanglante mêlée. Pourtant l'ardeur gauloise ne s'affaiblissait pas. Alors un rang de soldats s'écarte, et les éléphans paraissent [4]; à la vue de ces animaux, les Arvernes se déconcertent; les chevaux, effarouchés par la vue et l'odeur, se cabrent; la déroute gagne de proche en proche, et la victoire est livrée aux ennemis. Tous saisis d'une terreur soudaine, regagnent les bords du fleuve; le pont de bateaux construit à la hâte, craque sous les pas des milliers de fuyards; les chaînes se brisent, le fleuve engloutit

1. Paucitatem Romanorum vix ad escam canibus, quos in agmine habebat, sufficere posse. Paul. Oros., l. v, c. 14.

2. Il fut délivré de sa fièvre quarte par la préoccupation de la bataille. Pline, l. vii, c. 50.

3. Vell. Patercul., l. ii, c. 10.

4. Maximus barbaris terror elephanti fuere. Flor., l. iii, c. 4.

hommes et chevaux [1]. La foule ardente les bras en l'air, les poitrines lancées contre les dos, se précipite, égarée, sur l'autre pont. L'épée romaine arrive avec sa soif de sang; elle pénètre dans les rangs ennemis : elle n'eut qu'à égorger dans ce désordre épouvantable [2].

Cent vingt mille hommes périrent, et de ce nombre beaucoup de chefs [3]. Bituit se sauva dans les montagnes; l'ennemi s'empara de son char et de son manteau [4]. Ce roi trahi ainsi par la fortune, sans cour, sans meute, erra dans les vallées des Allobroges; son courage ne lui faillit pas; il aurait voulu soulever toutes les nations gauloises contre ses ennemis; mais les nations découragées par d'aussi épouvantables calamités, baissaient tristement la pointe des épées vers le sol, et écartaient la voix suppliante du roi fugitif. Ainsi désespéré, Bituit songe à demander la paix. Fabius accueille avec faveur son message; des négociations s'entament. Une honteuse perfidie les rompit. Domitius, d'un naturel sombre et jaloux, voyait avec un amer dépit sa gloire militaire effacée par les succès de Fabius. L'hon-

1. Coacervatis inconsultè agminibus, pontis vincula ruperunt, ac mox cum ipsis lintribus mersi sunt. Paul. Oros., l. v, c. 4.

2. Tit. Liv., epit. LXI. — Apian., Bell. Gall., p. 55.

3. 130,000, suivant Pline (l. VII, c. 50); 150,000, suivant Orose (l. v, c. 14).

4. Flor., l. III, c. 2.

neur de cette campagne retirée à ses faisceaux, ornait seulement ceux d'un collègue dont les talens militaires éclipsaient les siens. Il résolut d'enlever à Fabius l'avantage de terminer une négociation heureusement commencée. Des messages secrets dépêchés par lui à Bituit, l'invitent à se rendre à Eaux-Sextiennes, pour y traiter d'une paix qui lui serait accordée à de moins dures conditions. Le roi déchu ouvre son cœur à l'espérance, et loin d'accueillir le moindre soupçon, il se rend à Eaux-Sextiennes, et se livre sans défiance à Domitius. Le consul le reçoit avec les dehors d'une trompeuse amitié, l'introduit dans sa maison; et là, des soldats apostés, chargent de chaînes Bituit. Il fut mis à la disposition du sénat [1] avec son fils Cogentiac. Domitius enleva ainsi à son collègue l'honneur de conclure la paix.

Voici quels furent les résultats de ces diverses victoires. Une province romaine établie en deçà des Alpes, introduisit, pour la première fois dans les Gaules, l'administration du peuple-roi. Les Arvernes, traités avec ménagement, ne furent soumis à aucun tribut. Il n'en fut pas de même des Allobroges, leur position fit leur crime : déclarés sujets des Romains par le sénat, ils se virent réunis en cette qualité aux peuplades liguriennes

1. Per colloquii simulationem accersitum, hospitio que exceptum vinxit, ac Romam nove deportandum curavit. Valer. Maxim., l. VI, c. 9, n. 4.

déjà vaincues. Cette nouvelle province [1] romaine au-delà des Alpes, comprit donc en totalité le pays situé à l'orient du Rhône, depuis l'endroit où ce fleuve se jette dans le lac Léman, jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée. Toutes les peuplades renfermées dans cette vaste étendue de terre ne furent pas traitées avec la même rigueur; tandis que les Allobroges expiaient leur courage et leur audace par la perte de toutes leurs libertés, des privilèges accordés aux Cavares récompensaient la molesse de leur résistance. Les Voconces, sous le nom de *fédérés* [2], conservèrent leurs anciennes coutumes.

Après avoir ainsi subjugué ces nations gauloises, Domitius et Fabius voulurent éterniser le souvenir de leurs victoires. Sur le champ de bataille, théâtre de leurs exploits, ils érigèrent une tour en pierres blanches, que surmontaient les armes enlevées aux ennemis, comme de brillans trophées [3]. Chose inouie, s'écrièrent à ce sujet les anciens historiens, car jamais le peuple romain jusqu'alors n'avait cherché à humilier du reproche de sa victoire la nation domptée [4]. Deux tem-

1 C'est ce que les Romains appelaient *in provinciæ formam*, ou *formulam redigere*.

2. Vocontiorum civitas fæderata. Pline, l. III, c. 5.

3. Saxeas turres et desuper exornata armis hostilibus tropæa fixère. Flor., l. III, c. 2.

4. Hic mos inusitatus nostris; nunquàm enim populus romanus hostibus domitis victoriam suam exprobravit. Fl., l. c.

ples, l'un à Mars et l'autre à Hercule [1], furent élevés par Fabius auprès de ce trophée. Domitius voulut laisser un souvenir plus utile de sa victoire. A une époque d'une antiquité prodigieuse, le génie phénicien descendu sur nos côtes, avait tracé à ses explorations intérieures une route qui joignait les Alpes au Rhône; dégradée par les pluies et le tems, cette route, ouvrage antérieur à la fondation de Marseille, contemporain des premiers empires, ne montrait plus que de rares vestiges; Domitius la fit retablir : elle fut depuis lors appelée voie domitienne. [2].

Puis, précédé de son armée, monté sur un de ces éléphans qui décidèrent la victoire [3], au milieu d'un appareil éblouissant de pompe militaire, le fier Domitius parcourut le pays vaincu; il se rendit ensuite à Rome, pour y briguer le triomphe.

Le même jour Fabius et lui triomphèrent, celui-ci des Allobroges, et celui-là des Arvernes [4]. Bituit parut dans cette marche solennelle; il y parut vêtu de ses armes royales et de cette saie brillante qu'il portait le jour du combat; son char

1. Strab., l. IV, p. 185.

2. Via domitii, ou Via domitia.

3. Elephanto per provinciam invectus est, turbâ militum, quasi inter solemnia triumphi prosequente. Suet. in Neron, c. 2.

4. Marmor. Capit. Pigh., t. III, p. 14 et 78. — Vell. Paterc., l. II, n. 10. — Flor., l. II, c. 2.

d'argent [1] l'étala aux huées et aux gestes menaçans de la populace romaine, qui abreuva sa hònte des plus insultans outrages. Ensuite il fut ramené dans sa prison d'Albe, où la mort mit vîte un terme à ses misères. Fabius ajouta à son nom celui d'*allobrogique* [2].

La province transalpine fut déclarée *consulaire*, parce que chaque année un des consuls devait s'y rendre avec une armée, précaution qui prouvait combien peu y était consolidée la puissance de Rome. Les consuls qui succédèrent à Fabius, P. Manlius en 120, Aurélius Cottas en 119, et Q. Marcius rex en 118, ajoutèrent aux conquêtes de leurs prédécesseurs. Les limites de la province furent reculées ; tout le pays situé au couchant du Rhône, entre ce fleuve, la frontière arverne et les Pyrénées, qui comprenait les territoires des Helves, des Volkes Arécomikes et des Sordes, entra dans le nouveau cercle d'invasion aggrandi chaque jour. Les Volkes-Tectosages [3] contractèrent avec les Romains une alliance étroite, et reçurent le titre de fédérés.

Ainsi s'étendait dans la Gaule cette puissance

1. Nil tam conspiscuum in triumpho quàm rex ipse Bituitus, discoloribus in armis, argenteo que carpento, quale pugnaverat. Fl., l. c.

2. Vell. Paterc., l. c. — Valer. Maxim., l. VI, c. 9, n. 4. Juvenalis, etc.

3. Diod. Frag. ap. Vales., p. 630.

romaine dont les empiétemens d'abord inaperçus, obtenaient chaque jour une extension nouvelle. Quand au nord de ce vaste pays, peu émues au bruit de ces attaques imprévues, les tribus voisines de la Seine ou du Rhin recevaient à peine l'écho affaibli de ces guerres retentissant au midi; déjà une portion considérable du territoire gaulois passée sous le joug, recevait les trophées, les camps et la loi de ces redoutables vainqueurs. Mais Rome voulait que des communications aisées fussent établies entre l'Italie et cette province transalpine. Une seule route existait; route étroite, suspendue sur les flots, longeant le golphe ligurien et circulant entre la mer et les derniers escarpemens des montagnes. Des tribus gauloises et liguriennes défendaient à main armée les chemins intérieurs des Alpes. Le sénat y songea : il donna ordre à ses généraux de s'emparer du passage des Alpes Maritimes, et d'un autre passage dans cette partie de la chaîne que les Gaulois appelaient *Craig* ou Craïe [1] (region des *rocs*), mot que les Romains avaient altéré en ceux de *Græcæ* et de *Graiæ* [2].

Debout sur les cimes des rocs, suspendus aux

1. *Craig* (gaël.), *Carreg* (cym.), *roc. Crau*, en patois savoyard, signifie encore aujourd'hui *pierre*, *rocher*,

2. *Graïæ*, *Alpes*. Plin. Petron. — Virgil. ÆEn. x. — *Græcæ*, Serv. ad Virgil, loco citato. — *Mons graius*. Tacit., hist. IV. — C'est aujourd'hui le passage du *Petit-Saint-Bernard*.

flancs de ces monts sauvages, la flèche et la lance prêtes, des hordes belliqueuses veillaient sur ces défilés que Rome avaient résolu d'envahir. Les Ligures *Stænes* défendaient le col des Alpes Maritimes ; jamais peuple ne montra un courage plus héroïque. Q. Marcius investit leur village à l'improviste ; les Stænes se battent en désespérés. Se voyant enveloppés de toutes parts, ils jettent des tisons à leurs maisons, égorgent leurs femmes et leurs enfans, et se précipitent au milieu des flammes. Le fer, le feu ou le lacet terminent les jours de ces hommes héroïques, qui, surpris, n'avaient pu suivre le courageux exemple de leurs frères. « Il ne s'en trouva aucun, dit un historien, même » parmi les plus jeunes, chez qui l'amour de la » vie fut assez fort pour leur faire supporter l'es- » clavage [1].

Les Romains rencontrèrent la même résistance dans les Alpes Graies ; toutefois les passages, après des chances diverses, tombèrent en leur pouvoir [2].

Une question intéressante pour la province transalpine, fut alors débattue dans le sénat de Rome; un jour un jeune sénateur se leva ; il se nommait

1. Nullus quc omninò vel parvulus superfuit, qui servitutis conditionem vitæ amore toleraret. Paul. Oros., l. V, c. 14. — Epit. Tit. Liv., l, XII. — Fast. Capit. Fragm. Pigh., t. III, p. 85.

2. Tit. Liv., epit. LXIII. — Vell. Paterc., l. II, c. 8. — Flor., l. III, c. 4. — Fast. Capitol.

Licinius Crassus, il avait déjà la renommée d'un orateur. Comprenant les avantages que sa patrie retirerait de la conquête de la Gaule, il demanda aux pères conscrits d'établir dans la partie de ce pays déjà conquise, une colonie romaine. Des murmures éclatèrent alors. Une seule colonie existait à cette époque hors de l'Italie, c'était celle qui fut fondée sur les ruines de Carthage. Mais pourquoi, s'écria-t-on, le jeune et imprudent orateur veut-il que dans un pays sauvage Rome aille livrer aux flots de la barbarie [1] des citoyens romains au milieu d'hommes farouches, indociles au moindre joug.

Oui, répondait Crassus, le seul moyen d'adoucir les mœurs de ces peuples, est d'élever dans leurs régions une cité romaine. Doutez-vous de l'influence de nos lois, de nos usages, de notre culture sur des esprits grossiers? En construisant des remparts qui offriront une image de nos villes italiennes sur le sol gaulois, nous plaçons une sentinelle vigilante au sein de la barbarie, un boulevard contre les dangers dont notre conquête pourrait être menacée. L'éloquence de Crassus l'emporta; la colonie fut décrétée, et ce même Crassus eut mission de l'établir [2].

1. Barbariæ fluctibus. Cicer. pro Flac, p. 364.

2. Crassus voluit adolescens in coloniâ Narbonensi causæ aliquid popularis attingere, eamque coloniam ut fecit ipse deducere. Cicer. Brut., p. 218 — Eutrop., l. IV.

Narbonne porta un coup mortel à la puissance marseillaise. Rome avait d'admirables prévisions politiques ; elle vit bien que sans une puissante ville latine dans les Gaules, Marseille, dont l'opulence excitait son ombrage, profiterait seule de ses conquêtes, quand ses secours deviendraient inutiles. Narbonne devenait non seulement un boulevard élevé contre les indigènes gaulois ; mais de plus une surveillante, une rivale auprès de Marseille, dont elle ne tarderait pas à affaiblir l'éclat.

Aussi d'immenses travaux révèlent bientôt le secret des fondateurs de cette colonie. Une activité étonnante est déployée ; grace à la vigilante ardeur de Licinius, Narbonne eut bientôt un port, un capitole, une curie, lieu où se réunissait le sénat local, des temples magnifiques, des thermes [1]. L'ancien port fait place à un autre ; pour rendre la rade plus sûre, pour en élargir l'enceinte trop resserrée, une chausée de sept milles de long, détourna de son lit un bras de l'Aude. A l'est de la ville, des étangs et des ruisseaux très nombreux l'investissaient de leurs eaux ; des ponts, construits à grands frais, créérent les communications qu'ils interrompaient [2]. C'était

1. Auson. de clar. urbib., p. 221. — Sidon. Apol. Carm. XXIII.

2. Marc. Hispan., p. 28 et seq. ; 33 et seq. — Hist. générale du Languedoc, t. I, p. 54, 55.

dans le port de Narbonne que venait stationner la flotte militaire chargée d'observer ces parages. Le chemin de Marseille fut oublié peu-à-peu; le commerce intérieur de l'Italie, de l'Espagne, de l'Afrique et de la Sicile, se concentra dans Narbonne, le commerce intérieur de la Gaule y reflua aussi. De la fondation de cette dernière ville, l'ancienne Marseille put dater l'ère de sa ruine.

Tandis que Rome attentive à consolider ses conquêtes, s'occupait d'organiser l'administration de sa province transalpine, d'y ériger des cités; tandis que les colons romains se partageaient les possessions des Arécomikes, que le questeur régularisait la spoliation du pays, que l'assiète de l'impôt était déterminée, un orage terrible allait s'abattre sur ces contrées où le sénat distribuait à la fois ses graces et ses rigueurs. La plus formidable de toutes les invasions s'avançait menaçante vers les bords du Rhin; une commune ruine semblait réservée aux vaincus et aux vainqueurs, à la Gaule et à l'Italie. Étendant ses aîles immenses sur la Germanie, cette invasion avait déjà vu cent rivières se courber sous ses bateaux improvisés, mille villes barbares disparaître devant son souffle, des incendies étendre leurs flammes et leurs cercles rapides dans d'immenses campagnes; la Gaule sentait déjà l'haleine ardente de trois cent mille guerriers, poussée par des vents maudits vers ses forêts émues. Rome va se

mesurer avec ces barbares tenus en réserve dans d'éternelles glaces, pour accomplir, un jour, la haute mission de la vengeance de tant de nations vaincues; car les farouches enfans d'Odin finirent par planter leurs tentes de peaux sur les ruines du Colysée.

A l'époque la plus reculée des premières migrations asiatiques, une portion considérable des hordes kimriques s'abrita sous ces roches sauvages autour desquelles l'Océan du nord élève sa puissante voix. La péninsule nommée aujourd'hui le Jutland, s'appela la péninsule kimrique; les côtes voisines reçurent aussi les tentes vagabondes de ces nations primitives. Au-dessus d'elles, plus vers le nord, une de ces races teutoniques qui occupèrent la presque totalité des contrées transrhénanes, avait cherché de sauvages abris sous ces coupoles de glaces, sous ces forêts diluviennes, dont un rapide rayon du jour illumine les dômes transparens ou mousseux.

La nature a aussi ses révolutions; les monts déracinés, les océans refoulés vers d'autres lieux, en gardent l'éternelle empreinte. Ces révolutions dont des récits contemporains attestent rarement l'existence, laissent je ne sais quels insaisissables souvenirs de vagues craintes dans les esprits humains; et quand la science vient les décrire, elle a l'air de réveiller dans nos mémoires des impressions endormies des récits qu'aucune bou-

che, pourtant, n'avait racontés. Ainsi, à une époque d'une date effacée sur le livre des âges, un ennemi puissant ébranla les bases de la terre des Kimris et des Teutons [1]; l'Océan fit une soudaine irruption, le sol s'affaissa, et la mer aux aguets, accourant avec ses flots, ses bruits, ses larges cataractes, envahit la demeure de ces nations primitives [2]. Effrayés, les Kimris et les Teutons reculèrent devant ces invasions terribles; puis, se rapprochant, ils ne formèrent qu'une seule horde, et abandonnant ces lieux où une nature violente avait offert à leurs yeux l'image d'une épouvantable irruption, gardant de l'Océan irrité les bruits, les orages, le tumulte soudain, ils marchèrent vers le sud-est, terribles et imprévus comme cette mer débordée.

Trois cent mille guerriers composaient la horde; des charriots portaient les vieillards, les femmes, les enfans [3]. Les Kimris avaient pour chef Boïorix [4], intrépide, mais violent; il communiquait ses ordres à d'autres chefs inférieurs : Céso-rix, Luk ou Lucius et Clôd [5], appelé par les Romains Claudius. Teutobokhe [6] commandait les Teutons;

1. Appian. Bell. Illyr., p. 751.

2. Strab., l. VII, p. 293 — Ammian., l. XXXI, c. 6. Flor., l. III. Oceani supremis excita stagnis. Claudian. Bell. get., v. 658.

3. Plutarch. in Mario.

4. Tit. Liv., epitom. LXVII.

5. Clôd (cymr.) : louange, renommée.

6. Teutobochus, Flor., l. III, c. 5. — Teutobodus, Oros, l. V.

jamais géant plus redoutable n'avait paru dans les rangs teutoniques : sa stature et sa force étaient prodigieuses ; se balançant sur sa haute lance, il franchissait d'un saut six chevaux rangés de front [1].

La horde s'avançait ; arrivée aux bords de l'Oder, elle en remonte la rive, et se dirigeant au sud-est, elle plante ses pavillons sur le territoire des Boïes, peuple kimri établi sur le plateau des monts Sudètes. Les Boïes s'arment pour les repousser ; la résistance fut si vive, que le peuple fugitif détachant ses tentes, poussa vers le sud [2], traversa le Danube, la forêt Hercynie, et tomba sur la Norique, où des cieux plus doux semblaient leur promettre une demeure stable. La flamme dévore les champs, la terreur s'étend, et Noréïa, capitale de cette contrée, voit autour de ses murs cette armée barbare dont les craquemens de l'incendie et d'épouvantables récits avaient annoncé l'arrivée.

Noréïa était de ce côté la clef de l'Italie ; bâtie sous les Alpes Tridentines, elle ouvrait aux Kimris-Teutons la route de Rome. Aussi Rome s'alarma ; Papirius Carbon, consul, hâte sa marche, s'empare des défilés, et surveille du haut des gigantesques monts le mouvement des ennemis. Des paroles furent échangées.

1. Quaternos senosque equos transilire solitus. Flor., l. c.

2. Posid., ap. Strab., l. VII, p. 293.

Debout sur un rocher, le consul s'adressant aux chefs barbares, leur envoya, avec des gestes de mépris, ces mots superbes : « Je vous ordonne de » vous retirer; respectez un pays allié du peuple » romain. »

Le nom du peuple romain était alors dans tout son éclat; porté par la terreur ou la victoire, il avait pénétré en tous lieux. Quand les Kimros-Teutons virent face à face les légions de Rome, au lieu de compter leurs lances et de regarder leurs boucliers, ils couchèrent la tête ; leurs réponses furent humbles. Deux députés aux fronts baissés, vinrent assurer le consul que l'intention de la horde n'était pas de s'établir en Norique, et que si les Romains avaient des droits sur ce pays, elle porterait ailleurs ses conquêtes. Ainsi s'exprimaient des hommes que trois cent mille guerriers envoyaient. Le consul bondit de joie ; enhardi par la modération de ce langage, il médita l'extermination des barbares. Les envoyés kimris furent comblés de caresses ; on applaudit, au prétoire et sous la tente consulaire, aux dispositions pacifiques de leurs compagnons d'armes ; ensuite, sous prétexte de les ramener plus promptement à leur camp de Noréïa, on les confia à des guides trompeurs, qui les égarèrent. Aussitôt l'armée romaine s'ébranle ; les Kimris sont investis de toutes parts ; la nuit favorise l'attaque, et leur camp enseveli dans les ténèbres, s'éveille aux cris des assaillans. Les

barbares, quoique surpris, se montrent dignes de leur belliqueuse origine; ces redoutables enfans du nord portent dans les ténèbres de terribles coups, et quand le jour vint éclairer la scène du carnage, les Romains effrayés du nombre de leurs morts, reculent; ils durent à un orage qui protégea leur fuite, un salut honteusement acheté [1].

La horde pouvait facilement pénétrer en Italie, mais, malgré cette inopinée défaite, la majesté du nom romain la protégea encore. Descendant l'Illyrie, elle la ravagea en tous sens, depuis l'Adriatique jusqu'au Danube, depuis les Alpes jusqu'aux montagnes de la Macédoine et de la Thrace. Au bout de trois ans, chargée de dépouilles, elle revint sur ses pas, et par le cours supérieur du Rhin elle entra dans les vallées des Alpes Helvétiques [2].

Six tribus composaient le peuple helvétien [3]: il s'émut à la vue des charriots chargés de dépouilles des Kimris-Teutons, et sentit se réveiller cette ardeur de courses lointaines, de pillage, qui

1. Strab., l. v. — Tit. Liv., epit. LXIII. — Velleï. paterc., l. II, c. 8, 12.

2. Strab., l. v. — Vell. paterc., l. II, c. 8, 12. — Tit. Liv. epit. LXIII. Tacit. German., c. 37. — Quintil. Declam. pro milite mar.

3. Strabon n'en compte que trois (l. IV, p. 193); mais César dit positivement que de son tems il en existait quatre, et deux avaient été détruites par Marius.

les avait poussés dans tant d'aventureuses expéditions. Trois tribus helvétiennes se levèrent en masse et joignirent leur fortune à celle des barbares étrangers. C'étaient les *Tigurins* [1], les *Tughènes* [2] et les *Ambrons*, ou *Ambrans*. Cette dernière tribu, la plus nombreuse des trois, avait sur pied trente mille hommes [3].

Ainsi accrus, les Kimros-Teutons tombent sur la Belgique, disposée à soutenir ce choc terrible [4]. Il paraît que le souvenir d'une semblable origine, réveillé par des traditions communes, par une conformité de langage, amenèrent un accomodement. Les Kimris obtinrent des Belges-Éburons un lieu de dépôt fortifié par l'art et la nature, où ils placèrent le bagage qui gênait leur marche [5]. Six mille guerriers de la horde furent chargés de veiller sur ce lieu [6]; les autres continuèrent à étendre ce vaste cercle d'invasion qui s'élargissait sur la surface de la Gaule.

1. Tiguri, Tigurini — peuple de Zurich, à ce qu'on suppose.

2. Tugheni, Toygenæ — peuple de Zug.

3. Plut., in Mario, p. 416.

4. Teutones cimbros que intrà fines suos ingredi prohibuerunt. Cæs.; Bell. Gall., l. II, c. 4. — Strab., l. IV, p. 196.

5. Iis impedimentis quæ secum agere ac portare non poterant depositis... Cæs., Bell. Gall., l. c. Custodiæ ex suis ac præsidio sex millia hominum una reliquerunt. Cæs., Bell. Gall, l. II, c. 29.

6. Il se nommait *Aduat*. Cæs., Bell. Gall., l. c.

Le sol de la Gaule garda long-tems les vestiges terribles de cette formidable attaque. Pendant un an, d'inouies calamités signalèrent la présence des barbares sur la terre des Galls [1]. Au milieu des champs dévastés, les villes s'écroulaient dans les feux d'un soudain incendie; dans d'autres enceintes fortifiées, où se pressait une population effrayée, la résistance fut héroïque; mais au milieu des efforts d'une valeur désespérée, éclataient des scènes hideuses : la faim conseilla d'épouvantables repas, et les guerriers galls épuisés par la disette, dévorèrent les membres des vieillards et des enfans, rendus par la faiblesse et par l'âge inutiles à la défense commune.

Poussant devant eux les peuples effrayés, la horde victorieuse arrive enfin sur les limites de la province romaine; une faible barrière, le Rhône, les arrêta [2]. Ils retrouvaient encore, sous le ciel d'occident, ces Romains dont ils avaient vu les camps se dessiner dans les plaines de l'Illyrie, de la Macédoine, de la Thrace. Comme frappés de stupeur devant ce grand nom de Rome, ils plantèrent leurs tentes devant ce fleuve dont ils auraient pu si aisément tenter le passage. La sup-

1. In oppida compulsi, ac inopià subacti, eorum corporibus ætate inutiles ad bellum videbantur vitam toleraverunt. Cæs., Bell. Gall., l. VII, c. 77.

2. Cæs., Bell., Gall., l. I, c. 33; l. VII, c. 77. — Plut. in Mario.

perstition s'empare de leurs esprits, et au lieu de poursuivre leur route, ces Kimris signalés par tant de combats à l'admiration romaine, s'adressent à Silanus, commandant de la province, pour obtenir des terres. Nos bras, ajoutèrent-ils, en payeront le loyer à la république [1]. La réponse de Silanus fut encore méprisante : Rome, dit-il, n'a ni terre à vous donner, ni service à attendre de vous [2].

Une attaque soudaine vient soutenir l'orgueil de ces paroles; le Rhône est franchi, et les légions romaines accourent pour châtier les barbares. Les barbares soutiennent le choc avec un admirable courage ; puis, se jetant avec des cris affreux dans les rangs ennemis, ils entonnent l'hymne sauvage de la victoire, à la vue des cohortes dispersées. Alors la population gauloise déployant une étonnante énergie, défendit courageusement la ligne du Rhône et des Cevennes jusqu'à l'arrivée de nouvelles légions.

Un an se passa en tentatives infructueuses de la part des hordes alliées pour pénétrer dans la province ; enfin elles changèrent leur plan d'attaque : la résolution fut prise d'envahir cette pro-

2. Ut martius populus aliquid sibi terræ daret quasi stipendium cæterum ut vellet manibus at que armis suis uteretur. Flor., l. III, c. 3. — Tit. Liv., epit. LXV.

3. Tit. Liv. — Flor., l. c.

vince par plusieurs points. Divicon devait s'emparer du territoire allobroge, à la tête des Tigurins, soit par le pont de Genève, soit par les gués du Rhône, peu distans de cette ville ; les autres Helvètes et les Kimros-Teutons avaient ordre de se diriger plus au midi. Les Romains divisent leurs forces. L. Cassius gagne Genève, pour fermer le passage du Jura ; Aurélius Scaurus marche contre les Kimris. La fortune fut encore contraire aux Romains ; sur les bords du lac Léman [1], Cassius attaqué à l'improviste, périt au milieu de son armée presque anéantie : autour de lui expirèrent, percés de traits, L. Pison, son lieutenant, et ses plus braves légionaires [2].

Ceux que le fer épargna, retranchés dans leur camp, ne durent la vie qu'aux plus honteuses conditions ; Divicon exigea d'eux la moitié de leur équipement, des otages et la plus dure des humiliations. Ces restes malheureux passèrent sous le joug des barbares. Les lances teutoniques formant une voute d'airain, virent défiler sous leurs fers sanglans les Romains ; et ce spectacle eut pour témoins les Gaulois des contrées vaincues, accourus pour repaître leurs regards de l'abaissement

1. In finibus Allobrogum. Tit. Liv., epit. LXV — (Ad lacum Lemanum.) Oros., l. v, c. 15. Cæs. Bell. Gall., l. I, passim.

2. Cæs., Bell. Gall., l. I. — Tit. Liv., epit. LXVI. — Oros., l. v, c. 15.

des vainqueurs [1]. Quand Cassius périssait au nord, Scaurus, au midi, battu complètement, se voyait chargé de fers et attaché au poteau d'une tente kimrique.

Tant de succès exaltèrent ces barbares. Deux armées détruites, des généraux tués ou dans les fers, une terreur qui planait sur la Gaule, en fallait-il davantage pour énivrer des esprits grossiers, devant qui le prestige de la puissance romaine semblait s'être évanoui? Aussi à la lueur des feux du camp, sous une vaste tente, les chefs se réunirent; l'un d'eux proposa l'invasion de l'Italie. Allons, s'écria-t-il, combattre corps à corps cette puissance que la menteuse renommée avait trop exaltée. Sous les Alpes de la Norique, devant le Rhône même, après une victoire, nos poitrines battaient de crainte au nom des Romains, et cependant leurs aigles roulent maintenant souillées de sang et de poussière avec le fer de nos lances; que nos casques d'airain leur renvoyent en reflets éblouissans les clartés de leur soleil d'Italie; marchons vers leurs villes, incendions leurs champs. Un long murmure accueille la martiale proposition; on discuta s'il valait mieux saccager ou se partager l'Italie; réduire les Romains en

1. Obsidibus datis, et dimidià rerum omnium parte... Tit. Liv., epit. LXV. — Sub jugum missi. Cæs. Bell. Gall., l. 1, c. 7, 12. — Oros., l. V, c. 15.

esclavage, ou les détruire tous; peupler de Kimris ou de Teutons la ville de Rome, ou l'anéantir [1]. Scaurus, chargé de chaînes, assistait à cette délibération; un interprêtre lui en explique le sujet. Un rire de mépris parut sur les lèvres du Romain. Interrogé sur les forces de son pays, il tint un noble langage et exalta la puissance de Rome, ses légions, sa constance inébranlable.

Craignez, leur dit-il, de franchir les Alpes; car ma patrie est invincible. A ces mots, de sinistres rumeurs s'élèvent dans ce sénat barbare; on s'étonne de tant d'audace et de mépris: Boïorix frémissant de colère, se précipite sur Scaurus et l'étend à ses pieds [2].

Cependant le conseil de Scaurus parut avoir été adopté; car les chefs se séparèrent sans avoir rien décidé. Ils pensèrent qu'il ne fallait franchir ces redoutables Alpes que lorsque la province romaine aurait été entièrement soumise.

Ah! sans doute l'heure de la liberté aurait alors pu sonner pour les Gaulois, si les Kimris-Teutons, moins cruels et mieux avisés, n'avaient pas épouvanté la Gaule par des barbaries inouies. Cette Gaule secourue et non ravagée, se soulevant contre ses vainqueurs, associée aux

1. An cimbricè Romæ loquendum? Quintil. pro milite Marii. — Plutarch. in Mario, p. 412.

2. Tit. Liv., l. c.

succès de la horde, eût completé la ruine du pouvoir romain ; car les victoires remportées sur les légions d'Italie y excitèrent une joie universelle. Cependant, maîtrisées par la terreur, les tribus n'osèrent invoquer un appui dangereux, en recourant à des auxiliaires sans frein et sans lois. Une seule le fit : ce fut celle des Volkes-Tectosages.

Ce peuple avait reçu le titre de *fédérés*; ce titre, faussement interprété, parut aux Romains un motif suffisant pour occuper militairement leur capitale, *Tolosa* ou Tolose, au commencement de la guerre. Les Volkes-Tectosages furent indignés de cet acte de souveraineté ; ils y virent l'indice d'une domination qui n'attendait pour se consolider que la destruction des hordes étrangères.

Les Volkes-Tectosages conservaient avec orgueil le souvenir des brillans exploits de leurs aïeux ; à Tolose, de nombreux trophées les attestaient. Aussi l'idée de la servitude les revoltait. De plus, ils virent bientôt dans les Kimris-Teutons des auxiliaires que leur recommandait une communauté d'origine et de langue [1]; ce motif agit puissamment sur leurs esprits ; aussi, Boïorix fut-il invité à conclure un traité avec Copill [2],

1. Dion. Cass. frag. ap. Vales., p. 630.
2. Plut. in sull.

roi des Tolosates. Ce traité fut signé avec la honte des Romains ; car les Volkes mirent aux fers la garnison italienne.

Mais ce triomphe fut de courte durée. Q. Servilius Cépion profitant de l'absence de Copill et de l'éloignement des Kimros-Teutons, accourt devant Tolose, y pénètre par trahison, et la livre au pillage [1].

Ce pillage fut écrit en caractères sanglans dans les fastes gaulois. Depuis long-tems l'Italie retentissait du bruit des richesses renfermées dans Tolose. Elles avaient, aux yeux des peuples, une remarquable origine. Les aventuriers Tectosages rapportèrent, disait-on, les dépouilles enlevées à Delphes et à vingt autres temples. La barbarie put contempler les précieux ouvrages des arts : trépieds sacrés, cuirasses élégantes, statues d'or, d'argent, d'ivoire, lances, piques, casques sortis des mains d'habiles ouvriers, boucliers ciselés, tout fut entassé dans la place publique de la capitale des Volkes-Tectosages. Puis, des talens euboïques, des monnaies d'un travail achevé, éblouirent les yeux en roulant sur le sol ; on battit des mains devant tant de richesses. Le ciel s'indigna ; décimés par une maladie contagieuse, les Tolosates attribuèrent le fléau à la vengeance des dieux et à la profanation sacrilège de leurs guer-

1. Dion., Frag. ap. Vales., p. 630.

riers. Alors ce butin fut précipité au fond d'un lac sacré que renfermait l'enceinte de la ville [1]. Aux yeux d'une saine critique, ces récits paraissent ou absurdes ou évidemment exagérés. Quoiqu'il en soit, Tolose possédait une énorme quantité de lingots provenant en partie des mines des Pyrénées, mais surtout de son lac [2] et de son temple de Belem [3], temple dont la sainte renommée attirait de toutes parts les offrandes des particuliers et des peuples.

Les soldats romains accourent autour de ce lac au fond duquel semblaient resplendir à leurs yeux d'éblouissantes richesses. Vainement le druide l'avait mis sous la protection des dieux; des plongeurs impies se précipitent dans les eaux saintes, et reviennent sur le bord avec des dépouilles précieuses. Les lieux sacrés, les temples, rien n'échappe aux ardentes investigations de l'avarice romaine. Pourtant ce lac, et bien d'autres, ne furent pas épuisés, car lorsque la république les vendit, les spéculateurs qui les desséchèrent y trouvèrent encore des masses considérables d'or et d'argent [4].

1, Strab., l. IV, p. 188. — Dion., l. c. — Aul. Gell., c. 9. Oros., l. V, c. 15.

2. Possidon., ap. Strab., l. IV, p. 188.

3. Appollinis. Oros, l. V, c. 15.

4. Strab., l. IV, p. 188.

Des spéculateurs anglais achetèrent, il y a quelques années, un

Suivant l'opinion la plus accréditée, le consul Cépion ramassa dans ce pillage la somme de cent dix mille livres pesant d'or et de quinze cent mille pesant d'argent [1]. La loi attribuait ce trésor à la république; le consul ne resista pas à la tentation de se l'approprier. Il prit le parti de le voler; car des hommes placés par lui en embuscade sur la route de Marseille, tombèrent sur l'escorte et les charriots. L'escorte fut massacrée et l'argent fut partagé entre Cépion et ses complices [2].

L'année s'écoula sans qu'un brillant fait d'armes signalât la présence d'une armée romaine et de la horde dans les Gaules. Cn Manlius, nommé consul à la place de Cépion, arrive avec des forces considérables. Le sénat romain fit une faute; il partagea le commandement entre Manlius et Cépion.

lac dans le Pérou, près des ruines de la ville de Cusco, siége de la domination des Incas; la tradition assurait que les anciens princes péruviens avaient jeté au fond de ce lac une grande quantité d'or; ces Anglais en entreprirent le desséchement. Il paraît que le succès n'a pas réalisé les brillantes promesses des récits américains.

1. Justin, l. XXXII, c. 3. — Orose l'évalue à cent mille livres pesant d'or et dix mille d'argent. — Strabon, d'après Possidonius, à quinze mille talens (82,500,000 francs). La position de l'ancien lac sacré de Toulouse a été vivement débattue par les érudits. L'opinion la moins attaquée le place dans le lieu où l'église de Saint-Sernin fut ensuite construite. V. l'ouvrage de M. Dumège sur les antiquités des Pyrénées.

2. Oros., l. V, c. 15 — Dion., fragm., l. c. — Aul. Gell., l. c.

Celui-ci indigné de voir qu'au mépris de son illustration domestique et de ses services antérieurs on diminuait son autorité, afficha des prétentions hautaines, refusa de concerter des mesures d'attaque ou de défense avec son collègue, et forma un camp séparé. Cette mésintelligence n'échappa pas à l'ennemi ; un de ses corps d'armée, composé des Kimris et des Ambrons, s'approche du camp de Manlius, pour épier le mouvement des chefs et déviner l'instant favorable d'une bataille. Manlius s'était établi sur la rive droite du Rhône ; Cépion voulant lui ravir une victoire dont il s'exagérait la facilité, plaça son camp entre le camp de son collègue et celui des Barbares. Cette manœuvre militaire parut aux ennemis le signe d'une réconciliation et d'un concert de vues entre les chefs romains. Alors renonçant à une bataille chanceuse, ils tentent, suivant leur coutume, les voies de la paix. Des députés avec des paroles amies sont envoyés à Manlius. Cépion, dont ils étaient obligés de traverser le camp, irrité de ce qu'on avait songé à traiter avec son collègue plutôt qu'avec lui, maltraite, injurie et menace de mort les messagers barbares [1].

Le récit de cet outrage fit pousser des cris de vengeance à la horde indignée. Plus de délai,

1. Dion., excerpt. à Vales., p. 630.

le combat est résolu ; avant de prendre les armes, ils veulent, par un acte religieux en usage chez les Kimris, faire entendre d'horribles sermens. Ils jurèrent tous que rien de ce que la victoire ferait tomber en leurs mains ne serait épargné ; l'armée romaine, les chevaux ennemis, les objets qui appartenaient aux légions furent présentés aux Dieux comme une immense offrande.

Non, ce ne fut point un combat, ce fut un hideux carnage [1]. Que Rome apprête ses pleurs et ses processions de matrones désolées ! Quatre-vingt mille soldats, quarante mille esclaves périrent en mordant de leurs dents convulsives ou le bois des lances, des javelots ennemis, ou l'arène sanglante. Dieu ! de ce lugubre massacre dix hommes seuls restèrent pour montrer du doigt, les joues blanches de peur, au nord des Alpes, la plaine lamentable où s'accomplit le second deuil de Rome depuis la défaite d'Allia [2]. Cette bataille eut lieu le sixième jour du mois d'octobre, 105 ans avant notre ère.

Un jeune homme, Q. Sertorius, qui devait jouer un rôle brillant dans la Gaule, échappa au carnage, en traversant, blessé, le bouclier à la main, le Rhône [3]. Cépion, fugitif, repassa les Alpes.

1. Plut. in Mario., p. 416.

2. Ex omni penitùs exercitu decem tantummodò homines..... superfuisse referuntur. Paul. Oros. ; l. V, c. 16.

3. Plutarch. in Sertorio.

Les Barbares remplirent leur vœu [1]. Les prisonniers furent pendus à des arbres; l'or, l'argent jetés dans le Rhône, le bagage mis en pièces, les armes et les cuirasses brisées, les brides des chevaux rompues et les chevaux eux-mêmes allèrent périr dans les gouffres du fleuve [2].

Devenus maîtres par cette victoire de la province romaine, les Kimro-Teutons la dévastèrent depuis le Rhône jusqu'aux Pyrénées [3]. Sans doute de riches établissemens massaliotes et italiens durent périr dans cette effroyable tempête; les flots d'une multitude animée par un triomphe inespéré battirent peut-être en brèche les remparts commencés de Narbonne; la destruction imprima sa trace partout où passait cet ouragan d'hommes et de chevaux. Les Kimris franchirent les Pyrénées et tombèrent sur l'Espagne, dont l'accès ne leur fut pas disputé [4]; le reste des hordes attendit leur retour, en campant dans un canton de la Gaule.

1. Nil prædæ victor, nil misericordiæ victus agnovit. Paul. Oros., l. v, c. 16.

2. Vestis discissa et projecta est, aurum argentum que in flumen abjectum, loricæ virorum concisæ, phaleræ equorum disperditæ, equi ipsi gurgitibus immersi, homines laqueis collo inditis ex arboribus suspensi sunt. Paul. Oros., l. v, c. 16.

3. Vastatis omnibus quæ inter Rhodanum et Pyrenæum sunt. Tit. Liv., epit. l. LXVII.

4. Per saltum in Hispaniam ingressi. Tit. Liv., epit. l. LXVII.

La consternation fut profonde à Rome lorsque la nouvelle de cette défaite y arriva. Au récit de ces désastres, la ville resta saisie d'une morne tristesse, et quand le préteur paraissant à la tribune eût declaré le jour de la bataille funeste et à jamais maudit, les marbres du forum s'ébranlèrent aux cris de douleur que poussa l'assistance éplorée. Alors d'étranges terreurs assiégèrent les imaginations populaires. C'était, disait-on, une race de géans qui avait dévoré six armées; car six armées disparurent au souffle des hordes du nord.

On se faisait un effrayant tableau de cette tourbe dévastatrice, de la stature, de la force, de l'impétuosité de ses guerriers [1]. Rome, dérogeant aux formes les plus respectées [2], nomma consul un général absent; lui seul parut capable de sauver l'Italie et de vaincre les barbares. Ce libérateur se nommait Marius.

On sait ce que c'était que Marius. Né dans les champs, il conserva à l'armée, au forum, ces formes repoussantes qui contrastaient avec l'élégance des manières patriciennes. Aux sables africains, il y fonda une renommée dont Scipion sous sa tente espagnole avait prédit la grandeur.

1. Cicer. de provinc. consular. — Plutarch. in Mario., p. 412. Eutrop., l. v, c. 16.

2. Plut., loc. cit.

Brusque, d'un visage sévère, d'un génie ardent, il montrait dans l'âpreté de ses discours, dans la rustique ironie de son langage contre les nobles, dans la véhémence de ses gestes, une ambition démesurée, un orgueil farouche et indomptable. Trempant son pain dans le vinaigre, couchant le front sur la pierre, il maintenait avec une sévérité inouïe la discipline militaire, et interdisait la plainte par l'exemple de sa vie forte, de sa participation héroïque aux plus rudes travaux, aux plus pénibles privations.

Arrivé dans la province romaine, il communique à ses soldats l'ardeur impétueuse dont ses esprits étaient dévorés. Tout prend une force nouvelle. Il commence sur les élémens la guerre indomptable qu'il continuera sur les Barbares. Aidé des Massaliotes, il travaille à d'étonnans préparatifs de défense. Le Rhône lui parut le canal le plus favorable pour faire arriver à son armée les approvisionnemens de l'Italie ; mais ici de grands obstacles interdisaient la navigation du fleuve aux navires. Chariés, l'un par le Rhône, l'autre par la mer, le limon et le sable accumulés aux limites du fleuve et de la Méditerranée, formaient des barres qui obstruaient l'entrée. La pioche est mise aux mains des soldats, et sous les yeux de Marius un canal large et profond, communiquant avec le Rhône un peu au-dessus d'Arelate, traverse la plaine stérile nommée

Champ-Pierreux [1], et vient offrir une rade commode aux vaisseaux à son embouchure dans la mer. Cet ouvrage de génie et de patience était aussi une ligne de défense; Marius, après ses victoires, le céda aux Massaliotes, qui y établirent des droits d'entrée et de sortie [2], et bâtirent une ville même près de l'embouchure du canal. Ce canal a disparu; les vestiges de la cité massaliote se retrouvent près de Foz.

C'était par ces travaux que Marius disposait ses troupes aux fatigues d'une guerre prochaine. En attendant l'attaque des Kimros-Teutons, il voulut s'assurer des dispositions des villes gauloises; il leur envoya des dépêches scellées, avec défense de les ouvrir avant un jour déterminé. Le Consul devançant l'époque, les fait réclamer, et les ayant presque toutes trouvées décachetées, il comprit qu'il devait se défier des nations vaincues [3]. Soit que par l'effet de cette défiance, Marius exerçât des rigueurs sur les provinciaux, soit qu'une conspiration tramée de longue main fût venue à sa mâturité, on vit des soulèvemens éclater sur divers points, et les Tectosages qui avaient tant de ressentimens à satisfaire,

1. Strab., l. IV, p. 183. — Pomp. Mela., l. II, c. 5. Plut. in Mario., p. 412. — Statistique des Bouches-du-Rhône. — Voyages de Millin dans le midi de la France.

2. Strab., l. IV, p. 183.

3. Frontin., Stratagem., l. I, c. 2, n. 6.

ouvrirent la campagne sous la conduite de Copill. Le lieutenant Corn. Sylla, chargé par le consul d'étouffer ce germe d'une révolte générale, chasse l'armée ennemie et fait prisonnier le roi [1].

Une philosophie récente a cherché dans les batailles autre chose qu'un choc d'épées, qu'un échange de coups incendiaires. Sur ces masses ébranlées par d'énergiques appels, plane aux yeux de cette philosophie une idée sublime qui semble révéler dans l'homme une haute mission de progrès. Ces bandes disciplinées obéissent, en déchaînant des foudres, en brandissant des glaives, à une grande loi morale, à laquelle les sociétés d'abord infirmes, puis grandies sous le soleil de la civilisation, doivent leur essor, à laquelle l'esprit humain est forcé de faire hommage de son élan.

Ainsi, remontant le fleuve des années, abordez à ces plages où la première tour fut édifiée, où le premier rempart surgit de la terre, deux forces vous paraîtront d'abord en présence : l'une toute de progrès, poussant le genre humain de la cabane au palais, du mur de terre au mur de briques, de l'ode, ébauche grossière de ses naïves inspirations, au poème hardiment élargi ; l'autre, stationnaire, toujours éprise du passé, s'attache, comme un homme qui se noye, à la planche ver-

1. Eminentissimos hostium duces fuderat.... Velleius Paterculus., l. II, c. 17. — Aurel. vict., c. 75. — Plut. in Sylla.

moulue des siècles éteints. Toutes les armes dont on peut faire usage, sont appelées au secours de ces deux forces: armes de l'intelligence, armes de la puissance physique, la plume du philosophe, l'épée de conquérant.

Fait incontestable! Aux lueurs de l'aube sociale, on voit des combats se livrer entre les élémens et les hommes; le déluge étend sa cataracte, Hercule frappe de sa massue le brigand des forêts; et quand les champs surgissent après avoir secoué le manteau des eaux, la flèche du dieu vainqueur perce dans l'immonde fange le reptile Python. Image sublime de la victoire que l'intelligence remporte sur la barbarie! Et les sociétés continuent leur marche, tantôt hâtée, tantôt ralentie, mais toujours subsistante. Alors arrive et Carthage et Rome, l'Afrique incivilisée hâlète sous les lances des légionnaires romains. Déjà un conquérant qui enfermait l'Illiade dans une cassette d'or, avait fait pâlir l'image du soleil dont le globe de cristal décorait la tente du roi des rois [1].

Mais la nature a d'admirables prévoyances; on dirait que dans l'attente de ces grands chocs qui mettent aux prises l'intelligence et la barbarie, elle a d'avance préparé le théâtre où ces grandes scènes doivent se développer avec leurs hastaires, le bataillon des immortels, la phalange macédo-

1. Quinte-Curce, lib. III.

nienne, les Vexillaires, les hordes ameutées. Parcourez l'Europe, quelquefois vous arriverez au détour d'une montagne qui jette sur la plaine nue un cap étroit et ombragé de pins; tout-à-coup une plaine se déroulera à vos yeux, ceinte de gradins circulaires, où un rendez-vous semble donné aux générations pour battre des mains et contempler la bataille. C'est la terre des héros que vous foulez; inclinez-vous, c'est Marathon, c'est Platée. Notre terre de Provence a aussi son champ de Marathon, sa montagne témoin gigantesque d'un fait d'armes, éclair sublime qui déchirant la nue des siècles, illumine de soudaines clartés le sol où il s'accomplit. Des débats obscurs, des démêlés insignifians ont envahi les premières pages de mon histoire; que font à la curiosité des lecteurs une escarmouche sans gloire et sans retentissement dans l'avenir, une bataille dont les siècles ne proclamèrent jamais les résultats. Cette fastidieuse tâche est remplie; quelque chose de plus noble va s'agiter sur le sol de la patrie.

Les arts de la Grèce recueillis dans Rome, les formes d'un gouvernement éclairé sont menacés d'une prochaine ruine; à l'horizon s'étend le nuage qui porte sur l'Italie ses tempêtes et ses éclats. Mais la civilisation veille sous la tente de Marius; il y a dans notre Provence une montagne qui attend son nom, une plaine sa célébrité.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues

DANS LE PREMIER VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Ouvrages en vente à l'imprimerie Jules Barile :

ITALIE ET SEMAINE SAINTE A ROME, par Joseph Autran. — 1841. — Un volume grand in-8°. — Prix : 7 fr.

GRAMMAIRE ITALIENNE, par Pantini et Monaca. — Un fort volume in-12. — Prix : 3 fr.

—

Ouvrages sous presse :

ESSAI SUR LE COMMERCE DE MARSEILLE, par Jules Julliany. — 1841.—Deux forts vol. gr. in-8°. — Prix : 15 fr.

VIE DES PEINTRES Flamands et Hollandais, par Descamps, réunie à celle des peintres Italiens et Français, par d'Argenville, avec portraits. — 1841. — Cinq volumes grand in-8°, sur beau papier vélin. — Prix : 1 fr. 50 c. la livraison de 80 pages.